QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11877 DERNIÈRE ÉDITION 3 MERCREDI 6 AVRIL 1983

EN INDE

Troubles au Pendjab : une vingtaine de morts

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dr. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 25 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

L'expulsion de quarante-sept fonctionnaires soviétiques crée une sérieuse tension entre Paris et Moscou

Au-delà d'une péripétie

Les missions officielles ou officieuses de l'U.R.S.S. en France sont presque décimées puisque quarante-sept de leurs représentants et leurs familles sur un effectif de l'ordre du demi-millier font l'objet d'une mesure d'expulsion. La raison de cette décision spectaculaire ? Ces fonctionnaires bien sous tous rapports avaient un violon d'Ingres : l'espionnage. Le gouvernement leur a signifié que le moment était venu de mettre un terme à leur coupable industrie.

Cette affaire rappelle la crise qui avait éclaté, en septembre 1971, lorsque, alerté par les révélations d'un transfuge, le gouvernement conservateur britannique avait expulsé cent cinq ressortissants soviétiques. Par une singulière ironie de l'histoire, c'est à un gouvernement de gauche – avec participation communiste – que revient la mission de procéder pour la seconde fois en Europe occidentale à un « nettoyage » aussi massif. Mais ce n'est peut-être pas un hasard : les responsables socialistes de ce gouvernement tiennent sans doute à montrer qu'ils réagissent avec vigueur lorsque la sécurité du pays ou les intérêts légitimes de ses alliés traditionnels lui paraissent menacés.

Cette décision intervient à un moment où les relations franco-soviétiques dans leur ensemble traversent une phase critique. Les dirigeants du Kremlin n'ont guère d'atomes crochus avec ces socialistes qui se refusent à dresser une cloison étanche entre droits de l'homme et diplomatie, qui n'ont pas admis que l'Afghanistan pouvait être un terrain de chasse pour la puissance russe, ou que la Pologne soit incapable de se passer de tuteur. Les rencontres au sommet, régulières sous les précédent septennats, sont interrompues depuis que M. Mitterrand exerce la magistrature suprême. Le voyage de M. Cheysson à Moscou en février a permis aux deux parties de constater leurs divergences, non de les réduire.

L'installation prochaine de nouvelles armes de l'OTAN en Europe ne fait qu'accroître la méfiance des Soviétiques à l'égard de la politique française. Sur ce continent, un certain nombre de partis de gauche appuient les pacifistes qui dénoncent l'implantation de Pershing-II. Mais M. Mitterrand réagit tout autrement : ce réarmement, en soi regrettable, lui paraît nécessaire à l'équilibre des forces aussi longtemps que les Soviétiques ne procèdent pas, eux, à un désarmement.

Moscou, qui avait un moment tablé sur l'hostilité des Allemands aux projets de l'OTAN, n'a évidemment pas apprécié l'appel à la vigilance lancé solennellement à Bonn par le président de la République. La semaine dernière, lorsqu'il a rejeté le « plan intérimaire » de M. Reagan, M. Gromyko a indiqué qu'il gardait Paris dans son collimateur : pour lui, il est impossible de parler d'équilibre en Europe sans prendre en compte, dans la colonne de l'OTAN, la force de frappe française.

Ces désaccords persistants ont provoqué refroidissement et malaise. Dans ce contexte, cette expulsion pourrait bien être autre chose qu'une péripétie sans importance.

Les activités des services secrets roumains en France

LIRE PAGE 3 : « UN SINISTRE THRILLER »

Quarante-sept diplomates et résidents soviétiques, plus leurs familles, accusés d'espionnage, sont expulsés de France, et devaient partir ce mardi 5 avril par avion spécial pour Moscou. Selon un des intéressés, ils ont été informés de leur expulsion ce mardi matin, et tout délai leur a été refusé.

Un communiqué du ministère de l'intérieur attendu depuis mardi matin n'avait pas encore été publié au début de l'après-midi. Cependant, à midi, le premier secrétaire de l'ambassade, M. Alexandre Avdeev, a lu une déclaration protestant « vigoureusement contre les décisions totalement infondées et arbitraires des autorités françaises ».

Les diplomates soviétiques et leurs familles étaient arrivés à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle vers 13 heures mardi. Ils devaient s'envoler aux alentours de 15 heures dans un Ilyouchine-86 spécial, arrivé le matin même vers 11 h 30. Il était toutefois difficile d'évaluer le nombre de passagers qui s'apprêtaient à partir, car les diplomates expulsés pénétraient dans le hall de l'aéroport par petits groupes successifs et ils étaient accompagnés de nombreux amis.

Il semblerait que d'autres résidents soviétiques ont été conduits directement, dans un car, au pied de l'avion.

Les rares commentaires qui ont été entendus ont été faits par des journalistes soviétiques. Ceux-ci ont répondu qu'ils n'étaient pas habilités à expliquer officiellement la position de leur pays. « *Nous serons peut-être expulsés à notre tour*, notait en souriant un de ces journalistes, *puisque nous ne savons pas ce qui motive une telle mesure.* » Vers 14 heures, les diplomates ont embrassé leurs amis et ont gagné, les bras chargés de fleurs, leur satellite d'embarquement.

Des expulsions aussi massives créent une sérieuse tension entre Paris et Moscou. Elles n'ont pas de précédent dans les relations franco-soviétiques et sont rarissimes dans l'histoire de la diplomatie. Le seul cas comparable est l'expulsion de cent cinq diplomates et résidents soviétiques de Grande-Bretagne en 1971.

Au nombre des expulsés figurent M. Nicolas Tchetverikov, premier conseiller, qui est placé au troisième rang sur la liste protocolaire de l'ambassade de l'U.R.S.S., après l'ambassadeur et le ministre conseiller, M. Oleg Chirokov, chef du bureau de Paris de l'agence Tass, et l'un de ses collaborateurs, M. Vladimir Koulikovsykh.

Parlant bien français, se montrant toujours ouvert et cordial, M. Tchetverikov est un des spécialistes des affaires françaises du corps diplomatique soviétique. Dans le passé, il avait été déjà en poste à Paris. Il nous a déclaré avoir appris ce mardi matin son expulsion ainsi que celle de sa femme pour le jour même « *par les journaux* » (la nouvelle était publiée par *Libération*). Elle lui a été officiellement confirmée dans la matinée. Il assure ne pas en connaître les motifs. « *Ce ne peut être que pour des raisons politiques*, nous a-t-il dit, *j'ai toujours œuvré pour de bonnes relations franco-soviétiques.* »

De son côté, M. Chirokov, qui dirigeait depuis 1980 le bureau de Tass à Paris où il avait déjà été correspondant de 1970 à 1977 a déclaré à l'A.F.P. : « *Je me sens offensé, outragé, et je considère cette mesure comme une offense à toute la profession de journaliste. Toute cette histoire est complètement absurde, c'est une action purement politique, dirigée contre les relations franco-soviétiques et contre le corps journalistique tout entier. Si l'on peut ainsi accuser sans preuve un journaliste d'être un espion, n'importe quel membre de la profession peut être visé.*

M. D.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Hommage

Que viennent chercher en France les espions qu'on y embusque de temps à autre et que l'on chasse alors comme de vulgaires lapins, quel que soit leur rang ? Impossible de le dévoiler, car ce serait révéler de lourds secrets qui, par définition, doivent rester cachés.

Il suffit de savoir que le stationnement sur notre territoire de ces agents à têtes multiples, aux regards braqués sur nous, est un hommage à l'industrie et à l'armée françaises.

C'est le bon côté de la chose.

Il serait bien plus inquiétant de n'attirer personne.

BRUNO FRAPPAT.

Les constructeurs navals européens s'inquiètent d'un regain de la concurrence japonaise

Optimisme dans les chantiers navals japonais : après une catastrophique année 1982, qui vit les commandes chuter de 52 %, les industriels nippons enregistrent avec satisfaction une progression de la demande de bateaux, non seulement de la part d'armateurs locaux, mais aussi pour l'exportation. Cette reprise n'est, selon toute vraisemblance, malheureusement pas de bon augure pour les chantiers occidentaux, dont beaucoup se demandent tout simplement s'ils pourront ou non survivre. En France, un des principaux armements se prépare toutefois à passer aux chantiers navals nationaux une commande importante : celle de deux gros porte-conteneurs.

Au Japon, tout a commencé avec la récente décision d'un important armement, Sanko Steamship, de réduire de moitié son activité – jusque-là presque exclusive – de transport de produits pétroliers pour se convertir partiellement au vrac (minerais, céréales). Sanko Steamship a évalué ses besoins à une soixantaine de cargos d'ici à deux ans, et a déjà passé quelques commandes à Mitsui. Hitachi pourrait également être sollicité. Dans la foulée, des armateurs étrangers sont sortis de leur langueur, et notamment les Grecs, qui ont passé d'importantes commandes au même Hitachi (un pétrolier de 63 000 tonnes) ainsi qu'à Ishikawajima-Harima Industries (quinze cargos). Au total, en février, les commandes étrangères de bateaux aux chantiers japonais ont augmenté, par rapport à février 1982, de 164 % en tonnage et de 50 % en valeur.

Les industriels nippons reprennent donc espoir, après une année de doutes et de revers, au cours de laquelle les commandes étrangères avaient diminué de 35 % et les commandes globales de moitié, tandis que le carnet de commandes se réduisait de 30 % en dépit d'une réduction d'activité des chantiers : depuis 1977, les capacités de production ont diminué d'un tiers, et les effectifs employés de près de moitié.

JAMES SARAZIN.

(Lire la suite page 27.)

L'ABROGATION DE LA LOI « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ » AU SÉNAT

Une mission difficile pour M. Badinter

Lire page 8 l'article de BERTRAND LE GENDRE

UN ENTRETIEN AVEC M. CHRISTIAN NUCCI

« On ne triche pas avec des amis »

nous déclare le ministre délégué au développement et à la coopération

Nommé, le 8 décembre 1982, ministre délégué au développement et à la coopération en remplacement de M. Jean-Pierre Cot, et reconduit dans ses fonctions au sein du troisième cabinet Mauroy, M. Christian Nucci définit ci-dessous les grandes lignes de son action. A l'heure de l'austérité, il compte sur ses interlocuteurs – en premier lieu les Africains francophones – pour accepter le langage de la *« dure réalité »* qu'il leur tient. *« On ne triche pas avec des amis »*, précise-t-il à ce propos.

« Ne craignez-vous pas que la politique de rigueur à l'ordre du jour ait des conséquences sur l'action de votre propre ministère ?

– L'on peut bien sûr avoir une certaine part d'inquiétude, de préoccupation, mais je crois que le président de la République, dans son intervention du 23 mars, a rappelé sa volonté ainsi que celle du gouvernement de maintenir le cap de la politique extérieure. François Mitterrand a même fait allusion de façon extrêmement nette aux relations avec les pays du tiers-monde. Ceci laisse supposer qu'il y aura peut-être rigueur et difficultés. Mais, en matière de politique de coopération et de développement, je souhaite que nous puissions poursuivre dans la voie entreprise et engagée. D'autant qu'il y va aussi de l'intérêt de la France, à la fois de ses intérêts économiques, mais aussi de ses intérêts politiques.

» Je crois que le président de la République l'a rappelé, notre effort doit porter sur les pays avec lesquels nous avons des liens traditionnels d'amitié.

» En revanche, comment va-t-on jouer entre coopération et développement ? Une bonne politique de coopération est celle qui, en définitive, permet de glisser d'un créneau vers l'autre, et donc de passer de la coopération au développement. Je souhaite que l'on puisse poursuivre dans ce sens-là. Encore une fois, parce que en mettant des moyens à la disposition du développement, on respecte un engagement plus politique qui est celui de l'autosuffisance alimentaire, de la prise en compte de problèmes du développement par les personnes directement concernées.

» Donc, je crois que c'est peut-être un problème, non pas de mentalité, mais de conception de la politique des relations extérieures de la France : comment articuler notre politique autour du développement des États avec lesquels nous avons une politique de coopération. La coopération doit être au service du développement.

Propos recueillis par
FRANÇOISE CHIPAUX
et JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 4.)

POINT

La C.G.T. pour une autre rigueur

Tracts, pétitions, de vives protestations commencent à inonder les locaux des députés... et des quotidiens.

La C.G.T. a décidé de mobiliser ses troupes pour s'opposer au plan de rigueur. Certes, comme l'a indiqué son secrétaire général, M. Henri Krasucki, cette mobilisation doit se faire dans le calme. Pour le moment il n'est pas question de lancer des grèves. Dans un premier temps il s'agit de déranger les élus de la majorité, d'obtenir des « corrections » aux mesures préparées par M. Delors et, en cas de refus, d'attirer vers la centrale une base traumatisée et de la préparer éventuellement à d'autres actions.

Les orientations données par la confédération sont, en tout cas, nettement opposées au plan gouvernemental. Après la nuance – « tout n'est certes pas mauvais dans les mesures décidées » – exprimée par un secrétaire confédéral dans les colonnes de l'Humanité *vient le coup de massue : « C'est l'ensemble qui n'est pas bon. »*

Et lorsqu'on détaille les contre-propositions de la C.G.T., le message est clair. En réclamant de relever très haut la barre des revenus non assujettis au nouvel impôt, en préconisant d'autres majorations fiscales et en demandant une majoration du pouvoir d'achat de 5 % du SMIC, la C.G.T. refuse le changement de cap qu'a décidé le gouvernement. En prônant une relance des investissements sous la surveillance des syndicats et un contrôle accru de l'emploi, la C.G.T. veut aussi obtenir un renforcement du pouvoir syndical à l'instar de ce que réclame la C.F.D.T.

Ne s'agit-il là que de déclarations sans lendemain et de revendications lancées par précaution, pour dédouaner et singulariser un syndicat qui ne veut pas rompre avec ses partenaires qui détiennent le pouvoir politique ? Rien n'est moins sûr. Au-delà du débat parlementaire et de la pression sur les élus, la C.G.T. pourrait, sans devoir lancer de consignes nationales, poursuivre au niveau des entreprises la bataille en faveur du pouvoir d'achat.

(Voir page 28.)

LE BILAN POUR 1982 DE L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

LIRE PAGE 29

LA MORT DE GLORIA SWANSON

Une star des années folles

L'actrice américaine Gloria Swanson est morte le 4 avril à New-York. Elle était âgée de quatre-vingt-quatre ans.

Elle a été l'une des reines de la légende dorée d'Hollywood, au temps du muet. Elle a mené une vie extravagante, lançant des modes vestimentaires, habitant une luxueuse résidence de Beverly-Hills, avec onze domestiques à son service. Elle s'est mariée six fois. Elle a été *« la seconde femme, après Mary Pickford, à avoir gagné 1 million de dollars et la première à l'avoir dépensé »*. Elle s'est conservée plus jeune que son âge par la pratique, dès 1944, des aliments naturels et a su organiser aussi, après avoir quitté le cinéma, une carrière de femme d'affaires...

Gloria Swanson fut une star, toujours en représentation, comme on les aimait dans les années folles. Si, en dépit du temps, elle a réussi à garder cette image d'elle-même, soigneusement entretenue, il y eut, sous l'apparence de la star, une actrice à la forte personnalité, qui savait ce qu'elle voulait et ce qui lui convenait.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 13.)

Le Printemps de Bourges

Une fête lyrique renouvelée

LIRE PAGE 13

Le Monde

idées

Défendre l'Europe

En Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne se sont déroulées durant le week-end pascal des manifestations pacifistes d'inégale ampleur. Et la France ? *Le consensus* autour des questions de défense est-il ébranlé — s'inquiète Dominique Moïsi — par la diminution de l'ambiguïté sur laquelle il repose ? *Les Soviétiques veulent* que les moyens stratégiques de la France soient inclus dans l'évaluation globale des forces occidentales. Il est facile de leur répondre, estime François de Rose. Quant à Bernard Barthalay, il craint que l'installation des SS-20 ne procède d'une volonté russe d'empêcher la transformation de l'essai européen.

Les limites de l'ambiguïté

par DOMINIQUE MOÏSI (*)

MANIFESTATION d'une « grogne » corporatiste et déplacée pour les uns, conséquence des incohérences de l'action gouvernementale pour les autres, la démission du chef d'état-major de l'armée de terre, le général Delaunay, a valeur de symbole. Au-delà de l'amorce d'un débat sur la stratégie française et la place à accorder à l'armée de terre dans la dissuasion globale, cette démission est-elle le signe annonciateur de l'ébranlement du large consensus *existant en France autour* des questions de défense ?

L'ambiguïté a été pendant plus de vingt ans une des conditions du succès de notre politique de défense et de son acceptabilité par les Français. En dotant la France d'un armement atomique indépendant, ses gouvernements entendaient la protéger contre toutes sortes d'incertitudes. Notre force nucléaire devait nous prémunir contre l'affaiblissement à terme de la garantie et de la protection américaines sur l'Europe, tout en renforçant dans l'immédiat notre marge de manœuvre diplomatique au sein de l'alliance. Elle *devait contribuer également*, par l'introduction d'un facteur d'incertitude supplémentaire, à renforcer la dissuasion globale du camp occidental face à la menace soviétique, tout en nous permettant, en cas d'échec de cette dissuasion, de nous replier éventuellement sur nous-mêmes, à l'abri de notre parapluie atomique, protégés que nous étions par notre stratégie de dissuasion du faible au fort. Elle devait enfin permettre à la France de proposer un substitut européen à la garantie américaine. Il s'agissait en particulier d'offrir à l'Allemagne une garantie française, tout en dotant la France, par l'intermédiaire d'une arme qu'elle seule pouvait posséder, d'une garantie face à cette même Allemagne, dont, à l'époque, le dynamisme économique et la puissance politique grandissante inquiétaient le général de Gaulle.

Ces ambiguïtés quant aux fins recherchées se doublent d'ambiguïtés quant à l'interprétation de notre doctrine de défense. A partir d'un même schéma conceptuel, on peut faire deux lectures possibles du projet gaulliste originel. L'insistance sur l'indépendance de notre force nucléaire et de notre stratégie de dissuasion peut nous conduire à une conception hexagonale de notre sécurité, celle de la sanctuarisation de notre territoire par l'arme nucléaire. Cette vision est celle qui, en fait, se rapproche le plus d'une doctrine de neutralité armée. On peut, à l'inverse, mettre l'accent sur le concept de sanctuarisation élargie. La défense de la France ne peut se concevoir en dehors du contexte européen. L'agression ne commençant pas à nos frontières, la dissuasion ne peut s'arrêter à celles-ci.

Cette ambiguïté fondamentale entre deux interprétations possibles de notre doctrine de défense, « hexagonale » ou « élargie », a permis par son maintien la constitution d'un consensus sur notre politique de défense et la préservation d'un équilibre intérieur. Cette ambiguïté ne portait pas à de trop graves conséquences tant que l'environnement *international était stable. Elle n'est* plus guère possible aujourd'hui. Elle supposait en effet pour son maintien un certain nombre de conditions qui ne sont plus remplies :

— que l'alliance atlantique soit, en dépit de ses crises, forte, et que la garantie américaine à l'Europe soit assurée ; qu'en un mot, l'équilibre des forces et des volontés soit maintenu ;

— *que la République fédérale* continue d'apparaître comme un pilier de stabilité au sein de l'alliance et de la Communauté ;

— que la France ne soit pas impliquée dans les négociations sur le contrôle des armements stratégiques ;

— que la stabilité de notre économie soit telle que nous ne soyons pas contraints sous les pressions budgé*taires à des choix déchirants.*

La crise actuelle de l'alliance est de nature différente des précédentes. L'alliance atlantique reposait sur un équilibre de déséquilibres, qui supposait le maintien de la suprématie ou au moins de la parité militaire des États-Unis avec l'U.R.S.S., une croissance économique stable et des nationalismes faibles. Or, aujourd'hui, pour de nom*breux Européens*, la garantie militaire des États-Unis apparaît tout autant comme une menace que comme une protection. La crise économique est profonde et durable et les nationalismes refont surface des deux côtés de l'Atlantique.

Un risque de dérapage

L'alliance atlantique, la Communauté européenne, à certains égards la possession par la France d'une force stratégique indépendante, avaient constitué des réponses au problème allemand. Or, on peut légitimement se demander aujourd'hui si, indépendamment de la victoire de la C.D.U. aux élections du 6 mars, un changement en profondeur de la société allemande n'est pas en train de se produire. La conscience de ce risque de « dérapage », tout autant que le souci de préserver l'équilibre des forces en Europe, expliquent fondamentalement le discours de M. Mitterrand au *Bundestag* à l'occasion du vingtième anniversaire du Traité franco-allemand. Si elle cédait sur la question des euromissiles, reconnaissant par là même un droit de veto à l'U.R.S.S. sur sa politique extérieure, la République fédérale aurait admis implicitement que sa sécurité dépendait plus du dialogue avec Moscou que de la cohésion de l'alliance. Ce faisant, elle aurait cessé d'être pour ses alliés, et donc pour le premier de ceux-ci, la France, un partenaire fiable.

Mais la France ne saurait se contenter d'un discours, pour opportun qu'il ait été. On peut se deman*der si, dans la réalité des faits*, le gouvernement français, pour des raisons budgétaires renforcées par des considérations de politique intérieure, n'est pas en train de limiter sa capacité de collaborer effectivement avec la République fédérale. Que signifie l'affirmation d'une volonté de défense commune lorsque des restrictions budgétaires peuvent amener à réduire l'effectif de forces françaises stationnées en République fédérale ? Quel peut être le sens de déclarations fermes en faveur d'une sanctuarisation élargie, si l'état de notre économie nous pousse, en fait, à une stratégie du « *tout nucléaire* », *basée sur une* conception étroite de la dissuasion sur nos frontières ? L'accent mis sur le renforcement de notre force stratégique avec la décision de construire un septième sous-marin atomique, la modernisation de notre force tactique avec, en particulier, l'entrée en service, en 1991, de missiles Hadès de 350 kilomètres de portée, ne dispensent pas de la nécessité de renforcer notre outil conventionnel. C'est au niveau de ces forces qu'une véritable coopération franco-allemande peut avoir un sens.

En fait, si l'extension de la contestation pacifiste à la *France*, bien que toujours possible, ne représente pas un danger majeur, un autre risque de déstabilisation existe. Pour avoir pris parti légitimement et courageusement dans la querelle des euromissiles, M. Mitterrand a suscité en France l'amorce d'un débat contradictoire qui se déroule à front renversé. Si le consensus sur la politique de défense est menacé *d'éclatement en France*, ce n'est pas tant du fait de facteurs psychologiques ou moraux, comme chez nos voisins et alliés. Ce sont plus classiquement des raisons de politique intérieure et de politique extérieure qui mettent en danger un consensus difficilement acquis. Mais la contestation « par le haut » peut se révéler aussi déstabilisante que la contestation « par le bas ».

(*) Adjoint au directeur de l'I.F.R.I., rédacteur en chef de la revue *Politique étrangère.*

L'égoïsme des uns et la peur des autres

par BERNARD BARTHALAY (*)

LE domaine militaire est le seul où la supériorité des puissances de premier rang est incontestable. Il s'ensuit qu'elles défendent militairement *leur* triste privilège de décider seules de la vie ou de la mort des peuples, si bien que les équilibres internationaux se déplacent de la négociation vers l'in*tervention armée, et les équilibres in*ternes, du consensus vers la spirale violence-répression.

Alors, une question me hante : et si l'installation des SS-20, qui ne *menacent pas directement les États-*Unis, procédait d'une volonté russe d'empêcher *la transformation de l'essai européen ?* D'empêcher que l'Europe en crise, à la recherche *d'une issue*, continue d'*inventer* la démocratie internationale, d'élection européenne en élection européenne ? En pointant des missiles à moyenne portée sur l'Europe occidentale, il s'agirait pour Moscou d'*enfoncer un coin* entre les espaces sanctuarisés et les pays d'Europe occidentale dépourvus de parade nucléaire nationale, entre une zone de non-guerre et le champ de bataille. Il s'agirait de *dissocier les destins de la France et* celui de la République fédérale d'Allemagne.

Avec les SS-20, le Kremlin enrichit sa panoplie d'autres armes tout aussi redoutables qui, alliées au temps, travaillent à la division des Européens, donc à leur effacement, l'égoïsme des moins vulnérables et, chez les plus exposés, la peur de la guerre.

Le remède envisagé ne vaut guère mieux que le mal : Pershing et Cruise, utilisables sur le théâtre européen, dans le cadre d'une riposte graduée aux coups nucléaires de l'U.R.S.S., sont comme un paratonnerre que Washington pourrait discrétionnairement relier ou non au sol et qui pourrait donc, *à volonté*, remplir sa fonction ou, *au contraire*, attirer la foudre sur la tête des Européens.

Dans ces conditions, la République fédérale d'Allemagne et les autres alliés européens de la France peuvent comprendre que le traité de non-prolifération, *qui* leur interdit de posséder les armes nucléaires déployées sur leurs territoires, les enferme dans leur situation d'assistés *candidats au suicide. Quand aux pacifistes*, leur originalité est de choisir le suicide sans assistance.

Pour surmonter l'égoïsme des uns et conjurer la peur des autres, il n'est guère qu'une voie : organiser en Europe un retour de volonté. Quarante ans *bientôt* après l'holocauste, la France et la République fédérale d'Allemagne doivent puiser dans la mémoire d'Auschwitz une nouvelle volonté de résistance contre le risque de *rétrécissement* de leur espace commun de liberté. Mettons à profit le temps de la négociation de Genève pour « *remuer nos méninges* » et inventer un concept européen de dissuasion.

Deux prémisses

Au *départ* de la construction, je suis enclin à ne retenir que deux prémisses : un cadre institutionnel ; l'incompatibilité évolutif entre une dissuasion nucléaire *nationale* et un commandement européen intégré.

1) L'U.E.O. est habilitée à se saisir des problèmes de sécurité : rien n'interdit de conférer à son assemblée un supplément de légitimité en modifiant sa composition de telle sorte que ses membres *soient* les premiers élus *dans chacun de ses* États membres au Parlement européen. Au jour d'une *nécessaire* réforme institutionnelle des Communautés européennes comportant, d'une part, renforcement de leur capacité de décision et d'action dans le *champ de leurs compétences* actuelles et, d'autre part, extension des compétences des institutions actuelles aux relations extérieures et à la sécurité, rien n'interdit d'aménager une division du travail entre cette nouvelle Union européenne (aspects civils de la sécurité) et l'U.E.O. (aspects militaires) pour une période transitoire d'une dizaine d'années, au terme de laquelle l'U.E.O. s'effacerait devant l'Union européenne accomplissant l'unité politique du continent, donc sanctuarisable.

2) La menace de représailles *massives* n'est crédible que *pour* la protection d'un espace politiquement uni : l'élargissement de la zone de non-guerre en Europe suppose donc que d'autres États membres de l'U.E.O. se dotent de forces de dissuasion nationale et, ou que, selon la proposition du colonel Michel Manel, la France et le Royaume-Uni construisent un système d'armes dont les caractéristiques techniques, *le mode de déploiement et la* doctrine d'emploi permettraient d'ériger leurs alliés européens en centres de décision nucléaire indépendants sur la base d'une répartition équiprobable des responsabilités assumées et des risques encourus. Cette dernière formule présenterait pour la France et la République fédérale d'Allemagne l'inestimable avantage d'abolir leur inégalité statégique fondamentale, vécue comme une séquelle de la « faute » et qui risque tôt ou tard d'empoisonner leurs rapports bilatéraux. De surcroît, elle dispenserait la R.F.A. de construire sa propre force *nucléaire de dissuasion. Seule la* France est en position de *reconnaître à la R.F.A. ce droit à sa part d'indépendance européenne*, ce droit à la dissuasion.

En Europe, l'exiguïté des territoires et les densités démographiques imposent une dissuasion du faible au fort (stratégie anti-cités) reposant sur des moyens à l'abri *d'une première frappe de l'agresseur éventuel*, donc sur des sous-marins nucléaires lance-engins. Mais il reste au moins une hypothèse, *extrême* au demeurant, de vulnérabilité soudaine de ces moyens à la suite d'une percée technologique imprévisible de l'adversaire. Cette *hypothèse* exige la préparation dès le temps de paix d'une armée de résistance, *sous* la forme d'une couverture opération*nelle du territoire, assurant à la fois* une meilleure étanchéité de l'avant, en conjonction avec des forces de couverture renforcées en termes d'effectifs et de puissance de feu, et la défense en profondeur. C'est pourquoi la mise à l'étude par l'état-major français de la création d'une force d'hélicoptères *antichars* doit être considérée comme *un* pas dans la direction de la réorganisation des dispositifs terrestres *et aéroterrestres*, navals *et* aéronavals nationaux en conformité d'un concept européen de dissuasion à définir en commun. Faute de pouvoir sans unité politique placer les forces existantes sous *commandement européen intégré, il* faut préparer cette possibilité *en unifiant sous commandements séparés les doctrines et les matériels.* D'où l'intérêt capital des trois coopérations proposées par Charles Hernu, ministre de la défense, devant l'Assemblée de l'U.E.O. le 30 *novembre* 1982, sur l'hélicoptère de combat, le char futur et l'avion de combat tactique.

(*) Vice-président du Mouvement fédéraliste européen.

Faut-il comptabiliser nos missiles ?

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

DEPUIS plus de dix ans, le Kremlin cherche à faire entrer les forces nucléaires de la France et du Royaume-Uni dans *un total général des moyens stratégiques occidentaux.*

Nos voisins allemands se trouveraient, en cas de conflit en Europe, en première ligne. Leur territoire est celui qui abrite la plus forte concentration d'armes nucléaires aux mains d'étrangers. Une part importante serait employée, si l'on devait y avoir recours, chez eux et chez leurs frères de la R.D.A.

Rien d'étonnant, par conséquent, à ce que l'on soit en quête outre-Rhin de toute solution qui paraîtrait, peu ou prou, de nature à atténuer le danger d'un tel emploi. La présomption de « sanctuarisation » que leur *force nucléaire apporte* aux Français, il était fatal qu'une partie de l'opinion en Allemagne soit un jour tentée de la rechercher dans la dénucléarisation ou même la neutralisation liée pour certains aux espoirs de *réunification.*

La responsabilité du trouble que provoque en Allemagne la perspective de la mise en place des missiles américains à moyenne portée est à mettre, en partie, au débit de tous les gouvernements de l'alliance, et en premier lieu à celui de Bonn, pour avoir suggéré ou approuvé la trop fameuse « option zéro ». C'était oublier que le ressort ultime de la dissuasion est constitué par le risque, pour *l'U.R.S.S.*, d'un couplage entre les opérations en Europe et le système stratégique américain. C'était accepter l'hypothèse d'un renoncement aux seules armes ayant la portée requise pour lui présenter ce risque, alors que serait demeurée inchangée la menace que constituent les milliers de missiles et avions pouvant nous détruire au départ des pays satellites.

Aussi le Kremlin fait-il d'une pierre deux coups en proposant d'équilibrer ses SS-20 au nombre d'ogives de la France et de la Grande-Bretagne. D'une part, en effet, il s'assurerait autant que faire se peut contre le péril d'escalade face *aux États-Unis et, de l'autre, il fe*rait reposer sur le refus de Paris et de Londres la responsabilité de la poursuite du déploiement de ces mêmes SS-20 !

Le résultat des élections en Allemagne fédérale aidant, il n'est pas exclu que l'U.R.S.S., si elle se convainc qu'elle ne saurait empê*cher la mise en place des euromis*siles, ne préfère l'arrêt complet de la négociation à une de ces solutions intermédiaires, objet des aspirations européennes, dès lors qu'une telle solution consacrerait son acquiescement à un déploiement, même en nombre limité, de ces engins. Ce contre quoi elle lutte depuis bientôt quatre ans, dans une bataille où elle a engagé à fond son prestige politique.

Parmi les mesures de rétorsion qu'elle laisse déjà prévoir, celles qui seraient les plus sensibles aux Allemands porteraient sur une détérioration des rapports entre les citoyens de la *République fédérale et ceux de* la République démocratique. Détérioration dont il serait facile de faire porter une part de responsabilité à la France pour son refus de laisser tenir compte de ses forces nucléaires *dans la négociation de Genève.*

Ce n'est sans doute pas à nous d'éclairer l'opinion d'outre-Rhin. Mais nous ne pouvons ignorer les dommages que cette accusation pourrait apporter dans les relations franco-allemandes.

Une occasion nous est offerte de montrer, dans les faits, la profondeur de notre solidarité avec nos voisins, grâce à l'élaboration de la loi de programmation militaire qui devra être approuvée par le Parlement dans les prochains mois. Ce document va fixer les orientations majeures de notre politique de défense pour l'actuelle décennie et peut-être au-delà.

Or deux considérations sont essentielles du point de vue qui nous occupe ici : la première est qu'il ne nous est pas plus possible qu'aux États-Unis de donner à nos alliés une « garantie » que nous emploierions nos forces *stratégiques* contre des objectifs économiques et démographiques de l'Union soviétique si elle les attaquait, comme nous menaçons de le faire pour la sanctuarisation de notre Hexagone et de ses appro*ches ; la seconde est que la* dissuasion non nucléaire en Europe est appelée à se valoriser dans les prochaines années et que la doctrine d'emploi et la structure de nos forces indiqueront nécessairement la part que nous entendons y prendre.

Les indications données par M. Hernu (1) aux chefs de notre armée de terre donnent à penser que cette préoccupation est prise en compte au gouvernement. Il restera à voir quels moyens seront affectés à sa réalisation. Quoi qu'il en soit, si la rigueur des temps et les difficultés de la situation imposent leur loi, il vaudrait mieux, du point de vue de nos rapports avec nos alliés, que l'effort consenti, même insuffisant, et il le sera sûrement, le soit dans la bonne direction plutôt qu'un effort même supérieur qui ne servirait pas les vraies priorités politiques et de sécurité.

Or notre capacité d'intervention immédiate et avec des moyens importants pour la défense de cette frontière de l'Elbe qui nous est commune avec la R.F.A. sera toujours la preuve la plus convaincante de notre solidarité, en même temps qu'elle établira la présomption la plus claire de l'utilisation éventuelle de notre force stratégique dans l'intérêt commun.

C'est là que réside la rationalité la plus forte de notre apport à la dissuasion, en même temps que la réponse à ceux des Allemands qui nous soupçonnent d'être avant tout soucieux de protéger notre sanctuaire en prenant le minimum de risques pour nous-mêmes.

La réponse aux Soviétiques

Mais que dire aux Soviétiques ?

Leur thèse est que nous ne sommes pas vraiment indépendants et que nos moyens stratégiques doivent donc être inclus dans l'évaluation globale des forces occidentales face à leurs missiles à moyenne portée SS-20.

La première chose à répondre est que, en effet, nous sommes engagés à concourir à la défense de nos alliés s'ils sont victimes d'une agression. Il suffit donc que ne se produise pas cette agression pour que nos forces ne servent jamais.

Cela dit, pour tous les autres cas de figure, l'indépendance des décisions de la France est assurée par sa non-appartenance au système mili*taire intégré* de l'OTAN. *Si l'on en* doute à Moscou, pourquoi n'y envisagerait-on pas de donner un statut analogue aux membres du pacte de Varsovie ? Pourquoi ne pas octroyer à la Pologne une position comparable à celle de la France dans l'alliance occidentale ? Pourquoi ne pas en faire disparaître toutes les lignes de communication de l'armée rouge, toutes les bases aériennes, tous les dépôts et, naturellement, toutes les forces non polonaises ? Que l'ensemble de la logistique des forces soviétiques passe par la Baltique et les ports de la République démocratique comme la logistique de l'alliance atlantique passe par la Manche et Anvers et Rotterdam !

Il est fort à parier que, si ces mesures intervenaient, M. Andropov lui-même tiendrait la Pologne pour *réellement indépendante. Sans* doute trop. Mais nous serions, quant à nous, beaucoup plus rassurés quant aux risques d'une agression venue de l'Est.

Le pays qui a totalement intégré, *standardisé, unifié* les forces de ses alliés dans les siennes propres est vraiment mal venu pour donner des leçons d'indépendance à qui que ce soit !

Mais qu'en est-il des missiles eux-mêmes ?

Sans répéter ce qui a été dit sur ce qui distingue les SS-20 de nos propres missiles (les premiers sont antiforces et déployés à terre, les seconds stratégiques et embarqués sur sous-marins), il est d'autres considérations à prendre en compte.

Et d'abord ceci que, dans la négociation SALT, tant l'Union soviétique que les États-Unis ont estimé que l'accord établissait une parité d'ensemble acceptable en dépit des disparités existant dans chacun des paramètres entrant dans le total, disparité des nombres des missiles sol-sol, mer-sol, des bombardiers, des ogives et des puissances de destruction (mégatonnage). Les Deux Grands ont évidemment considéré que le total de leurs moyens excède tellement les besoins éventuels que les différences sur tel ou tel des paramètres sont sans impact sur l'équation de leur sécurité.

Ne disposant que d'une centaine de vecteurs et autant d'ogives, alors *que l'Union soviétique* possède *plus* de vingt fois le nombre des vecteurs et plus de cent fois celui des ogives, les gouvernements de Paris et de Londres sont donc parfaitement fondés à dire que leurs armes, quantitativement ou *qualitativement*, ne sauraient déstabiliser le rapport des forces entre Washington et Moscou. Car, lorsque l'on atteint au niveau de puissance et à la variété des moyens des Deux Grands, une déstabilisation quantitative exigerait un changement de l'ordre de grandeur actuellement existant.

Quant aux possibilités de déstabilisation qualitative ou par l'apparition de défenses anti-missiles efficaces, il est clair que les possibilités de déboucher sur des innovations révolutionnaires sont beaucoup plus fortes chez les superpuissances que chez nous. L'hypothèse joue donc entièrement à l'avantage de l'Union soviétique, et ce serait à nous de chercher à en tenir compte.

Enfin, il faut répéter sans se lasser que nous n'acceptons pas d'entériner le principe suivant lequel l'Union soviétique aurait droit à un *statut* particulier, à savoir que les armes menaçant son territoire sont inadmissibles, alors qu'elle aurait toute liberté pour accumuler les moyens nous menaçant. C'est dire que le jour où l'on tiendrait compte de nos missiles, il faudrait faire intervenir tous les vecteurs soviétiques (avions, fusées, SS-21, 22, 23) qui peuvent atteindre toute l'Europe et qui ont été jusqu'à présent escamotés dans les négociations, comme dans un tragique jeu de bonneteau.

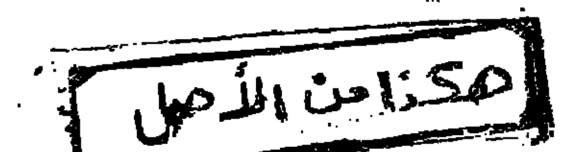
Cela dit, la France et la Grande-Bretagne n'ont pas écarté définitivement l'hypothèse où leurs systèmes d'armes pourraient être pris en compte, le jour où les Deux Grands auraient suffisamment réduit leurs arsenaux pour que les nôtres puissent modifier le nouvel équilibre ainsi établi.

Peut-être serait-il possible, tout en gardant l'idée, d'en modifier la formulation dans un sens plus conforme à l'évolution probable des événements ?

(*) Ambassadeur de France, ancien représentant permanent au conseil atlantique.

(1) *Le Monde*, 8 décembre 1982.





Le Monde

étranger

EUROPE

L'EXPULSION DE FRANCE DE QUARANTE-SEPT FONCTIONNAIRES SOVIÉTIQUES

(Suite de la première page.)

Le communiqué de l'ambassade qui jusqu'au début de l'après-midi de mardi constituait la seule confirmation officielle de cette affaire, déclare :

« L'ambassade proteste vigoureusement contre la décision totalement infondée et arbitraire des autorités françaises. Il ne nous a été présenté aucun fait d'activités illégales de la part des collaborateurs soviétiques auxquels il est signifié de quitter la France, aucune preuve, aucune explication. Et ils ne peuvent pas exister, car les collaborateurs des représentations soviétiques en France n'exercent et ne peuvent exercer leurs fonctions que dans le cadre normal du développement des relations soviéto-françaises.

» Aussi, arrivons-nous à la conclusion que l'expulsion sans précédent des collaborateurs soviétiques est liée à des considérations politiques des autorités françaises sans rapport avec le travail de l'ambassade et d'autres représentations soviétiques en France.

» Toute la responsabilité des conséquences négatives de cette action arbitraire sur les relations entre la France et l'Union soviétique incombe donc sur la partie française. »

L'expulsion de diplomates, dans ces conditions, est un acte particulièrement grave, qui marque une détérioration profonde des relations entre deux pays. Les diplomates, qui peuvent être en principe aussi nombreux que le désire le pays qui les accrédite, disposent de privilèges et sont reconnus *personna grata*, mais il suffit que le gouvernement du pays de résidence les déclare sans explication *personna non grata* pour qu'ils soient obligés de regagner leur pays d'origine. Quand deux pays veulent garder de bonnes relations, bien que certains diplomates – ce qui n'est pas une exception – soient convaincus d'espionnage, ce règlement de compte se fait dans la discrétion et « au coup par coup ». Ce n'est pas le cas dans l'affaire actuelle.

Les expulsions de diplomates et résidents soviétiques (ceux-ci ne pouvant guère être considérés comme des personnes « privées », sans attache avec leur gouvernement) *survient dans un contexte* particulièrement critique. Non seulement les relations politiques entre Paris et Moscou se sont fortement détériorées depuis l'*arrivée* de M. Mitterrand à l'Elysée, non seulement les deux gouvernements divergent *à propos de grands problèmes* mondiaux (Afghanistan, Pologne et *surtout euromissiles*), mais l'Union soviétique apparaît mêlée à au moins deux affaires d'espionnage récentes : l'assassinat près de Nice, le 15 février, du lieutenant-colonel Bernard Nut, de la direction générale de la sécurité (ex-SDECE, c'est-à-dire le contre-espionnage *français*) et l'*arrestation* à Meaux la semaine dernière de M. Patrick Guerrier, cadre commercial en relation avec un attaché soviétique.

Si l'assassinat du lieutenant-colonel Nut reste officiellement inexpliqué, il semble, selon de nombreuses rumeurs, qu'il était bien informé sur la filière dite « bulgare » (en fait soviétique) qui conduit à la tentative d'assassinat de Jean-Paul II. D'autres pays *occidentaux*, la Grande-Bretagne et l'Espagne, viennent d'expulser des Soviétiques apparemment en relation avec cette dernière affaire.

Une chose est en tout cas plus que probable : l'U.R.S.S. va prendre contre les diplomates français à Moscou (et sans doute aussi contre d'autres Français) des mesures de rétorsion.

M. D.

« L'ambassade proteste »

L'ambassadeur de l'Union soviétique à Paris a eu une attention, mardi matin 5 avril, à l'égard des journalistes entassés à la porte de sa résidence. Des agents de sécurité, très civils dans leurs costumes de flanelle grise, ont offert un verre de vodka et quelques cacahuètes grillées aux représentants de la presse occidentale. Un apéritif pour patienter. Le temps de se pénétrer de l'architecture lourde et sobre de l'ambassade, plantée à la lisière du bois de Boulogne, et fort bien protégée par des gardes mobiles « bleu-blanc-rouge », fusils à la bretelle.

Le personnel, par ses silences, ses airs pénétrés, confirmait la décision des autorités françaises. Paris avait bien déclaré *personna non grata* plusieurs dizaines de résidents soviétiques... Une déclaration allait être lue à la presse. Pas une conférence de presse, expliquait-on dans le hall de l'ambassade, « *un communiqué* ». Cette attente autorisait les curieux à parcourir les ouvrages aimablement présentés sur un tourniquet : *la Vérité sur l'Afghanistan, le Grand Mensonge de Washington, les Juifs en U.R.S.S., la Naissance des soviets*, etc. Au-delà des baies vitrées du hall, le buste de Lénine, sculpté dans un marbre blanc immaculé, veillait au bon déroulement de cette matinée pas comme les autres.

Dans son bureau, entouré de ses collaborateurs, M. Alexandre Avdeev, premier secrétaire de l'ambassade, répétait sa prestation imminente devant les caméras de télévision, les photographes et autres reporters : *« L'ambassade proteste vigoureusement... conséquences négatives... »* A midi, la presse était admise à se grouper devant un canapé de cuir et une tapisserie en provenance directe de Lettonie. Un préposé indiquait obligeamment que la personne habilitée à parler se placerait ici. Ce qui fut fait. M. Avdeev parla comme il avait été prévu. A la fin, les journalistes anglo-saxons exigèrent une lecture du communiqué *in english*. M. Avdeev refusa. *« Je n'ai rien a ajouter »*, fut la seule chose qu'il ajouta...

Dans la cour de l'ambassade, les observateurs remarquèrent la présence d'un minibus pourvu de plaques minéralogiques « corps diplomatique ». La mention « transport d'enfants » sur les fenêtres du véhicule ne trompa personne. Ce minibus, c'était sûr, participerait à l'évacuation des résidents soviétiques vers l'aéroport. Et de là, à Moscou.

LAURENT GREILSAMER.

Le précédent britannique : cent cinq agents expulsés en 1971

L'expulsion des quarante-sept « diplomates » soviétiques n'est pas sans rappeler celle qu'avaient ordonnée, en 1971, les autorités britanniques à l'encontre de cent cinq agents de l'U.R.S.S. en poste à Londres.

L'affaire avait éclaté le 24 septembre. Le Foreign Office avait alors accordé deux semaines à ces cent cinq membres de différentes représentations diplomatiques ou commerciales soviétiques en Grande-Bretagne pour quitter le territoire britannique. Ce coup de filet, qui concernait près du cinquième des représentants de Moscou à Londres, avait été facilité par les révélations d'un transfuge du K.G.B., M. Oleg Lianine, qui travaillait dans la capitale britannique sous une couverture commerciale et n'avait pas le statut diplomatique. Cet agent avait demandé et obtenu l'asile politique en Grande-Bretagne. Le Foreign Office avait toutefois souligné, une semaine après le début de l'affaire, que ces cent cinq expulsions étaient le résultat d'une longue enquête, et non des seules informations fournies par M. Lianine.

Quarante-huit heures après la mise en demeure des autorités britanniques, le ministère soviétique des affaires étrangères avait demandé à Londres que les mesures d'expulsion soient annulées. Sans accéder à cette demande, la Grande-Bretagne devait s'efforcer de ne pas fournir, avec cette affaire, un prétexte au retour à la guerre froide. Moscou, de son côté, adopta deux semaines plus tard des mesures de rétorsion plus modestes qu'on ne s'y attendait. Un voyage en Union soviétique de Sir Alec Douglas-Home, alors secrétaire au Foreign Office, fut annulé, et dix-huit ressortissants britanniques, dont treize diplomates, furent expulsés d'U.R.S.S.

Les échanges commerciaux entre les deux pays pâtirent quelque temps de cette phase de tension, cependant que la Pravda *et les* Izvestia *publiaient, sur un ton sensationnel, les « révélations » de Kim Philby, (ce Britannique qui s'était mis au service du K.G.B. et avait été le « troisième homme » de l'affaire Burgess et McLean) sur le fonctionnement des services secrets de Sa Gracieuse Majesté...*

République fédérale d'Allemagne

LES MANIFESTATIONS PACIFISTES DU WEEK-END PASCAL

A Cologne : rock, têtes blondes et discours

Au terme de quatre journées de démonstration et manifestations contre les projets de rééquilibrage des forces de l'OTAN en Europe, les organisateurs ouest-allemands de ces différentes « marches pour la paix » ont estimé, lundi 4 avril, à 750 000 le nombre des personnes qui y ont pris part. Les autorités de Bonn parlent de leur côté de « plusieurs centaines de milliers » de manifestants. Aucun incident sérieux n'a été signalé.

Des cortèges et manifestations identiques ont été organisés dans différents autres pays, dont la Suisse, où plusieurs milliers de « pacifistes » se sont réunis à Bâle avant de gagner la R.F.A.

De notre envoyé spécial

Cologne. – Ciel plombé, froid de canard, il fallait du courage pour rester en plein vent, sur la place du nouveau marché de Cologne où se *tenait* la *manifestation* finale de la Marche de la paix pour la Rhénanie. Une formation de rock tentait de réchauffer l'atmosphère et une Pasionaria de la guitare électrique fit prendre patience aux centaines de *participants arrivés avant l'heure*. Une fois les délégations rassemblées – elles étaient effectivement venues *à pied des environs* – la *place du* marché était noire de monde. Combien pouvaient-ils être ? Cinquante mille, annonça la tribune. Il ne servirait à rien de contester ce chiffre incontrôlable. Ce qui était visible, en revanche, c'était l'âge des participants. L'immense majorité ne devait pas avoir trente ans. Les adultes d'âge mûr faisaient tache.

Les vêtements étaient partout les mêmes : blousons ou parkas, baskets, chandails et foulards. De nombreux jeunes couples étaient venus avec leur progéniture qu'ils portaient soit sur le dos, soit sur les épaules, si bien que les petites têtes blondes émergeaient comme autant de points de repère de la foule. Le plus grand calme régnait parmi ces protestataires. Seules les bannières parlaient fort. Dans les rangs, c'était plutôt le silence, ou les conversations de bouche à oreille. Bref, une atmosphère amicale et réceptive, où chacun s'employait à ne pas trop gêner son voisin.

Des échoppes avaient été dressées, et l'on vendait des brochures et des *ouvrages de tendance contestataire* ou communiste. Ce fut peut-être le trait dominant de la manifestation de *Cologne* : jeunes de *toutes* origines et de toutes tendances (on vit même quelques soldats de la Bundeswehr en uniforme), idéalistes, libres-penseurs, religieux, réfractaires, se côtoyaient sans chercher à se délimiter.

Le premier et le principal orateur de la séance fut l'inévitable Oscar Lafontaine, le maire pacifiste de Sarrebruck. Pour lui, l'alliance atlantique n'est pas inconditionnelle, et les récents documents sortis du Pentagone et de la Maison Blanche *sont incompatibles avec l'engagement* de la R.F.A. dans l'OTAN.

Y a-t-il encore une politique commune entre les Etats-Unis et leurs alliés ? On doit en douter, comme on doit parler haut à ceux qui croient qu'on peut conduire et gagner une guerre *atomique. M. Lafontaine* s'est prononcé pour la proposition Palme, prévoyant la création d'une zone démilitarisée de cent *150* kilomètres de chaque côté du rideau de fer, et pour le projet d'un gel des armements atomiques. De là à réclamer *que* la République *fédérale* sorte de l'alliance atlantique, il n'y avait qu'un pas, que M. Lafontaine *n'a pas voulu* franchir *pour ne pas* couper définitivement les ponts avec le S.P.D., qui le regarde déjà comme un marginal.

Pendant ce temps, à Bonn se poursuivait la querelle entre ceux qui, comme le ministre de la défense, accusent le « mouvement de la paix » et le parti social-démocrate de faire le jeu de Moscou, et ceux qui s'en défendent avec véhémence. Seul le vice-ministre des affaires étrangères, M. Aloïs Mertes, s'est refusé à ce manichéisme, et a estimé qu'il fallait porter *attention aux* idéalistes du « mouvement de la paix ».

ALAIN CLEMENT.

Roumanie

Sinistre thriller

A la mi-janvier, l'hebdomadaire de l'Union des écrivains de la République socialiste de Roumanie, *Luceafarul*, entame la pu*blication d'un long feuilleton* dénonçant les activités de l'émigration roumaine dans les pays de l'Ouest. Jusque dans l'incroyable violence de ces articles, la chose est si banale qu'il n'aurait même pas été nécessaire *de la relever si n'était arrivé*, dans le même temps en France, un agent des services secrets de *Bucarest, la malheureusement* célèbre Securitate.

Paris est la ville d'élection des *émigrés roumains en raison de la* tradition francophone et francophile de leur pays. On ignore ce qu'y aura fait cet agent répondant (vraie ou fausse identité ?) au nom de Bistran. Ce pourquoi il y avait été envoyé n'est, en re*vanche, plus mystérieux*.

Le 10 février, à 11 heures du matin, deux fonctionnaires de la *Direction de la surveillance* du territoire se présentent, en effet, dans le quartier des Buttes-Chaumont, au domicile de *M. Virgile Ierunca*, critique littéraire réfugié en France depuis 1947, pour lui recomman*der d'être désormais prudent* dans ses déplacements. Sans trop donner de détails, ils lui ex*pliquent que Bistran, après avoir* renoncé à accomplir sa mission – l'assassiner – est passé de France en Allemagne fédérale et *qu'eux-mêmes* viennent d'être avertis des aveux qu'il est allé volontairement faire aux services *allemands*.

Des détails – ceux qui commencent à filtrer disent que Bis*tran se serait montré très bavard* et aurait eu d'autres « missions » – M. Ierunca n'en a pas besoin pour croire immédiate*ment au danger auquel il a* échappé. Il y a bientôt six ans, le 18 novembre 1977, sa femme, *Mme Monica Lovinesco, naturali*sée française comme lui, a été violemment agressée par deux *inconnus qui avaient sonné à la* porte de ce même pavillon des Buttes-Chaumont. Elle n'avait dû *la vie sauve qu'à l'intervention* d'un passant alerté par le hurlement qu'elle avait poussé avant de tomber inconsciente. Journaliste au service roumain de Radio Free Europe, Mme Lovinesco avait été l'un des principaux artisans *de la campagne qui avait permis* d'arracher aux prisons de Bucarest l'écrivain Paul Goma. Deux *jours après cette agression*. M. Goma arrivait en France comme réfugié : avant même d'avoir dû lâcher une proie, la Sécuritate avait tenté de s'offrir une compensation.

L'émigration roumaine, de*puis, vit un mauvais thriller*. Les 18 et 19 octobre 1978, dans les couloirs du métro new-yorkais, Paul Goma est menacé de mort, dans sa langue. La scène se répète le 16 novembre, à la station Gare de l'Est à Paris. Les 3 et 4 février 1981, Paul Goma et deux autres émigrés reçoivent chez eux des colis piégés, expédiés de Madrid où ils étaient allés *témoigner de la situation dans* leur pays devant la C.S.C.E. En 1982, deux truands français, tra*vaillant* à la commande, sont jugés en Bavière pour tentative d'assassinat d'un collaborateur roumain de Radio Free Europe. *En mai de la même année – la* liste n'est pas exhaustive. – Mateï Haïducu, plus connu sous le nom de *« Monsieur Z »*, raconte à la D.S.T. comment ses patrons de la Securitate l'ont chargé de *liquider* Virgile Tanase et Paul Goma.

Un régime excédé

C'est le début de l'« affaire Tanase » dans laquelle la D.S.T., *ne se contentant pas de sauver* deux vies, joue aussi son propre jeu et jette ainsi une ombre rocambolesque sur des faits parfaitement simples.

Dans l'affaire Ierunca, celle d'aujourd'hui, bien des points *sont également obscurs. Rien* n'interdirait par exemple d'imaginer que ce passage, *a priori* surpenant, de Bistran en R.F.A. ne serait qu'un leurre permettant à la D.S.T. de jeter un rideau de fumée autour d'un précieux transfuge. Depuis *que le général* Pacepa, l'homme qui assurait la liaison entre le président Ceau*sescu et la Securitate, est passé* à l'Ouest en juillet 1978, il semble en effet régner une telle pagaille dans les services roumains que leurs adversaires occidentaux paraissent, eux, s'en donner à cœur joie.

Il est en tout cas certain que M. Ierunca a tout pour déplaire aux autorité de Bucarest. Animateur de deux revues culturelles *de l'émigration, Ethos et Limite,* responsable de deux émissions littéraires hebdomadaires sur *Free Europe, personnalité assez* pondérée aussi pour jouir d'une autorité morale parmi les autres *réfugiés, il est présenté* dans le feuilleton de *Luceafarul* comme le *« pape de l'émigration »*. Qu'il ne le soit au demeurant pas, ne *l'empêche pas d'être un homme* à abattre pour un régime excédé de voir grossir depuis 1977 *l'exaspération populaire et* un embryon d'opposition.

On a plus de peine à croire à ces frasques ubuesques qu'á *celles d'un Bokassa, mais* ce n'est pa l'ex-empereur de Centrafrique qui déclarait le 3 novembre 1981 : *« Il faut empêcher une consommation qui rende malade la population (...). Nous avons, spécialement chez les citoyens d'âge moyen, de graves phénomènes de maladie dus aux excès alimentaires. Nous désirons réaliser un programme scientifique d'alimentation qui sera bien sûr appliqué par chaque citoyen. »* Cela a été dit – et avec quelle publicité ! – dans un pays souffrant de pénurie chronique, par un homme se laissant entre autres appeler le *« Carpathe du communisme »* : M. Ceausescu. – B. G.

● *Radio-France Internationale* a augmenté, depuis le 27 mars, la durée de ses émissions quotidiennes en langue polonaise. Lancées peu de temps après l'instauration de l'état de guerre, ces émissions avaient très rapidement rencontré un grand succès en Pologne. En *plus de ses* bulletins de 6 h 45 (10 minutes) et de 18 h 30 (20 minutes), R.F.I. diffuse désormais une émission d'une demi-heure entre 21 h 45 et 22 h 15.

● *Sept mille travailleurs vietnamiens* seront envoyés, cette année, en Union soviétique où ils se joindront aux onze mille deux cents qui s'y trouvent déjà *pour recevoir une* formation professionnelle, a indiqué le vendredi 1er avril l'agence Tass.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Un chef de village noir apôtre de la non-violence est tué par la police

De notre correspondant

Johannesburg. — Apôtre de la non-violence et partisan du dialogue avec les autorités blanches, Saul Mkhize est mort à l'instant où il exhortait les siens au calme. Le drame, qui provoque l'indignation générale dans les milieux anti-apartheid et l'embarras du gouvernement, s'est produit samedi 2 avril à Driefontein, petit village du sud-est du Transvaal.

Armé de son porte-voix, Saul Mkhize haranguait tranquillement quelques centaines de ses administrés. Il leur disait que tout espoir n'était pas encore perdu, que, avec l'aide de Dieu et du Black Sash, organisation de femmes blanches farouchement anti-apartheid, peut-être pourraient-ils encore sauver leur village. Son seul objectif était d'empêcher la destruction du village et la déportation de ses cinq mille habitants dans un lointain et misérable Bantoustan.

Le village tout entier avait été régulièrement acheté par un groupe d'Africains à un fermier blanc en 1912. Mais, depuis soixante-dix ans exactement, il y est interdit aux Noirs de posséder un arpent de terre. On leur avait dit, il y a deux ans, que Driefontein constituait une *« tache noire »* — appellation officielle — illégale. En l'espace de vingt ans, trois millions de Noirs ont *été repoussés de force vers* les Bantoustans surpeuplés (1). Certains, parce qu'ils vivaient sur des terres convoitées par des fermiers blancs ou de grandes sociétés minières. D'autres avaient le tort d'être *« en surnombre »* dans les zones urbaines, par définition réservées aux Blancs. D'autres encore ont dû émigrer pour permettre la réalisation du rêve afrikander, la *« consolidation territoriale »* des dits Bantoustans.

Les habitants du village n'oublieront pas Saul Mkhize, cet homme qui, à l'heure de mourir, les exhortait à ne pas malmener les deux policiers qui venaient de le battre et qui cherchaient à l'emmener pour avoir tenu une *« réunion illégale »*. La maréchaussée a, paraît-il, pris peur de la foule en colère et tiré sur son chef. Une enquête a été ouverte.

PATRICE CLAUDE.

(1) Une dizaine de millions de Noirs vivent dans les dix Bantoustans de la République, représentant une superficie globale de 13,5 % du territoire national. La politique en cours vise à réserver les 86 % restants aux huit millions de Blancs, d'Indiens et de Métis. Les quinze millions de Noirs restants ne peuvent y résider que temporairement et n'ont pas droit à la propriété.

Algérie

• LES ALGÉRIENS RÉSIDANT AU MAROC ET LES MAROCAINS RÉSIDANT EN ALGÉRIE pourront circuler librement entre les deux pays à partir de jeudi 7 avril. La réouverture de la frontière pour ces deux catégories de personnes a été annoncée lundi 4 avril à Rabat et à Alger. *Le ministre de l'intérieur* marocain, M. Driss Basri, s'était rendu à Alger pour y discuter des mesures à prendre en vue de la normalisation des relations algéro-marocaines, amorcée depuis la rencontre du président Chadli et du roi Hassan II le 26 février. — *(A.F.P., Reuter.)*

Un entretien avec M. Christian Nucci

(Suite de la première page.)

— Est-ce que les mesures d'austérité vous affectent déjà directement ? Et pouvez-vous nous donner des exemples concrets ?

— Actuellement, je ne peux rien vous dire pour la simple raison que les arbitrages n'ont pas encore été opérés. Les premiers renseignements que nous en avions montraient que *nous allions pouvoir maintenir* le cap ; ne serait-ce qu'au niveau des crédits du FAC (1). Si nous pouvons maintenir les crédits du FAC au niveau fixé au tout début de l'année 1982, ce sera déjà une bonne chose.

L'importance de la crise

— Vous dites : « Mieux vaut » dix projets de 1 million qu'un » projet de 10 millions. » *Comment pouvez-vous faire admettre ce choix à vos partenaires africains ?*

— Le monde et en particulier les pays en voie de développement, à quelque niveau de responsabilité que ce soit, se rendent compte de l'importance de la crise. Et j'ai le sentiment que la crise les frappe encore plus durement que ne les avaient touchés les crises précédentes.

» Donc, il y a incontestablement une prise de conscience par l'ensemble des partenaires du développement de la nécessité première d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. En l'espace de quelques années, l'Afrique, qui, il y a environ une *vingtaine d'années, réussissait* à couvrir en gros ses besoins, importe actuellement entre 27 % et 30 % de ce qu'elle consomme. Que s'est-il passé ? Il y a eu les différents problèmes liés à l'économie, mais il y a eu aussi une certaine explosion démographique, qui fait que le nombre des populations à nourrir a augmenté dans des proportions importantes.

» Aujourd'hui encore, il y a un divorce très net entre la population et les capacités de production alimentaire. Donc il faut, à partir du moment où cette prise de conscience s'est faite, que de notre côté nous puissions travailler à des projets d'une manière plus concrète. C'est ce que nous essayons de faire et je crois que nous y parvenons. Un certain nombre de nos partenaires ont compris le besoin d'une réorientation de leur action dans le domaine économique, dans celui de l'aménagement rural et dans celui de la politique agricole.

» Troisième étage de notre réflexion, montrer ce qui peut être fait dans certains pays où l'on a réussi justement à dominer le problème de l'autosuffisance alimentaire. Car on peut améliorer l'organisation des marchés, à l'intérieur même des pays, pour faire en sorte de limiter au maximum les pertes de production liées aux problèmes de transport et de conditionnement. Réaliser des équipements très lourds pour conditionner des quantités réduites de production agricole me semble une hérésie. Il vaut mieux, là encore, multiplier des unités de conditionnement et de séchage beaucoup plus souples, beaucoup plus légères qui soient adaptées au milieu de la production et au milieu de la consommation. Voilà un petit peu ce que nous essayons, non pas de vendre, mais de présenter à nos partenaires. Je dois dire que pour le moment, dans le cadre de nos contacts, le message semble bien passer.

» Mais il y a aussi une chose à dire d'entrée à nos partenaires : « La France connaît des difficultés, l'Europe a ses difficultés, le monde occidental a ses difficultés. Et si, effectivement, nous répondons à votre attente, dites-vous bien que nous ne pourrons pas faire tout, tout de suite, et, qu'ensemble, il faut que nous examinions les priorités des priorités. »

» Et, semble-t-il, c'est un langage qu'ils comprennent, car c'est le langage de la réalité et de la vérité. On ne triche pas avec des amis.

— Comment concevez-vous vos rapports avec M. Guy Penne, conseiller pour les affaires africaines et malgaches à l'Élysée, et M. Claude Cheysson, votre ministre de tutelle ?

— Il n'y a en ce qui concerne les relations au sein du « triumvirat », à savoir MM. Claude Cheysson, Guy Penne et moi-même, aucun problème. Nous sommes en parfaite harmonie sur les grands axes de la politique. Mais nous avons des niveaux d'approche différents. La politique que nous menons s'inscrit dans le cadre de celle des relations extérieures définie par le président de la République et dont Claude Cheysson est l'élément le plus actif. Autre point aussi important : comment faire pour que la politique de coopération et de développement s'intègre, s'insère, dans cette politique des relations extérieures, qui est un tout ?

« Un patron »

— Depuis le 10 mai, on a parlé d'abord d'une agence de coopération ; il y a eu une délégation interministérielle au développement et une réforme des services de coopération du ministère des relations extérieures. Ces changements étaient-ils liés à des questions de personnes et a-t-on trouvé aujourd'hui un rythme de croisière ?

— Je ne sais pas si c'est un problème d'hommes, *mais en deux ans,* il a fallu procéder, rue Monsieur, à un certain nombre de changements. Ce qui veut dire qu'il fallait progressivement mettre en place des hommes, des structures, une administration qui travaillent dans cette perspective. La politique des relations extérieures en matière de coopération et de développement s'identifie à un homme qui doit être ministre délégué, et je crois que nos *partenaires africains y sont* très sensibles. Nous avons essayé, depuis bientôt deux ans, de donner un élan nouveau à cette maison, qui avait peut-être tendance (je dis bien « peut-être », j'y mets beaucoup de précaution) à *se sentir* un peu trop à l'écart de la politique des relations extérieures, qu'on appelait les affaires étrangères. Elle avait peut-être le sentimnent d'être à part. Nous disons qu'elle est intégrée à la politique des relations extérieures. Il faut donc à la fois lui donner sa stature, sa structure, ses moyens, mais en même temps, peut-être à un certain moment, lui donner — excuser l'expression « un patron », un patron qui fait tourner la boutique. Cela *n'est pas toujours facile. Disons que* les trois mois qui viennent de s'écouler n'y ont pas toujours été propices.C'est une période délicate, c'est vrai. Mais à partir de cela je crois que nous ne serons pas trop de trois pour tirer la charrue du développement.

— Comment envisagez-vous vos rapports avec les organisations non gouvernementales (O.N.G.) ?

— Je vais travailler en étroites re*lations* avec les *O.N.G. Un* tout petit mot là-dessus : nous avons repris des contacts. Je ne sais pas ce qui s'est passé, mais on a dit un tas de choses sur mes relations avec les O.N.G. Je puis vous assurer que nous allons nous rencontrer prochainement. Mais je serai très clair là-dessus. Il faut éviter la dispersion car la dispersion est synonyme de gaspillage. Il y a tant de bonnes volontés, il y a tant de capacités militantes pour le développement du tiers-monde qu'il faut que nous *puissions* (je ne voudrais pas dire les « utiliser » ni les « rentabiliser ») les optimaliser, bref que ces personnes qui ont une expérience du terrain absolument remarquable soient utilisées au mieux de leurs capacités. Il n'y a pas reprise en main ni des uns ni des autres, mais mise à la disposition d'un outil que nous possédons à des gens qui ont une expérience concrète du terrain. Lorsque par exemple nous allons réaliser un certain nombre de forages pour des points d'eau — problème fondamental en Afrique — nous allons pouvoir justement répondre à la fois au besoin des populations et aller dans le droit fil de la politique menée par les O.N.G.

— Que pensez-vous des opérations de coopération « triangulaire » et régionale ?

— En ce qui me concerne, la coopération triangulaire est une dimension existante, mais que nous souhaiterions voir s'amplifier. Certains de nos partenaires souhaitent par exemple bénéficier d'opérations de coopération montées conjointement avec un pays africain, déjà très avancé dans le domaine d'une certaine technologie.

» Pour ce qui est de la coopération régionale, une idée à laquelle je tiens, la loi sur la décentralisation donne et va donner aux départements et aux régions des moyens nouveaux d'intervention. Comment utiliser cette décentralisation dans le cadre de la coopération ? Il y a des projets et des intentions. Nous allons essayer de les mettre sur pied assez rapidement. L'avantage de cette coopération, c'est que d'une part elle va faire intervenir des gens à niveau de responsabilité égale, d'autre part elle va mettre en contact des hommes qui ont chacun, dans leur domaine, une expérience personnelle, car nul ne parle mieux de son expérience que celui qui l'a vécue et qui l'a menée.

» Nous allons pouvoir sensibiliser un certain nombre d'hommes et de femmes de ce pays à la coopération et au développement.

— Ancien coopérant vous-même, quels ont été vos premiers contacts avec les coopérants ?

— Les coopérants sont importants. Ils sont les « machines » du système. Il faut donc qu'ils soient confortés dans leur travail et dans leur mis*sion.* Ils doivent savoir où ils vont, ce qu'ils vont faire et surtout ce qu'ils deviendront au terme de leur séjour, car nous devons répondre à cette légitime inquiétude. Chacun sait que la coopération, de plus en plus, ne sera qu'une étape dans la vie des fonctionnaires ou des coopérants. Quand ils reviendront en France, il faudra donc leur assurer de bonnes conditions de réintégration. Sur place, ils doivent bénéficier de bonnes conditions d'installation.

» Les propos catégoriels sont importants : le gouvernement a pris des engagements, mais nous sommes dans une situation économique difficile. En fonction des impératifs budgétaires, je classe en *priorité* les conditions de vie et d'accueil des coopérants. Là encore, je leur ai dit : je ne ferai aucune promesse que je ne pourrai tenir et je tiendrai le langage de la réalité et de la vérité, aussi dure soit elle. Je ne sais pas si ce langage passe, mais apparemment ils ont senti cette détermination qui est la nôtre de *préserver* leurs acquis, ce qui va de soi, mais aussi de faire en sorte qu'ils vivent dans de bonnes conditions.

Propos recueillis par
FRANÇOISE CHIPAUX
et JEAN-CLAUDE POMONTI.

« Un homme de terrain regarde où il met les pieds »

Le style et, sans doute, les ambitions ont changé, rue Monsieur, depuis que M. Christian Nucci y occupe le fauteuil laissé vacant par le départ, début décembre 1982, de M. Cot. On ne parle plus de *« décoloniser la coopération »* mais de lui donner *« une stature, des structures et des moyens »*. On avait peut-être rêvé, au début du septennat de M. Mitterrand, d'un grand ministère du développement, dont l'aire d'intérêt aurait été l'ensemble du tiers-monde. M. Nucci se dit *« homme de terrain »* — qui *« regarde où il met les pieds »*, — préoccupé par les *« priorités parmi les priorités »* dans le cadre d'une coopération qui s'adresse avant tout à nos *« partenaires traditionnels »*, autrement dit, les Africains francophones.

Sur une équipe un peu brouil*lonne, M. Cot* exerçait une *tutelle* peu pesante, avec la familiarité d'un homme de tempérament réservé. Pour s'être *« tu pendant des semaines »* — le temps de faire le tour de ses dossiers, — *M. Nucci n'en estime* pas *moins* que la coopération, tout en s'intégrant au ministère des relations extérieures dont elle dépend, *« a besoin d'un patron, qui doit faire tourner la boutique »*. Le *maire* de Beaurepaire — réélu au premier *tour*, avec 63 % des suffrages exprimés, soit 7 % de plus qu'en 1977, — a le tutoiement facile, le clin d'œil sans nuance. Il parle *« franchise », « vérité », « réalités »*.

Né et élevé sur l'autre rive de la Méditerranée, il semble à son affaire — et très à l'aise — à la tête du *« ministère de l'Afrique »*. Bref, *il connaît son monde* et compte sur les contacts personnels — *« quitte à s'engueuler »*, dit-il — pour démêler les dossiers et éviter les malentendus.

Le départ de M. Cot aurait-il donc mis un terme à la crise de la rue Monsieur, qui s'est traduite, en 1982, par une réforme laborieuse et dont l'intérêt a été mal perçu ? Cela semble être le cas. *En étroite liaison avec l'Élysée et* le Quai d'Orsay — *« Nous ne sommes pas trop de trois,* dit-il, *pour tirer la charrue du développement »*, — M. Nucci a commencé par apaiser les esprits et par affûter l'outil de la coopération. Au moins dans un premier temps entend-il se donner le profil d'un bon gestionnaire qui sait ce qu'il veut.

AFRIQUE

Zimbabwe

TROIS BLANCS, DONT UN SÉNATEUR, ASSASSINÉS PAR DES PARTISANS DE M. NKOMO

Des « dissidents » — anciens guérilleros partisans de M. Nkomo actuellement en exil — ont tué dimanche 3 avril, au cours d'une fusillade, un sénateur du Front républicain, parti de l'ancien premier ministre Ian Smith, sa fille et un ressortissant britannique, dans leur ranch situé à environ 130 kilomètres au sud de Bulawayo, a annoncé lundi un porte-parole du gouvernement de Harare. Il s'agit du sénateur Paul Savage, soixante-dix ans, de sa fille Colleen, vingt ans, et d'un ami anglais dont l'identité n'a pas été révélée, assassinés par une vingtaine de personnes *qui avaient envahi leur propriété*.

La recrudescence des attaques contre les Blancs du Matabeleland, relativement épargnés pendant la guerre de Rhodésie entre les nationalistes noirs et le gouvernement de M. Smith, s'explique par plusieurs raisons : d'abord, les *« dissidents »* obtiennent une plus grande publicité nationale et internationale lorsqu'ils s'en prennent à la minorité blanche du Zimbabwe ; ensuite, les fermes et mines *« blanches »* constituent des objectifs de choix dans une province pauvre, de plus, les *« dissidents »* peuvent rechercher un soutien populaire parmi les paysans, victimes de la sécheresse en s'en prenant aux riches blancs, dont les pâtures sont irriguées.

On apprend, d'autre part, que M. John Hickman, ancien commandant de l'armée rhodésienne, et un dentiste, le docteur Peter MacDonald, *associé en affaires avec lui*, ont été libérés vendredi dernier. Ils avaient été arrêtés en janvier, conformément aux pouvoirs spéciaux qui permettent à la police de garder en détention quiconque *« raisonnablement soupçonné »* de porter atteinte à la sécurité. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

CORRESPONDANCE

Le Costa-Rica et les troubles au Nicaragua

Le Dr Benjamin Nunez, ambassadeur, délégué permanent du Costa-Rica à l'UNESCO, nous adresse une lettre dont voici l'essentiel :

Dans *le Monde-Dimanche* daté 27-28 mars, dans l'article « Bulletin » de la rubrique « Etranger », consacré au Nicaragua, il est écrit que *« M. Fernando Chamorro, passé dans l'opposition au sandinisme, a lancé ses premières attaques armées depuis le Costa-Rica voisin, tandis que l'ancien dirigeant sandiniste, M. Eden Pastora, s'apprête à le faire »*.

Cette affirmation, provenant d'un journal que vous dirigez avec tant de dignité, constitue une grave accusation. Au nom de mon gouvernement, je rejette absolument cette déclaration. Le Costa-Rica n'a pas de forces armées. Pendant la période de la dynastie des Somoza, mon pays a été attaqué de façon constante, et, aujourd'hui, ses frontières continuent à être violées. Le Costa-Rica n'est jamais intervenu dans les affaires intérieures de ses voisins et n'a jamais, non plus, refusé l'asile politique à ceux qui sont persécutés. La preuve en est les milliers de réfugiés de tous les régimes qui sont chez nous libres d'exprimer leurs points de vue politiques, mais non pas de violer les règles de cet asile. (...)

[Nous n'avons pas écrit que le Costa-Rica était intervenu dans les « affaires intérieures » du Nicaragua, encore moins par une agression armée. Nous avons résumé en une phrase les informations suivantes : M. Fernando Chamorro dirige une organisation antisandiniste, l'Union démocratique nicaraguayenne (U.D.N.), basée au Costa-Rica. Selon une dépêche de l'A.F.P. du 26 mars, le porte-parole à Miami de l'U.D.N., M. Max Vargas, avait annoncé la veille qu'un commando de son organisation avait mis hors de combat dix soldats sandinistes stationnés à Fatima, localité du Nicaragua située près de la frontière avec le Costa-Rica. D'autre part, M. Eden Pastora, le célèbre « commandant Zéro », qui réside également au Costa-Rica, où il dirige une autre organisation antisandiniste, a annoncé qu'il prendrait prochainement les armes contre le gouvernement de Managua.

M. Benjamin Nunez dément donc que l'U.D.N. ait organisé, depuis le Costa-Rica, l'attaque qu'elle revendique contre une garnison de Fatima. Nous reconnaissons bien volontiers avec lui qu'il représente le gouvernement d'un pays connu pour sa tradition démocratique et son hospitalité aux exilés politiques.]

ASIE

L'OFFENSIVE VIETNAMIENNE CONTRE LA RÉSISTANCE KHMÈRE

L'intervention de l'aviation thaïlandaise témoigne de l'aggravation du conflit

L'intervention de l'aviation thaïlandaise contre les forces vietnamiennes qui tentent de réduire les bases de résistance khmères, le long de la frontière thaïlandaise, *témoigne de l'intensification des combats* dans ce secteur et de l'aggravation de la tension. Selon des informations encore non confirmées, la principale base des partisans du prince Sihanouk, à O'Smach, serait tombée aux mains des Vietnamiens *et de leurs partisans khmers*.

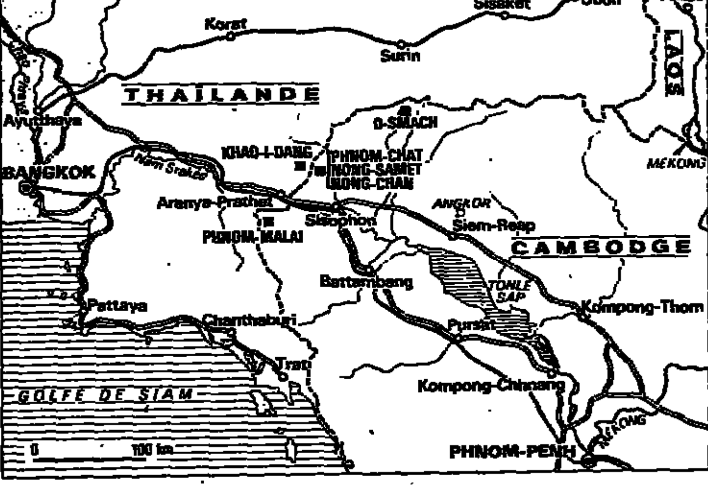
Cette intensification de la guerre suscite des protestations des alliés de la Thaïlande. Le gouvernement américain a condamné les *« attaques indiscriminées »* des forces vietnamiennes contre les camps de réfugiés et s'est déclaré *« en étroite consultation »* avec Bangkok. Le ministre japonais des affaires étrangères, M. Shintaro Abe, a déploré les attaques vietnamiennes au cours d'une entrevue accordée au vice-ministre vietnamien des affaires étrangères de Hanoï, M. Ha Van Lau, en visite à Tokyo. Le chef de la délégation thaïlandaise à la Vᵉ Assemblée interparlementaire de l'ASEAN, qui s'ouvre ce mardi à Manille, le maréchal de l'air Harin Hongskula a affirmé qu'*« une vingtaine de soldats vietnamiens ont été faits prisonniers en possession de masques à gaz »* ; on s'attend que cette réunion condamne l'opération militaire vietnamienne. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

De notre correspondant *en Asie du Sud-Est*

Bangkok. — L'offensive vietnamienne lancée, la semaine dernière, contre les bases de la résistance cambodgienne installées le long de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge semble prendre de l'ampleur. Les troupes de Hanoï ont *maintenant* ouvert *plusieurs* fronts. Au nord-est, à proximité de Surin, elles menacent directement le camp d'O'Smach, qui abrite trente mille partisans du prince Sihanouk. A l'est, près d'Aranya-Prathet, elles tentent de consolider leurs positions, après avoir *délogé les* Kmers rouges de Phnom-Chat. Deux avions de combat thaïlandais F-5E sont même intervenus pour arrêter leur avance.

Les autorités de Bangkok ont renforcé leur dispositif militaire le long de la frontière cambodgienne, où les troupes ont été mises en état d'alerte *pour faire face* à une situation que le général Arthit Kamlang-Ek, commandant en chef de l'armée de terre, a jugée *« très sérieuse »*. Dans la région de Ta-Phraya, plusieurs villages, placés sous les tirs de l'artillerie vietnamienne, auraient été évacués. La Thaïlande vient de dénoncer, dans une note de protestation aux Nations unies, *« les actes d'agression délibérés et flagrants des forces vietnamiennes contre [sa] souveraineté et [son] intégrité territoriale, aussi bien que les crimes commis contre des civils cambodgiens, désarmés et innocents »*.

La Thaïlande a déjà dû recueillir près de cinquante mille Cambodgiens qui ont fui les zones de combats : environ vingt mille de la région d'O'Smach et vingt-deux mille de celle de Phnom-Chat, selon les représentants locaux des Nations unies. Le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) traitait, mardi 5 avril, deux cent soixante-cinq blessés dans ses antennes chirurgicales de Khao-I-Dang et de Kap-Cherng. D'après des estimations vagues, mais concordantes, le nombre des *morts*, victimes des combats de ces derniers jours, dépasserait largement la centaine.



En lançant cette offensive qui n'épargne aucune des trois composantes de la résistance cambodgienne — Kmers rouges, partisans *du prince Sihanouk* et de M. Son Sann, — les Vietnamiens cherchent *à marquer des points sur le terrain* avant que ne s'achève la saison sèche. Ils se sentent d'autant plus libres d'employer la manière forte qu'ont eu lieu, ces dernières semaines, le sommet des pays non alignés à New-Delhi, la conférence des ministres des affaires étrangères de la C.E.E. et de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) à Bangkok et la visite officielle à Hanoï de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Il leur importe de contrecarrer les projets de tous ceux qui, de l'extérieur, favorisent la création, le long de la frontière, d'une *« zone libérée du Kampuchéa démocratique »* et qui, selon Hanoï, *« doivent endosser toutes les conséquences découlant de leurs activités »*.

JACQUES DE BARRIN.

UNE DÉCLARATION DU QUAI D'ORSAY SUR LA SITUATION AU CAMBODGE

Le porte-parole du Quai d'Orsay a évoqué, ce mardi 5 avril, la situation en Asie du Sud-Est, déclarant : *« La France n'a cessé de condamner la présence des forces vietnamiennes au Cambodge, comme elle condamne toute occupation étrangère d'autres pays. Elle dénonce les violences qu'entraîne inévitablement cette action et dont sont d'abord victimes les populations civiles. Elle s'inquiète du risque d'extension du conflit dans la région. La France exprime une fois de plus sa conviction qu'il faut arriver au plus tôt pour le Cambodge à une solution politique fondée sur les résolutions pertinentes des Nations unies »*.

Inde

Une vingtaine de morts au Pendjab lors de la journée de protestation des Sikhs

Une vingtaine de personnes au moins ont trouvé la mort au cours d'affrontements entre policiers et manifestants autonomistes sikhs, lundi 4 avril, dans l'État du Pendjab. Ces derniers, sous la conduite du mouvement d'opposition Akali Dal, avaient organisé un mouvement de paralysie du trafic routier. Entre cent et deux cents personnes, dont de nombreux policiers, ont aussi été blessées. Des dizaines de milliers de militants sikhs, dont certains armés d'épées, de couteaux et de fusils, ont placé des troncs d'arbres en travers des routes, organisé des sit-in et des manifestations pour bloquer la circulation dans l'État. De nombreuses administrations, écoles ou entreprises ont été fermées pendant la journée.

Les forces de l'ordre, qui avaient pour instruction de tirer à vue sur les perturbateurs, ont ouvert le feu dans plusieurs endroits, comme à Maler-Kotla, où onze militants de l'Akali Dal ont été tués, ou dans le village de Bhuchu Kaala, où une passante, hindouiste, a trouvé la mort. De nombreuses arrestations ont été opérées, *qui s'ajoutent aux centaines* déjà effectuées au cours du week-end chez les nationalistes sikhs.

Un nouveau mouvement le 14 avril ?

Ceux-ci, qui réclament une plus grande autonomie au gouvernement central de Mᵐᵉ Gandhi, se déclarent très satisfaits de l'ampleur des manifestations. Le président de l'Akali *Dal*, Sant Harchand Singh Longowal, a déclaré que la journée de protestation avait été un *« succès total »* et a rejeté la responsabilité des violences sur Mᵐᵉ Gandhi. M. Longowal, qui s'est *réfugié au Temple* d'or d'Amritsar — lieu sacré de la religion sikh et inviolable par la police, — *en* compagnie du chef spirituel sikh Sant Jarnail Singh Bhindranwale, a aussi annoncé qu'il entreprendrait un nouveau mouvement le 14 avril et qu'il recruterait plus de cent mille volontaires pour faire *« le sacrifice suprême »*. *« Si nous pouvons sacrifier notre sang pour l'indépendance de l'Inde*, a-t-il ajouté, *nous pouvons aussi le faire pour nous-mêmes. »*

Les troubles *ethniques et* religieux en Inde ne se limitent pas au Pendjab. En effet, de l'autre côté du pays, en Assam, les forces de l'ordre ont ouvert le feu contre une foule armée d'arcs et de flèches *qui* s'apprêtait à attaquer un camp de réfugiés, faisant une dizaine de morts. Par ailleurs, le bilan de l'explosion d'une bombe, mercredi dernier, à Kanrup s'élève maintenant à vingt-quatre morts. La tension reste forte dans un État où l'on démêle parfois mal qui *est victime et qui* est responsable des atrocités. Ainsi, selon un journaliste du quotidien de Calcutta *The Statesman*, les musulmans massacrés en février à Nellie par des Assamais *s'étaient eux-mêmes rendus coupa*bles la veille de massacres dans des villages assamais voisins. Pour tenter d'apaiser cette tension, le gouvernement local s'est élargi samedi, le *nombre de ministres passant* de treize à dix-neuf.

Enfin, à New-Delhi, la belle-fille de Mᵐᵉ Gandhi, veuve de son fils Sanjay mort en 1980, a présidé dimanche le congrès constitutif de son parti, le Rashtriya Sanjay Manch (Organisation nationale Sanjay ; ou R.S.M.), en présence de plus de dix mille partisans. Mᵐᵉ Maneka Gandhi, âgée de vingt-six ans, et qui s'était *brouillée avec* Mᵐᵉ *Gandhi*, veut lutter contre un régime *« pourri de corruption »* et de chômage. Son parti, qui avait obtenu quelque succès lors d'élections locales en janvier, entend remplacer au pouvoir le Congrès I, *« qui a perdu tout contact avec le peuple et qui ne fait que s'accrocher au pouvoir »*. Le R.S.M. affirme avoir déjà huit cent mille membres. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

« LES EMPOISONNEMENTS » EN CISJORDANIE

Israël proteste contre la décision du Conseil de sécurité de mener une enquête indépendante

Israël a rejeté, lundi 4 avril, la déclaration faite au nom du Conseil de sécurité par son président, Mᵐᵉ Jeane Kirkpatrick (États-Unis), demandant au secrétaire général de l'O.N.U. de mener une enquête indépendante au sujet des *« empoisonnements »* en Cisjordanie.

Commentant la déclaration du Conseil dans un communiqué de presse, le délégué israélien, M. Yehuda Blum, a fait valoir que celle-ci est *« injustifiée »*, puisqu'elle se réfère à des cas d'empoisonnement en masse dont aucune trace n'a été découverte. En outre, selon M. Blum, la déclaration *« porte le discrédit sur la compétence et l'intégrité professionnelles des équipes médicales du Comité international de la Croix-Rouge, de l'Organisation mondiale de la santé, et du Centre américain pour le contrôle des maladies, qui sont en train d'examiner sur place les causes du phénomène en question »*.

Pour sa part, M. Arafat a dénoncé, lundi, dans une lettre adressée à M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, *« la nouvelle campagne criminelle, déclenchée depuis le 20 mars par les autorités israéliennes d'occupation, qui rentre dans la catégorie des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, puisque cet empoisonnement cause la stérilisation et la mort des victimes »*.

De notre correspondant

Jérusalem. — Deux représentants de l'Organisation mondiale de la santé sont arrivés, dans la soirée du lundi 4 avril, pour enquêter sur les malaises manifestés par plusieurs centaines d'habitants de Cisjordanie au cours des dernières semaines et des derniers jours. Deux médecins du Centre d'épidémiologie d'Atlanta, aux Etats-Unis, ont commencé, lundi, de leur côté, des investigations dans la région de Jenine là où le mal mystérieux s'est déclaré pour la première fois. Un expert de la Croix-Rouge internationale, le docteur Franck Alter, qui les avait précédés, devait regagner Genève ce mardi pour faire un rapport qui, dit-on à Jérusalem, corrobore les conclusions de la commission médicale israélienne *dans la mesure où il* indiquerait qu'aucun facteur d'empoisonnement ou d'intoxication n'a pu être découvert jusqu'à présent. Selon le directeur général du ministère de la santé, le docteur Alter estimerait que les troubles constatés ne sont pas de caractère *« organique »* et ne présentent pas de danger.

En facilitant toutes ces investigations, le gouvernement israélien entend bien sûr démentir les rumeurs répandues dans les territoires occupés à propos d'une vague d'empoisonnement destinée à inciter les Palestiniens à émigrer dans le but d'assurer davantage la colonisation et l'annexion. Les autorités israéliennes espèrent ainsi atténuer le retentissement que cette affaire a eu à l'étranger. Le gouvernement a publié un communiqué pour déclarer que les accusations ou les soupçons qu'ont fait naître les récents événements n'étaient que le résultat d'une *« campagne de calomnie abjecte »* qui porte atteinte *« au peuple juif tout entier »*. Dans un éditorial, le quotidien *Haaretz* (indépendant) donne le 5 avril crédit à la thèse des responsables militaires dans les territoires occupés qui considèrent que les dernières et nombreuses hospitalisations, notamment dans le région d'Hébron, ont été *« organisées »* par des *« éléments hostiles »* pour relancer l'agitation.

A Naplouse, des médecins et des membres du personnel de l'hôpital ont été convoqués mardi par les autorités israéliennes qui leur reprochent de s'être livrés à une *« mise en scène »* pour montrer à une équipe de télévision américaine les malaises de leurs patients. Deux Israéliens travaillant pour la chaîne de télévision C.B.S. ont été arrêtés lundi pendant quelques heures pour cette raison. Ils ont été relâchés, l'administration israélienne ayant *fait savoir* que de *« bonne foi »* ils avaient été *« trompés »*. L'association de la presse étrangère a élevé une vive protestation après cet incident en reprochant aux responsables israéliens dans les territoires occupés d'avoir tenté à plusieurs reprises d'empêcher les journalistes de faire leur travail.

Environ deux cents personnes, *pour la plupart des jeunes filles*, étaient encore gardées en observation lundi soir dans les différents hôpitaux de Cisjordanie, mais la majorité des quelque cinq cents patients, qui y avaient été admis la veille, avaient regagné leur domicile après quelques heures de traitement. Cependant, plusieurs médecins arabes de ces établissements continuent de contester le point de vue officiel israélien et mettent en doute les enquêtes en cours, en soulignant particulièrement que le représentant de la Croix-Rouge ne les a *pas suffisamment* consultés. Selon eux, les examens subis par soixante-seize écolières, soignées à l'hôpital de Beit-Jalla près de Bethléem, révéleraient des *« anomalies »* dans la composition sanguine ou des signes d'*« affection »* des voies urinaires.

Plusieurs incidents

L'émotion causée par cette affaire reste grande en Cisjordanie mais l'agitation, *qui s'était amplifiée* dimanche, est quelque peu retombée au cours de la journée de lundi. Toutefois, plusieurs incidents se sont encore produits dans différentes localités où des mesures de couvre-feu ont été prises. Des véhicules israéliens *ont été attaqués à coups de* pierre et deux personnes ont été légèrement blessées. En revanche, des civils israéliens ont de nouveau fait usage de leurs armes contre de jeunes Palestiniens. Selon des témoins, un adolescent, près de Naplouse, *aurait été atteint dans le dos* par un colon. L'armée n'a pas confirmé cet incident alors qu'elle a reconnu que, dimanche, un jeune homme de dix-huit ans, près de Hébron, a été sérieusement blessé à l'abdomen lorsqu'un colon de *Kiryat-Arba a ouvert le feu*. La police a confisqué l'arme de cette personne.

A Jérusalem, quelques manifestations sporadiques ont eu lieu dans la *vieille ville ou aux abords*. Les jeunes manifestants arabes ont été rapidement dispersés. D'autre part, des Israéliens, membres du mouvement extrémiste la Ligue de défense juive, animée par le rabbin Meïr Kahane, ont manifesté devant les locaux de la police à Jérusalem après l'arrestation d'un des leurs — un neveu du rabbin *Kahane — qui, dimanche*, avait ouvert le feu dans les ruelles de la vieille ville pour, selon lui, faire fuir de jeunes Arabes qui lui auraient lancé des pierres.

FRANCIS CORNU.

A TRAVERS LE MONDE

Irlande du Nord

● M. JAMES McCORMACK, âgé de quarante-cinq ans et père de deux enfants, a été tué par un commando de l'IRA, *et son* épouse blessée par balles, à la suite d'une « erreur », a indiqué, lundi 4 avril, l'organisation terroriste nord-irlandaise. Le meurtre avait été commis la veille à Bangor, dans l'est de l'Ulster. L'IRA affirme, dans un communiqué, *« regretter sincèrement »* cet assassinat, présente ses *« profondes condoléances »* à la famille de la victime, et s'engage à mener une enquête interne au sujet de cette erreur. — *(A.F.P.)*

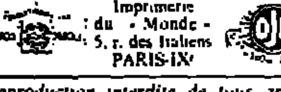
Mozambique

● CONDAMNATIONS A MORT. — Six hommes ont été condamnés à mort par un tribunal révolutionnaire pour *« terrorisme »* et *« contrebande »*, a annoncé l'agence mozambicaine de presse Aim, lundi 4 avril. Le tribunal a condamné également onze personnes à des peines allant *de deux à douze ans de prison*. Parmi les condamnés à la peine capitale figurent un commerçant de Maputo, qui aurait organisé une filière d'exportation illégale de crevettes vers le Portugal, et l'Afrique du Sud, et un cheminot, qui aurait simulé l'attaque du train de marchandises qu'il conduisait. *D'autre part, selon* Aim, six étudiants de l'université Eduardo Mondlane de Maputo ont été condamnés à des peines de huit ans de prison et à quarante-cinq coups de fouet pour avoir organisé un *« groupe subversif »*. Abolis lors de l'indépendance en 1975, les châtiments corporels publics viennent d'être rétablis. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● Mᵐᵉ ZOYA KRAKHNALNIKOVA, condamnée le 1ᵉʳ avril à *un an de prison pour ses écrits religieux* (*le Monde* daté 3-4 avril), devra ensuite passer cinq ans en relégation, apprend-on de source dissidente. *(A.F.P.)*

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Commission paritaire des journaux et publications, nᵒ 57 437.
ISSN 0395 - 2037.

Le Monde

politique

M. Stirn est candidat à la présidence du parti radical

M. Olivier Stirn, député (U.D.F.-rad.) du Calvados, devait annoncer, mardi 5 avril, en fin de matinée, sa candidature à la présidence du parti radical. L'actuel président, M. Didier Bariani, au terme de deux mandats consécutifs, ne peut, lors du prochain congrès radical, au mois de novembre prochain, être à nouveau candidat, à moins d'une modification des statuts. Cette hypothèse ne saurait être exclue.

M. Stirn explique sa décision de briguer la présidence du parti radical par la nécessité de préserver l'« *indépendance* » de ce parti et de favoriser la « *réunification* » des radicaux. « *L'existence d'un grand parti radical, de gauche, modéré, est plus que jamais nécessaire* », explique-t-il.

Un tel parti ne peut exister, précise-t-il, que s'il a « *une relative indépendance* ». « *Il doit rester dans l'opposition mais exprimer sa stratégie et sa doctroine en toute indépendance* », ajoute-t-il.

Les élections européennes lui semblent l'occasion de « *montrer que les Français ne sont pas divisés en deux camps irréductibles sur tous les sujets* ». Elles pourraient, selon lui, favoriser la réunification des radicaux – valoisiens et radicaux de gauche. Dans ce but, M. Stirn a récemment proposé la constitution d'une liste de centre-gauche aux élections européennes (*le Monde* du 26 mars).

M. Olivier Stirn entend se présenter comme le candidat « *de la tradition et du changement* ». « *Le parti radical est, par tradition, un parti de gauche* », explique-t-il, en précisant qu'il s'agit de « *la gauche du possible, à l'opposé de la gauche du dogme et du rêve* ».

A cette adaptation nécessaire du radicalisme « *à notre époque* », M. Stirn consacre un livre qu'il publiera à l'automne sous le titre *la Gauche du possible.*

Déjà, le député du Calvados, à la demande du bureau national du parti radical, a décidé d'abandonner ses fonctions de vice-président du parti et de membre du conseil national de l'U.D.F.

C. F.-M.

PLUS D'UN MOIS APRÈS SON ÉLECTION

Le conseil régional de la Réunion ne fonctionne toujours pas

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. – Le conseil régional de la Réunion, élu au scrutin proportionnel de liste le 20 février, ne peut toujours pas fonctionner normalement plus d'un mois après sa mise en place. Le président de l'assemblée, M. Mario Hoarau, membre du parti communiste réunionnais (P.C.R.), élu au bénéfice de l'âge, le 28 février, n'a consenti aucune délégation de signature. Désireux, selon ses propres déclarations, de « *découvrir le métier de président* », il prend connaissance un à un et jusque dans les moindres *détails des dossiers qui lui sont* soumis.

Le bureau, composé de quatre vice-présidents, tous membres de l'opposition, élus eux aussi au bénéfice de l'âge, ne s'est jamais réuni. Le nouveau règlement intérieur n'a donc *pu être mis au point*, et l'assemblée n'est plus représentée dans les multiples commissions qui travaillent avec l'administration et des organismes divers. Cette situation commence à présenter de graves inconvénients.

Le service chargé d'accorder des aides aux Réunionnais désireux de se rendre en métropole a, par exemple, reçu plus de deux cents demandes auxquelles aucune réponse n'a pu être apportée. La préparation du IXe Plan est au point mort. Les dossiers présentés par les chefs d'entreprise afin d'obtenir les primes régionales destinées à favoriser la création de nouvelles activités ne sont plus instruits. Les décisions qui devaient être prises début avril sur la formation professionnelle et l'apprentissage devront être reportées.

Le président de l'assemblée a déclaré qu'il n'est pas opposé à travailler avec des hommes « *qui ont des convictions politiques différentes des siennes* » et les membres du bureau ont manifesté leur volonté d'aller de l'avant. Aussi, pour tenter de sortir de l'impasse actuelle, M. Mario Hoarau a-t-il décidé d'adresser un courrier aux quatre formations politiques représentées dans l'assemblée : le groupe R.P.R.-U.D.F., le mouvement centriste de M. Pierre Lagourgue, ancien président du conseil général, la fédération du P.S. et le P.C.R.

Dans sa lettre, le président du conseil régional propose la mise en place d'un nouveau bureau qui serait composé de neuf membres. Outre la présidence, le parti communiste détiendrait deux vice-présidences ; les socialistes, deux autres ; la formation de M. Lagourgue, deux et le groupe R.P.R.-U.D.F., trois. Les décisions de ce bureau devraient être prises au moins à la majorité des deux tiers. Les différents partis devraient faire connaître leur réponse dans les prochains jours.

HUBERT BRUYÈRE.

Dans les cabinets ministériels

● *Au cabinet de Mme Edwige Avice, ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports,* MM. André Laurent et Dominique Bellion sont confirmés respectivement dans leurs fonctions de directeur de cabinet et de chef de cabinet. Il en est de même pour M. Robert-Bonnet, Mme Janine Chevrillard et M. André Llanes, comme conseillers techniques, et pour Mlle Mireille Suveg comme attaché parlementaire.

● *Au cabinet de M. André Labarrère, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement,* M. Jean-Marie Lebaron est confirmé dans ses fonctions de directeur de cabinet. Il en est de même pour MM. Guy Degos, chef de cabinet, Olivier Guérin, conseiller technique, André Magre, chargé de mission, et Mlle Monique Haboury, chef du secrétariat particulier.

● *Au cabinet de M. Louis Mexandeau*, ministre délégué des P.T.T., M. Bernard Zuber, diplômé de l'ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes, chargé de mission depuis mai 1981 auprès du ministre des P.T.T., est nommé directeur du cabinet. M. Philippe Bodin, polytechnicien, ingénieur des télécommunications, est confirmé dans ses fonctions de directeur-adjoint du cabinet. M. Bernard Loins, professeur d'université, directeur du cabinet depuis mai 1981, est nommé chargé de mission auprès du ministre.

[Né le 19 septembre 1937, à Saverne (Bouches-du-Rhône), M. Bernard Zuber est breveté de l'Ecole nationale de France d'outre-mer ; ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Stendhal), il a été nommé auditeur à la Cour des comptes, en août 1965, et a été plusieurs années détaché au Sénégal.]

● *Au cabinet de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget,* M. Bernard Gaudillère est confirmé dans ses fonctions de directeur de cabinet, fonctions qu'il assumait précédemment au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM.

● *Au cabinet de M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, chargé des départements et territoires d'outre-mer,* le colonel Jacques Pellerin est confirmé dans ses fonctions de chef du cabinet militaire, fonctions qu'il occupait auprès de M. Henri Emmanuelli, précédent secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

● *Au cabinet de M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports, chargé de la mer,* M. Gilbert Roubach, précédemment conseiller technique de M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, est nommé directeur de cabinet. M. Jean-Jacques Debacq, précédemment chef de cabinet de M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, est reconduit dans ses fonctions.

[Né le 24 février 1947 à Tlemcen, en Algérie, M. Gilbert Roubach est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. Il a occupé différentes fonctions à la direction générale des télécommunications et à la direction de l'équipement du Val-de-Marne avant d'entrer, en juillet 1981, au cabinet de M. Le Pensec pour suivre les affaires portuaires et les dossiers des entreprises en difficulté.]

La gauche à l'épreuve

II. – *En panne*

par JEAN-MARIE COLOMBANI

La gauche d'aujourd'hui à l'épreuve. Après la mise en place d'un dispositif destiné à rétablir l'équilibre du commerce extérieur, le chef de l'Etat a *invité les Français* à l'effort et à la mobilisation (*le Monde* du 5 avril). Cet appel se heurte au « mur des esprits » : dans de vastes secteurs de l'opinion, en effet, la gauche aura beau faire, elle est incompétente, parce qu'elle est la gauche. Cette difficulté ne saurait masquer les défaillances du pouvoir.

La gauche se casse le nez sur les réalités économiques. Le choc et la blessure auraient été moins douloureux, si ces réalités n'avaient pas été, trop longtemps, négligées.

« *Les prétendues lois économiques de la droite ne sont que les vieilles recettes de l'augmentation des profits au détriment des salaires, les vieilles recettes de l'exploitation de l'homme par l'homme* », affirmait la motion qui permit à M. François Mitterrand de gagner le congrès socialiste de Metz en avril 1979. Les « *vieilles recettes* » ont la vie dure !

La gauche paie aujourd'hui son discours résolument optimiste d'avant et d'après mai 1981, discours qu'elle a continué de tenir jusqu'à quelques jours des élections municipales. Elle a surévalué sa marge de manœuvre et sous-évalué le poids de son puissant partenaire *ouest-allemand*. Elle paie très cher ces erreurs d'appréciation.

Retour à l'économisme

La gauche est en panne. En panne de projet. Parce que l'austérité, ou la « *rigueur accrue* », de quelque nom que l'on baptise le dispositif gouvernemental, tourne le dos à plus de dix ans de réflexions et de textes, du programme commun de la gauche (1972) au « projet socialiste » (1980) ; ce « projet socialiste » qui prévoyait de limiter à 20 % de la production intérieure brute la part du *commerce extérieur (1)*. Parce que l'essentiel du contrat liant le président et le peuple – contenu dans les cent dix propositions qui constituaient ses engagements électoraux – est soit réalisé, soit engagé. La gauche a atteint ce point critique du septennat, où son programme est derrière elle, tandis que le prochain, susceptible de lui donner un second souffle, n'est pas encore ébauché. Ce vide n'est comblé que par une austérité sans autre perspective que « l'assainissement ». Un peu comme si la gauche, traditionnellement porteuse d'un message généreux, s'était brusquement convertie à la philosophie sommaire, et puritaine, qui inspire le monétarisme et que l'on peut, de façon triviale, résumer ainsi : « Il faut en baver pour s'en sortir. »

C'est *un peu comme si trop de politique* avait conduit à trop d'économisme. Trop de politique ? L'édification, pendant la première année du septennat, du « socle du changement » (réformes de structures, relance de la consommation populaire via l'aide aux plus défavorisés) n'avait d'autre but que d'arrimer solidement au vaisseau du pouvoir l'électorat de la gauche. Comment M. Mitterrand pourrait-il gérer un septennat, s'il n'avait, d'abord assuré ses arrières ? La démarche était politiquement cohérente ; mais, elle s'est heurtée à une conjoncture économique défavorable (la relance mondiale annoncée pour la fin de 1981 ne s'est pas produite). D'où le retour à un économisme traditionnellement dénoncé à gauche, et que symbolise parfaitement la situation privilégiée de M. Jacques Delors dans le nouveau gouvernement.

Trop d'économisme ? Mobiliser un pays sur les indices du commerce extérieur est certes nécessaire. Si l'on en croit les réactions qui ont suivi l'intervention présidentielle du 23 mars, c'est mal parti ! S'aligner sur des politiques économiques de « droite » (c'est ainsi que M. Pierre Mauroy qualifie la politique allemande) est peut-être nécessaire. Mais, ce faisant, on s'aligne sur des politiques elles-mêmes désordonnées (au moins dans leurs conséquences sociales). Et si, au bout du compte, « l'assainissement » échoue ? Il y aura, inévitablement, d'autres plans de rigueur. Et l'on s'approchera davantage du seuil au-delà duquel la « *moisson* » promise par M. Mauroy prendra la forme d'une sanction électorale ; comme c'est le cas dans tous les pays occidentaux qui ne sortent pas de la crise.

La majorité elle-même peut créer les conditions de cette sanction. La phase actuelle d'austérité sans perspective incite en effet les composantes de la gauche traditionnellement rivales à mettre en avant leur propre projet politique. L'affrontement – ou plutôt le « débat démocratique » – qui en résulte, à l'intérieur du P.S. notamment, peut déraper. On retrouve une situation classique où, pour schématiser, la C.F.D.T. s'oppose au CERES, incitant par là-même le P.C.F. à hausser le ton, de crainte d'être contourné sur sa gauche.

Les amis de M. Chevènement continuent de penser que le problème qui est posé est celui d'une vassalisation de la France à travers une Europe germano-américaine. Plus que jamais il importe donc, à leurs yeux, de tenir un discours « churchillien », pour inviter la France à résister. La sortie du S.M.E. eut été, de ce point de vue, logique.

Quant aux amis de M. Edmond Maire, ils ont toujours prêché pour *des compensations qualitatives* (en termes de responsabilités, de droits des travailleurs) en échange d'un effort quantitatif, de rigueur donc. Celle-ci doit être, à leurs yeux, une occasion de transformer les rapports sociaux.

L'austérité serait-elle donc une chance pour la gauche ? Elle peut l'être en effet : en premier lieu parce que la gauche a le temps ; en second lieu parce que, si elle est elle-même en panne, l'opposition n'en est pas pour autant en phase ; enfin parce qu'elle peut, au bout du chemin, opérer sa conversion : plus près des *réalités, plus loin des théories*, comme le dit maintenant M. Lionel Jospin.



(Dessin de PLANTU.)

Deux ans : c'est le temps qui reste à la gauche pour transformer en un nouveau bail le sursis que lui ont accordé les électeurs. Le second tour des élections municipales vaut, en effet, refus d'un retour de la droite au pouvoir.

Celle-ci, en vue des élections législatives de 1986, n'est pourtant pas dépourvue d'atouts. Elle peut bénéficier de la conjonction, favorable à sa fraction la plus dure, d'un réel effort de renouvellement de ses cadres, désormais à l'épreuve de la gestion municipale, et d'une non moins réelle régression culturelle de la société. La montée d'une certaine xénophobie et du racisme à l'encontre des immigrés, liée à la permanence d'un sentiment d'insécurité, a nourri, dans certaines villes, la poussée de l'opposition.

Cette dernière n'est toutefois pas, ou pas encore, prête. Jusqu'à présent, elle a surtout misé sur le rejet de la majorité. Elle n'a pas su créer les conditions d'une adhésion à son *propre projet*. Un tel projet n'est d'ailleurs pas au point et l'on voit mal comment il le sera à brève échéance. La concurrence grandissante entre l'U.D.F. et le R.P.R. y fait obstacle. L'élaboration d'une politique économique commune paraît appartenir, encore, au domaine du rêve, tant MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac expriment des points de vue divergents. De fait, l'opinion peut *difficilement* se faire une idée claire de ce qu'il adviendrait des « acquis sociaux » du septennat de M. Mitterrand par exemple, et plus singulièrement du système de protection sociale.

En outre, le phénomène de rejet *des chefs de file de l'opposition* continue de produire ses effets : ils ont, avant la gauche, géré la crise. Ils n'ont pas réussi hier. Pourquoi réussiraient-ils aujourd'hui ? L'opinion se pose sans doute la question. On ne peut guère comprendre autrement le fait que, selon les sondages, la perte de crédit de la majorité ne se traduise pas immédiatement par un gain de confiance en faveur de l'opposition.

Gérer la crise. Voilà bien le cauchemar de la gauche. C'est l'accusa*tion dont il faut se préserver à tout* prix dans les congrès socialistes, il n'y a pas si longtemps consacrés aux voies et moyens de la « rupture » avec le capitalisme. Gérer la crise revient à commettre le délit de dérive droitière, selon la phraséologie communiste. Tel est pourtant le tabou que la gauche doit enfreindre.

Elle ne peut gérer cette crise que « socialement », et non pas seulement financièrement. « *Nous avons traité socialement le problème du chômage* », disait M. Mauroy. Mais, *instruite par l'expérience*, ayant accompli, au début du septennat, son devoir vis-à-vis du peuple de gauche, elle peut être enfin, à visage découvert, gestionnaire et réaliste. Car il est maintenant avéré, du moins peut-on l'espérer, que l'efficacité économique pourra seule permettre de préserver une politique sociale. Encore faut-il, pour s'en donner les moyens, disposer, au sommet de l'exécutif, d'un attelage adéquat.

Prochain article :

L'ATTELAGE EN SURSIS

(1) Celle-ci est aujourd'hui d'environ 25 %.

GRENOBLE, D'UN MAIRE A L'AUTRE

Le rêve d'adolescent de M. Alain Carignon

Un spécialiste grenoblois de la publicité, qui a puissamment contribué à la victoire de M. Carignon, dit de lui, dans la terminologie particulière des spécialistes du « Marketing » : « *C'est vrai qu'il n'a pas la national exposure d'un Dubedout.* » *Autrement dit*, l'ancien maire de Grenoble et le nouveau n'ont pas la même pointure. Ses amis jugent le petit nouveau fort capable, au-delà de cette apparence de petit cadre convenable, de faire oublier l'homme qui aura, *pendant* dix-huit ans, dirigé Grenoble.

Le vote du 6 mars – il a été élu dès le premier tour – n'a fait que confirmer ce que des observateurs locaux avaient compris depuis longtemps : M. Carignon est *un animal politique*. Sa formation est excellente et déjà ancienne. Ce jeune gaulliste, né gaulliste, a grandi à l'ombre d'un homme pour lequel il professe une admiration sans borne : M. Aimé Paquet, le « Mendès France » de la droite iséroise, ci-devant médiateur. Tandis que d'autres s'énervaient sur les bancs du lycée à chercher une vocation, Alain Carignon avait déjà trouvé la sienne : la politique. Il s'y vouerait, très tôt, comme d'autres à la médecine, à l'architecture ou aux *sciences exactes*.

Et la politique, ce sont des convictions et des scrutins. Par ses convictions, Alain Carignon est représentatif de ces jeunes issus de l'Union des jeunes pour le progrès, très « chabanistes », *fort peu « pompidoliens »* et chiraquiens par nécessité, dont quelques-uns sont tombés à gauche. D'où la remarque d'un de ses adversaires socialistes : « *Carignon est la caution de gauche de sa liste.* »

Car il y a aussi les élections. Gaulliste de gauche, certes, mais pas au point de lâcher la proie pour d'ombre. Si l'on veut être élu contre la gauche, il faut composer avec la droite, y compris poujadiste. Dès 1971, à vingt-deux ans, *il tente* sa chance aux municipales à Saint-Martin-d'Hères, ville de la banlieue de Grenoble. Mais déjà ses regards portent plus loin.

En 1973, il est le suppléant du député sortant (et sorti) M. Pierre Volumard (U.D.F.). 1976, première victoire, un tremplin décisif : il est élu, à vingt-sept ans, conseiller général de l'Isère, à Grenoble, contre M. de Battisti, R.P.R. passé soudain au P.S.

En 1974, M. Carignon refusera de soutenir *publiquement* M. Giscard d'Estaing pour le deuxième tour de l'élection présidentielle. Cet excès de conviction lui vaudra sans doute, en 1977, de n'être pas retenu comme tête de liste de la majorité d'alors aux municipales. Il sera battu, parmi d'autres, par M. Dubedout.

1978 et 1981 : aux législatives, M. Carignon affronte directement M. *Dubedout*, l'adversaire qu'il rêve, depuis toujours, de défaire. Mais par deux fois, c'est le maire de Grenoble qui l'emportera. Juin 1981 sera la dernière défaite de M. Carignon face à M. Dubedout. En 1982, il est réélu triomphalement, au premier tour, conseiller général du quatrième canton de Grenoble avec 62 % des voix. Mars 1983 sera sa victoire *la plus désirée, le cap* qu'il s'était fixé, dès l'adolescence, comme ses amis peuvent en témoigner. Il rêvait d'être *maire. Il l'est.*

Il fallait quand même un emploi. Les relations extérieures de la chambre de commerce et d'industrie devaient convenir à ce fils d'un journaliste du *Dauphiné libéré*. On l'y accueillit volontiers, et il y fit si bien son trou qu'il était, à la veille du scrutin de mars, directeur-général adjoint de *cette chambre de commerce, qui* sera un employeur très libéral. Et une *mine* de soutiens et de candidats puisque même le président de la dite chambre, M. René Michal, *figurera sur* la liste élue, ce qui est une preuve de réciproque confiance.

Une énergie peu commune, un sens de la mesure très soigné, une méticulosité dans le travail, le *goût de l'équipe (1), un rien* de tristesse sérieuse, une réelle autorité sur ses colistiers aujourd'hui conseillers municipaux : M. Carignon aura manifesté, pendant la campagne, et dès le début de sa gestion, des qualités qu'on ne prête habituellement pas aux jeunes. Seuls ses adversaires de gauche pouvaient encore s'illusionner et le trouver bien « *tendre* » en politique. Ils se trompaient. Pas lui qui, il y six mois, à Paris, nous avait confié qu'il avait la certitude d'être le prochain *maire de Grenoble. Preuve qu'il* connaît bien cette ville qu'il a subtilisée à la gauche stupéfaite.

BRUNO FRAPPAT.

(1) La campagne publicitaire de M. Carignon à Grenoble avait été confiée à Mme Florence Cathiard, P.-D.G. d'une société de publicité – S.P. 3 – et épouse du P.-D.G. de la société Genty-Cathiard. Mme Cathiard nous a précisé qu'elle avait agi par « *amitié* » pour M. Carignon, et que la société de son époux n'était nullement partie prenante dans cette campagne. Quant à Mme Simone Genty, c'est par erreur que nous avons affirmé, dans *le Monde* du 8 mars, qu'elle avait été l'animatrice de cette campagne publicitaire.

LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'AUSTÉRITÉ

Dans la presse hebdomadaire

Résignation plus que mobilisation

Personne ne s'étonnera du peu d'enthousiasme que suscite le plan économique du gouvernement Mauroy 3, puisqu'il s'agit avant tout de « rigueur ». Reste que l'accueil que lui réservent les commentateurs de la presse hebdomadaire, pour critique qu'il soit, est souvent nuancé.

N'est-ce pas Maurice Siegel qui, dans *V.S.D.*, reconnaît que « *tout gouvernement se trouvant dans une situation semblable aurait pris* » pareilles mesures ? Il n'empêche que Maurice Siegel se déclare « *effondré, catastrophé* » non pas tant par les dispositions financières que par « *l'atteinte à la liberté* » que constituent « *les restrictions imposées par le gouvernement à ceux qui souhaitaient passer leurs vacances à l'étranger* ».

De même, Georges Montaron, dans *HEBDO - T.C. - TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN*, condamne le « *faux-pas* », cette « *gaffe psychologique* » des restrictions sur les voyages à l'étranger. Plus globalement, Georges Montaron voit, dans le « *virage* » pris par le gouvernement, le signe que « *la pause* » est instaurée. Il observe : « *On ne mobilise pas sur des mesures d'accompagnement qui ne sont qu'un catalogue. Celles-ci devraient être incluses dans un vaste projet comportant, entre autres, une réforme de la fiscalité et un plan de relance de l'économie.* »

Evoquant lui aussi la question des voyages à l'étranger dans l'éditorial du *NOUVEL OBSERVATEUR*, Jean Daniel remarque : « *Entre l'ouverture des Français au monde et le doute sur la France, il y a aujourd'hui une dangereuse convergence. L'espérance, la seule espérance, c'est qu'il y ait de plus en plus de Français à se réveiller devant l'évidence du danger. Cela se formule en termes simples, même s'ils sont pompeux aux yeux de certains : le destin de la gauche, c'est celui de la France.* »

La gauche - la France. Par ce thème, Pierre Pujo expose une analyse bien différente dans *ASPECTS DE LA FRANCE* (royaliste) quand il affirme : « *Loin de cultiver chez les Français le sens de leurs devoirs vis-à-vis de la collectivité, les socialistes ont exarcerbé l'appétit de jouissance individualiste. Le socialisme est, à cet égard, le continuateur du libéralisme. Il n'a pas préparé les Français à accepter des consignes comme « achetez français », « passez vos vacances dans l'Hexagone ». Il faut donc s'attendre à de fortes résistances. Pour suivre M. Mitterrand, beaucoup de Français attendront qu'il abandonne le socialisme et montre qu'il n'a d'autre souci que la France...* ».

Dans « Une lettre ouverte à M. François Mitterrand », Louis Pauwels, dans *LE FIGARO MAGAZINE*, retient une autre alternative pour le président de la République. Il explique : « *Venu du peuple, mais sans doute pas celui de vos rêveries ; travailleur, mais sans doute pas à vos yeux ; sacrifiant cependant plus de la moitié des revenus de mon travail à un Etat socialiste ruineux pour tous ; peinant sous votre régime pour tenter sans espoir de préserver un patrimoine acquis en m'exploitant moi-même, il m'est encore loisible, dans une presse que votre gouvernement s'emploie à réduire, de faire entendre le langage du pays profond et des classes motrices. Ce langage, est aujourd'hui celui du refus et de l'exaspération. Il convient que vous l'entendiez. Ne serait-ce, monsieur, que pour vous garder du moment où vous devrez encore une fois nous demander :* « Sans vous que pouvons nous faire ? », *et où l'accablante majorité des Français vous répondra : partir.* »

Pour Claude Imbert, dans *LE POINT*, il s'agit de « *payer l'expérience socialiste. Dans l'état lamentable où nous sommes, on doit admettre que la gauche, enfin, redescende sur terre et s'occupe d'éteindre l'incendie qu'elle a, sinon allumé, du moins attisé*, dit-il. *Elle le fait en conformité avec la fidélité atlantique et européenne du président, et en écartant tout détestable protectionnisme. Même si ce plan d'austérité servira mieux à tailler dans la consommation qu'à redonner du souffle à une production accablée par les charges du secteur privé et l'énormité avachie du secteur public, il a le mérite de renverser le cours d'une pente fatale : celle des dettes à tout va.* »

Quant à Raymond Aron, dans *L'EXPRESS*, il juge : « *Le pouvoir socialiste vient de prendre des mesures courageuses et impopulaires, mais celles-ci, inspirées par une conception bureaucratique, apportent quelque chose à l'État, rien aux entreprises.* »

L'acceptation de la rigueur et de l'austérité passe par le maintien de la solidarité et de la responsabilité, affirme, dans l'hebdomadaire protestant *RÉFORME*, Bertrand de Luze, qui ajoute : « *Depuis longtemps, je crois des sacrifices nécessaires, surtout dans le cadre d'une économie mondiale. Mais la solidarité et la responsabilité consistent aussi à éviter tant le gaspillage effrayant de l'économie libérale en hommes et en matières, que le gaspillage bureaucratisé du socialisme en temps et en démarches.* »

Les mesures annoncées vont « *dans le bon sens* » mais elles « *ne suffiront certainement pas à la guérison* », pronostique Sophie Coignard dans *L'ECONOMIE*.

Dans *LE NOUVEL ECONOMISTE*, Michel Tardieu souligne : « *Ce plan a trois qualités : sa masse, suffisante sans être excessive ; son dépouillement, qui évite les complications ; la rapidité probable de ses effets. Mais il est fragile. (...) Il dépend du soutien que lui apportera le président de la République que cette pièce maîtresse de sa politique économique ne soit pas transformée en moulure décorative par le rabot des intérêts particuliers et la queue-de-rat des rivalités politiques.* »

Les syndicats tergiversent

Le parti communiste a déjà fait savoir qu'il souhaitait amender le plan gouvernemental (*le Monde* du 2 avril). A l'extrême gauche, on réclame purement et simplement son retrait. Ainsi l'organe de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), *ROUGE*, indique : « *C'est par la lutte qu'il faudra imposer le retrait des mesures d'austérité gouvernementales. Les directions nationales des syndicats ouvriers tergiversent et ne disent pas vraiment non. Elles s'apprêtent à accepter l'inacceptable, à servir d'auxiliaires au gouvernement* ».

Pour Arlette Laguiller, qui s'exprime dans *LUTTE OUVRIÈRE* (trotskiste), « *les mesures qui viennent d'être prises (...) ne changeront rien à la situation* ». Elle conclut : « *Si nous ne disons rien aujourd'hui, dans trois ou six mois il y aura un nouveau plan d'austérité, plus dur encore. Il a fallu dix ans de pouvoir de De Gaulle pour déclencher mai 68. Mitterrand sera peut-être plus efficace et plus rapide. S'il continue comme cela, sûrement !* »

Quant au *MONDE LIBERTAIRE*, hebdomadaire de la Fédération anarchiste, il constate : « *Nos zélés dirigeants syndicaux traînent les pieds pour l'instant. Se bornant à déclarer que les mesures gouvernementales doivent être améliorées dans l'intérêt des travailleurs. A ceux-ci, nous dirons que le chemin vers le socialisme n'est pas dans le soutien critique à l'appareil d'Etat. Il est dans sa destruction ! Soit on reste dans la sphère capitaliste et on applique sa politique, soit on recherche résolument une autre voie pour le socialisme en dehors du capital et de l'Etat.* »

Dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, José de Broucker plaide pour la « *pudeur* » : ces mesures « *nous dérangent dans nos habitudes et dans nos projets. Mais tout est relatif. (...) Avant de gémir sur nos vacances compromises, pensons à tous ceux qui, en Afrique, en Amérique latine, en Asie, ne savent pas aujourd'hui ce qu'ils vont manger demain* ».

« *Le plan gouvernemental est rude* », observe, dans *L'UNITÉ*, l'hebdomadaire du P.S., Claude Estier, qui souligne : « *Dans la mesure où la mobilisation nécessaire* [à la réduction du déficit extérieur] *repose, pour une large part, sur des données psychologiques, elle ne sera complète que si les deux autres terrains de lutte* [le chômage et l'inflation], *qui touchent directement l'ensemble des citoyens, ne sont pas délaissés, même dans le cadre de mesures conjoncturelles et donc provisoires.* »

Autrement dit, le principal parti de la majorité souhaite un « petit plus » pour que l'opinion passe de la résignation à la mobilisation.

A. Ch.

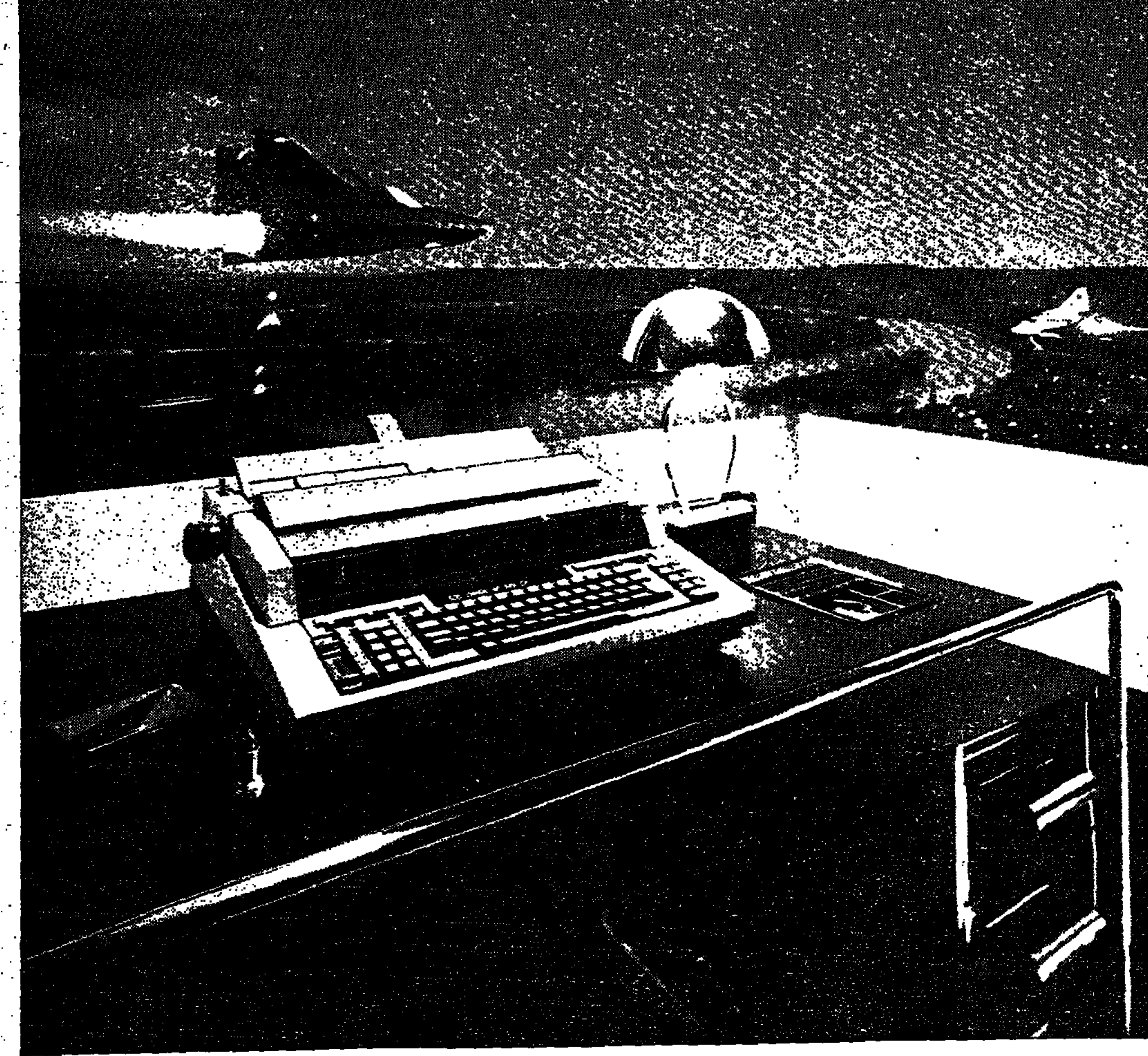
Le RECOURS demande que certains rapatriés soient exemptés de l'emprunt obligatoire

Le conseil national du mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), réuni le 4 avril, a estimé que « *les rapatriés, appréciant la bonne volonté du gouvernement à l'égard de leurs problèmes, sont en mesure de comprendre l'effort demandé au pays et à eux-mêmes pour rétablir les grands équilibres.* »

Les dirigeants du mouvement ont décidé, toutefois, de se montrer « *particulièrement vigilants sur le calendrier des promesses faites, car, sans exiger tout et tout de suite, les rapatriés sont tout de même en droit de rappeler qu'ils attendent déjà depuis vingt et un ans que la solidarité nationale s'exerce à leur égard et qu'ils ont été la seule fraction de la communauté nationale à supporter toutes les conséquences de la décolonisation en étant privés non pas de vacances* (...), *mais de tous leurs biens et de leur terre natale* ».

Le porte-parole du RECOURS, M. Jacques Roseau, a souhaité d'autre part que des mesures dérogatoires au plan d'austérité soient adoptées en faveur des rapatriés les plus défavorisés, notamment des réinstallés, afin que ceux-ci soient exemptés de l'emprunt obligatoire, « *quitte à faire valoir celui-ci sur les prochaines indemnisations* ».

A ce sujet, le RECOURS souligne : « *La situation des réinstallés est tellement critique que des commissions d'aménagement des dettes viennent d'être instituées pour étudier leurs cas sociaux. Il serait inopportun et injuste d'aggraver ces cas par un emprunt forcé s'apparentant à une solidarité qui n'a d'ailleurs jamais joué en leur faveur.* »



Le Monde

société

UNE ASSEMBLÉE DE L'U.F.F.

Les agricultrices en quête d'un statut

« Nous ne sommes pas « femmes au foyer » ou « sans profession » ; nous travaillons, et dur, dans l'exploitation. Nous contribuons à sa gestion, à son administration. Ce ne sont pas nos maris seuls qui réfléchissent au travail, à la modernisation de l'entreprise. Si l'on veut investir pour que l'exploitation tourne et se développe, notre travail y a contribué. Si la production agricole s'accroît, nous y sommes pour quelque chose. » **Ainsi s'exprimaient les agricultrices de l'Union des femmes françaises (U.F.F.) en mars 1972.**

Onze ans plus tard, ces femmes luttent toujours pour la totale reconnaissance de leur travail et l'obtention d'un statut d'agricultrice.

Réunies récemment à Paris, une centaine de militantes de toutes les régions ont échangé leurs expériences et discuté du projet du statut proposé par l'U.F.F.

L'égalité à la ferme

Dire que les agricultrices n'ont acquis aucun droit ces dix dernières années serait mentir. Comme l'a souligné Mme Gilberte Dupeyron, agricultrice dans les Landes et membre du conseil *national* de l'U.F.F., les femmes d'agriculteurs peuvent se faire remplacer pendant vingt-huit jours lors d'un accouchement. Les frais engagés pour ce remplacement *leur sont* remboursés à 90 %.

De même, la loi d'orientation agricole de juillet 1980 permet à l'un des époux (et plus seulement au chef d'exploitation) d'effectuer les actes administratifs nécessaires pour l'exploitation. Elle autorise l'un ou l'autre des époux à représenter l'exploitation aux assemblées et conseils d'administration des organismes professionnels. *En revanche, l'accord* des deux époux est maintenant nécessaire pour modifier, céder ou résilier le bail.

« Cela représente quelques progès que nous ne sous-estimons pas » a reconnu Mme Dupeyron. Mais trop d'agricultrices ignorent ces nouveaux droit. De nombreux témoignages ont montré que la condition de ces femmes n'a guère évolué. Dans les petites exploitations, la femme et mère a un rôle primordial. C'est souvent elle qui, en plus du maternage et du travail ménager, entretient le potager, s'occupe des volailles, fait les fromages, etc. *Une* absence, une maladie, un accouchement difficile, peuvent devenir catastrophiques.

Une agricultrice de la Drôme, *Mme B., a raconté avec émotion* les circonstances difficiles de sa deuxième grossesse. Son premier enfant venait d'avoir six mois quand elle s'est rendu compte qu'elle en attendait un second. En dépit de sa fatigue, il n'était pas question de cesser de travailler. Le couple venait de s'installer, écrasé sous les dettes. Le bébé devait naître en août. En mai et juin il a fallu faire les foins. Malgré les contractions, Mme B. a dû conduire le tracteur, son premier enfant assis à côté d'elle sur l'engin. *« Nous n'avions même pas de quoi payer les 10 % du remplacement... »*

« Comment peut-on faire avec seulement vingt-huit jours ? », a demandé une autre jeune femme. On comprend pourquoi la mortalité périnatale demeure plus grande en région rurale qu'en ville. La première revendication de l'U.F.F. est que l'agricultrice puisse se dégager de toute activité professionnelle pendant une durée égale au congé de maternité.

Que ce soit en Corrèze, dans le Vaucluse ou en Vendée, toutes les agricultrices présentes se sont plaintes non seulement du nombre réduit de remplaçantes *mais de leur manque de compétence, ce qui fait* hésiter à solliciter leurs services.

Droits sociaux

« Nous voulons, a précisé Mme Dupeyron, *un statut nous reconnaissant co-exploitantes, nous mettant à égalité pour la protection sociale et la retraite, pour la formation professionnelle initiale et continue. Jusqu'à présent, en matière de protection sociale et de retraite, seul le chef d'exploitation compte et, le plus souvent, le chef d'exploitation, c'est le mari »*. L'U.F.F. demande donc que les agricultrices aient un droit à l'assurance-invalidité, un droit à la retraite, dès cinquante-cinq ans si elles le désirent. Et, pour la veuve de l'exploitant, l'organisation revendique une réversion à 60 % de la retraite proportionnelle du mari et une allocation pour lui permettre de faire appel aux services de remplacement.

Mme Édith Cresson, qui avait aidé au financement de cette journée nationale des agricultrices, était persuadée de la nécessité d'un statut pour ces femmes. L'U.F.F. souhaite que le changement de ministre n'ait pas pour conséquence un nouveau retard dans l'étude de ce dossier.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

SCIENCES

Le premier vol de la navette spatiale américaine *Challenger*

La NASA avait perdu, mardi 5 avril en début d'après-midi (heure française), le contrôle du satellite « TDRS-A », largué par la nouvelle navette spatiale *Challenger*, et craint qu'il ne tourne sur lui-même, a annoncé le centre de contrôle de Houston (Texas). La NASA n'était pas en mesure, près de deux heures après la seconde mise à feu des moteurs du satellite, d'expliquer la nature de l'incident.

Les *jets streams*, ces vents violents qui soufflent parfois à haute altitude et peuvent gêner les avions de transport pendant leur vol, n'auront, en définitive, pas eu raison de la navette spatiale américaine *Challenger*. Ils se sont calmés à temps. Ainsi, les moteurs de l'engin, qui effectuait son premier vol, ont-il pu, à l'heure dite, arracher au sol les quelque 2 200 tonnes de la navette dans des torrents de fumée et de flammes orangées. Spectacle désormais classique au centre spatial Kennedy, mais qui, pourtant, a attiré les centaines de milliers de curieux venus profiter du soleil de Floride (1). Il était alors 20 h 30 (heure française) à Cap-Canaveral.

Moins de vingt minutes plus tard, l'équipage de *Challenger*, composé du vétéran Paul Weitz, commandant de bord, et des trois « bleus » Karol Bobko, pilote, Story Musgrave et Donald Peterson, *spécialistes pour la* mission, confirmait le bon fonctionnement de l'engin. C'est à peine si l'on déplorait la perte — comme cela fut le cas pour la navette *Columbia*, — d'une petite partie du bouclier thermique de l'engin sur le carénage de protection de l'ensemble moteur, ce qui fit dire au directeur de vol, M. Jay Greene, que les opérations qu'il avait dirigées au moment du lancement avaient été les plus tranquilles et les plus calmes de toutes celles dont il pouvait se souvenir.

Peu de temps après le tir, la mission confiée à l'équipage a véritablement commencé avec le lancement réussi, depuis la soute de la navette, du plus gros satellite de télécommunications jamais lancé. L'opération a eu lieu mardi 4 avril, huit heures *seulement* après *le lancement*, démontrant ainsi la parfaite maîtrise de la NASA dans ce domaine. Ce nouveau satellite, un T.D.R.S. (Tracking and Data Relay Satellite), est le premier d'une série de trois destinés à servir de relais de télécommunications aux liaisons entre la navette et le sol, mais aussi entre certains satellites et le sol (*le Monde* daté 3-4 avril). Mais c'est aussi le troisième satellite mis en orbite par une navette spatiale — les deux précédents l'avaient été par *Columbia*, — ce qui confirme le caractère techniquement opérationnel de l'engin, en attendant qu'il fasse la démonstration réelle de ses capacités commerciales.

Avec cette mise en orbite réussie, l'équipage de *Challenger* a accompli une bonne partie de la mission qui lui était confiée. Un échec dans ce domaine aurait, en effet, fortement compromis l'avenir des missions qui vont se succéder maintenant à un rythme rapide. Il reste quand même aux quatre hommes de la navette à mener à bien un certain nombre d'expériences, moins spectaculaires mais aussi importantes.

La première d'entre elles vise la prochaine sortie dans l'espace que doivent accomplir, jeudi 7 avril, Story Musgrave et Donald Peterson. Tâche délicate qui doit permettre enfin de démontrer — ce que n'avait pu faire l'équipage de *Columbia* au cours de son cinquième vol — le bon fonctionnement des nouvelles combinaisons spatiales.

Les autres manipulations, de caractère plus scientifique et technique, ont trait aux inévitables contrôles des systèmes de bord de *l'engin et à quelques expériences sur* l'électrophorèse, à la production de petites billes de latex qui pourraient avoir des applications industrielles et médicales, à l'étude des éclairs *produits dans l'atmosphère au cours* des orages. Il faut mentionner à part une dernière expérience, proposée par deux étudiants et financée par le quotidien japonais *Asahi Shimbum*, *relative* à la *production de neige* artificielle dans l'espace.

(1) En raison de problèmes de fuite rencontrés sur les moteurs de l'engin, le tir de *Challenger* a eu lieu avec près de dix semaines de retard sur le calendrier initialement fixé. Ce vol était le sixième effectué par une navette. Les cinq précédents ont été faits avec la navette *Columbia*, qui repartira pour l'espace à la fin de l'année, porteuse du laboratoire spatial européen Spacelab.

● *L'Europe spatiale (ESA) a approuvé*, mercredi 30 mars, un nouveau projet de satellite astronomique infrarouge. L'engin, qui portera le nom d'ISO (Infrared Space Observatory), sera lancé au début des années 90. Il devrait permettre l'étude de la formation des étoiles ainsi que celle de l'évolution des galaxies (*le Monde* du 30 mars). La réalisation de cet ambitieux projet devrait coûter environ 1 600 millions de francs.

Un numéro qui fait recette

De notre correspondante

New-York. — Quand la NASA a annoncé que tout un chacun pourrait se mettre en communication avec Challenger (tél. : 900-410-6272, si vous êtes aux Etats-Unis), elle se vantait. Pour « obtenir » Challenger, le premier jour de son lancement, il a fallu dépenser des trésors d'ingéniosité : à 3 heures de l'après-midi, soit deux heures trente après son lancement et huit heures trente après l'ouverture de la ligne de téléphone spéciale, la navette avait déjà reçu 32 895 *appels des Etats-Unis* et 5 872 de l'étranger.

Mais, comme le service n'est pas gratuit (50 cents la première minute, 35 cents les minutes *suivantes*), il suffisait de trouver à qui parler : en l'occurrence, l'American Telephone and Telegraph Company qui a installé la ligne, en coopération avec la NASA et l'Institut national de l'espace, et qui a un système d'écoutes efficace... pour les journalistes pressés.

Que dit Challenger à l'heure ou nous appelons ? Qu'elle vient tout juste de passer au-dessus de la Californie, du golfe du Mexique et de Cuba, et que sa mission en est à *« trois heures six minutes »*. Ce sont les astronautes qui parlent. Puis une voix neutre dit : *« Vous entendez une communication directe entre la navette et le centre de la NASA à Houston »*.

Ce n'est pas la première fois que les terriens de base peuvent écouter la navette de l'espace, c'est même la quatrième fois. Mais l'expérience challenger est nouvelle à plusieurs égards : c'est la première fois que l'opération est montée avec l'Institut national de l'espace, qui remplit, avec des commentaires, les « blancs » laissés par les conversations des astronautes.

C'est aussi la première fois que la communication est accessible au grand public américain et étranger. Les contacts avec la première navette, en novembre 1981, étaient réservés aux médias américains (15 000 appels). En mars 1982, ils étaient *ouverts aux médias étrangers* (74 000 appels au total). En juin et en novembre 1982, le public américain avait pu appeler Columbia (1 million d'appels).

La ruée des correspondants prouve, en tout cas, que la navette de l'espace n'est pas encore tout à fait devenue une routine. La formidable cohue des voitures et des caravanes qui campaient depuis la veille du lancement aux abords du cap Kennedy en fait foi, même si le grand beau temps et les vacances de Pâques y étaient aussi pour quelque chose.

NICOLE BERNHEIM.

★ A partir de la France composer le 19 (1) 307-410-6272.

JUSTICE

M. BADINTER EN MISSION DIFFICILE AU SÉNAT

« Sécurité et liberté », dernier acte

Sauf nouvelle péripétie, la loi « sécurité et liberté » sera abrogée au début de l'été. *Les sénateurs* entreprement mercredi 6 avril l'examen de ce projet, neuf mois après les députés. Entre-temps, le débat sur la sécurité s'est envenimé, au point que le gouvernement a jugé prudent de geler ce texte, dont le Sénat aurait dû discuter à l'automne dernier, à la veille des élections municipales.

Près de deux ans après la victoire de la gauche, le feuilleton « sécurité et liberté » touche à sa fin. La coïncidence de date entre ce débat et l'engagement par M. Pierre Mauroy de la responsabilité de son gouvernement à l'Assemblée nationale risque d'éclipser mercredi la prestation de M. Robert Badinter au Sénat. Il n'est pas sûr que tous les amis politiques du garde des sceaux le regrettent. C'est en tout cas le premier débat sur la sécurité depuis les scrutins des 6 et 13 mars. Il faut s'attendre à ce que les sénateurs se fassent l'écho des préoccupations qui se sont exprimées à ce sujet lors de la campagne des municipales.

Ce n'est pas que la gauche ait l'abrogation honteuse, mais les retards qu'a subis le projet Badinter traduisent un embarras certain. Sans le dire tout haut, certains responsables politiques de la majorité donnent aujourd'hui raison à M. Maurice Faure, le premier garde des sceaux du septennat,qui s'était risqué à parler de révision plutôt que d'abrogation de la loi Peyrefitte, suscitant le tollé que l'on sait.

Le projet défendu aujourd'hui par le ministre de la justice est dit *« d'abrogation et de révision de certaines dispositions »* de la loi « sécurité et liberté ». Cet intitulé, plus conforme au contenu de ce texte que celui d'abrogation, ressemble à un aveu : *tout ne serait pas scélérat* dans la loi Peyrefitte. Ainsi la gauche s'apprête-elle à entériner une procédure de flagrants délits et des dispositions sur les contrôles d'iden*tité guère éloignées de la loi* « sécurité et liberté ». Malgré cela, le gouvernement n'est pas parvenu à convaincre la droite qu'il ne se livrait pas à une entreprise de *« démolition »* de la justice, comme l'en accuse M. Alain Peyrefitte.

L'un des échecs de M. Badinter, dont il convient, est de n'avoir pas réussi à faire reculer ce qu'il appelle *« l'idéologie sécuritaire »*. La tournure prise par la campagne des municipales le montre. Depuis le début du septennat, la gauche a fait preuve tour à tour de détermination (l'héritage « sécuritaire » devait disparaître), puis s'est ravisée. La querelle Defferre-Badinter à propos des contrôles d'identité, arbitrée finalement en faveur du premier, puis certaines déclarations de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, sur le *« terrorisme du quotidien »* — cette expression désignant la petite délinquance, — montrent que l'idéologie « sécuritaire » regagne du terrain, à gauche y compris.

Tandis que, dans sa ville, M. Defferre ébauchait entre les deux tours des municipales un flirt sans suite avec les candidats de la liste Marseille-sécurité, M. Badinter était prié de se manifester le moins possible. Il fut pendant cette campagne, comme il le dit lui-même, *« la cousine qu'on cache »*.

Le voici malgré tout reconduit dans ses fonctions, preuve qu'en dépit de certains retournements, la gauche reste tant bien que mal fidèle aux principes dont le garde des sceaux est le héraut peu accommodant.

Pour autant, M. Badinter a dû parfois composer, en particulier sur les contrôles d'identité, et accepter de n'être plus que le porte-parole *mezzo voce* des grands principes que la gauche affirmait à l'époque de l'état de grâce. Le voici chargé de tourner avec doigté la page « sécurité et liberté », sans donner le sentiment de rien renier, ni l'impression que le gouvernement est resté sourd aux préoccupations qui se sont exprimées lors des municipales.

Une politique de rechange

La fidélité aux engagements, c'est, à côté du tribut payé à l'idéologie « sécuritaire », la disparition de pans entiers de la loi « sécurité et liberté », en particulier des mesures qui restreignent la liberté d'appréciation des tribunaux correctionnels et limitent les libérations conditionnelles.

Là est la mission la plus délicate de M. Badinter : comment convaincre le Sénat et, au-delà, l'opinion, de la nécessité d'abroger ces dispositions, symboles d'une plus grande volonté répressive ? Le garde des sceaux a bien une politique de rechange, fondée sur une autre logique, mais le Parlement n'en discutera que plus tard. D'où cette crainte du vide, qui s'est déjà exprimée à l'Assemblée nationale, et qui place le gouvernement en porte-à-faux.

M. Badinter se défend des accusations de laxisme. Il n'empêche : l'épisode de la loi d'amnistie, héritage de M. Maurice Faure, et la libération sous différents prétextes de militants d'Action directe, restent associés à son nom.

Il lui reste ainsi fort à faire pour faire admettre à l'opinion que sa politique ne vise pas à moins punir les petits délinquants, ceux à qui l'on doit le sentiment d'insécurité, mais à les punir autrement. En attendant les grandes réformes du code pénal et du code de procédure pénale, on aura un aperçu de cette politique lors de l'adoption, *qui ne fait guère* de doute, par les sénateurs, des peines de travail d'intérêt général et de jours-amendes. Ces innovations, auxquelles ne se limitent pas les ambitions de M. Badinter, en montrent l'esprit : il s'agit de substituer à l'emprisonnement, ruineux pour le budget de l'Etat et d'une efficacité douteuse, une gamme de peines plus étendue, applicables aux petits délinquants.

Comme la peine de travail d'intérêt général, adoptée à l'unanimité par les députés à l'initiative de M. Raymond Forni (P.S.), les jours-amendes figurent à l'ordre du jour des sénateurs sous forme de proposition de leur rapporteur, M. Marcel Rudloff (Union centriste). Cette proposition rejoint les préoccupations de M. Badinter, qui souhaite substituer, à certaines peines d'emprisonnement, des amendes proportionnelles à la gravité de l'infraction et aux ressources des coupables. En Allemagne fédérale et en Autriche où ce système existe déjà, l'incarcération, prévue par la loi, des mauvais payeurs, est rare, un cas sur dix environ.

L'adoption du jour-amende donnera sans doute lieu, comme à l'Assemblée nationale pour le travail d'intérêt général, aux habituelles congratulations sur l'esprit « constructif » de la représentation nationale. Cet instant sera d'autant plus précieux qu'il risque d'être rare. Les sénateurs ont, en effet, adopté en commission une série d'amendements qui durcissent sensiblement le texte transmis par les députés. En particulier, ils souhaitent porter à quatre jours la durée possible de la garde à vue en cas de crime commis par deux ou plusieurs personnes (*le Monde* du 1er avril).

M. Badinter va devoir convaincre du bien-fondé de ses intentions une Assemblée dont la physionomie n'est guère différente de celle qui adopta, à l'automne 1980, le projet Peyrefitte. A moins de se déjuger, les sénateurs donneront sans doute au garde des sceaux davantage de fil à retordre que pour l'abolition de la peine de mort et la suppression de la Cour de la sûreté de l'Etat, deux projets auxquels ils finirent par se rallier.

BERTRAND LE GENDRE.

UNE MENACE POUR LES IMMIGRÉS ?

Tel qu'il est soumis aux sénateurs, le projet d'abrogation de la loi « sécurité et liberté » serait lourd de menaces pour les immigrés. C'est ce qu'affirme le GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés) dans une lettre qu'il vient d'adresser au rapporteur du projet, M. Marcel Rudloff (*Union centriste, Bas-Rhin*).

Dans cette lettre, le directeur du GISTI, M. André Legouy, estime que l'article 22 du texte transmis aux sénateurs trahit l'esprit de la loi 29 octobre 1981 sur l'entrée et le séjour des étrangers. Cette loi, rappelle le GISTI, prévoit qu'un étranger en situation irrégulière ne peut être reconduit à la frontière sans qu'un tribunal, qui peut aussi prononcer une peine d'emprisonnement, en décide. Votée par la majorité de gauche, elle constitue un progrès par rapport aux dispositions antérieures qui permettaient d'expulser un étranger sur simple décision de police. Or la combinaison de cette loi et de l'article 22 du projet d'abrogation de la loi « sécurité et liberté » permettrait de faire exécuter *immédiatement* une peine de reconduite à la frontière prononcée par un tribunal comme peine de substitution à l'emprisonnement. Bien sûr, l'étranger pourrait toujours faire appel, mais cet *appel n'étant pas suspensif, il n'aurait* guère d'effet pratique.

L'autre disposition du projet qui inquiète le GISTI est celle qui permet de traduire un étranger en situation irrégulière devant un tribunal correctionnel selon la procédure d'urgence, le nouveau nom donné aux flagrants délits. Combinée avec l'article 22, cette disposition pourrait donner lieu, selon le GISTI, au scénario suivant : *« L'étranger fait l'objet d'un contrôle d'identité. Il est déféré au parquet qui estime que les conditions sont réunies pour le faire juger séance tenante (...). Le tribunal, renonçant à prononcer une peine de prison ou d'amende, prononce la peine de reconduite à la frontière à titre principal et en ordonne l'exécution immédiate. Entre l'interpellation et la reconduite à la frontière, il aura pu ne s'écouler que vingt-quatre ou quarante-huit heures. »* On aura ainsi, explique le GISTI, *« recréé les conditions d'une procédure expéditive que la loi du 29 octobre 1981 a justement voulu bannir »*.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Peyrefitte

Nous avons reçu de M. Alain Peyrefitte, ancien garde des sceaux, la lettre suivante :

Dans votre numéro du 24 mars, vous avez reproché à la loi « sécurité et liberté » une erreur *« absurde »*, qui consiste en ce que ce texte ne permet pas aux associations de déportés de se constituer partie civile.

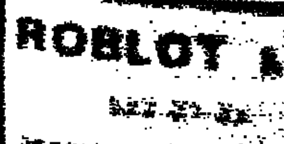
Je tiens à préciser que je n'ai aucune responsabilité dans ce texte, auquel j'étais hostile. Il s'agit en fait d'une proposition de loi relative *« à l'action civile en matière d'apologie de crimes de guerre ou de crimes et de délits de collaboration avec l'ennemi »* du sénateur Champeix (annexe au procès-verbal de la séance du 16 novembre 1978) qui avait été votée par le Sénat et qui était en panne entre les deux Assemblées. Ce texte a été repris, au terme de la navette pour la loi « sécurité et liberté », par la commission mixte paritaire, composée de sept députés et de sept sénateurs, et introduit dans la loi « sécurité et liberté » *hors la présence du gouvernement*, sous la forme de l'article 51 *bis*. La commission mixte paritaire, sur l'initiative des sénateurs et députés socialistes, a pris sur elle de l'ajouter. Les députés et les sénateurs de la majorité d'alors s'étaient tant battus sur d'autres points qu'ils n'ont pas cru devoir faire obstacle à celui-ci, qui leur *paraissait mineur*.

Cette proposition de loi est, d'un bout à l'autre, une affaire socialiste. Elle me paraît, de fait, peu opportune. Elle est comme une verrue sur un visage. *Je ne verrais qu'avantage* à ce que cet article soit abrogé. C'est bien le seul qui avait besoin de l'être dans cette loi. Mais, précisément, M. Badinter s'est bien gardé d'en *proposer l'abrogation*.

[L'article de la loi « sécurité et liberté » auquel fait référence M. Peyrefitte est censé permettre à *« toute association »* de déportés ou de résistants *« régulièrement déclarée depuis au moins cinq ans à la date des faits »* de se constituer partie civile en cas de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité. Comme il n'existe pas, et pour cause, d'association de résistants pouvant se prévaloir d'une ancienneté de cinq ans à l'époque de l'occupation, cet article est manifestement absurde. S'il est vrai que cette disposition a été introduite dans la loi « sécurité et liberté » à l'initiative de parlementaires, la responsabilité de M. Peyrefitte n'en est pas moins réelle, sauf à considérer qu'un ministre n'est pas responsable des textes de loi promulgués sous sa signature au *Journal officiel*. — B. L. G.]

● *Deux attentats à l'explosif ont été commis dans la région toulousaine* dans la nuit du lundi 4 au *mardi 5 avril. L'un, à Toulouse*, contre le siège de l'Union patronale de la Haute-Garonne ; l'autre, dans la banlieue proche, à Aucamville, contre l'entreprise d'un des responsables *régionaux* du C.N.P.F. Ces deux attentats, qui ont fait d'importants dégâts matériels, ont été revendiqués, sans plus de détail, mardi matin, par le Groupe d'action anarchiste (G.A.A.).

● *Dans l'affaire des fausses factures de Toulon*, deux nouvelles inculpations ont été notifiées, jeudi 31 mars. Ces inculpations — de MM. Gérard Coll, quarante ans, entrepreneur de travaux publics à Toulon, inculpé et écroué pour corruption active, et Paul Codaccioni, trente-six ans, surveillant de travaux de voirie, inculpé et écroué pour corruption passive — portent à quatorze le nombre des inculpés dans cette affaire, dont huit employés de la mairie de Toulon (*le Monde* des 22 octobre et 19 novembre 1982).



POLICE

DES « PRIVÉS » VEULENT ASSAINIR LEUR PROFESSION

M. le détective « La Vertu »

Râblé, le regard sombre et vif au-dessus d'une fine moustache, voici le « M. Propre » du mystère et de la filature, le chantre du droit et de la légalité, un Saint-Georges terrassant le dragon des *atteintes à la vie privée*, des photos indiscrètes et des écoutes clandestines, des ports d'armes *abusifs et des honoraires* astronomiques. Voici donc M. Georges Martinez. M. Martinez ou le détective « La Vertu ». M. Martinez aussi, ou la grande lessive...

Car cet homme de quarante-trois ans, deux enfants, amateur de « *grande musique* » – *Mozart* de préférence, – pratiquant indifféremment le football et le judo (autant de *détails complaisamment* offerts par son dossier de presse), aime trop son métier *pour tolérer qu'on le salisse*. Détective à Alès (Gard) depuis une vingtaine d'années, il a déclaré la *guerre aux brebis galeuses de la* profession, ce tiers de « *margoulins* » et d'« *escrocs* » « *qui n'ont rien à y faire* ».

« *Dieu sait qu'il faut donner un coup de balai là-dedans* », répète-t-il. Et ce ménage, pour *commencer, il l'a d'abord fait à la* Convention nationale des détectives français (C.N.D.F.), syndicat *professionnel qui, après douze* années d'existence, l'a élu en 1979 à sa tête, président pour cinq ans : « *Tout le monde a été radié, ça a été le grand nettoyage. Désormais, pas d'armes, pas d'écoutes, pas de gadgets. Tout cela, c'est du blabla !...* »

M. Martinez a son franc-parler. Son syndicat — « *le plus puissant* », estime-t-il — *regroupant* quatre-vingt-sept agences sur les sept cent sept déclarées au ministère de l'intérieur, il n'hésite pas à se définir lui-même comme « *le grand patron des détectives, à la tête de trois mille hommes* ». Un patron qui serait aussi un juste, croisé de la moralisation professionnelle. Non aux Mannix et autres Colombo, ces « cow-boys » sans foi ni loi, dont on voudrait faire les porte-drapeau des détectives. *Oui à une profession reconnue socialement* qui prouverait enfin qu'elle « *ne détient pas le record des escroqueries* ».

Dans ce combat, M. Martinez brandit une arme : la revendication d'un statut légal, définissant avec précision l'exercice de la profession d'agent privé de recherches, les « *droits, devoirs et obligations* » *qui s'y attachent. Le* propos mérite quelque attention. Car l'état des textes n'est pas *sans donner raison au* « *détective* La Vertu ». La profession est, en effet, toujours régie par une loi du *8 décembre 1942 : il suffit d'être* de nationalité française et de n'avoir pas encouru de condamnation pour ouvrir une agence. Signé par le maréchal Pétain, ce texte ajoutait une troisième condition, abrogée en *1944 : ne pas* être visé par le « *statut des juifs* ». Un acte de naissance peu glorieux, convient *M. Martinez*.

En somme, tout un chacun, ou presque, peut s'improviser détective. Un décret du 8 décembre *1981 s'en tient à une simple* déclaration à la préfecture, accompagnée, pour chacun des dirigeants et employés, de fiches d'état civil et – Communauté européenne oblige, – pour les étrangers, d'une justification de nationalité ainsi que d'un document équivalant à notre bulletin n° 3 du casier judiciaire. *S'il s'avère qu'un des salariés ne remplit* pas la condition exigée en 1942 – aucune condamnation, – le *préfet se contentera de* « *mettre en demeure le dirigeant de régulariser cette situation dans le délai qu'il fixe* ». Seuls les anciens fonctionnaires de police ont droit à un contrôle de faveur : produire une autorisation du ministre de l'intérieur.

Une réglementation fort souple dans laquelle s'engouffrent malversations *et escroqueries*. Selon Mᵉ Colette de Marguerye, présidente de l'association « Vérité sur les disparitions », 80 % des familles de ce mouvement en ont été victimes, talonnées par des officines – « *les mêmes souvent* » – qui, démarchant la clientèle, sont à l'affût du malheur, de cette quête d'un proche *disparu sans laisser d'adresse...* Cette absence de scrupules ne nuit pas toutefois à la forte demande d'enquêtes privées : cinq cent mille à six cent mille clients par an pour le seul syndicat de M. Martinez, qui estime à deux millions et demi la clientèle nationale d'ensemble.

Un besoin social

« *Un réel besoin* », affirme *Mᵉ de Marguerye, qui en fait pres*que un service social : utile, le détective, pour la recherche d'un « *débiteur de pension alimentaire* » quelque peu oublieux ; utile encore pour « *sauver des vies lorsque la disparition est de type suicidaire* »... Car, insiste sans fioritures M. Martinez, « *ne croyez pas que le détective français ne fait que du bidet !* » Les adultères ne représenteraient que 10 à 15 % du chiffre d'affaires d'une agence. Le reste ? La recherche d'un débiteur, les disparitions, les escroqueries à l'assurance, les fausses déclarations d'accident... mais aussi, et M. Martinez se fait plus discret, les « enquêtes de moralité » à l'embauche.

Un besoin social, donc, qui ren*drait d'autant plus nécessaire une* « *réglementation* ». M. Jean Le Gars, député (P.S.) des Yve*lines, qui soutient la croisade de* M. Martinez, préfère ce mot à celui de « *statut* », impropre à une profession *libérale* et *risquant de* créer un mélange des genres avec le service public policier. M. Martinez et lui-même ont en réserve une proposition de loi limitant l'action du détective à un mandat civil – et non pénal – exigeant la *production* d'une attestation annuelle d'activité, interdisant toute recherche sur les opinions philosophiques, *religieuses*, politiques et syndicales, astreignant les agents de recherches au secret professionnel, *et enfin rendant* obligatoire la rédaction d'un rapport de fin d'enquête, remis au client.

M. Martinez s'impatiente ; la concertation piétine. Tout ce qu'il veut pourtant, lui, le « *redoutable et redouté* », *comme le décrit en*core son dossier de presse, c'est « *un coup de balai et une réglementation* ».

EDWY PLENEL.

SPORTS

AUTOMOBILISME

Le Finlandais Vatanen gagne le Safari-Rallye

Le Safari-Rallye qui a pris fin lundi 4 avril, à Nairobi, capitale du Kenya, a été gagné par le Finlandais Ari Vatanen (Opel Ascona) devant son compatriote Hannu Mikkola et la Française Michèle Mouton, tous les deux sur Audi Quattro.

Déjà en tête du championnat du monde des conducteurs, Hannu Mikkola renforce sa position et compte, après la quatrième épreuve de la saison, un total de 65 points devant Michèle Mouton (35 points) et Ari Vatanen (34 points).

Les spécialistes qui le qualifient de « *rallye prestigieux* » n'ont pas tout à fait tort. Avec ses trois étapes longues au total de 5 000 kilomètres, le Safari-Rallye qui se court sur les routes du Kenya, compte probablement parmi les épreuves difficiles du championnat du monde.

Quatre-vingt-deux voitures s'y étaient engagées ; soixante-dix-huit ont pris le départ à Nairobi. « *Un tiers des concurrents à peine iront jusqu'au bout* », avait pronostiqué Mike Doughty, devenu directeur général du Rallye, après avoir gagné quatre fois l'épreuve avec le Kényan Shekhar Mehta.

La chaleur, l'humidité, les parcours variés – « *vert comme en Nouvelle-Zélande, cassant comme en Grèce, poussiéreux comme en Afrique* », au dire de Michèle Mouton, – font, en effet, du Safari un rallye qui met à l'épreuve autant les pilotes que les mécaniques. Doughty avait raison. Dix-huit concurrents ont atteint Nairobi.

Ce n'est peut-être d'ailleurs pas par hasard si les Lancia et leurs pilotes, l'Allemand de l'Ouest Walter Röhrl, *champion du monde en titre*, et le Finlandais Markku Alen, ne sont pas venus disputer leurs chances dans un rallye qui compte à la fois pour le championnat des marques et celui des conducteurs.

Le défi d'Audi

Audi, en revanche, ne ménage pas ses efforts. La firme allemande d'Ingolstadt a, cette année, relevé le gant pour la première fois. Roland Gumpert, directeur de course de l'écurie, dirigeait non seulement, pour « *ce nouveau défi* », Michèle Mouton et Hannu Mikkola, mais aussi le Kényan Vic Preston.

Le Finlandais est l'actuel premier du championnat du monde des conducteurs, la Française – même si elle déclare que le titre ne l'intéresse pas, – court toujours pour la première place et le Kényan, compte tenu de son expérience du terrain, était bien présent pour favoriser également le succès d'une Audi.

L'expérience pourtant n'a pas été aussi concluante que l'auraient souhaité les dirigeants de la firme allemande. Bien des ennuis sont venus contrarier en quatre jours leur objectif, qui était de classer leurs trois voitures aux trois premières places. Michèle Mouton avait pourtant réussi dès le début de la première étape Nairobi-Mombasa-Nairobi (1 604 km) à prendre trois minutes au Finlandais Timo Salonen (Datsun 240-RS), quatre minutes à Vic Preston et sept minutes à Shekhar Mehta (Datsun 240 RS). Moins heureux, le Finlandais Hannu Mikkola, vainqueur en 1972, avait perdu une heure cinquante minutes pour faire changer la courroie de la pompe à eau de sa voiture.

Peu après Mombasa, les incidents commençaient pour la Française. Sa Quattro perdait une roue arrière. Au total, une perte de temps de quarante-six minutes et au classement une chute à la huitième place. Les trois Datsun – Salonen, Kirkland, Mehta – s'installaient alors aux premières places avant de *connaître de cruelles mésaventures.*

Mike Kirkland – piston percé – était contraint à l'abandon. Arrêté *sur le bord de la route*, Mehta, cinq fois vainqueur de l'épreuve – arbre à came cassé – était à son tour éliminé. Son compatriote, Vic Preston pouvait alors s'installer à la première place devant le Finlandais Salonen et Michèle Mouton, avant d'aborder l'étape longue de 1 455 kilomètres autour de Nairobi.

A ce jeu impitoyable, vingt-quatre minutes seulement séparaient les trois protagonistes. Vic Preston – turbo explosé – et Michèle Mouton – pompe à injection cassée – connaissaient de nouveaux déboires. Le Kényan, après être sorti *de la piste, laissait le commandement* à Salonen.

A 400 kilomètres de l'arrivée, le Finlandais cassait l'arbre à came de sa Datsun. Deux de ces compatriotes, Ari Vatanen (Opel) et Hannu Mikkola (Audi) qui avaient, mine de rien, refait tout leur retard, pouvaient alors s'installer en tête du Rallye. Définitivement. « *Le malheur des uns a fini par faire notre bonheur* », a conclu le blond Vatanen.

G. M.

Faits et jugements

Deux médecins condamnés six ans après la mort d'une opérée

(De notre correspondant.)

Lille. – Le tribunal de Lille a condamné, le 31 mars, deux médecins anesthésistes du C.H.R. de Lille, Mᵐᵉ Pascaline Fasquelle, trente-six ans, et M. Pierre Cecas, trente-sept ans, responsables du service au moment des faits, respectivement à quatre mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende, et deux mois de prison avec sursis et 20 000 francs d'amende. Ces peines sont amnistiables. Les deux médecins étaient inculpés d'homicide involontaire, de même qu'un chirurgien *qui a été relaxé*. Une infirmière a été condamnée à 3 000 francs d'amende.

Le 25 mars 1977, Catherine Pruvot, âgée de dix-huit ans, était hospitalisée au C.H.R. de Lille pour y subir une intervention de chirurgie esthétique des seins. Elle allait décéder le 31 mai après un coma de soixante-quatre jours. Au moment de l'anesthésie, rétablissant un branchement défectueux, une élève infirmière anesthésiste avait fait une inversion du branchement, privant la patiente d'oxygène pendant plusieurs minutes.

Lorsque l'erreur fut découverte, les deux médecins anesthésistes pratiquèrent une réanimation manuelle avant de replacer la patiente sous oxygène pur. Tout, apparemment, étant redevenu normal, ils autorisèrent l'opération.

Les juges lillois ont reconnu le « *droit à l'erreur* », pour l'élève infirmière, même si elle aurait dû « *demander conseil à son maître de stage* ». Ils ont relaxé le chirurgien, qui n'avait pas été informé de la gravité de l'incident.

En revanche, la responsabilité des deux médecins anesthésistes a été retenue. Le tribunal reproche au docteur Fasquelle un défaut de surveillance et de diagnostic. Quant au docteur Devas, il aurait dû « *poursuivre la réanimation par d'autres moyens plus énergiques* ».

Il aura fallu six années pour que cette affaire aboutisse devant le tribunal, six années et tout l'acharnement du père de la victime à connaître la vérité. Le tribunal a d'ailleurs reconnu « *l'aide efficace apportée à la justice* » par les proches de la victime.

Sept Français disparus au Niger

Sept touristes français, dont deux enfants, se sont perdus dans le désert de Ténéré au Niger. Leur disparition, a précisé, à Paris, le ministère de la défense, remonte au mercredi 30 mars. Les recherches pour retrouver ces touristes, employés de la compagnie minière d'Arlit (Niger), ont été entreprises dès le lendemain avec des moyens terrestres de la compagnie minière, des avions de l'armée nigérienne et des avions-taxis. Un avion de l'armée française, un Breguet-Atlantic basé à Dakar (Sénégal), a rejoint Niamey (Niger) depuis le dimanche 3 avril pour participer aux recherches, qui étaient demeurées vaines jusqu'à ce mardi en début d'après-midi. Les Français, qui se seraient perdus dans une tempête de sable, sont M. Pierre Giroux, né en 1943 à Melun, et son épouse, Françoise, née en 1941 à Dijon ; M. Michel Phelippeau, né à Chantonnay (Vendée) en 1947, et leurs deux enfants, Michael, né en 1971, et Alexa, née en 1974, ainsi que Mᵐᵉ Maryvonne Lastenet, née à Vannes en 1943. – *(A.F.P.)*

● *Cinq Français tués dans un accident d'avion en Chine.* – Quatre techniciens et une secrétaire de nationalité française, ainsi que trois Chinois, sont morts dans l'accident d'avion qui s'est produit, lundi 4 avril au matin, à proximité de Canton, dans le sud de la Chine. L'avion affrété par la compagnie pétrolière française Total effectuait la liaison entre la ville de Zhanjiang, dans l'ouest de la province de Canton, et la colonie britannique de Hongkong, lorsqu'il s'est écrasé pour une cause inconnue quelques minutes après son décollage de l'aéroport de Canton où il avait fait le plein de carburant. Il n'y a eu aucun survivant. Au bureau de Total à Pékin, on indique que les victimes françaises sont Mˡˡᵉ Sylviane Forissier, vingt-deux ans, secrétaire ; MM. Lionel Seurat, Philippe Francart, Christian Puyo, tous trois ingénieurs, et M. Roland Reinold, un mécanicien de la compagnie Aigle Azur, qui a fourni l'avion.

● *Attentats en Corse.* – Deux attentats à l'explosif non revendiqués contre des villas situées dans les environs de Zonza (Corse-du-Sud) ont été signalés lundi 4 avril. La première villa a été totalement détruite et la deuxième fortement endommagée.

CARNET

Naissances

– M. et Mᵐᵉ Hélie de NOAILLES et leurs filles, Julie et Marie-Alicia de Noailles et d'Ayen,
sont heureux de faire part de la naissance de

Emmanuel,

le 14 février.
Ambassade de France,
Washington, D.C.

Décès

– Le Seigneur vient de rappeler à lui

le Père
Frédéric-M. BERGOUNIOUX,
franciscain de la province d'Aquitaine
de la Fraternité de Toulouse,
ancien directeur
du laboratoire de géologie
de l'Institut catholique de Toulouse,
ancien directeur du C.N.R.S.,
décédé à Toulouse, le 12 mars 1983, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, dont cinquante-six ans de profession et cinquante-trois de sacerdoce.

– Mᵐᵉ Pierre Charpin, née Suzanne de Loye,
Mᵐᵉ Jacques Thomas,
Mᵐᵉ Olivier Mennesson, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Bernard Charpin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Bruno Charpin, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre CHARPIN,

leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père.
Les obsèques auront lieu le jeudi 7 avril, à 11 heures, en l'église de Saint-Martin-de-Castillon (Vaucluse).
Ni fleurs ni couronnes.
92, avenue des Pignatières,
06700 Saint-Laurent-du-Var.

– Mᵐᵉ Henri Dulac,
M. et Mᵐᵉ Alexandre Dulac, Edouard et Bérénice,
M. Olivier Dulac,
M. Philippe Dulac,
Le général et Mᵐᵉ André Dulac,
M. et Mᵐᵉ André Lacoste,
M. Cyrille Lacoste,
font part de la mort de

M. Henri DULAC,

survenue le 2 avril 1983, dans sa soixante-sixième année, en son domicile parisien.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 avril 1983, à 11 h 30, en l'église de la Madeleine, à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Brillon-en-Barrois. Nancy. Orléans. Paris.
Mᵐᵉ Pierre Godfroid,
M. Michel Godfroid,
M. et Mᵐᵉ Jean Godfroid, Sophie et Henri-Brice,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GODFROID,

survenu le 2 avril 1983, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques auront lieu le 6 avril, à 15 heures, en l'église de Brillon-en-Barrois.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mᵐᵉ Georges Hyvernaud, son épouse,
M. et Mᵐᵉ Alain Profit, ses enfants,
Geneviève, Nicolas et Françoise, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges HYVERNAUD,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de Saint-Cloud,
professeur honoraire
à l'Ecole normale d'instituteurs
de la Seine
et ancien directeur d'études
au Centre de formation
des professeurs de C.E.G.,
survenu le 24 mars 1983, à Paris.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 28 mars 1983, au cimetière de Saint-Valéry-sur-Somme.
164, avenue Ledru-Rollin,
75011 Paris,
3, rue des Reculettes, 75013 Paris.

– Mᵐᵉ Lucette Rosenthal,
M. et Mᵐᵉ Claude Bremond et leurs filles,
M. et Mᵐᵉ Julien Devize, leurs filles et leurs petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Dante ROSENTHAL,
administrateur civil
au ministère du travail,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 30 mars 1983.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– A tous ceux qui ont connu et aimé

Jacques HÉLIE,

décédé le 6 avril 1982, une pensée est demandée.

– Pour le cinquième anniversaire de la mort de

Henri de RIOLS de FONCLARE,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

ÉDUCATION

RÉPONDRE AU DÉFI INFORMATIQUE PAR LA FORMATION

LA CRÉATION A SOPHIA-ANTIPOLIS D'UN CENTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

Une lacune enfin comblée

Depuis qu'en 1969, à l'instigation de M. Pierre Laffitte, s'est créée l'association *Sophia-Antipolis, les laboratoires publics* ou privés et les industries de pointe se sont installés en grand nombre sur ce domaine de 2 300 hectares situé entre Cannes, Grasse et Nice. Le rythme ne faiblit pas.

En février, le Centre national de la recherche scientifique et l'Agence française de la maîtrise de l'énergie inauguraient des laboratoires. Le 25 mars, c'était l'ouverture officielle du Centre d'enseignement et de recherche en informatique, communications et systèmes (CERICS), fondé à la triple initiative de la chambre de commerce et d'industrie de Nice et des Alpes-Maritimes, de la C.I.I.-Honeywell-Bull et de l'Institut national de recherche en informatique et automatique (INRIA).

Le CERICS se consacrera à la formation de spécialistes du génie logiciel, c'est-à-dire de ceux chargés de mettre au point tous les événements nécessaires à l'exploitation d'un ordinateur. Il s'agit donc d'enseigner en un an, à des ingénieurs ou à des diplômés de l'enseignement supérieur, l'art de maîtriser la conception et la réalisation de systèmes d'exploitation, de compilateurs et de gros programmes d'applications.

De tels logiciels ont une complexité — un million d'instructions et un million de variables sont un ordre de grandeur courant — qui exige un découpage en nombreux fragments et donc toute une organisation du travail pour assurer la comptabilité et l'adéquation des différents segments du programme. Un tel enseignement n'existait pas en France jusqu'à maintenant.

Mais d'autres lacunes subsistent dans l'enseignement et dans la recherche en informatique. Depuis quelques mois une mission « informatique fondamentale et programmation » les recense. Son rapport devrait être remis en mai au ministre de l'éducation nationale et à celui de l'industrie et de la recherche.

Apprentissage long

Pour ce qui est de la formation, la mission a déjà remis un pré-rapport consacré à la formation des informaticiens. Il montre que les universités et les grandes écoles n'ont pas les moyens de former les ingénieurs et techniciens nécessaires. Manque de formateurs, manque de matériel, et plus encore de bons logiciels. L'obligation d'acheter du matériel français interdit en général l'accès à des logiciels qui ont fait la preuve de leur efficacité dans toutes les universités américaines (comme le système d'exploitation Unix).

Il faut aussi revoir la conception même de l'enseignement, et particulièrement l'idée fausse que l'informatique s'apprend rapidement. Un an d'informatique à temps plein est un strict minimum, et il faut dénoncer les « formations » qui se réduisent à l'écriture de quelques petits programmes.

Quant à la formation des utilisateurs, elle devrait d'abord s'appuyer sur des recherches concernant la pédagogie adaptée : on ne sait pas, en effet, enseigner l'informatique à bas niveau : on enseigne comment utiliser telle machine ou tel langage, mais sans aucun caractère de généralité.

L'exemple japonais

Pour ce qui est de la recherche en informatique, la situation n'est pas meilleure. La spécificité de l'informatique — ni mathématique, ni électronique — est mal perçue. Beaucoup de projets « de recherche » ne sont en fait que des actions de développement sous-traitées à des laboratoires universitaires par des industriels qui croient faire une économie *en ne recrutant pas l'équipe solide* d'ingénieurs et de techniciens nécessaire à la réalisation d'un projet. Faute d'interlocuteurs compétents chez les industriels, faute de la *connaissance des contraintes industrielles* par les chercheurs — dont ce n'est pas le métier, — le résultat ne peut être que mauvais.

Compte tenu du petit nombre de chercheurs et d'ingénieurs en informatique, la mission estime d'autre part qu'il est vain de vouloir tout faire, et qu'il faut soigneusement choisir les axes de recherche. Au Japon, pour préparer le programme d'ordinateur de cinquième génération, il a été constitué deux commissions d'experts — universitaires et industriels — qui ont travaillé presque à temps plein pour définir un ensemble cohérent de recherches. Une structure analogue serait nécessaire en France, par exemple un collège d'une dizaine de chercheurs de haut niveau à même d'indiquer quelles directions de travail doivent être privilégiées. On en est actuellement loin. Le comité du programme mobilisateur « filière électronique » est un *organisme qui tiendra au plus deux* ou trois réunions cette année. Lors de celle de février, il avait été décidé de former des commissions qui se mettraient au travail dès les jours *suivants pour donner un contenu* aux projets retenus par le comité. La plupart ne se sont pas encore réunies.

MAURICE ARVONNY.

DANS LE NORD — PAS-DE-CALAIS

Une vaste campagne de sensibilisation

De notre correspondant

Lille. — Encore confronté aux graves difficultés de trois secteurs industriels qui firent hier sa richesse : le charbon, la sidérurgie et le textile, *le Nord — Pas-de-Calais* ne veut pas manquer le rendez-vous de la troisième révolution industrielle, celle de l'informatique et de l'électronique. La mise en place d'une filière électronique sera pour la région l'une des priorités du IXᵉ Plan.

Cette révolution technologique, qui a déjà commencé ne peut se faire sans des hommes compétents. On va donc s'employer à former dans la région en grand nombre des personnes hautement qualifiées aux nouvelles techniques informatiques. En outre, conscient des enjeux culturels et sociaux de cette troisième révolution industrielle, le Nord — Pas-de-Calais veut se lancer dans un vaste programme d'initiation à l'électronique, voire de diffusion de la culture et du savoir-faire informatiques.

Mis sur pied par le conseil régional, en collaboration avec l'académie, l'armée et le Centre mondial informatique et ressources humaines, ce programme fera l'objet d'un contrat entre l'État et la région.

Visant en priorité un public de jeunes des milieux scolaires (au niveau des collèges), de jeunes sans emploi et sans qualification, mais aussi plus largement la population dans son ensemble par le biais d'associations, il connaîtra dès l'automne prochain un début d'application.

L'académie de Lille a déjà équipé en micro-ordinateurs trente-neuf des soixante-quinze lycées qui sont de son ressort ainsi que quelques collèges. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais figurent parmi les quinze retenus en France pour une opération à venir visant à équiper d'autres établissements scolaires et portant sur un total de six mille micro-ordinateurs. D'ici au début de l'année prochaine, les deux départements en auront reçu mille. Et, d'ici à la fin du IXᵉ Plan, avec l'aide de la région, ce sont tous les établissements secondaires qui devraient être équipés.

Appel aux volontaires

Mais sans attendre, on va travailler, à partir de la prochaine rentrée scolaire, sur le matériel dont on dispose déjà. Les établissements équipés ouvriront largement leurs portes. Dès à présent, on va recenser les élèves des grandes écoles et les étudiants d'universités qui accepteraient de devenir des formateurs, des initiateurs en informatique. *L'objectif déclaré est de trouver* trois cents volontaires. Rémunérés, ils devraient suivre pendant les mois d'été un stage de préparation. L'armée ne sera pas en reste et, par le biais de clubs informatiques, s'associera à ce vaste effort d'information.

Un tel programme ne sera pas sans retombées économiques, et il est évident que le matériel pourrait être fabriqué dans la région. La société Leanor à Haubourdin, près de Lille, est déjà partie prenante dans le programme d'équipement des lycées.

Démythifier les technologies nouvelles, tel est aussi l'objectif de la chambre de commerce et d'industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing en organisant son Salon Applica. Premier Salon spécifiquement consacré aux applications de l'électronique et de l'informatique, Applica se déroulera du 31 mai au 4 juin prochain à la Foire internationale de Lille. « *Il ne s'agit pas d'un SICOB au rabais* », explique M. Marcel Delcourt, président de la chambre de commerce et d'industrie, mais d'une manifestation destinée à sensibiliser les P.M.I. et les P.M.E. à la nécessité et aux possibilités de moderniser leur gestion et leurs techniques de production en leur présentant des applications concrètes.

JEAN-RENÉ LORE.

● *Le professeur américain Raj Reddy* est depuis le 31 mars le nouveau directeur scientifique du Centre mondial informatique et ressources humaines, fonction que ne désirait plus assurer le professeur Nicholas Negroponte (*le Monde* du 12 février). M. Reddy, docteur en informatique de l'université Stanford, est président de l'université Carnegie-Mellon, avec laquelle le Centre mondial a conclu un accord d'association. Les programmes scientifiques, les recrutements et les budgets lui sont soumis pour accord avant visa de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président. M. Reddy sera assisté d'un comité scientifique composé des professeurs Dautray, Lions Godelier et Ayensu.

L'indispensable deuxième alphabétisation

En présentant son plan « *Micro-primer* », *au début des* journées d'études consacrées aux Applications des nouvelles technologies à l'éducation multimédias (ANTEM) organisées les 24 et 25 mars à Paris par le CESTA (Centre d'études des systèmes et des technologies avancées), M. Ron Jones, inspecteur pour la micro-électronique (Lincolnshire, Education Authority, Grande-Bretagne), a provoqué un choc. Car le Royaume-Uni a opéré un choix que beaucoup de pays, Etats-Unis et Japon exceptés, hésitent encore à faire.

Le gouvernement de Mᵐᵉ Margaret Thatcher a réussi, depuis juillet 1982, à installer dans vingt-sept mille écoles primaires des micro-ordinateurs. Les écoles ont reçu, sans bourse délier, ces petits appareils qui calculent, comparent, interrogent et répondent, car elles avaient rempli une condition imposée par les pouvoirs publics. Deux instituteurs s'étaient « autoformés » à l'aide d'un matériel d'apprentissage qu'ils pouvaient utiliser à domicile en trente heures de cours suivies de douze heures de stage. Près de cinquante-quatre mille instituteurs et institutrices ont accepté cette formation.

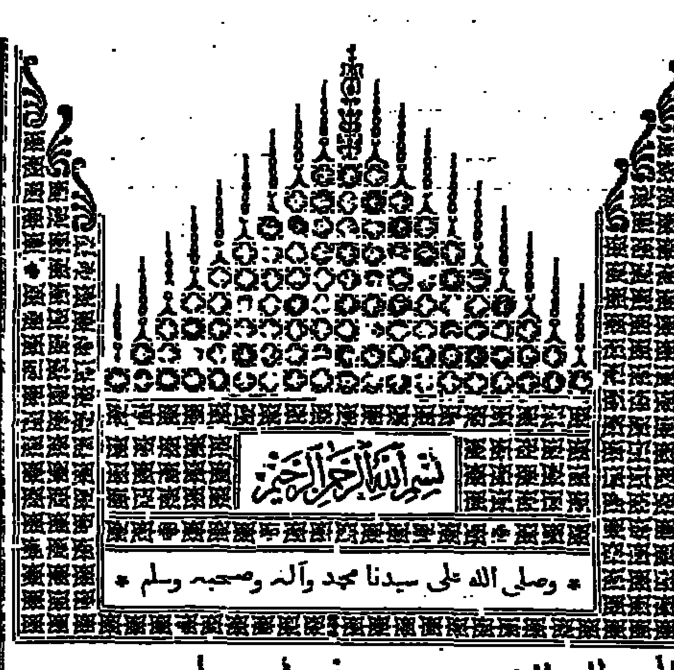
En France, le ministère de l'éducation nationale a prévu d'ajouter six mille micro-ordinateurs avant un an aux quatre mille cinq cents déjà en service (*le Monde* daté 6-7 février). *M. Alain Savary a assuré, à l'ouverture de ces journées, qu'en* 1988 le système scolaire français disposera de cent mille micro-ordinateurs et de cent mille éducateurs formés. Mais, *pour l'instant, la quasi-totalité* des matériels installés le sont dans l'enseignement secondaire.

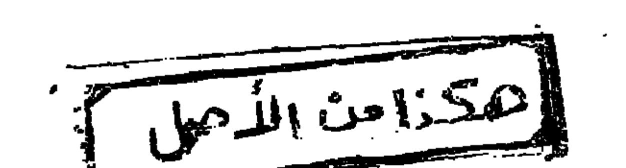
Et cependant, s'il était un point d'accord chez les deux cent *cinquante participants aux journées* ANTEM, c'était bien le caractère de « *tendance lourde* », c'est-à-dire inéluctable, de la révolution électronique. Aussi tout l'enseignement devra-t-il être repensé. L'enseignant britannique devient, selon M. Ron Jones, le « *gestionnaire du travail* » des élèves qui apprennent entre eux avec le microprocesseur.

On l'a dit souvent, une culture inédite se façonne sous nos yeux. Une sorte de « *défi de la deuxième alphabétisation* », au dire de M. Egidio Pentiraro, directeur des éditions électroniques Mondadori. Il exige réflexion et lucidité si l'on veut, comme M. Pierre Schemla, du Club Méditerranée, que la machine ne perde pas « *sa qualité de fabuleux outil-esclave dont le pouvoir doit être de nous aider à créer, inventer et guider le devenir de l'homme* ».

Un défi qui réclame aussi une volonté et des moyens d'investissement. M. Bertrand Schwartz prédit que, si tous les enfants ne sont pas initiés à l'informatique, « *si demain il n'y a que quelques-uns qui savent, on assistera à un nouveau partage de dominants et de dominés* ». Cela coûte cher ? M. Schwartz s'obstine : « *Et un million de jeunes dans la rue, ça coûte combien ?* »

C. V.





Le Monde

MEDECINE

PSYCHIATRIE ET SOCIÉTÉ

La nébuleuse des dépressions

Est-il concevable d'entreprendre une véritable épidémiologie des maladies mentales ? Est-il possible, à l'instar du modèle développé depuis des décennies pour les pathologies transmissibles, de savoir qui est frappé par les maladies de l'esprit, avec quelle fréquence, quelle gravité ? D'établir des stratégies préventives ?

C'est à ces questions que souhaitent répondre un *certain nombre d'universitaires et de* psychiatres lyonnais et genevois qui, depuis deux ans, ont constitué un groupe de recherche *sur l'épidémiologie des troubles mentaux.*

Parmi ceux-ci, les dépressions occupent une place particulière : elles ont tendance à se multiplier et représentent un poids important pour les systèmes sanitaires.

Aussi est-ce sur ce thème que le groupe de* recherches avait axé les travaux de deux journées, organisées par le professeur P. Hermann *(Genève), qui viennent d'avoir lieu à Genève.

PARLER de la dépression, est-ce traiter d'un fléau aussi ancien que l'humanité, comme en témoignent notamment la Bible (Job, Saül) et les écrits de l'Égypte ancienne, s'est demandé le professeur André Haynal (Genève) ? Ou est-ce aborder un mal de l'époque moderne, précipité, aggravé par la rapidité du mouvement des sociétés contemporaines ? Il semble bien, ont indiqué les congressistes réunis à Genève, que la réalité de la dépression, au cours de l'histoire, n'ait guère varié, mais que sa perception, son image et sa thérapeutique se soient, elles, profondément modifiées.

Est-il possible d'avancer des évaluations chiffrées ? D'après les dernières données (1982) citées par le professeur Haynal, 3 % à 5 % de la population mondiale souffriraient d'une forme de dépression, soit 120 à 200 millions de personnes. Mais, selon des estimations d'origine britannique, rappelées par le docteur Raymond Sadoun (Institut national de la santé et de la recherche médicale, Paris), ce chiffre s'élèverait à 15 % de la population d'outre-Manche et, d'après des évaluations entreprises à New-York, a noté le docteur Norman Sartorius (Organisation mondiale de la santé), cette proportion pourrait atteindre 20 % de la population urbaine de la métropole américaine.

Des divergences d'évaluation d'une telle ampleur ne peuvent s'expliquer que par une immense incertitude nosographique. Ni les schémas conceptuels hérités de la fin du dix-neuvième siècle, ni les thérapeutiques apparues depuis trente ans n'ont permis de réduire, *bien au contraire*, ces interrogations.

De cette incertitude émergent pourtant les situations extrêmes, sur lesquelles s'entendent la majorité des spécialistes. A une extrémité, en effet, se situe la psychose maniaco-dépressive, au sujet de laquelle s'est accumulé un vaste capital de connaissances. Affection cyclique ou « *cyclothymique* », elle survient, dans sa forme la plus typique, par poussées où alternent les phases d'excitation *aiguë, ou de manie, et* les périodes de dépression intense, ou de mélancolie (la « *maladie de la bile noire* » décrite par Hippocrate) (1).

De l'avis quasi unanime aujourd'hui, cette maladie comporte *certainement une forte* composante génétique, familiale, mettant en jeu des désordres neurochimiques qui répondent positivement aux thérapeutiques médicamenteuses, singulièrement à la prise de lithium : prévenant les épisodes maniaques, le lithium évite la majorité des dépressions « *de rebond* » et permet une remarquable *stabilisation de l'humeur.*

Deuils et séparation

A l'autre extrême se situent les dépressions « *réactionnelles* » *consécutives à un événement né*gatif marquant de l'existence (un deuil, une séparation, une grave maladie organique, etc.) dont il semble logique qu'il déprime l'élan vital, l'esprit d'initiative, et confère une vulnérabilité momentanée.

Mais qu'est-ce que la réponse « dépressive » à un événement défavorable ? *Quel est son seuil de* « normalité » ? A partir de quel moment, de quelle durée, de quel niveau de gravité, la réponse dépressive au phénomène déclenchant devient-elle pathologique « *névrotique* » ? Là se situe toute l'incertitude, car un traumatisme ne prend sa valeur que par rapport à la personnalité qui le subit.

En outre, nombre d'états dépressifs surviennent sans l'existence de facteur déclenchant, du moins sans événement d'apparence significative ou à l'occasion d'un incident d'allure mineure. Peuvent apparaître enfin, dans ce registre, quantité d'affections organiques qui sont autant d'« *équivalents* » dépressifs, souvent totalement insoupçonnés, sous cet aspect, *du malade ou de son méde*cin, et traités sous leur seul angle somatique.

Les théories psychanalytiques ont apporté, depuis leurs origines mais aussi grâce aux travaux plus récents de l'école anglaise, des éléments d'*interprétation sur les phé*nomènes qui entrent ici en jeu. La dépression, explique le professeur *René Diatkine (Paris) est un état* « *naturel* » de l'être humain, depuis sa séparation d'avec ses objets d'amour originels. Toute son activité, notamment l'œuvre de création, est lutte contre cette dépression des origines. La dépression de l'adulte signe un effondrement dans cette capacité à compenser une insécurité due aux premières *failles dans la* relation maternelle. Ainsi a pu être décrite la dépression « *anaclitique* » ultra précoce des nourrissons séparés très tôt de leur mère (à six-huit mois). A l'âge adulte, la dépression se centre sur le sentiment d'impuissance accompagné d'angoisse, compagne la plus fréquente des états dépressifs.

Les modes de prise en charge

Face à un cadre nosologique aussi vaste, comment intervient la décision médicale ? Il apparaît tout d'abord, a-t-on souligné à Genève, *que l'immense majorité des* déprimés (plus de 90 %) sont soignés par des médecins généralistes. L'intervention des psychiatres apparaît ici comme une rareté (2), reflétant ainsi, a souligné le docteur Schneider (Lausanne), l'appréhension, voire le rejet, que suscite chez les malades comme chez les médecins le recours à ce type de démarche.

Or les *généralistes, formés* la plupart du temps dans le moule des techniques organiques, sont le *plus souvent peu armés pour ré*pondre à une telle demande, dont l'importance ne leur a guère été *soulignée au cours de leurs études* ni lors de leur formation postuniversitaire. D'où le recours massif *et grandissant aux drogues psy*chotropes, remèdes à l'angoisse du patient comme à celle du thérapeute. Alors que la majorité des dépressions, soulignent l'ensemble des spécialistes, relèvent d'une *thérapeutique* « *mixte* » alliant la psychothérapie à la chimiothérapie, la première, jugée lourde, longue et coûteuse, est bien souvent négligée au profit exclusif de la seconde.

La percée des anti-dépresseurs

Ainsi, a remarqué le docteur Guy Maruani (Paris), l'augmentation de la vente des médicaments antidépresseurs en France a-t-elle été vertigineuse au cours des cinq dernières années, passant de 4 300 000 ordonnances en 1977 à 7 300 000 en 1982 (les trois quarts étant prescrits par les généralistes à des femmes). Au *total, souligne le docteur* Maruani, 19 millions de boîtes d'antidépresseurs ont été vendues en France en 1982, soit environ une boîte pour trois habitants. Ce chiffre reste inférieur de trois fois à celui de la vente des tranquillisants (plus de 23 millions de prescriptions en 1982), mais sa progression est évidemment alarmante et significative.

Ces constatations sont corroborées par le professeur Léonard Singer et le docteur Jean-Marie Danion (Strasbourg), selon qui l'augmentation de la prescription des antidépresseurs est de loin supérieure à celle des états dépressifs eux-mêmes ; d'autre part, soulignent-ils, le généraliste qui redoute les effets secondaires non négligeables, de ces médicaments les prescrit souvent à de trop faibles doses. Il *reste enfin* impossible de savoir « *quelle proportion de ces énormes quantités est effectivement consommée* », indique le professeur Singer. Ce qui apparaît de manière certaine, dans tous les cas, c'est « *la discordance entre la demande, qui se situe à un niveau psychosocial, et la réponse, qui se fait suivant un schéma biomédical* ».

Il n'en demeure pas moins souhaitable que les généralistes puissent traiter, « *au long cours* », des déprimés, d'une part, parce que ceux-ci représentent une frange importante de leur clientèle, d'autre part parce qu'il ne serait pas opportun de « psychiatriser » toute cette partie de la médecine. Pour ce faire, et pour que la réponse à la dépression cesse d'être trop étroitement chimiothérapeutique, il conviendrait de développer considérablement l'information des médecins et leur formation à ce type d'écoute, comme l'a souligné le professeur Jean Guyotat (Lyon).

A cette nécessité s'ajoute celle, impérative, de mieux définir le ca*dre nosologique de la* dépression, dont le caractère vague porte certainement atteinte à son identification par le *médecin*, par le patient et par son entourage. Faute de quoi les patients continueront, *comme le soulignait l'un des parti*cipants, d' « *interminables excursions chez les spécialistes des organes* », du côté des « *maladies des passions tristes* », dont parlait Laennec à propos de la tuberculose.

CLAIRE BRISSET.

(1) Il existe une forme « unipolaire » de la cyclothymie, dans laquelle surviennent périodiquement seuls les accès maniaques ou seuls les accès dépressifs.

(2) D'une manière plus générale, a souligné le docteur Sartorius, les psychiatres ne prennent en charge, en Europe occidentale, que 5 % environ des personnes présentant des troubles mentaux.

Hémoglobine en poudre et sang artificiel

Un récent symposium réuni à Nancy en prélude aux journées de réanimation médico-chirurgicale a permis à de nombreux spécialistes de faire le point sur les recherches actuellement menées sur les substituts *du sang aidant au transport de* l'oxygène dans l'organisme.

LA commercialisation récente du fameux fluosol DA japonais (*le Monde* du 7 août 1982) avait rendu plus spectaculaire la place des fluorocarbones dans la compétition qui les oppose actuellement aux solutions fondées sur l'utilisation de l'hémoglobine extraite des globules rouges humains. Pourtant il ne semble pas à l'heure actuelle que les performances d'une formule autorisent à la privilégier.

L'utilisation des fluorocarbones se heurte toujours au même obstacle : ils forment des émulsions instables dans l'eau. Toutefois des progrès certains sont en voie de réalisation. « *Nous avons réussi au laboratoire de chimie physique organique de Nancy-I*, a indiqué M. Jean-Jacques Delpuech (C.N.R.S.), *à mettre au point des micro-émulsions parfaitement limpides avec des tailles de globules inférieures à cinq cent angströms, indéfiniment stables, et au pouvoir absorbant des gaz respiratoires.* » Il reste toutefois à effectuer des essais biologiques de non-toxicité. Car actuellement, comme pour tous les « sangs artificiels » fluorocarbonés, *on ne sait toujours* pas avec exactitude ce que deviennent ces substances lorsque le patient a reconstitué son stock de globules rouges (au bout d'une dizaine de jours). Malgré diverses difficultés contraignantes d'utilisation, l'opposition aux transfusions sanguines humaines des Témoins de Jéhovah a néanmoins conduit à des utilisations chez l'homme sans risque apparent. La perspective d'une fabrication industrielle d'un tel produit incite, semble-t-il, à parier sur les fluorocarbones.

Utiliser le sang périmé

Cela ne doit pas pourtant occulter les recherches effectuées à partir de l'utilisation de l'hémoglobine humaine, beaucoup moins prometteuse du point de vue financier. L'hémoglobine peut être extraite à partir du sang « périmé ». Le sang total a en effet un délai de conservation très limité, de l'ordre de trois semaines après traitement approprié et conservation à 4 degrés. D'où l'idée de filtrer le sang humain ayant dépassé la *date-limite d'utilisation afin* d'en isoler les globules rouges. L'enveloppe de ces cellules est ensuite éliminée par ultracentrifugation pour ne conserver que les molécules d'hémoglobine, support de l'oxygène dans le sang humain. Après lyophilisation de la substance, une poudre *apparemment* banale est obtenue. C'est pourtant après dilution de cette hémoglobine lyophilisée conservée sans problème durant plus de deux ans que des équipes de recherche, *notamment celle du centre* régional de transfusion sanguine de Nancy, ont obtenu la survie durant plusieurs heures de rats de laboratoire auparavant complètement vidés de leur sang.

« *Pour éviter les fuites hors des vaisseaux sanguins dues à la petitesse des molécules d'hémoglobine nous les avons alourdies en les combinant avec une grosse molécule : le dextran* », commente le doyen François Vigneron, qui poursuit les recherches *nancéennes* avec son assistant Pierre Labrude. De l'avis du pharmacien chimiste en chef J. Saint-Blancard de Paris-Clamart, l'avenir de l'hémoglobine lyophilisée en tant que *substitut du sang* est particulièrement prometteur pour les secours d'urgence en temps de *guerre ou en temps de paix*, lors de grandes catastrophes naturelles.

Facile à stocker et soluble à la concentration voulue, l'hémoglobine lyophilisée se trouve également dépourvue, de par sa préparation, des antigènes déterminant les groupes sanguins qui sont éliminés en même *temps que l'enveloppe* du globule rouge. Elle peut donc être transfusée immédiatement avant l'évacuation du blessé vers un établissement hospitalier. Enfin son prix de revient reste, à performances *sensiblement* égales, nettement inférieur aux solutions au fluosol.

Mais comme le précisait le professeur Bernard Teisseire de l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, les performances des substituts du sang comme aide effective au transport de l'*oxygène lors de transfusion* partielle doivent encore être améliorées : « *L'intérêt des substituts actuels du sang, fluorocarbones ou solutions d'hémoglobine, est de transporter l'oxygène là où les globules rouges ne peuvent plus aller compte tenu de leur taille notamment dans les cas d'obstruction de vaisseaux sanguins comme dans les infarctus du myocarde.* »

JEAN-LOUIS BEMER.

Cancer : la mauvaise quête

LA *quête de fonds privés pour* le financement des travaux de recherche sur les cancers peut-elle prendre toutes les formes ? Question gênante tant *sont puissants* les *mythes* et les frayeurs engendrés par le groupe des affections dites « malignes ». Question qui, néanmoins, mérite aujourd'hui d'être clairement posée.

En 1982, un contrat est passé entre l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer de Villejuif (A.D.R.C.), présidée par M. Jacques Crozemarie, et le groupe catholique Bayard-Presse. Il porte sur la location par Bayard-Presse de listage informatique de ses abonnés. Ce listage comporte environ *deux millions de* noms et adresses de personnes abonnées à l'un des nombreux titres du groupe (1). Parmi elles, on compte six cent cinquante mille enfants *ou adolescents*, lecteurs d'une des six publications du groupe pour les jeunes *(Pomme d'Api, J'aime lire, Okapi, les Belles histoires de Pomme d'Api, Records-Dossiers et Astrapi).*

Le contrat prévoyait que le listage devait être modifié : les pré*noms des enfants* devaient disparaître ; ne devaient demeurer que les noms de famille. *Que s'est-il passé ?* A Bayard-Presse, on explique qu'une société sous-traitante a été chargée de procéder à cette modification. De toute évidence, celle-ci n'a pas — ou a mal — *été faite*.

Les jeunes abonnés ont ainsi reçu à leur nom et à leur domicile les dépliants de l'A.D.R.C. Parmi eux, il s'est trouvé des enfants atteints d'une forme de cancer. Les parents ayant parfois fait suivre, au centre hospitalier où il était soigné, le *courrier de leur enfant*, certains ont reçu pendant leur traitement les demandes de l'A.D.R.C. !

Au siège de cette association, qui revendique environ six cents mille adhérents, *on déclare être* « *désolé* » d'une telle affaire. De nombreuses lettres d'excuses assure-t-on sont envoyées. M. et Mme Mahé, dont l'enfant, qui, âgé de neuf ans, souffre d'une leucé*mie, a reçu deux demandes en un* mois, n'ont pas encore reçu une telle lettre. Le 5 mars, pourtant, M. Mahé s'adressait par courrier aux présidents de l'A.D.R.C. et de la Commission nationale informatique et libertés.

Rivalité

« *Que répondriez-vous*, écrivait-il, *à votre enfant ou à un enfant de neuf ans qui, sorti de l'hôpital où il a été soigné pour une leucémie et encore en traitement, vous demande pourquoi on lui adresse nommément des dépliants concernant la recherche pour le cancer ? comment l'empêcher d'aller chercher le courrier qui lui apporte la littérature de son âge ? (...) Je suis prêt à apporter ma contribution, et je l'ai déjà fait l'an passé au service qui a soigné mon enfant, mais, de grâce, cherchez un autre moyen de contacter les donneurs potentiels que celui qui consiste, je suppose, à prendre la liste des personnes atteintes de ce mal et qui ne sont pas toujours à même de porter le poids de la vérité.* »

Au groupe Bayard-Presse, on tient à souligner qu'on était, au départ, réticent pour accéder à la demande de l'A.D.R.C., que la location n'a, en définitive, été consentie qu'après une nouvelle demande, pour le compte d'une « grande cause nationale ». On indique aussi n'avoir tiré aucun bénéfice de la location du listage, faite à prix coûtant.

Déjà en 1977, l'A.D.R.C. avait été mise en cause dans une autre affaire de listage. Lors d'une campagne nationale à laquelle participaient notamment, sous l'égide du Comité espoir, cette association et la Ligue nationale contre le cancer, une opération « dossier du cancer », *imaginée par l'association* de M. Crozemarie, avait été lancée. Distribués par les P.T.T. sous la forme juridique des imprimés sans adresse ou disponibles aux guichets des bureaux de poste et de certains établissements bancaires, les cartes « Espoir » *permettaient* de souscrire pour acquérir un dossier d'information sur le cancer.

Cette action, qui permit de réunir quarante millions de francs, fut *suivie d'un litige entre les deux* associations. L'A.D.R.C. conserva en effet le listage ainsi établi et s'en servit pour son propre compte en 1978, collectant ainsi *environ sept millions de francs.*

Les responsables et porte-parole du monde médical et scientifique répètent fréquemment que les dons privés sont aujourd'hui *indispensables* à *une* bonne marche des recherches en cancérologie. La volonté récemment manifestée par les pouvoirs publics de « moraliser » tout ou *partie de ces quêtes n'a aucune*ment été suivie d'effet. Il y a quelques jours, la semaine du cancer a été une nouvelle fois l'occasion d'une intense rivalité publicitaire *entre deux associations.*

Cette récente et malheureuse affaire permet de poser publiquement la question de savoir si, dans ce domaine, la fin espérée justifie les moyens employés. *Et si* de tels procédés ne risquent pas, à court terme, de jeter le discrédit *sur ce qu'ils entendent promouvoir.*

JEAN-YVES NAU.

(1) *Le groupe* Bayard-Presse édite une vingtaine de publications, parmi lesquelles *La croix – l'Événement, le Pèlerin, Panorama aujourd'hui, Notre temps*, ainsi que diverses publications religieuses et deux mensuels grand public : *La table - ma cuisine* et *Jardin-Magazine.*

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Un diagnostic prénatal d'hémophilie est réussi en France

Pour la première fois en France, un diagnostic prénatal d'hémophilie majeure a pu être réalisé sur un fœtus de vingt semaines à l'hôpital Notre-Dame de Bon-Secours à Paris, dans le service du docteur Michel Chartier.

JUSQU'A présent, ces diagnostics ne pouvaient être réalisés qu'à l'étranger, à Londres notamment, pour les patientes françaises. *Cette réussite a été rendue* possible par la nouvelle technique de prélèvement direct de sang du fœtus, pratiqué par simple ponction sous échographie. Mise au point très récemment par les docteurs Fernand *Daffos et Marlène Capella*-Pavlovsky à l'hôpital de Bon-Secours, cette technique facilite considérablement la conduite de nombreux examens prénataux.

L'hémophilie est une affection héréditaire liée au mauvais fonctionnement d'un gène qui commande la production de facteurs indispensables à la coagulation du sang (facteur VIII).

Ce gène est porté par le chromosome X. L'existence de deux chromosomes X, venant l'un du père, l'autre de la mère, chez les femmes explique qu'elles soient « porteuses » de la maladie — qu'elles *transmettent à leurs enfants — mais* qu'elles n'en aient pas les signes cliniques, car le deuxième chromosomes X, intact, compense par son activité l'infirmité du premier.

Une affection hautement invalidante

Les hommes, qui n'ont qu'un chromosome X, ne peuvent compenser cette infirmité et, selon les lois de la génétique, un enfant mâle sur deux d'une femme porteuse est atteint, selon qu'il a hérité du chromosome X de son père ou de sa mère.

Les progrès thérapeutiques ont permis une prolongation considérable de la vie des hémophiles qui atteignent tous aujourd'hui l'âge de procréer, ce qui donne au diagnostic anténatal un regain d'importance.

Leur traitement est conduit par administration du facteur VIII de coagulation manquant, sous forme de concentré, ce qui coûte de 25 000 à 45 000 francs par an et par hémophile (il y en a environ cinq mille en France), à la charge — à 100 % — de la Sécurité sociale.

Sans compter les hémophiles anglais qui viennent se faire soigner en France car, dans leur pays, l'exigence d'éradication génétique et les principes de choix économiques n'autorisent pas leur traitement par cette méthode.

En dépit de cette thérapeutique, l'hémophilie reste une affection majeure, hautement invalidante en raison des lésions articulaires qu'elle entraîne.

Les « mères porteuses »

Le dépistage des « mères porteuses », puis, lorsqu'elles attendent un enfant, l'avortement éventuel des filles qui seront toutes porteuses, et le « tri » des garçons, dont un sur deux sera normal, permettraient, théoriquement, l'élimination de cette tare génétique. Ce dépistage permet surtout aux couples ainsi frappés d'éviter le fardeau humain, social et financier que représente une telle maladie, et les autorise à n'avoir, à coup sûr, que des enfants sains.

Il n'est pas exclu que les hémophiles puissent bénéficier un jour d'une thérapeutique « génétique ». Mais les perspectives de remplacement du gène défectueux par un gène sain cloné sont encore très lointaines chez l'homme, et elles se heurtent pour l'instant à des interdits d'ordre éthique.

Il reste que de telles thérapeutiques ne sauraient résoudre le problème de la transmission de cette tare, et c'est pourquoi le dépistage prénatal rencontre la faveur de nombreux cliniciens.

Docteur E.-L.

A propos des enfants du distilbène

Les articles publiés dans *le Monde* (16, 18 et 20-21 février et 10 mars) à propos de l'action du distilbène sur la descendance nous ont valu, notamment, *le témoignage vécu d'une jeune femme* qui désire garder l'anonymat et l'analyse d'un scientifique que nous publions ici.

Les cliniciens auraient dû écouter les scientifiques

par le professeur PAUL DELOST (*)

DÈS 1924, Robert Courrier découvrait l'action des œstrogènes injectés à la mère de cobaye en gestation sur le *vagin de l'embryon* : en 1932, R. Courrier et G. Gros, en traitant la chatte gravide par des œstrogènes, provoquaient d'importantes modifications de l'appareil génital du fœtus. A partir de cette époque, divers endocrinologistes confirment ces premières observations en même temps que se développent les recherches sur la différenciation sexuelle de l'embryon et sur l'intersexualité expérimentale.

C'est à l'embryologiste Albert Raynaud (1) que revient le grand mérite d'avoir apporté une œuvre considérable, entre 1937 et 1963, sur l'action tératogène des œstrogènes naturels et synthétiques dans l'embryogenèse de l'appareil génital et de *la glande mammaire* après injection à la souris gravide.

Toutefois, le problème du devenir chez l'*adulte* de ces malformations sexuelles et mammaires constatées chez le fœtus animal, après traitement de la mère par des œstrogènes, n'avait fait l'objet, jusqu'en 1961, que de très rares observations. Une telle étude a pu être réalisée sur la souris à partir de 1961 dans mon laboratoire, grâce à la technique de prélèvement des fœtus à terme par césarienne de la mère traitée par les œstrogènes et de leur élevage par des nourrices. Conduite sous ma direction et celle d'Albert Raynaud, elle a donné lieu, entre 1963 et 1971, à diverses publications et à deux thèses de doctorat ès sciences sur les malformations génitales et mammaires induites chez la souris par une action œstrogène prénatale.

Quels furent les principaux résultats ? Les *descendants mâles* de souris traitées par l'œstradiol pendant la gestation présentent, à la puberté et à l'âge adulte, des malformations de l'appareil génital réalisant un pseudohermaphrodisme mâle. La fréquence de ces anomalies est proportionnelle à la dose d'œstrogènes injectée. De nombreux intersexués mâles sont stériles à l'âge *adulte, et l'on peut retrouver chez* eux un tractus génital femelle complet. De faibles doses d'œstradiol suffisent pour faire apparaître des structures sexuelles *femelles* chez les descendants mâles, qui sont capables de s'hypertrophier à la puberté et à l'âge adulte.

Les *descendants femelles* révèlent aussi de graves perturbations de l'appareil génital : inhibition du développement postnatal du tractus génital femelle, qui reste définitivement atrophié à l'âge adulte ; malformations nombreuses de l'appareil génital femelle, qui apparaissent même avec de faibles doses d'œstrogènes ; persistance de structures génitales mâles ; troubles du fonctionnement ovarien.

Le développement de l'appareil mammaire est aussi profondément perturbé chez les descendants des deux sexes après traitement de la mère par l'œstradiol.

Ces résultats obtenus chez les descendants *adultes* de souris confirment donc pleinement les expériences d'Albert Raynaud sur l'*embryon* de souris. Ils ont l'avantage de montrer que, loin de régresser au cours du développement postnatal, les malformations induites chez l'embryon par les œstrogènes persistent à l'âge adulte et sont la cause de graves perturbations de la fonction sexuelle et de la glande mammaire.

Les recherches d'Albert Raynaud sur l'effet tératogène des œstrogènes chez le fœtus de souris sont connues dans le monde entier depuis de longues années. Elles ont été rapportées dans de nombreuses publications et dans diverses réunions spécialisées, tant en France qu'à l'étranger ; leurs conséquences pour la clinique humaine, sur lesquelles Albert Raynaud n'a cessé d'attirer l'attention depuis 1942, ont été reconnues par l'Académie de médecine qui a *accueilli dans son sein* cet *éminent* embryologiste français. Les observations réalisées dans le laboratoire de physiologie animale de l'université de Clermont qui portent sur le devenir, chez les descendants adultes, des malformations sexuelles et mammaires fœtales consécutives à un traitement de la mère par les œstrogènes ont donné lieu, de la part de mes collaborateurs et de moi-même, à vingt-cinq articles publiés dans des revues françaises et étrangères et à plusieurs communications dans des congrès français et étrangers.

Ces faits indiquent bien que l'information sur les effets tératogènes produits chez l'animal à la suite d'un traitement de la mère gestante par des œstrogènes naturels ou synthétiques a atteint le milieu scientifique depuis plusieurs décennies.

Médecin soucieux de ce que la recherche fondamentale peut apporter à l'espèce humaine, j'enseigne à mes étudiants de sciences depuis plus de vingt ans que les statistiques, pratiquées chez l'homme, montreront un jour que les œstrogènes injectés à la femme devant une menace d'avortement, traitement proposé à une certaine époque, sont capables de provoquer chez l'homme comme chez l'animal de graves malformations sexuelles et mammaires chez les descendants, qui seront révélées à la puberté et à l'âge adulte.

Une preuve qui pouvait être évitée

Est-ce dire que les cliniciens ont été mal informés de ces recherches scientifiques sur l'animal au fur et à mesure de leur parution depuis 1942, dont la connaissance devait interdire tout traitement de la femme en gestation par des œstrogènes ? Probablement, mais, à leur décharge, on peut remarquer qu'il n'était pas courant entre 1940 et 1960, pour des cliniciens surchargés par leurs responsabilités médicales, de pratiquer la lecture systématique d'articles purement scientifiques ! Et cela d'autant plus qu'il était difficile pour le milieu médical de l'époque d'extrapoler à l'espèce humaine les observations faites dans les espèces animales.

Depuis longtemps la mentalité a bien évolué sur ce point, peut-être plus lentement en France qu'aux États-Unis. Il suffit, pour s'en convaincre, de constater le nombre très important de demandes de tirés à part émanant des hôpitaux et des cliniciens sur des travaux exclusivement scientifiques. Depuis, de grands cliniciens, et notamment des pédiatres français pour le sujet qui nous concerne, ont su s'entourer d'équipes de scientifiques conduisant des recherches parallèles sur l'animal. Cet état d'esprit nouveau a *vu son plein épanouissement avec la* création de l'INSERM, dont les différents laboratoires pratiquent des recherches concourantes sur l'homme et sur l'animal. Il n'en reste pas moins que les pionniers dans ce domaine expérimental furent essentiellement des laboratoires du Collège de France, certains laboratoires des facultés de médecine dits de sciences fondamentales et certains laboratoires des facultés des sciences ou d'autres organismes scientifiques ; de nombreux médecins s'y sont consacrés à la recherche fondamentale à une époque où il n'était pas possible de la pratiquer dans les hôpitaux.

Dans la recherche des effets tératogènes éventuels des médicaments, et notamment des hormones synthétiques, il ne faudra jamais à l'avenir négliger, avant de les utiliser chez l'homme, de prouver sans équivoque qu'ils ne produisent pas chez l'animal, lorsqu'on les administre à la mère en gestation, des troubles chez les descendants adultes. C'est un aspect de la recherche médicale et de la future biotechnologie du médicament qui mérite d'être longuement expérimenté, sous peine de constater des années plus tard des malformations chez les descendants, ce que l'opinion publique ne pourrait plus admettre. L'exemple des enfants du distilbène en est une preuve qui pouvait être évitée.

(*) Professeur de physiologie à l'U.E.R. de sciences de Clermont-Ferrand, docteur en médecine, docteur ès sciences.

(1) Ancien directeur de recherches au C.N.R.S., professeur honoraire à l'Institut Pasteur, membre correspondant de l'Académie de médecine.

TÉMOIGNAGE

Ai-je été un cobaye ?

J'AI lu votre article dans *le Monde*. Je suis directement concernée puisque j'ai subi en juillet 1974 (à l'âge de seize ans) une ablation totale de l'utérus accompagnée d'un grattage de la paroi vaginale.

Jusqu'à présent, le chirurgien avait dit à ma mère que les *« polypes cancéreux »* de mon col utérin étaient des *« reliquats embryonnaires »* et que cette affection était d'origine génétique (bien qu'il n'y ait jamais eu de cas semblable ni dans la famille de ma mère ni dans celle de mon père).

J'ai appris dernièrement par des amis étudiants en médecine l'effet qu'a eu sur le fœtus dans certains cas le distilbène pris pendant la grossesse. J'en informai ma mère ; celle-ci questionna mon chirurgien, qui reconnut qu'elle avait pris ce médicament durant ses trois grossesses (inscrit dans son dossier médical). Il n'avait pas voulu lui dire la vérité afin de pas la culpabiliser. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il a *dû suivre mes deux sœurs* (l'aînée avait également des petites lésions du col utérin, mais beaucoup moins avancées que les miennes : elle a pu avoir deux enfants malgré les fausses couches et les grossesses difficiles. La benjamine ne présente rien d'anormal).

J'ai actuellement vingt-cinq ans et je vis avec un garçon de trente-quatre ans depuis plus d'un an. Nous désirons nous marier, et notre vœu le plus cher serait d'avoir un enfant. Je suis écœurée, révoltée à l'idée que cette « erreur médicale » va gâcher notre vie ; j'ai l'impression d'avoir été un cobaye. Ce médicament n'a-t-il pas été *expérimenté* avant sa commercialisation ? N'ai-je pas droit à réparation du tort que l'on m'a fait ? Le corps médical tout entier n'est-il pas responsable de mon infirmité ? J'ai dû porter depuis l'âge de seize ans une prothèse vaginale très invalidante, car tenant difficilement.

Je dois d'autre part, vous signaler que lorsque j'ai appris que je ne pourrai pas avoir d'*enfant, j'ai fait* une très grave dépression nerveuse et que je suis actuellement toujours sous traitement antidépresseur.

Il me faut enfin vous signaler que ma mère est diabétique et ce médicament lui a été prescrit d'office sans dosage préalable des hormones dans l'urine. Elle n'avait pas de pertes et sa grossesse n'était aucunement menacée d'interruption.

POINT DE VUE

Dieu que la démocratie est difficile !

par le docteur XAVIER FAVEREAU (*)

DANS l'unanimisme actuel régnant dans le milieu médical hospitalier, je voudrais faire connaître un avis divergent.

En effet, je n'ai pas voté la grève et je ne la voterai pas. Que mes collègues se rassurent. Pour eux comme pour moi, la liberté du travail est indivisible et je me plie à la décision majoritaire des assemblées générales. Je suis reconnu par la direction du C.H.R. comme gréviste et je n'assure que le service minimal exigé par les *malades*.

Voici quelques remarques afin d'éclairer mon attitude, bien minoritaire, hélas !

1) Cette grève est politique. Ce n'est pas un reproche, mais reconnaissons-le. Pour la première fois, nous ne sommes pas contre une mesure précise (comme lors du mouvement de l'an dernier), mais contre *l'ambiance générale que susciterait le* projet à venir (étatisation de la médecine, etc.). C'est une grève politique contre un pouvoir politique suspect. J'ajoute deux éléments bien troublants :

— La crainte de la suppression du clinicat (sage mesure pourtant), ces deux ou quatre ans de fonction hospitalière et universitaire, sans aucun débouché possible à l'heure actuelle. Mieux vaut un concours de post-internat avec des débouchés nationaux précis ;

— La recherche, en permanence, de l'appui des chefs de service hospi*talier. Pourtant, sur le plan* des revendications statutaires, rien de commun : nous cherchons une situation, ils défendent une situation.

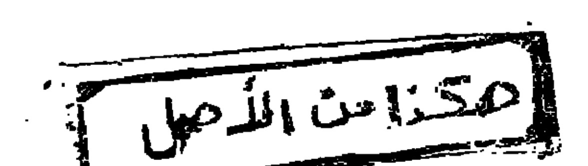
2) *Ce mouvement est archaïque.* De toutes parts, on presse le monde moderne d'investir les structures anciennes afin de les revitaliser. On nous propose : mobilité professionnelle, mobilité géographique, concours anonymes, rapprochement avec les autres milieux universitaires... Mais une intense réaction de frilosité nous saisit et nous préférons garder un mode de travail totalement dépassé : titulaires nommés à vie sur un poste et en un lieu, chefs de service régentant tout depuis le recrutement des médecins jusqu'aux travaux scientifiques, en passant par l'achat des crayons. Aucune *entreprise privée ne résisterait à un « étatisme » pareil !*

3) Ce mouvement est inopportun : difficile de réclamer pendant des années un statut, une refonte des carrières médicales, un recrutement objectif, une disparition de ces relations de cousinage et d'influence locale, et de faire le gros dos devant leur matérialisation. Pourquoi avoir peur des réformes, surtout si elles *sont enfin audacieuses ?*

Il y a enfin une contradiction à être de gauche et médecin. Le pouvoir médical existe, demandez-le aux malades. Tout médecin, quel qu'il soit, participe à ce pouvoir. Tout gouvernement s'y attaquant rencontrera bien des résistances.

Dieu, que la démocratie est difficile !

(*) *Assistant-chef de clinique*, C.H.R. de Rennes.



Le Monde

culture

THÉÂTRE

« VICTOR OU LES ENFANTS AU POUVOIR »

Une farce ténébreuse

Le petit Victor Paumelle est né le 12 septembre 1900. Le soir de son neuvième anniversaire, ses parents invitent leurs amis Magneau, leur petite fille Esther et le général Lonségur. Il y a là aussi Lili, la femme de chambre.

Victor est un enfant « très intelligent », *imaginatif et perspicace*. Son anniversaire le « survolte ». Il va, durant toute la soirée, commettre agression *sur* agression, contre les valeurs admises. Ce tir à répétition, à boulets rouges, va être interrompu, mais en fin de compte affiné et affermi, par la visite inattendue d'une femme qui s'est trompée d'adresse, qui est un peu sphinx modern style. Cela va finir par la mort de Victor et le suicide de ses parents.

Victor ou les enfants au pouvoir, de Roger Vitrac, a *été créée* en 1928 ; cette pièce avait alors été soutenue par les surréalistes et Artaud, *et depuis elle est reprise*, à l'étranger et en France, comme une sorte de brûlot. Malheureusement les metteurs en scène et les *comédiens* ont l'habitude d'en faire trop, de faire apparaître presque seulement le côté guignol de la chose, et sa démolition de l'édifice religieux *et* civil.

Voici que les acteurs du Théâtre-Français, pilotés par Jean Bouchaud, en ne forçant pas le ton, en jouant net et juste, restituent à *Victor* une richesse dramaturgique rare, une appréhension de certains gouffres, une vigueur comique pure. Et cette mise en scène, comme les décors de William Underdown et les lumières par moments très singulières, très révélantes, de Jacques Puisais, ont le mérite de faire saisir *la conscience de cette époque* 1910 par des moyens subtils, non figuratifs. C'est très curieux. Tous les acteurs *sont excellents et trouvent* un accord d'ensemble, comme lorsque les Comédiens-Français sont inspirés *et bien conduits : Bérangère Dautun* et Alain Pralon (les parents de Victor), Tania Torrens et Dominique Rozan (leurs amis invités), Jean-François Rémi (le général), Alberte Aveline (la dame-sphinx), et Nathalie Bécue (la servante Lili).

Le *rôle* de Victor est tenu par Marcel Bozonnet, acteur étrange, très personnel, aux gestes un peu *dansés, à la voix un peu chantée, qui* irradie une lumière intérieure, qui sait donner toutes les harmoniques de l'esprit profond d'un texte.

MICHEL COURNOT.

★ Odéon, 20 h 30.

René Kalisky à Chaillot

A *partir du 7 avril, Antoine Vitez présente à Chaillot Falsch*, de René Kalisky, dont, en 1974, il créait le *Pique-nique de Claretta*, au Théâtre des Quartiers d'Ivry et à Bruxelles. Ce n'était pas la première pièce de René Kalisky, mais c'était la première fois, disait-il, qu'il voyait ce que *pouvait devenir* son écriture.

Les deux hommes se sont liés d'amitié et d'estime. En *1979, Antoine Vitez monte, à l'Odéon, avec les comédiens* français *Dave au bord de mer*, parabole contemporaine sur un thème biblique, et qui dit la continuité du destin des juifs. *« Kalisky, prophète d'Israël : il invective le peuple et lui promet la ruine, comme tous les prophètes... »*, dit Antoine Vitez. *Falsch* est la dernière pièce de René Kalisky, mort en 1981. Il avait quarante-quatre ans.

Le voyage de l'Enfant

par ANTOINE VITEZ

Semblable à l'écolier de Goethe, celui qui veut tout *apprendre* : cette image-là de René Kalisky revenait sans cesse à ma mémoire dans les jours qui *suivirent sa mort*, et je n'ai depuis rien pu écrire d'autre qui donnât de lui un portrait. Voici que le temps a passé – presque deux ans – et je ne sais plus exactement ce qu'il pensait, ce qu'il voudrait qu'on dise ou qu'on fasse de son œuvre. Mais *un dernier ouvrage* nous reste, *étrange prémonition*, un voyage au pays des morts – ouvrage inachevé sans doute, ou plutôt *version intermédiaire*, pas définitive, état transitoire du texte –, un voyage, un retour de l'homme *chez les morts, là où notre* famille – dit-on – nous attend.

Et c'est lui, mon ami, que je vois *ici, je le reconnais et je* le découvre : sans cesse m'étonnent et m'émerveillent les différences entre *l'homme et sa créature* de théâtre ; ce qu'il me livre de son expérience de la vie m'*inquiète : d'où tenait-il* tout cela ? Me rend jaloux. Comme s'il me l'avait caché. C'est notre recherche à *nous*, qui *jouons* la pièce. Recherche de l'ami mort.

Un homme meurt ; il retourne au pays, et son père a préparé une *fête* pour son *arrivée*. Chaque année que j'aurai vécue après la mort de mon père – ou encore après l'âge de mon père quand il mourut – était donc une année en trop, volée, injustement accordée : c'était le voyage de l'Enfant parmi les hommes. Et l'artiste échoue à dire ce qui s'est vraiment passé : le peintre n'a pu le fixer sur la toile, l'acteur n'a pu le reproduire au théâtre. Dieu est fait de notre famille morte, dont nous nous épuisons à reconstituer l'histoire. *Nous rendons* culte à ce Dieu, et soudain nous comprenons que ce culte même est aussi une idolâtrie.

Intraitable athéisme. Et quel courage il faut chaque jour pour arracher de soi les tentations de croire : famille, nation, peuple ou religion. Arracher. Arracher. Se dépouiller sans cesse : ils veulent nous reprendre, ils nous accueillent dans leurs bras chauds. Mon ami, au moins m'avertit : il n'a rejoint personne.

Le père a dansé, pourtant, pour accueillir le fils. C'est l'histoire éternelle de la danse. On s'y essaie pour s'approcher des autres. Venu du fond de la mémoire, il s'essaie à la danse *pour séduire le fils*. Aussi est-ce bien d'une danse de mort qu'il s'agit. Derrière le texte, il y a la figure ancienne du vieux mystère : l'homme qui entre au royaume des trépassés, et ce qui *s'ensuit, les rencontres, les* conversations, tout ce qu'on n'a pas pu dire sur la terre. *Retrouvailles en prison. Nous nous* disions toujours, en riant : *« Tu verras, on se retrouvera tous au camp » ; sachant bien que les* conflits continuent là comme ici, car les détenus naissent à la *mort à des moments différents* et s'accusent les uns les autres d'être responsables du malheur, *ou de ne pas l'avoir assez tôt* prévu. Ainsi les membres de la famille Falsch. Car si je ne puis *avoir aucune représentation de la* mort, je peux bien imaginer le pénitencier universel – pays de l'insulte.

L'insulte est perpétuelle sur cette piste de danse. Toujours quelqu'un dit à quelqu'un : *« Non ! ce n'est pas ça. »* Et toujours quelqu'un qui a fait un geste est repoussé, corrigé.

« Pas exactement ça, non. » Rebuffades. Comme si jamais on ne trouvait le ton exact. Comme si le but de toute vie était cela : le ton exact, l'accord, l'analogie, la conformité. Joe ou Joseph, retrouvant ses frères, n'est pas exact ; on le pousse, on le bouscule, sa tête frappe la terre.

VARIÉTÉS

LE SEPTIÈME PRINTEMPS DE BOURGES

Une fête lyrique perpétuellement renouvelée

Ouvert depuis le samedi 2 avril, le septième Printemps de Bourges *propose, jusqu'au* dimanche 10, une programmation riche et diverse de chansons et de musiques populaires.

Le Printemps de Bourges est une manifestation unique en son genre, qui rassemble chaque année des dizaines de milliers de jeunes curieux, attentifs, chaleureux, venus à la rencontre d'une chanson qui court après la vie, qui a quelque chose de magique, de toujours neuf, de démesuré et d'universel, qui éclate en bouquets d'émotion et en fêtes lyriques.

Parvenu à l'âge de raison, solidement soutenu à présent par le ministère de la culture, le Printemps de Bourges n'a cependant aucune envie de devenir une institution figée. Les éditions précédentes du Printemps n'affichaient que des spectacles déjà diffusés. Aujourd'hui, le Festival affirme sa volonté de favoriser la création et coproduit des entreprises originales : par exemple, celle de Bernard Szajner, qui a conçu une fantasmagorie sur un poème de *Lewis Carroll, et celle* du groupe Odeurs, qui réapparaît avec une équipe resserrée d'une dizaine de musiciens, chanteurs et comédiens et offre un show humoristique superbement élaboré et joué avec bonheur.

Et puisque l'image du Printemps est suffisamment forte pour amener vers lui tout un mouvement de jeunes auteurs-compositeurs, un tremplin a été imaginé, et des professionnels débutants se sont *présentés* devant un public *étonnamment* réceptif à la nouveauté vraie : transfuge de la Compagnie Bernard Lubat, Alyce a *ainsi développé* sa forme de dérision, et Michel Musseau a imposé fortement un humour *baroque, des mélodies sophistiquées* et des enchaînements basés sur le non-sens.

Le générique de cette septième édition du Printemps de Bourges est largement ouvert au rire et à ceux qui cherchent son renouvellement, puisqu'on retrouve aussi Tom Novembre et Michel Lagueyrie. Participent également *à la manifestation* : Julien Clerc, qui a été flamboyant lundi soir et a improvisé, après son tour habituel, une sorte de concert-échange d'une pureté et d'une émotion rares ; François Béranger, *Maxime Le Forestier*, Philippe Val et Jean-Pierre Chabrol qui ont rendu hommage à Félix Leclerc, Bernard Lavilliers, qui mêle ses musiques à celles du groupe sénégalais Touré Kunda ; Francis *Lalanne, qui dialogue* à voix nue ou accompagné de sa guitare avec le public enfin, Miles Davis, qui clôturera le Festival en compagnie de Bill Evans, John Scofield, Mike Stern, Al Foster et Tom Barney.

Le rock occupe cette année une partie de la place qui lui est due avec U 2, Kevin Coyne, Kevin Rowland and Dexys Midnight Runners, Sapho, et le groupe français Ange, qui a élaboré un opéra-rock *(la Gare de Troyes) en associant* à son travail quarante comédiens et danseurs du Grenier de Bourgogne. La mise au présent de l'Odyssée ne s'est pas faite sans naïvetés ni maladresses. Mais il y a une fraîcheur et une spontanéité remarquables, une musi*que agréable, quelque chose de profondément* populaire qui emportent l'adhésion.

Les centres régionaux de la chanson *présentent* leurs spectacles à Bourges : une bonne histoire de la chanson française par le Centre Georges-Brassens de Nanterre ; une version rock de *la Petite Fille aux allumettes*, d'Andersen par le Centre régional de Bourges. Le conte d'Andersen a été réécrit avec la collaboration des enfants des écoles de la ville, répartis en trois groupes de quarante. Les écoliers ont bousculé l'histoire, inventé d'autres personnages, imposé leur propre poésie, mais aussi une certaine cruauté naturelle.

Certains artistes invités au printemps ont aussi donné des concerts dans les prisons de la région : Michel Lagueyrie à *la maison des détenus* Le Bordiot, Maxime Le Forestier à Châteauroux-Saint-Maur devant quatre cents *détenus, parmi lesquels* cinquante musiciens amateurs.

Signalons, enfin, que Daniel Colling, délégué général du Printemps et directeur de la future salle de Bagnolet, a annoncé une première série de spectacles sous le chapiteau Fanni de Pantin, *du 4 au 10 mai* avec Léo Ferré, Rozy Gallagher, Charlélie Couture et Bernard Lavilliers, *qui animera une soirée* brésilienne.

CLAUDE FLÉOUTER.

ARTS

MORT DU PEINTRE CHINOIS CHANG DACHIEN

Le peintre chinois Chang Dachien, *considéré comme l'un* des plus grands artistes d'Asie de ce siècle, est mort samedi 2 avril à Taipeh, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

[Né le 1er avril 1899 dans la province de Sichuan (centre de la Chine), Chang Dachien devint moine bouddhiste à vingt-cinq ans, puis quitta le monastère *pour se consacrer à la peinture*. Paysagiste et portraitiste, maître de la peinture à sujet unique dans la manière traditionnelle, comme la fleur de lotus, il devint célèbre en faisant une copie des *fresques murales des grottes de Dunhuang* (province de Gansu, dans le nord-ouest de la Chine).

Chang émigra au Brésil en 1949, lorsque la Chine devint communiste. Sur ses vieux jours, il revint s'installer définitivement à Taiwan, en 1979, après y avoir effectué de nombreux voyages.]

Lu

« LES CHEMINS DU PARADIS », d'André Gorz

La vraie richesse

« Vingt-cinq thèses pour comprendre la crise et en sortir à gauche. » Ainsi M. André Gorz présente-t-il son dernier livre. Brr ! On a peur d'affronter quelque langue de bois ou, au mieux, un style d'essence spinoziste. Il n'en est rien. *L'auteur* se souvient qu'il a été journaliste. Coulées dans des « thèses » pour faciliter la lecture, ses idées s'épanouissent dans la clarté, et prolongent d'autres écrits. Nous sommes en pays de connaissance. Pour M. Gorz, l'« industrialisme », qu'il soit capitaliste ou socialiste, ne nous permettra pas de régler les questions qui nous tenaillent : l'arrêt de la croissance, la faim dans le monde, le chômage, etc.

Nous allons vers une ère d'agonie du capital et d'abolition du travail, « les chemins du Paradis », quoi ! avant la faute d'Adam et Ève. Le secret ? La révolution micro-électronique, qui permet *« de produire des quantités croissantes de marchandises avec des quantités rapidement décroissantes de capital et de travail »*. Du même coup, on passerait du salariat au « revenu social », *« le travail aboli étant rémunéré au même titre que le travail fourni »*. Sans doute les tâches indispensables et donc hétéronomes ne pourront être complètement supprimées mais elles seront d'autant mieux *acceptées* que sera plus important le temps disponible que chacun aura à organiser à sa guise.

Du même coup, le champ de l'économie sera réduit au minimum, à ce que Marx appelle la *« sphère de la nécessité »* et M. Gorz le *« travail macrosocial »*. Entre celle-ci, et les activités autonomes correspondant aux projets et désirs personnels des individus, familles ou petits groupes, s'insérera le niveau des activités microsociales, coopératives, communautaires ou associatives auto-organisées à l'échelle locale et qui auront un caractère facultatif et volontaire sauf dans les cas où elles se substituent au « travail macrosocial » pour couvrir localement des besoins de base.

Au fond, la thèse « radicale » de M. Gorz se ramène à ceci : plutôt que de créer des richesses marchandes, fournissons aux hommes du « temps disponible » qui est la « vraie richesse ». *Pourquoi pas, en effet* ? Du coup le « chômage » partiel deviendrait, par une torsion positive de sens, le but à atteindre. Le plus difficile sera d'être sûr qu'une majorité d'individus désirent beaucoup plus cette « richesse », là que l'autre. Comme nécessité fait loi, et que nous allons sans doute, *ainsi* que l'écrivait Ralf Dahrendorf, directeur de la London School of Economics, *vers « la fin de la société du travail »*, il arrivera un moment où la peur du chômage sera évacuée. *Nous en sommes* loin. C'est le passage, la transition que l'on voit mal dans livre de M. André Gorz. Mais peut-être fallait-il laisser, en de telles matières, la place à l'imagination.

PIERRE DROUIN.

★ Éditions Galilée. 254 pages, 73 F.

CINÉMA

La mort de Gloria Swanson

(Suite de la première page.)

En 1980, elle a publié ses Mémoires, pour raconter sa vérité, d'une façon extrêmement savoureuse. *Gloria Swanson par elle-même* a été publié, en 1981, en traduction française (1), et c'est un fabuleux autoportrait.

Gloria Swanson naît à Chicago le 25 mars 1899, de parents aux *origines européennes compliquées*. Très jeune, elle se lance dans le spectacle, guidée par son instinct. A seize ans, elle *est figurante aux studios* Essanay, puis elle tourne pour Mack Sennett des premiers rôles de comédie *et non de « bathing* beauty » (fille en maillot de bain), comme on l'a prétendu. Elle a vingt ans lorsque Cecil *B. de Mille* la *prend sous contrat* à la Paramount. C'est lui qui révèle sa beauté, son érotisme suggestif et ses *facultés d'actrice* dans des films comme *Pour le meilleur et pour le pire, l'Admirable Crichton, l'Échange, L'amour a-t-il un maître ?* en 1919-1920.

De Mille fait de Gloria Swanson une star qui *saura, ensuite*, choisir ses metteurs en scène : Sam Wood et Allan Dwan. A la fin de 1924, elle vient en France pour être *Madame Sans-Gêne* sous la direction de Léonce Perret. C'est là qu'elle rencontre le marquis Henri de La Falaise de Coudray *qui sera son* troisième mari. Elle est au faîte du succès, très populaire, très admirée. Revenue aux États-Unis en 1928, *elle refuse un* nouveau contrat Paramount, pourtant fort avantageux, pour fonder sa propre maison de production, *financée par Joseph Kennedy*, le père du futur président (le récit caustique de leur liaison figure dans ses Mémoires). Elle produit *ainsi Faiblesse humaine* (d'après *Pluie*, la pièce de Somerset Maugham), réalisé par Raoul Walsh et où elle tient un de ses meilleurs rôles.

Les choses se gâtent lorsqu'elle entreprend *Queen Kelly*, toujours en 1928, avec Eric von Stroheim. Leurs conceptions se heurtent et elle arrête les frais. Tant pis, hélas, pour Stroheim si son film reste inachevé, si sa carrière de réalisateur est définitivement compromise. le parlant arrive. Au contraire de beaucoup de vedettes du muet, Gloria Swanson franchit victorieusement le cap et séduit encore davantage le public en chantant dans son premier film sonore : *l'Intruse*, d'Edmund Goulding. Elle reste une belle et grande comédienne dans *Quelle veuve !*, d'Allan Dwan (1930), *l'Indiscret*, de *Leo Mac Carey*, et *Cette nuit ou jamais*, de Mervyn Le Roy en 1931.

Un ou deux films encore, et c'est le déclin subit. Gloria Swanson renonce au cinéma, se consacre à la radio, au théâtre, gère ses affaires. En 1950, elle fait un étonnant retour dans *Boulevard du Crépuscule*, de Billy Wilder, où elle incarne une vedette du muet déchue... *au côté* d'Eric von Stroheim en ancien metteur en scène maudit. C'est là qu'on la voit venir présenter un scénario à Cecil B. de Mille aux studios Paramount. Si Billy Wilder orchestre tragiquement ces souvenirs *du passé*, Gloria Swanson tient à préciser que cette histoire ne ressemble pas à sa vie. Elle restera justement célèbre, pour le *rôle de* Norma Desmond, auprès de ceux qui n'avaient pu la connaître au temps de sa splendeur *de star*. Car *Gloria Swanson* reste liée à l'Hollywood des années folles, à des films qu'on ne peut plus revoir, sauf en cinémathèque. Après *Sunset Boulevard*, elle *refera* deux ou trois apparitions de moindre importance, la dernière dans *747 en péril*, de Jack Smight (1975).

JACQUES SICLIER.

(1) Éditions Stock, 494 p. ill.

« L'IMPÉRATIF », de Krzysztof Zanussi

Augustin et l'existence de Dieu

Depuis bientôt quinze ans, le réalisateur polonais Krzysztof Zanussi *plaide pour une haute idée* du cinéma, à travers lequel il développe un discours théorique, en s'attachant *toujours cependant à être compris de* tous. Son œuvre, reconnue comme telle, notamment à cause de sa *cohérence thématique*, est très *estimée*, et ses films ont été maintes fois primés dans les festivals.

Consacré philosophe du grand écran, Zanussi illustre (au sens propre) des préoccupations d'ordre moral et métaphysique. *Diplômé* de physique, il s'intéresse avant tout à la science, dans le rapport de ses progrès au *bien*, au *mal*, et *à l'existence* de Dieu. Le héros de son nouveau film, *l'Impératif* (1), est *professeur de mathématiques et s'appelle* tout naturellement Augustin.

La première exigence définie par Augustin *(Robert Powell)* est *la* liberté, la possibilité d'agir en dépit du bon sens au sein d'une communauté – une petite ville allemande – structurée par une exigence contraire. En témoigne l'attitude de son amie (Brigitte Fossey), une biologiste très *primaire* qui croit aux causes et aux effets, et conclut vite à l'anormalité de son partenaire.

La seconde certitude d'Augustin concerne la découverte et la création. Confronté à l'infinie poésie du raisonnement mathématique, il s'interroge *sur son abstraction pure, étendant* ce concept à d'autres classifications dans des secteurs tels que la géographie.

A partir du travail d'un de ses élèves – le relevé sur deux ans des numéros sortis à la roulette – mais aussi de son expérience quotidienne, il est conduit enfin à confronter les termes de hasard et de nécessité (également de choix et de croyance), à glisser le doigt divin dans le calcul *des probabilités, et à se couper* l'index au cours d'un simulacre de castration, après avoir profané une *église orthodoxe*.

Élégamment tourné en sépia, le film se termine dans la couleur, Augustin, « saint » moderne, ayant résolu ses contradictions face à la foi.

Chaque problème est argumenté, posé et *résolu*, dans les échanges verbaux, appuyés par des décors et des événements significatifs. C'est donc, pour l'esprit, une séduisante gymnastique. N'en déplaise aux exégètes de Zanussi, on peut aussi rejeter un tel film – *par ailleurs* un des plus réussis de son auteur, – sans forcément être un citoyen terre-à-terre, par exemple pour une curieuse absence de vertige, d'humour, de doute, dans l'expression même du message.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

(1) Prix spécial du jury à la Mostra de Venise en 1982.

■ **La police madrilène vient de démanteler un réseau de faux tableaux principalement attribués à Salvador Dali. Plusieurs personnes ont été arrêtées, dont un certain Jorge Franch Hoppe, qui serait le cerveau de l'affaire. *Les tableaux étaient* proposés à la vente accompagnés de certificats d'authenticité en date de janvier 1980, année de la rétrospective Dali au Centre Georges-Pompidou, et signés Jean-Pierre Lacordaire, soit-disant employé *du Centre, où il est naturellement* tout à fait inconnu.**

■ **La compagnie Catherine Daste, au théâtre de l'Atelier à Paris, prolonge son spectacle *Chant du cygne*, d'après Tchékhov, jusqu'au 9 avril.**







SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

GARDE DE ROBE SUR LA PLAGE - Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30.
O PERCEVEJO - Palais des glaces (607-49-93), 20 h 30.
LE DISCOURS DE L'INDIEN - Théâtre du Lys-Montparnasse (327-88-61), 22 h 15.
CLIMATS TEMPÉRÉS - Hôpital de Bicêtre (271-51-00), 20h45.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Intermezzo.
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.
THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45 : le Maître et Marguerite; 18 h 30 : G.R.C.O.P. + K., Armitage Kagd.

Les autres salles

ALLIANCE (544-41-42), 20 h 30 : les Jours de Khiyam.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Moi.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Chant du cygne.
ATHÉNÉE (742-67-27), 19 h : la Dédicace.
BASTILLE (357-42-14), 21 h : Frankie et Johnnie.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Cerisaie.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE : Théâtre de la Tempête, 21 h : Kléber et Marie-Louise. – Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : Histoires de famille. – Épée de bois (808-39-74), 20 h 30 : la Mort travestie.
CALYPSO (380-03-11), 21 h : le Fétichiste.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 30 : Superdupont ze show.
CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : Monsieur Milord.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté; 20 h 30 : Hôtel Jawat et de la plage.
ÉDOUARD VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Azaïs.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Hôtel Babel; 22 h, dim., 20 h 30 : le Faucon mal fait.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : la Manekine.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes; II. 22 h : S. Joly.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?
GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve; 20 h 30 : la Leçon; 21 h 30 : Théâtre d'ombres.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : les Enfants du silence; 22 h 30 : Archéologie. II. 18 h 30 : Yes peut-être; 20 h 30 : la Noce; Petite salle, 18 h 30 : *Om-Saad.*
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : L'avantage d'être constant.
MARIGNY, Salle Gabriel, (225-20-74), 21 h : l'Éducation de Rita.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos; Petit Montparnasse, 21 h : Trois fois rien.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
RANELAGH (288-64-44), 18 h : l'Autre Don Juan.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : le Fauteuil à bascule.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 5 avril

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Agir, je viens; 20 h 30 : Lettres de guerre; 22 h : les Emigrés.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. 20 h 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : le Paradis sur terre.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Petite salle 20 h 30 : les Exilés.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Femmes d'un homme.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Service non compris.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2; 21 h 30 : les Démones Loulou; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?; 22 h 30, Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 18 h 30 : Laissez chanter les clowns; 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués; 22 h : De la fantaisie dans l'orangeade.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur; 22 h 15 : Tragédie au radar.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare.
LA GAGEURE (367-62-45), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave, une femme; 22 h : Paroles d'hommes.
LES LUCIOLES (526-51-64), 19 h 30 : Si j'aurais su; 20 h 45 : Mieux vaut star que jamais; 22 h 15 : A. Gould.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Essayez, c'est pas sorcière; 22 h 30 : Guide des convenances 1919.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie; 21 h 30 : Elle voit des géants partout.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons; 21 h 30 : A poil; 18 h 30 et 22 h 45 : Autant en emporte le banc.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi; 22 h : Albert.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre; 21 h 30 : Apocalypse Na; 22 h 30 : Triboulet.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Si Marilyn...; 21 h 30 : Sautons français.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : *M. Musseau.*

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.
FORGE (371-71-89), 20 h 30 : Ballets Rythm Marcille.
THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : les Quais de la nuit.

Les concerts

LUCERNAIRE, 21 h : A. Nemecz (Bach, Mozart, Schubert, Ravel).
ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 21 h : G. Fumet, J. Galard (Vivaldi).
LE CENTRE MANDARA, 20 h 45 : Musique de l'Inde du Nord.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Laferrière.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Carnaval Combo.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Joe Turner.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Villeger, H. Sellin, P.-Y. Sorin, R. Portier.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc.
SUNSET (261-46-60), 23 h : Jafet, Hutman, Rabesson.

En région parisienne

CHATENAY-MALABRY, Piscine de la Butte-Rouge (661-14-27), 21 h 30 : la Salle n° 6.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Combat de nègre et de chiens.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), II. 20 h 30 : le Saperleau.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MARDI 5 AVRIL

15 h, la Patronne, de R. Dhéry; 19 h, On purge bébé, de J. Renoir; 21 h, Carte blanche à Ph. Garrel : la Maman et la Putain, de J. Eustache.

BEAUBOURG (278-35-57)

MARDI 5 AVRIL
Relâche.

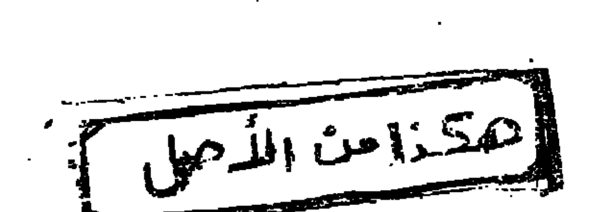
Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70); Quintette, 5e (633-79-38); Marignan, 8e (359-92-82); George-V, 8e (562-41-46); Français, 9e (770-33-88); Nations, 12e (343-04-67); Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06); Gaumont-Sud, 14e (327-84-50); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Mayfair, 16e *(525-27-06)*; Calypso, 17e (380-30-11).
ALL BY MYSELF (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54)
L'ARCHIPEL DES AMOURS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'AS DES AS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56); Grand-Pavois, 15e *(554-46-85)*; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38); Marignan, 8e (359-92-82); Français, 9e (770-33-88); Maxéville, 9e (770-72-86); Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06); Grand Pavois (H.S.P.), 15e (554-46-85).
BANZAI (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70); Berlitz, 2e (742-60-33); Richelieu, 2e (233-56-70); Quintette, 5e (633-79-38); Marignan, 8e (359-92-82); George-V, 8e (562-41-46); Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43); Maxéville, 9e (770-72-86); Lumière, 9e (246-49-07); Athéna, 12e (343-00-65); Nation, 12e (343-04-67); Fauvette, 13e (331-60-74); Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06); Gaumont Sud, 14e (828-42-27); Victor-Hugo, 16e (727-49-75); Wepler, 18e (522-46-01); Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96);
LA BARQUE EST PLEINE (Suisse-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE BATTANT (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA BOUM N° 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16); Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97); UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA COLONIA PENAL. EL REALISMO SOCIALISTA. SOTELO. LA VOCATION SUSPENDUE. (Chi.), v.o. : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).
LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DANTON (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-*Ambroise, 11e (700-89-16).*
DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99); Paramount-Odéon, 6e (325-59-83); Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) - V.f : U.G.C.-Opéra, 2e (742-56-31); Paramount-Opéra, 9e (742-56-31); Paramount-Bastille, 11e (343-79-17); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10); Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00); Passy, 16e (288-62-34); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Montmartre, 18e (606-35-25).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A., v. ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70); Quintette, 5e (633-79-38); George-V, 8e (562-41-46); Marignan, 8e (359-92-82); Parnassiens, 14e (329-83-11) - V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86); Français, 9e (770-33-88); Nation, 12e (343-04-67); Fauvette, 13e (331-60-74); Mistral, 14e (539-52-43); Montparnos, 14e (327-52-37); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Images, 18e (522-47-94).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04); Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
L'ÉCRAN MAGIQUE (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
L'EMPRISE (A., v.o.) (*) : Paramount-City, 8e (562-45-76) - V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) - V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70); Pagode, 7e (705-12-15); Hautefeuille, 6e *(633-79-38); Gaumont Champs-Elysées,* 8e (359-04-67); Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42); Parnassiens, 14e (329-83-11) - V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
GANDHI (Ang., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70); Cluny Palace, 5e (354-07-76); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Ambassade, 8e (359-19-08); Parnassiens, 14e (329-83-11) - V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70); Français, 9e (770-33-88); Gaumont Sud, 14e (327-84-50);

LES FILMS NOUVEAUX

LE CHOIX DE SOPHIE, film américain de Alan J. Pakula, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36); U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08); U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22); U.G.C.-Champs-Élysées, 8e (359-12-15); 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79); v.f. : U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27); U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44); Magic-Convention, 15e (828-20-64); Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE DÉMON DANS L'ILE (*), film français de Francis Leroi : Forum, 1er (297-53-74); Berlitz, 2e (742-60-33); Richelieu, 2e (233-56-70); Studio de la Harpe, 5e (634-25-52); Ambassade, 8e (359-19-08); Saint-*Lazare-Pasquier,* 8e (387-35-43); Maxéville, 9e (770-72-86); Athéna, 12e (343-00-65); Fauvette, 13e (331-56-86); Montparnos, 14e (327-52-37); Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
FESTIVAL LOTHAR LAMBERT : Berlin-Harlem (**), La Femme de cauchemar (**), Fucking City (**) : v.o., Le Marais, 4e (278-47-86).
L'IMPÉRATIF, film allemand de Krzystof Zanussi, v.o. : Studio Cujas, 4e (354-89-22); U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23); 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81); Parnassiens, 14e (329-83-11).
MONSIGNORE, film américain de Frank Perry, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83); Publicis-Matignon, 8e (359-31-97); Ermitage, 8e (359-15-71); v.f. : Arcades, 2e (233-54-58); U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44); U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59); Miramar, 14e (320-89-52); Paramount-*Montmartre, 18e (606-34-25).*
SI ELLE DIT OUI... JE NE DIS PAS NON, film français de Claude Vital : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40); Paramount-Odéon, 6e (325-59-83); Monte-Carlo, 8e (225-09-83); George-V, 8e (562-41-46); Paramount-Bastille, 12e (343-79-17); Fauvette, 13e (331-56-86); Maxéville, 9e (770-72-86); Mistral, 14e (539-52-43); Montparnos, 14e, (327-52-37); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00); Clichy-Pathé, 18e (522-46-01); Secrétan, 19e (241-77-99).
TYGRA, LA GLACE ET LE FEU, dessin animé américain de Ralph Bakshi, v.o. : Forum, 1er (287-53-74); Hautefeuille, 6e (633-79-38); George-V, 8e (562-41-46); Marignan, 8e (359-92-82); Parnassiens, 14e (329-83-11); v.f. : Impérial, 2e (742-72-52); Maxéville, 9e (770-72-86); Fauvette, 13e (331-56-86); Mistral, 14e (539-52-43); Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UN DIMANCHE DE FLIC, film français de Michel Vianey : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40); Rex, 2e (236-83-93); U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36); U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62); Normandie, 8e (359-41-18); *Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)*; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59); U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10); Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-64); Murat, 16e (651-99-75); Clichy-Pathé, 18e (522-46-01); Secrétan, 19e (241-77-99).











SPECTACLES

Miramar, 14e (320-89-52) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HOMME DANS L'OMBRE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

HYSTERICAL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-École, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18). - V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES ILES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42, h. sp).

L'IMPOSTEUR (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MY DINNER WITH ANDRE (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NAAPET (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) - V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (343-79-17) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

PARTNERS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

LA PETITE BANDE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

PROSTITUTE (Ang., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

RAMBO (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) - V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

LE RUFFIAN (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES SACRIFIÉS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic, 14e (542-67-42).

SANS RETOUR (*) (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) - V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

SANS SOLEIL (Fr.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) - V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL ? (You., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

TOOTSIE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE TRIANGLE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

UNE GIFLE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) - V.f. : Français, 3e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount City, 8e (562-45-76) - V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

Les grandes reprises

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE BAISER DU TUEUR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-33) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA BÊTE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Christine (Bis), 6e (325-47-46).

DEEP END (Ang., vo.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Lucernaire, 6e ((544-57-34).

LE FLEUVE SAUVAGE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

FRANKENSTEIN JR (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

HELLZAPOPPIN (A. v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re partie), (2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KEY LARGO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

PINOCCHIO (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43 ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

PORTIER DE NUIT (It.,vo.) (**) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; (V.f.) Arcades, 2e (233-54-58).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND (Ang., v.o.) : Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, petite salle, 14e (542-67-42).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

LES SEPT SAMOURAI (Jap., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

SUNSET BOULEVARD (Boulevard du crépuscule) (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

COMMUNICATION

EN QUÊTE DE NOUVEAUX ASSOCIÉS

L'Agence centrale parisienne de presse ferait appel à R.T.L. et à R.M.C.

L'Agence centrale parisienne de presse (A.C.P.), deuxième agence française d'information, a engagé des négociations — notamment avec de nouveaux partenaires, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (la C.L.T., qui contrôle R.T.L.) et Radio-Monte-Carlo — destinées à augmenter sensiblement son capital et à en modifier la structure.

Fondée en 1947, l'A.C.P. est une société anonyme au capital de 200 000 F, divisés en deux mille actions de 100 F. Dirigée par M. Paul Braunstein, elle emploie soixante-douze salariés au siège à Paris, dont une soixantaine de journalistes (auxquels s'ajoutent les correspondants de province). Si le capital de l'A.C.P. est réparti entre treize actionnaires — la plupart étant des journaux régionaux, — la majorité des parts est détenue par ce qu'on pourrait appeler « le groupe Defferre », avec 65,75 %. Y participent M. André Poitevin, à la fois P.-D. G. de l'Agence centrale de presse et du *Provençal* (36,75 %), la société le Provençal (23,5 %) et la société République du Var-Var matin (5,5 %).

L'A.C.P. ne s'en sent pas moins totalement indépendante, après trente-cinq ans de pratique au seul service de ses abonnés, qu'elle recrute notamment parmi les administrations publiques et les quotidiens régionaux et départementaux. Pour bon nombre de ces journaux, en effet, le service des dépêches de l'Agence France-Presse, fort complet mais trop abondant, est disproportionné avec leurs besoins et leurs objectifs. L'A.F.P. l'a d'ailleurs compris qui, dans le cadre de développement qu'elle commence à mettre en œuvre (le *Monde* du 1er février), a inauguré un service de dépêches et de synthèses répondant mieux au désir des journaux régionaux.

Raison de plus pour l'A.C.P. — qui aurait enregistré ces derniers mois quelques non-réabonnements en province — de relever le défi et d'assurer son avenir. Celui-ci, qui passe notamment par une adaptation aux nouveaux moyens de transmission des nouvelles (télématique, banque de données, etc.), exige des investissements. Jeudi 31 mars, à l'invitation de la direction de l'A.C.P., de nombreux représentants de journaux de province se sont réunis à Paris. Après avoir manifesté leur désir que l'A.F.P. ne s'arroge pas le monopole de l'information, ils ont paru disposés à participer au redressement de l'A.C.P., par un certain réajustement des tarifs et par une augmentation du capital. A cet effet, ils auraient demandé qu'on leur communique préalablement certaines pièces du compte d'exploitation de l'Agence. En revanche, ils n'auraient exprimé aucune objection au sujet de la participation à l'augmentation du capital de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (qui contrôle R.T.L.) et de Radio-Monte-Carlo, avec qui l'A.C.P. a entamé des négociations depuis plusieurs semaines. Il ne s'agirait, en tout état de cause, que d'une participation minoritaire.

Rappelons que la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion détient déjà, en France, une part du capital du quotidien dijonnais *le Bien public* et qu'elle exploite, majoritairement, le magazine spécialisé *Télé-Star*.

CLAUDE DURIEUX.

TÉLÉMATIQUE

Un industriel toulousain propose des cabines publiques

De notre correspondant

Toulouse. — La cabine ressemble comme une sœur à une cabine de téléphone. A peine plus grande et plus massive. Elle voisine d'ailleurs avec celle des P.T.T. au coin du trottoir ou à l'entrée des grands magasins, comme un très ordinaire objet du mobilier urbain. L'accès en est pourtant plus difficile, la sélection se fait à l'entrée : il faut en effet donner monnaie (deux pièces de 1 F) ou présenter sa carte magnétique pour avoir accès au cœur du système. On y trouve les bonnes adresses, les hôtels, les horaires de transports en commun, l'horoscope, tout ce qu'il faut savoir quand on arrive dans une ville ou même quand on y vit, en mémoire sur l'ordinateur central loué à la société Burroughs et que le terminal, installé dans la cabine, permettra aux usagers de consulter à toute heure.

C'est le projet « Information » de la CITI, la Compagnie industrielle de technique pour l'informatique, une société anonyme créée il y a quelques jours à peine à Toulouse. La nouveauté de ce projet repose sur la mise à disposition du grand public d'installations réservées encore à une élite ou à des organismes officiels.

« Nos cabines ont été conçues pour résister à tous les types d'agression. Bien entendu, on peut toujours les maculer de peinture ; c'est à notre avis le seul dommage qu'elles pourraient subir ». M. Paul Sanz, directeur général de la CITI, sait de quoi il parle. Il est également directeur général de la SATEM, la Société auxiliaire de tôlerie et mécanique, une P.M.E. toulousaine d'une cinquantaine d'employés qui a étudié et conçu les cabines destinées à accueillir les terminaux d'ordinateur. *« Nous venons d'obtenir un brevet, le 18 mars dernier, pour l'ensemble de notre système cabine et information publiques. Nous voilà maintenant protégés et prêts à attaquer l'aspect commercial »*, explique-t-il.

Au départ était l'idée, comme souvent dans ce genre d'affaire. Une petite société au capital de 300 000 F est ensuite mise sur pied. Son P.D.G. porte un nom bien connu dans la région : M. Jean-Paul Cousteaux est en effet le fils du rédacteur en chef de *la Dépêche du Midi*, qui précisément utilise dans ses propres locaux un système télématique pour la consultation de ses petites annonces. *« Notre projet n'est pas en circuit fermé »*, commente encore M. Paul Sanz. La D.G.T. (Direction générale des télécommunications) semble intéressée par le projet CITI ; elle aurait demandé à ses responsables de faire en sorte qu'il soit compatible avec le système Télétel. *« Pas de problème, nous remplacerons alors les terminaux d'ordinateur par un écran de télévison avec décodeur »*.

Outre les informations pratiques, pour lesquelles les annonceurs paieront à la ligne comme pour n'importe quel support ecrit, et les écrans publicitaires traditionnels, la CITI envisage de mettre en place un système de messages personnels et surtout une bourse de la sous-traitance, qui permettrait à tout moment de connaître la liste des donneurs d'ordre sur la ville. Se voulant multipublic, ce système télématique a été étudié pour permettre le maximum de souplesse : pour chaque ville-cliente, un programme particulier pourra être utilisé, permettant de répondre précisément à la demande locale. Il est aussi proposé aux municipalités plusieurs contrats pour ces équipements (1).

La CITI, qui s'affirme soutenue par quatre banques (la banque Courtois, le Crédit agricole, le Crédit lyonnais et la Banque populaire), affiche un programme ambitieux : équiper soixante-douze villes en trois ans, ce qui devrait créer — si tout va bien — près de trois cents emplois.

GÉRARD VALLÈS.

(1) Une cabine coûte 150 000 F, à quoi il faut ajouter le prix du programme.

UNE EXPÉRIENCE DE TÉLÉVISION LOCALE A EU LIEU A LA FOIRE DE LYON

(De notre correspondant)

Lyon. — *« N'importe qui peut faire un projet sur papier glacé ; nous, nous voulons prouver en marchant. »* M. Jean-Claude Buchs, vice-président de l'association Supervision, a l'impression d'avoir fait un grand pas en avant en choisissant d'« exposer » son projet de télévision locale à la Foire de Lyon, du 19 au 28 mars dernier. Cette démarche insolite était *« le faire-part de naissance »* de l'association, après six mois de travail anonyme, elle a été crée en septembre 1982 et les curieux ont été nombreux à se pencher sur le berceau.

Sur un stand de 48 m² aménagé en studio grâce à l'appui de « sponsors », ils ont pu voir, chaque jour sept heures de programme d'inspiration locale et régionale. Une partie était réalisée sur place (interviews, reportages), le reste émanait de vingt et un producteurs locaux différents. *« Sans faire d'effort, nous avons rassemblé 70 à 80 % de la production vidéo et cinéma lyonnaise. »* M. Buchs estimant que *« c'est la préfiguration de ce que pourrait être une télé locale indépendante »*. C'est-à-dire un catalyseur et un débouché pour des producteurs venus d'horizons différents.

Pour la diffusion, les animateurs de Supervision jouent le jeu de la légalité. Mais *« pour ne pas mourir idiot, en attendant la fibre optique »*, ils proposent une solution provisoire qui permettrait à moindre coût (environ un million de francs) de câbler cinq à dix mille foyers lyonnais en quelques mois. Il s'agit de relier par câble coaxial les antennes collectives dans certains quartiers fortement urbanisés, tels que la Duchère à Lyon ou le Tonkin à Villeurbanne. Grâce à cette solution technique légère, Supervision espère se glisser parmi les dix ou douze projets expérimentaux qui seront retenus dans les villes déjà câblées. Epaissi par l'expérience de la Foire, le dossier va prendre à nouveau le chemin du secrétariat d'État aux techniques de la communication. *(Intérim)*

● *Mme Jacqueline Caurat*, ancienne comédienne puis speakerine à la télévision française à partir de 1953 (jusqu'en 1974), annonce *qu'elle cesse ses activités professionnelles*. Outre les émissions pour la jeunesse qu'elle avait animées, Mme Jacqueline Caurat réalise depuis 1961 le magazine bimensuel « Télé-philatélie », devenu « Philatélie-Club ». C'est à l'occasion du 350e numéro de ce magazine, diffusé le samedi matin 16 avril par TF1 que Mme Caurat, âgée de cinquante-quatre ans, fera ses adieux au public de la télévision.

● *Le quotidien « Paris-Normandie »* renonce à son édition du Calvados. *« Cette amputation tient uniquement aux conditions économiques qui frappent notre pays, et en particulier à la situation actuelle de la presse quotidienne »*, lisait-on dans l'éditorial du numéro daté du 31 mars. La suppression de cette édition a entraîné le licenciement de dix personnes employées à plein temps, dont trois ouvriers du Livre et cinq journalistes, et de dix personnes employées à temps partiel.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 5 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Caméra une première : le Nécessaire des filles de Louis XV.
de J.-M. Soyez, avec J.-M. Thibault.
Une soirée inattendue et fabuleuse au cours de laquelle un expert propose quelque 15 millions de francs à l'ébéniste Maître Nicolas pour une précieuse relique de pique-nique de Louis XV. Vrai ou faux ?

21 h 45 Documentaire : Une belle vie, Raymond Queneau.
De J. Rutman.
Bien agencé comme un kaléidoscope, ce document qui revêt de nombreuses séquences radiophoniques et télévisées restitue les délires d'un drôle de bonhomme à la fois mathématicien, peintre, pataphysicien, encyclopédiste, grand poète et romancier merveilleux.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 40 Les dossiers de l'écran : Retour à Cherchell.
Téléfilm de A. Cayatte et de H. Coupon. Avec M. Biraud, H. El Hassani.
La rencontre d'un chef comptable, pied-noir, à la retraite, et d'un Maghrébin. Tous deux partent au « pays ».

22 h Débat : Pour ceux de l'Algérie, que reste-t-il du passé ?
Avec E. Robles, A. Vircondelet, écrivains, J. Pelegri, cinéaste, A. Nouschi, professeur à l'université de Nice, I. de La Hogue, journaliste, F. Fabry, agriculteur, M. Kaddache, historien, F. Fates, professeur à Alger, T. Titraouni, secrétaire médicale.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance :
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui : à 20 h 40 : Actualités Gaumont ; 20 h 45 : Tom et Jerry ; 22 h 25 : Tex Avery ; 22 h 30 : réclame de l'époque.

20 h 50 Premier film : la Mission du commandant Lex.
Film américain de A. de Toth (1952), avec G. Cooper, P. Thaxter, D. Brian, P. Kelly, L. Chaney Jr. (Redif.)
En 1864, pendant la guerre de Sécession, un officier nordiste passe pour un traître, afin de s'infiltrer chez des hors-la-loi et démasquer des espions sudistes. L'honneur perdu et retrouvé de G. Cooper, dont la présence est le seul intérêt de ce film, à la mise en scène de série.

22 h 40 Journal.

22 h 55 Deuxième film : le Roi du tabac.
Film américain de Michael Curtiz (1950), avec G. Cooper, P. Neal, L. Bacall, J. Carson, D. Crisp. (N. redif.)
A la fin du siècle dernier, dans une ville des États du Sud, un homme s'acharne à obtenir le monopole du tabac, pour se venger d'un fabricant de cigares qui lui a refusé sa fille et a ruiné sa famille. Un sujet fort, un style romanesque et psychologique bien au point, une interprétation inhabituelle de Gary Cooper, avec deux partenaires féminines dignes de lui.

0 h 28 Une minute pour une image.
d'Agnès Varda.

0 h 30 Prélude à la nuit.
« Polka », de Miloz Magin, par lui-même.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, **Sciences** : *L'espace et le temps aujourd'hui* : Espace, temps et quanta, avec J.-M. Levy-Leblond.
20 h, **Dialogues** : psychiatrie et antipsychiatrie, avec C. Koupernik et J.-M. Oughourlian.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

18 h 30, **France-Musique à Arc-et-Senans** : Studio-Concert, œuvre de J.-S. Bach ; 19 h 35, L'imprévu ; 20 h 30, Séquence de musique pour orgue.
21 h, **Concert** : « Egmont », de Beethoven ; « Concerto pour clavecin et orchestre », de Bennet ; « Une vie de héros », de R. Strauss, par l'Orchestre de Saint-Louis, dir. L. Slatkin, sol. R. Bennet.

Mercredi 6 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
L'entrée en sixième.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
15 h 45 Jouer le jeu de la santé.
15 h 50 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Le cœur du débat : Et maintenant ?
Emission d'I. Barrère, N. Copin, D. Grandclément.
MM. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, et J.-F. Deniau, président des Clubs Perspectives et Réalités, ancien ministre du commerce extérieur, sont réunis autour de deux thèmes : autorité de l'État au sujet de la politique économique et sociale ; et de la sécurité des citoyens.
22 h Festival de Pau 1982 : récital d'Alexis Weissenberg.
« Prélude, fugue, variation », de César Franck ; « Quatrième partita en ré majeur » de Bach ; « Jésus que ma joie demeure », de Bach.
22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
(et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Les carnets de l'aventure.
Safari en ballon, (Redif.).
14 h 30 Dessins animés.
15 h 5 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Les coulisses du cirque.
De G. Kirgo ; réal. W. Conrad.
Un adolescent de seize ans rêve de faire du cirque. Derrière le mythe, il découvre les rivalités, les jalousies, les peines et les passions.
22 h 10 Magazine : Cinéma cinémas.
De M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Lettre du cinéaste Raoul Ruiz ; Yilmas Güney, metteur en scène de « Yol », rencontre Kazan ; Alain Tanner, Bruno Ganz ; interview de Fred Zinneman, réalisateur du « Train sifflera trois fois ».
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
18 h 25 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Association pour l'étude et la diffusion de la culture yiddish.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Emission de Guy Lux, Lela Milcic et Pascal Danel.
Avec M. Mathieu, les ballets Barry Collins, etc.
21 h 35 Journal.
21 h 55 Téléfilm : les Chevaliers du guet.
De M. Clain, avec H. Genès, Ch. Marin, L. Derieu.
Le fils et la fille d'un brigadier de gendarmerie et son adjoint fuguent et revivent en rêve les exploits policiers de leurs papas. Un divertissement en huit parties.
22 h 48 Une minute pour une image.
d'Agnès Varda.
22 h 50 Prélude à la nuit.
« Concerto pour quatre violons », de Vivaldi, par les solistes de l'Opéra de Paris.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : Français d'aujourd'hui, fragments d'une tapisserie.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Histoires de verre ; à 8 h 32, Visages de Nikos Kazantzaki.
8 h 50, **Échec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques.**
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : entretien avec M. Daufresne, auteur illustrateur.
11 h 2, **La musique prend la parole.**
12 h 5, **Agora**, avec C. Cahen.
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Jean Genet, un chant d'amour** (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, **Sons** : U.S.A. en vrac.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Henri Duchemin et ses ombres », de E. Bove.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs** : la réadaptation familiale des marginaux de la santé.
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture** : Itinéraires : Val de Loire ; à 15 h 35, Ecologie, éthologie ; à 16 h, Science ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : *La certaine France de mon grand-père.*
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La science en marche.**
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, *Musiques pittoresques et légères* : Œuvres de Malado, Schönberg, Berlin, Henderson, Duclos...
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres de Dvorak.
7 h 5, **Concert** : œuvres de Beethoven, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : F. Leitner.
8 h 10, **Concert** : œuvres de Stravinski, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : M. Tilson-Thomas.
9 h 5, **Le matin des musiciens** : Liszt, œuvres de Berg et Liszt.
12 h, **Avis de recherche** : œuvres de Martin.
12 h 35, **Jazz** : le jazz en France.
13 h, **Musique légère** : œuvres de Joly, Bonneau, Gérard.
13 h 30, **Jeunes solistes** : (enregistré au Studio 107 le 29 mars), œuvres de Scriabine, Magill, Debussy.
14 h 4, **Microcosmos.**
17 h 5, **L'histoire de la musique** : autour de l'« Orfeo », de Monteverdi.
18 h, **Jazz** : où jouent-ils ?
18 h 30, **France-Musique à Arc-et-Senans** : Studio-Concert : œuvres de Mozart. 19 h 35, L'imprévu ; 21 h, Concert : (donné le 4 avril à Arc-et-Senans) « Trio en fa majeur », de Schumann ; « Sonate pour hautbois », de Holliger ; « Quintette en si mineur », de J. Brahms, avec L. Battle, piano ; S. Gazeau, violon ; C. Henkel, violoncelle ; M. Bourgue, H. Beyerlé...
22 h 30, **Fréquence de nuit** : Les Salines de Nicolas Ledoux.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 6 AVRIL

— *M. André Lajoinie*, secrétaire du comité central du P.C.F., est l'invité de l'émission « Plaidoyer » de R.-M.-C., à 8 h 30.

— *M. Claude Labbé*, président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, participe au « Magazine de l'information » sur Radio-Solidarité, à 19 heures (89,8 MHz, Paris).

LÉGION D'HONNEUR

Nous publions la fin de la liste des promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur commencée dans *le Monde* du 5 avril :

RELATIONS EXTÉRIEURES

PROTOCOLE

Est promu *commandeur* :

M. Raymond Picard, administrateur de société aux États-Unis.

Sont promus *officiers* :

M. Jacques Duprey, écrivain ; Mgr Marie Gérand, chanoine français du Latran (Saint-Siège) ; MM. Émile Juin, entrepreneur de travaux publics (Belgique) ; Alexandre Noat, professeur honoraire (Monaco).

Sont nommés *chevaliers* :

M. André Bourgnou, directeur honoraire de compagnie d'assurances (Maroc) ; R.P. Jean-Baptiste Carrière, missionnaire (Zambie) ; Mme Marie Delattre (sœur Cécile), supérieure de congrégation (Brésil) ; R.P. Gervais Dumeige, président d'institut d'université (Saint-Siège) ; M. Georges Latil, administrateur de société (Venezuela) ; Mme Laure Heitzmann, infirmière (Maroc) ; Sœur Denise Marzloff, supérieure des novices indiennes à Nagpur (Inde) ; MM. Pierre Matisse, directeur de galerie d'art (États-Unis d'Amérique) ; Yves Nouvel de la Flèche, délégué général d'une société industrielle pour la Tunisie (Tunisie) ; Albert Sourdin, directeur, rédacteur en chef, éditeur de publications (Australie).

DÉFENSE

Est promu *commandeur* :

M. Yvon Bonnard, ancien inspecteur général d'une société nationale.

Sont promus *officiers* :

MM. François Arène, directeur technique dans une société ; Raoul Roger, directeur des personnels et des affaires générales de l'armement.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Paul Albert, pilote d'essais ; André Chevance, ingénieur dans un centre d'essais ; Bernard Diethelm, directeur financier dans une société ; Philippe Girard, directeur adjoint d'une division dans une société nationale ; Aimé Maury, professeur agrégé ; Paul Mingot, chiffreur en chef de classe exceptionnelle ; André Monoury, ingénieur technicien d'études et de fabrications ; Raymond Santini, conseiller maire à la Cour des comptes.

ANCIENS COMBATTANTS

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Hocquard, président départemental de l'association Rhin et Danube ; Saul Orlandueci, président régional de l'association des anciens de la 2e D. B. ; Claude Renaud, président départemental de l'union fédérale et de l'union française des associations de combattants ; Michel Valentin, membre du comité national de l'association Rhin et Danube.

Sont nommés chevaliers :

Mme Odette Klein, vice-présidente nationale de l'amicale de Neuengamme ; MM. Georges Cabane, commissaire aux comptes de l'association nationale des médaillés de la Résistance ; Julien Carnet, membre du comité directeur de la fédération des anciens combattants de Paris ; Mme Claudine Casanova, membre actif de l'association républicaine des anciens combattants ; MM. René David, secrétaire général adjoint de l'association des mutilés des yeux de guerre ; René Dormois, président de l'amicale des anciens maquisards du réseau Jean-Marie Buckmaster ; Jean Lhante, vice-président départemental de l'association nationale des anciens combattants de la Résistance ; André Manaud, vice-président départemental de l'union nationale des associations de déportés ; René Pernod, président régional de l'union des aveugles de guerre ; Alphonse Thiry, vice-président d'une section des médaillés militaires ; Mme Geneviève Vaudovet, membre de l'association des anciens de la 2e D.B. ; M. Albert Wingerter, président de l'amicale des prisonniers de guerre internés en Suisse.

DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Est promu commandeur :

M. Edmond Bernard, interné et résistant.

Sont promus *officiers* :

MM. Alphonse Kahn, interné et résistant ; Jacques Levy, interné et résistant ; Louis Morand, interné et résistant

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Maurice Bursztyn, interné et résistant ; Henri Chailleux, interné et résistant ; Robert Kling, interné et résistant ; René Lamy, interné et résistant ; André Levy, interné et résistant ; Boleslaw Szybura, interné et résistant.

AGRICULTURE

Est promu commandeur :

M. Pierre Mainguy, président de syndicat professionnel.

Sont promus *officiers* :

MM. Jean-Pierre Monod, propriétaire exploitant ; Cyrille Nallet, directeur honoraire de la Caisse régionale du rédit agricole.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Henri Bouvier, secrétaire général de la commission séricicole internationale ; Robert Charpentier, viticulteur ; Pierre Cheverry, directeur départemental de l'agriculture ; Mme Marie Mesnier, agricultrice retraitée ; M. Jean Gousseau, président de coopérative agricole ; Mme Mariette Engel, exploitante agricole ; M. Albert Molie, directeur honoraire de chambre d'agriculture.

INDUSTRIE ET RECHERCHE

Sont promus *commandeurs* :

MM. François Dalle, P.-D. G. de L'Oréal ; Charles Fehrenbach, directeur de l'Observatoire de Haute-Provence.

Sont promus *officiers* :

MM. Jacques Delorme, vice-président de l'Office européen des brevets ; Albert Detraz, maître-assistant, Paris-IV ; Jacques Gabory, ancien chargé de mission au ministère ; Emmanuel de Robien, directeur dans une compagnie d'informatique.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Pierre Bonvalot, directeur de la propriété industrielle dans un groupe de sociétés ; Mme Suzanne Pauthier, professeur à l'École supérieure de physique et de chimie industrielles ; MM. Max Costa, maître de recherche au laboratoire d'électrochimie interfaciale du C.N.R.S. ; Xavier Finck, directeur d'une société de fabrication de carbonate de calcium ; Henri Jourdain, ancien secrétaire d'une fédération nationale de travailleurs de la métallurgie ; René Larguier, P.-D. G. de sociétés de matériaux d'isolation ; Jean Lespine, directeur général de sociétés minières ; Jean Martin, directeur de recherche au C.N.R.S. ; Mlle Micheline Martin, agent supérieur au ministère ; M. Maurice Moncelon, prototypiste au groupe des laboratoires de Bellevue du C.N.R.S. ; Mme Jacqueline Maubert, secrétaire dans un groupe de sociétés ; MM. Michel Otto, directeur général adjoint d'une société de production et de distribution d'eau et d'ozone ; Jean-François Théry, directeur de la politique générale au ministère.

P.T.T.

Est promu *commandeur* :

M. André Scavennec, ingénieur général des télécommunications.

Sont promus *officiers* :

MM. Henri Daviaud, directeur général de Sotelec ; Henri Longequeue, inspecteur général à l'administration centrale.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Robert Bureller, directeur départemental adjoint à la direction des postes de Paris ; François du Castel, directeur adjoint du Centre national d'études des télécommunications ; André Desloges, administrateur à l'administration centrale ; Mme Eliane Firmin, ancienne surveillante en chef ; MM. Jean-Pierre Houssin, ingénieur général de la direction des télécommunications des réseaux extérieurs ; Emile Le Beller, chef de section à l'administration centrale ; Mme Camille Mignot, ancien contrôleur divisionnaire ; MM. Henri Penzin, directeur d'établissement principal à Lille ; Alain Profit, directeur à l'administration centrale ; Marcel Puyau, préposé à Pouillon (Landes) ; Martial Redon, ancien préposé chef ; Paul Tatin, chef de centre des télécommunications à la présidence de la République.

ÉNERGIE

Est promu *officier* :

M. Roger Desaint, P.-D.G. de la Compagnie générale de géophysique.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Hentschel, directeur adjoint à E.D.F. ; Maurice Magnière, directeur conseil aux Houillères du bassin du centre et du midi ; Eugène Maurin, directeur général des Houillères du bassin de Lorraine ; Maurice Mazet, ancien superintendant dans une société de produits pétroliers ; Pierre Simonnet, directeur général adjoint d'une société de produits pétroliers ; Jean Virole, chargé de mission auprès du directeur des services financiers et juridiques d'E.D.F.

ÉDUCATION NATIONALE

Est promu *commandeur* :

M. Claude Colliard, professeur d'université honoraire.

Sont promus *officiers* :

MM. Bernard Bellec, directeur adjoint de la Mutuelle assurance des instituteurs de France ; Robert Blanchon, inspecteur général de l'éducation nationale ; André Mandouze, professeur à l'université Paris-Sorbonne.

Sont nommés *chevaliers* :

Mlle Jacqueline Bellas, maître-assistant à l'université de Toulouse-Le Mirail ; MM. César Chrétien, professeur d'enseignement général honoraire ; Romano Dalla-Riva, ouvrier professionnel à l'université de Grenoble-II ; Mme Josette Fradkine, médecin, conseiller médical au ministère ; Denise Galloy, inspecteur de l'information et de l'orientation à Bobigny ; MM. Marc Promion, chargé d'enseignement d'éducation physique à l'inspection académique de Melun ; Pierre Lherbier, professeur agrégé à Reims ; Roland, Lucien Omnes, président de l'université d'Orsay-Paris-XI ; Alexandre Papadopoulo, maître-assistant à l'université Paris-I ; André Périn, inspecteur départemental honoraire de l'éducation nationale Jean Peron, directeur des services départementaux de l'éducation nationale du Finistère ; Michel Pimbert, directeur d'école honoraire ; René Poumes, directeur d'école à Perpignan ; Emile Ruellan, maître ouvrier au lycée Raymond-Naves, à Toulouse ; Mme Jane Guille des Buttes, professeur honoraire ; M. Daniel Widlöcher, professeur titulaire à Paris-VI.

COMMERCE EXTÉRIEUR ET TOURISME

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Bosson, conseiller commercial à Londres ; Hubert Cousin, administrateur de sociétés ; Jean-Marie Fourier, P.-D.G. de sociétés.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean-Marc Bernard, chef du poste d'expansion économique de Séoul ; Robert Curti, délégué général de la chambre de commerce franco-tchécoslovaque ; Michel Jaoul, directeur de société ; Pierre Laval, président-directeur général d'une société ; Roger Pichard du Page, directeur général du comité français de la chambre internationale.

TOURISME

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Maurice Bernier, chargé de mission auprès du P.-D-G. d'une compagnie française ; Edouard Lacroix, directeur du tourisme ; Claude Marin, directeur général adjoint d'une agence d'informations.

URBANISME ET LOGEMENT

Est promu *commandeur* :

M. Fernand Dumas, ancien P.-D.G. d'une société d'ingénierie.

Sont nommés *officiers* :

MM. Pierre Gazel, décorateur ; Georges Laville, entrepreneur de travaux publics en retraite ; René Mayer, ancien directeur général du Centre scientifique et technique du bâtiment.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Serge Combescure, vice-président au tribunal de Clermont-Ferrand ; Pierre Demozay, directeur d'une société d'aménagement rural et urbain ; Mlle Marie-Antoinette Elma, agent d'administration principal à la Réunion ; Mme Denise Le Besnerais, agent contractuel à l'administration centrale ; MM. Alfred Martin, directeur d'une société d'H.L.M. ; Ernest Prodhomme, architecte ; Roger Rémond, président d'organismes H.L.M. ; Gérard Thurnauer, architecte ; Félix Vesperini, chef adjoint de la mission de contrôle des prêts logements.

COMMERCE ET ARTISANAT

Sont promus *officiers* :

MM. Albert Igla, gérant de sociétés ; René Jaquet, président de la fédération France-Droguerie.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Prosper Amouyal, directeur général de société ; Gustave Béranger, boulanger-pâtissier ; Paul Gilles, président de la chambre de métiers de Vaucluse ; Albert Jacquelin, liseur de dessins ; André Lavray, artisan menuisier ; Georges Meyer, vice-président-directeur général de société ; Marc Roulot, président national du Syndicat des gérants libres de station-service ; Louis Wirth, maître tailleur.

TEMPS LIBRE, JEUNESSE ET SPORTS

Sont promus *officiers* :

MM. Marc Gilbert, directeur de l'administration au ministère ; Max Welzer, directeur du Centre de coopération culturelle et sociale.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Joseph Chartois, directeur régional du temps libre à Nantes ; François Dausset, ancien directeur d'une association de jeunesse ; Roger Delaubert, inspecteur général ; Raoul Gattegno, président honoraire de la Fédération sportive et gymnique du travail ; René Heise, président régional des clubs Léo-Lagrange ; Yves Noé, directeur de la tournée de l'équipe de France de rugby en Argentine ; Alphonse Taravello, président d'un club d'aviron.

⁂

Par ailleurs, le premier ministre a nommé chevalier à titre exceptionnel M. Jacques Puymartin, membre de la commission nationale de planification.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Jeans sur tous les tons

Les tendances de printemps en pantalon masculin mettent en vedette les jeans classiques, soit confortables mais rétrécis du bas, soit carrément moulants, ces derniers recherchés par les adolescents.

Les délavés par ponçage (*stonewash*) ne paraissent pas avoir « mordu » dans ce marché stable où, en dehors du denim, le velours s'est stabilisé en faveur de la toile de coton allégée, de la gabardine et du sergé, le lin apparaissant un phénomène parisien plutôt que national. Tous les tons naturels, du blanc au beige, se porteront dès le premier rayon de soleil, ainsi que les bleus, et les rouges vieillis, aux teintes de vieilles voiles et de terre de Sienne, correspondant aux blousons et chemisettes de loisir.

Claude Miserey, *président délégué de la Fédération française du vêtement masculin,* commente une récente étude du panel Secodip. En effet, d'après celle-ci, en 1982, ont été « consommés » en France soixante millions de pantalons de ville, de loisir, de jeans, portés par des personnes âgées de « quatre à quatre-vingt-dix-neuf ans ».

Le modèle de ville, en draperie de laine et « fibres alliées » synthétiques ou acryliques, représente quatorze millions de pièces. Les toiles de coton et polyester lavables se montent à huit millions d'unités, à dix-sept millions en denim, à vingt et un millions en velours.

Sur cette quantité, d'après les mêmes sources, plus de trente et un millions d'unités sont importées, c'est-à-dire un taux de pénétration de cinquante et un pour cent.

C'est d'ailleurs en observant les poches porte-monnaie kangourou portées par les forains sur le marché de Gisors que Michel Renoma a conçu sa dernière trouvaille : le *jean-sacoche.* Il s'agit d'un modèle délavé doté, sur le devant, de deux éléments à glissières, se détachant et constituant alors une sacoche autonome à poches multiples. Cela manquait pour ce vêtement si populaire.

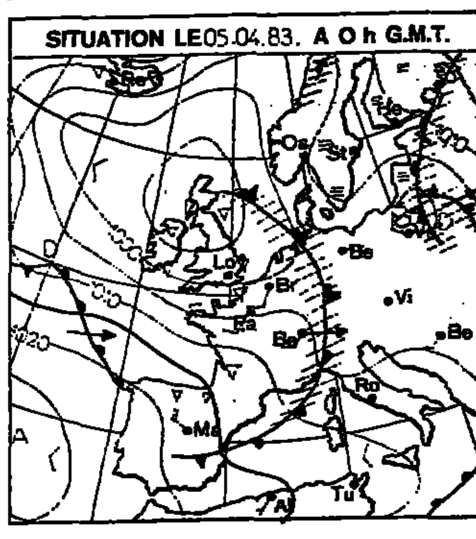
N. MONT-SERVAN.



Croquis de MARCQ.

RENOMA : « jean-saccohe » avec poches amovibles s'attachant l'une à l'autre pour former un nécessaire à poches multiples pour le voyage. 400 francs en denim délavé, bientôt en toile blanche ou beige, voire en short. 129 bis, rue de la Pompe, et 19, avenue Matignon ; Saint-Tropez, Désirot.

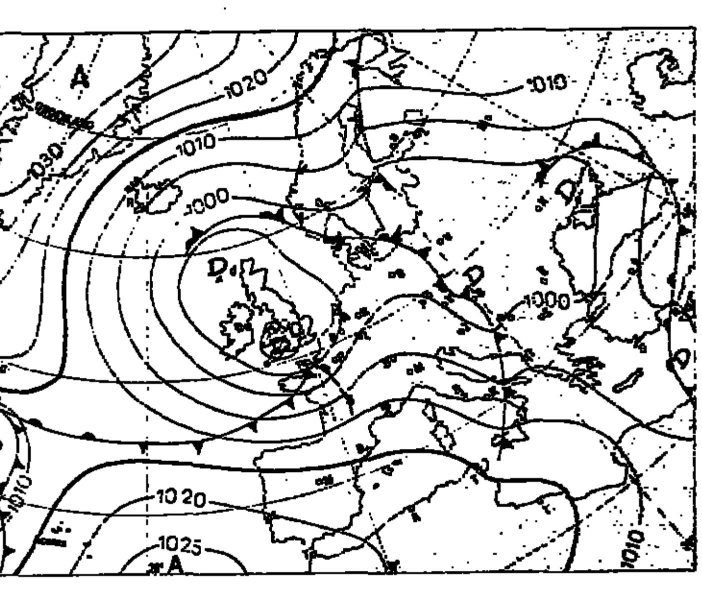
MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 6 4 83 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 6 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le mardi 5 avril à 0 heure et le mercredi 6 avril à minuit.

C'est une dépression assez vaste et profonde centrée sur l'Ecosse qui provoque ce courant de nord-ouest à travers la France. Un lent décalage de la dépression nous donnera une orientation progressive du vent à l'ouest.

Mercredi, une vaste perturbation pluvieuse qui a abordé au cours de la nuit les côtes de l'Atlantique recouvre en début de matinée toute la moitié ouest du pays. Sur l'Est et le Sud-Est, les nuages commenceront à devenir abondants.

Il fera 3 à 4 degrés dans l'Est, 6 à 8 degrés dans le Nord, 7 à 8 degrés près de la Méditerranée, et 8 à 10 degrés sur toutes les autres régions.

A la mi-journée, la pluie ou la neige par place se situeront sur la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, les Alpes, le Massif Central, la vallée du Rhône, le littoral de la Méditerranée, la région toulousaine et les Pyrénées.

Sur toutes les autres régions ciel variable avec averses.

Au cours de l'après-midi, la France sera partagée en deux : sur la moitié sud, ciel très chargé avec pluie ou neige ; sur la moitié nord, un espoir de courtes éclaircies.

9 à 10 degrés au nord-est de la Seine, 12 à 13 degrés de la Bretagne au Jura, et 14 à 16 degrés sur la moitié sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 avril ; le second le minimum de la nuit du 4 au 5 avril) :

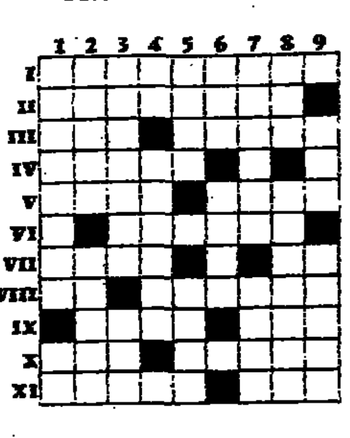
Ajaccio, 13 et 7 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 12 et 6 ; Bourges, 9 et 3 ; Brest, 10 et 5 ; Caen, 9 et 3 ; Cherbourg, 8 et 4 ; Clermont-Ferrand, 11 et 2 ; Dijon, 5 et 0 ; Grenoble, 9 et 2 ; Lille, 7 et 2 ; Lyon, 8 et 2 ; Marseille-Marignane, 12 et 6 ; Nancy, 6 et 2 ; Nantes, 13 et 4 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 9 ; Paris-Le Bourget, 8 et 3 ; Pau, 12 et 7 ; Perpignan, 17 et 9 ; Rennes, 12 et 5 ; Strasbourg, 9 et 3 ; Tours, 10 et 4 ; Toulouse, 13 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 6 degrés ; Amsterdam, 6 et 1 ; Athènes, 21 et 12 ; Berlin, 10 et 2 ; Bonn, 10 et 2 ; Bruxelles, 4 et 2 ; Le Caire, 25 et 14 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 8 et – 1 ; Dakar, 24 et 19 ; Djerba, 17 et 11 ; Genève, 8 et 3 ; Jérusalem, 17 et 8 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 10 et 2 ; Luxembourg, 4 et 0 ; Madrid, 15 et 7 ; Moscou, 18 et 8 ; Nairobi, 27 et 13 ; New-York, 14 et 4 ; Palma-de-Majorque, 17 et 6 ; Rome, 15 et 3 ; Stockholm, 5 et – 4 ; Tozeur, 23 et 13 ; Tunis, 18 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3421



HORIZONTALEMENT

I. Caractère supérieur. – II. Traitement qui rend la mine éclatante. – III. Une victime de l'inflation. Esclave souvent noir. – IV. Quartier réservé aux cabots. – V. La belle Florence a dû subir plus d'une fois ses débordements de lit. Couche dans le faubourg. – VI. Grave quand il est en colère. – VII. Intéresse l'architecte comme l'héraldiste. Idole ayant ébloui plus d'un de ses fans. – VIII. Contre-courant sur les bords de la Tamise. Donne des coups d'épée dans l'eau. – IX. Excessivement fatiguée. Reine évoquant un champion de la petite reine. – X. Ne manque pas de présence d'esprit. Fait comme un rat. – XI. Vedette toujours remise à flot grâce à la nouvelle vague. Possessif.

VERTICALEMENT

1. Personnage de la fontaine. Forme d'avoir. – 2. Il n'y en a qu'une sorte, mais il en existe mille différentes copies. Sa reprise peut se faire au crochet. – 3. Canard pouvant être dévoré ou finir lamentablement dans le bouillon. Un pur Portugais. – 4. Dans la pénurie comme dans la purée. Nul homme a connu cette période. – 5. Va et vient dans les bois. Met dans le vent. – 6. Augmentation consécutive à une réduction. Bleue, c'est un puissant décolorant. – 7. Figure mythologique. Certains en sont fous, à condition qu'ils ne soient pas piqués. – 8. Echo à Wimbledon. Définissable par « indéfinissable ». – 9. Devenu représentant à la suite d'une représentation. Donne lieu à d'amères expressions.

Solution du problème n° 3420

Horizontalement

I. Pronostic. – II. Rabot. On. – III. Epicières. – IV. Ta. Etoile. – V. Actuelles. – VI. Peur. – VII. César. – VIII. Ra. Canine. – IX. Tutu. Nets. – X. Et. Bleuet. – XI. Rouée.

Verticalement

1. Prêt-à-porter. – 2. Rapace. Auto. – 3. Obi. Tuf. – 4. Noceur. Cube. – 5. Otite. ça. Le. – 6. Eolienne. – 7. Toril. Sieur. – 8. Inélégante. – 9. Ses. Reste.

GUY BROUTY.

TROISIÈME AGE

Une voix, la nuit

Deux heures du matin. Et soudain c'est l'angoisse, le malaise, la peur. Peur du silence de la nuit ou, au contraire, de bruits anormaux. C'est le chagrin qui remonte et submerge. Que faire ? Qui appeler ? En plein jour, on pense aux amis, aux proches. Mais la nuit ? Habitués depuis plusieurs années à répondre en urgence aux appels des personnes âgées, les responsables de S.O.S. 3e âge viennent d'inaugurer une permanence de nuit. Encore peu connue, elle se « rode » grâce à ceux qui ont, un jour ou l'autre, sollicité l'aide du service et qui, la nuit venue, désemparés, leur téléphonent *« au cas où il y aurait quelqu'un ».*

C'est ainsi qu'une dame dont le mari venait de se suicider, en se jetant du haut de l'Arc de Triomphe, a pu parler et confier sa peine, une fois passée la précipitation des formalités accomplies, en attendant que sa famille arrive de province. Une autre fois, c'est un monsieur qui, à cinq heures du matin, revenu la veille chez lui à la suite d'une hospitalisation, a appelé pour qu'on l'aide, immédiatement, à prévoir une installation sanitaire.

Il y a aussi les insomniaques qui ont besoin de parler, simplement, quelques instants.

En cas d'urgence médicale, le service établit la liaison avec le médecin, pour la suite à donner : aller chercher les médicaments, organiser les soins à domicile, ou simplement bavarder plus ou moins longtemps pour apaiser l'inquiétude. *« On jouera le jeu. Comme pendant la journée. Les services sociaux habituels ne fonctionnent qu'aux heures de bureau. Tout le monde le sait : les drames, les urgences arrivent toujours lorsqu'il n'y a plus personne. Alors, nous, nous serons « ouverts » vingt-quatre heures sur vingt-quatre ! »*, affirme Benoît Masurel, le responsable de S.O.S. 3e âge. Depuis quelques semaines, il y a, en effet, deux personnes pour répondre aux demandes d'aide. D'abord, au standard, un « écoutant », habitué aux appels en catastrophe et au dialogue avec les personnes âgées, reçoit et sélectionne les appels ; près de lui, un « intervenant » est prêt à bondir, s'il le faut, au domicile. En réserve, une troisième personne ne bouge pas de chez elle, disponible pour toute demande supplémentaire.

Toutes les interventions de S.O.S. 3e âge sont gratuites. Le service fonctionne avec une forte proportion de bénévoles, subventionné par des caisses de retraite ou le département.

Bien entendu, si quelqu'un vient réparer un appareil électroménager ou recoller une étagère effondrée, les « pièces » sont facturées mais la « main-d'œuvre » est gratuite. Très souvent, un chèque plus ou moins important arrive quelques jours après sur le bureau du trésorier en remerciement. S.O.S. nocturne vient compléter le service de dépannage organisé dans la journée, le service d'information téléphonique et le service de soins infirmiers à domicile, qui, actuellement, s'occupe d'une quarantaine de personnes âgées malades.

« On va peut-être nous accuser de créer des besoins nouveaux, dit Benoît Masurel. *Mais la détresse, émoussée par les activités du jour, surgit dans le vide laissé par l'interruption de la vie sociale. C'est la nuit, pendant les week-ends et les vacances, que l'on rencontre le plus de personnes ayant besoin d'être remontées et réconfortées. »*

CHRISTIANE GROLIER.

(1) S.O.S. 3e âge, 163, rue de Charenton, 75012 Paris. Tél. : 340-44-11.

UN GUIDE DU LOGEMENT POUR LES PERSONNES AGÉES. – Le secrétariat d'Etat chargé des personnes âgées et le ministère de l'urbanisme et du logement viennent d'éditer un *« Guide du logement des retraités et personnes âgées »* disponible auprès des directions départementales de l'équipement, des directions départementales des affaires sanitaires et sociales et des mairies. Cette brochure d'une trentaine de pages présente les droits individuels des personnes âgées en matière de logement, qu'elles soient locataires, ou bailleurs, qu'elles souhaitent procéder à l'amélioration de leur logement ou en acquérir un autre. Ce guide analyse les aides personnelles au logement – A.P.L. et allocation de logement – et consacre un chapitre aux conditions d'accueil dans les logements – foyers, les maisons de retraite, etc. Il fournit, en annexe, la liste des adresses utiles pour toutes les formalités à accomplir.

LE CLEIRPPA A DÉMÉNAGÉ. – Le CLEIRPPA (Centre de liaison, d'étude, d'information et de recherche sur les problèmes des personnes âgées) a pour nouvelle adresse : 15, rue Chateaubriand, 75008 Paris : tél. : 225-78-78. Le CLEIRPPA a inclus, parmi ses activités, un service audiovisuel qui propose une cinévidéothèque de prêt, un catalogue de documents audiovisuels concernant la gérontologie, des conseils gratuits en ce domaine de la communication et la réalisation de documents sur commande.

BREF

COLLOQUES

ISLAM. – Le Centre Thomas-More, à l'Arbresle, organise les 14 et 15 mai une rencontre avec Maxime Rodinson, directeur d'études à l'EPHE, sur « l'activisme politico-religieux en Islam hier et aujourd'hui ». (Centre Thomas-More, B.P. 105, 69210 l'Arbresle, tél : (74) 01-01-03.)

SCIENCE-FICTION A NICE. – La faculté des lettres et sciences humaines de Nice (Alpes-Maritimes) organise un colloque international sur la science-fiction les 21, 22 et 23 avril sur le thème « Images de l'ailleurs-espace intérieur ».

Axé sur la recherche, la créativité, ce colloque réunira MM. J.-G. Ballard, Michel Jeury et Jacques Goimard.

★ *Mme Terrel, département anglais,* U.E.R.-lettres de Nice, 17, faubourg Saint-Esprit, 06560 Valbonne ; tél : (93) 42-00-43.

PRIX

UN PRIX TOULOUSE-LAUTREC. – La Société des amis du Musée d'Albi et la galerie Henri-de-Toulouse-Lautrec ont fondé un prix destiné à aider durant une année un artiste utilisant des techniques équivalentes de celles de Lautrec en son temps. Le prix Henri-de-Toulouse-Lautrec sera décerné à un artiste âgé au plus de trente-sept ans (âge de Lautrec à sa mort).

★ **Les candidatures sont recevables jusqu'au 15 octobre 1983. Envoyer un dossier avec curriculum vitae et dix à douze diapositives d'œuvres à la Société des amis du Musée d'Albi, 4, rue Chomel, 75007 Paris.**

PARIS EN VISITES

JEUDI 7 AVRIL

« La Mosquée présentée aux jeunes », 14 h 30, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Hulot.

« Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Arcus).

« Souterrains du collège des Bernardins », 15 heures, église Saint-Julien-le-Pauvre.

« Ateliers d'un orfèvre », 15 heures, métro Arts-et-Métiers, Mme Courrat (Connaissances d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Sens », 15 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

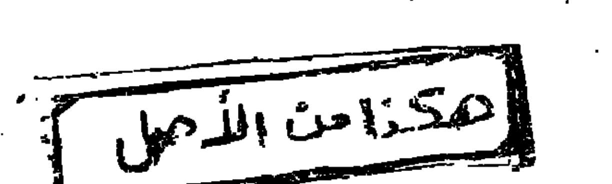
« Musée du costume », 15 heures, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Tourisme culturel).

« Le Moyen Age », 14 heures, 19, rue de Vaugirard, (Visages de Paris).

Conférences

19 heures, 111, boulevard Saint-Michel : « Au fil du Nil » (projection) (Centre culturel égyptien).

20 h 30, 239, rue Saint-Honoré, Swami Nityananda : « La tradition des Siddhas » (entrée gratuite).



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Notre client est une Société de Conseil en Engineering intervenant dans le monde entier et tout particulièrement au Moyen-Orient. Il recherche pour son Siège à Paris, un

responsable administratif

qui dépendra directement du P.D.G. et aura à sa charge la gestion administrative et financière de la Société. Sa fonction comportera l'élaboration et le suivi budgétaire, le contrôle des contrats, la gestion du personnel (experts expatriés et Personnel du Siège) ainsi que l'ensemble de la trésorerie (détermination des besoins de financement, relations avec les banques etc.).

Le candidat recruté aura une formation supérieure type grande école de commerce et/ou DECS et une expérience de 4 à 5 ans dans la fonction. La connaissance de la langue anglaise est impérative.

Veuillez envoyer votre C.V. en indiquant votre salaire actuel et un numéro de téléphone pour faciliter le contact, à MARIE-JO MARTIAL 4 avenue Marceau 75008 Paris, sous la réf. M 341.

A.D.D.M. – Alpes du Sud recherchent :

DIRECTEUR-DELEGUE DEPARTEMENTAL A LA MUSIQUE.

Formation supérieure, culture musicale, connaissances administratives et de gestion souhaitées.

Adresser candidatures (C.V. + photo + lettre manuscrite) au délégué régional à la Musique : 2, place Niollon, Maison Darius-Milhaud – 13100 AIX-EN-PROVENCE.
Tél. : (42) 27-20-34 – avant le 20 avril.

VILLE DU S.-E.

RECRUTE

DIRECTEUR DU CTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET SOCIO-ÉDUCATIVE

(échelle Directeur B.A.S. 20.000 à 40.000 hab.)

Envoyer C.V. détaillé avant le 30 AVRIL 1983 sous le n° 260.031 M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Feldman Calleux Associés

Agence Fondatrice du 4e Groupe Français de Publicité recherche

Directeurs de clientèle

Vous avez une expérience d'environ 5 à 8 ans d'agence sur des budgets de grande diffusion. Vous êtes Directeur de Clientèle ou en voie de l'être. Vous avez peut-être aussi, hors de la publicité, une expérience marketing ou études. Vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur.

Nous vous offrons de pratiquer la publicité en participant aux démarches qui font notre réputation, dans le cadre d'un groupe en expansion rapide.

Envoyez votre CV sous pli confidentiel à Jean-Fred Koening

F.C.A. 34-36 rue du Louvre - 75001 Paris.

SOURCES

Chaîne de magasins de détail en pleine expansion, cherche

DIRECTEUR ADJOINT COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Ce poste s'adresse à un homme ayant plus de 3 ans d'expérience, possédant de bonnes capacités intellectuelles (niveau bac + 4 DECS) et de bons contacts humains.
Il assistera le président et pourra accéder rapidement à des responsabilités importantes.

Ecrire à RÉGIE-PRESSE sous le n° T 039.451 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

POUR BANQUE NATIONALE

DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

recherche son successeur pour cause départ à la retraite

Celui-ci, sous l'autorité directe du PDG participe à l'élaboration de la politique des ressources humaines de l'Entreprise qu'il est chargé de conduire.
Il est âgé d'au moins 45 ans et dirige effectivement un Service de Relations Humaines au plus haut niveau depuis une dizaine d'années dans le secteur tertiaire.
Il veut apporter non seulement des connaissances techniques complètes et actualisées en matière de gestion de personnel mais aussi sa grande puissance de travail et de conviction et sa capacité d'organisation.
C'est un homme qui sait innover et dialoguer.

Envoyer CV + photo + lettre manuscrite avec prétentions à
projets publicité
12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre sous réf. 42747

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

Important Groupe BTP niveau international recherche

Cadres administratifs débutants

Ecoles Supérieures de commerce, Maîtrise Sciences ECO + DECS...

Disponibles géographiquement pour des affectations de quelques années en France ou à l'étranger, ils ont un tempérament d'opérationnel et sont attirés par un poste polyvalent : fonctions comptable, juridique, finances et personnel. Dans le cadre de notre très large décentralisation et après une solide formation aux divers niveaux de notre organisation, nous leur offrons la responsabilité totale des services administratifs d'une agence ou d'une filiale en Province ou à l'Etranger.

Un cadre financier débutant

Nous souhaitons renforcer notre Direction Financière (siège social à Paris) en y intégrant un cadre débutant de formation supérieure (HEC - ESSEC - ESCP - ESC...).
Après formation et quelques années de carrière au sein de cette Direction, il évoluera vers des fonctions élargies en prenant la responsabilité des services administratifs d'une de nos agences ou filiales.
Prière d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant le poste qui a votre préférence sous réf. 3448 à RSCG CARRIERES - 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS.

Importante Société d'Ingénierie à vocation internationale, intervenant dans le domaine électro-nucléaire recherche pour son Etablissement de **SEOUL**

Adjoint finances-comptabilité

Hiérarchiquement rattaché au Responsable Administratif et Financier de SEOUL, il dépendra fonctionnellement de la Direction Financière du Siège (Paris).
Mission :
- mettre en place et animer le système comptable (comptabilité générale, analytique),
- participer à la recherche et mise en place des moyens de financement,
- assurer le suivi de la trésorerie locale.

Ce poste s'adresse à un candidat diplômé d'une Ecole de Commerce, DECS souhaité, ayant une expérience similaire de 5 ans minimum acquise dans le cadre d'un chantier à l'export, d'une grande entreprise industrielle.
Parfaite maîtrise de l'anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite + CV + prétentions, *sous réf. 3589 à mentionner sur l'enveloppe*, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

EQUIPEMENTS SIDERURGIQUES ELECTROTECHNIQUE ET REGULATION

La division spécialisée ACIERIE ET LAMINAGE d'un puissant groupe *industriel souhaitant renforcer son Bureau d'Etudes* PROCESS et TRAVAUX NEUFS, recherche un

INGENIEUR ELECTRICIEN

ayant acquis une première expérience réussie en régulation et automatisme, *soit chez un Constructeur d'équipements, soit dans l'industrie* lourde.
Dans le cadre de plans d'investissements importants, il sera chargé de développer des projets nouveaux et d'étudier des solutions techniques concernant des améliorations de *process* et des systèmes de contrôle régulation. Poste situé en BOURGOGNE.



Merci d'adresser C.V., *photo* et prétentions sous référence 1139 M à notre Conseil

Jean-Claude Maurice S.A.

397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Organisation et Publicité

ETBS

recherche

pour son Centre Technique Armes et Munitions

un Ingénieur Grande Ecole ou Universitaire

débutant ou quelques années d'expérience pour *animer des études dans* le domaine des matériaux et de la balistique terminale, connaissances demandées en *physique générale, matériaux et* mécanique. Anglais indispensable, allemand souhaité.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et *prétentions sous réf.* **83/02** à
Monsieur le Directeur de l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord / Route de Guerry
BP 712 - 18015 BOURGES CEDEX

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE LEADER SUR SON MARCHÉ

RECHERCHE POUR SA

DIVISION ÉLECTROMÉCANIQUE

UN INGÉNIEUR DE VENTES TECHNICO-COMMERCIAL

DE FORMATION BTS-DUT MINIMUM

Sous la responsabilité du directeur de ventes, il est chargé :
- de développer les marchés existants ;
- de rechercher de nouveaux clients ;
- de promouvoir les nouveaux produits.

Cette fonction nécessite :
- une expérience confirmée dans les composants électromécaniques ou *électroniques* ;
- le sens aigu de la vente ;
- celui de l'organisation ;
- un excellent contact.

La connaissance de l'anglais serait appréciée.
Le poste est basé à TOULOUSE.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 65501 à Contesse Publicité - 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

RESPONSABLE DES RELATIONS SOCIALES

Pour piloter la politique sociale avancée de notre entreprise bancaire, de 800 personnes, dont la moitié au siège à *BEAUVAIS*, en optimisant efficacité et climat social.

Nous cherchons un homme de contact et de conviction, ayant une formation de préférence en droit social, et une première expérience réussie dans une fonction personnel.

C.V., photo et prétentions
à M. GERMAIN, B.P. 311, 60026 BEAUVAIS CEDEX.

Concepteur ensemblier de systèmes de manutention continue, 75 personnes, nous recherchons :

Chef de Bureau d'Etudes

Sous l'autorité de la direction, il anime une équipe de 6 à 7 personnes.
Il prend en charge la conception des systèmes, l'élaboration des nomenclatures et le suivi des commandes.
Nous souhaitons un niveau ingénieur (connaissances en mécanique, électromécanique, asservissement).
Il faut quelques années d'expérience en bureau d'études.
La rémunération sera fonction des compétences.
Le poste est disponible immédiatement.

Envoyer CV + photo + prétentions à
SAMOVIE
Zone industrielle de Keryado 56100 LORIENT.

J.R.P.

Etudiants, fonctionnaires.
230 places sont offertes aux concours 1983
accès
ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE
renseignements et inscriptions *auprès des tribunaux de grande* instance avant le 20-4-1983.
Ecr. s/n° 7.914 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

M.J.C. La Houillère
08 CHARLEVILLE
recrute

1 ANIMATEUR (TRICE) COORDONNATEUR

Envoyer C.V., mémoire et motivations à M. le Président (jury de recrutement), 88, rue Albert-Poulain, 08000 Charleville-Mézières.

CENTRE TECHNIQUE REGION METZ
recrute

UN INFORMATICIEN

niveau ingénieur, connaissances en mécanique pour programmation sur micro-ordinateur et calculateur de processus.
Nationalité française exigée.
Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 42742 à
projets publicité
12, rue des Pyramides 75001 Paris
qui fera suivre

ANNONCES CLASSEES

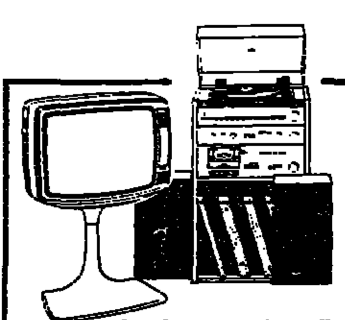
	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Fonction Personnel: un juriste spécialisé ouverture et dialogue...

OREGA, unité industrielle de 1000 personnes située à AUXONNE (21), réalise les composants électroniques des téléviseurs de THOMSON BRANCHE GRAND PUBLIC.
Adaptée à sa personnalité propre, la politique sociale qui y est menée rejoint celle du Groupe : ouverture, négociation, information. Une politique avancée que nous entendons poursuivre avec le concours du **RESPONSABLE DU PERSONNEL** recherché aujourd'hui.
Rattaché au Directeur du Personnel, ses responsabilités recouvrent l'intégralité de la fonction : recrutement, formation, gestion intégrée et prévisionnelle des effectifs, relations avec les partenaires sociaux...
Pour mener à bien cette action, il est **indispensable** que le titulaire de ce poste ait à la fois :
– une formation supérieure JURIDIQUE, doublée d'une excellente connaissance du droit social,
– une expérience de la conduite des hommes en milieu industriel (en direct ou en second).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 504 M à la Direction du Personnel et des Relations Sociales - THOMSON BRANCHE GRAND PUBLIC - 74, rue du Surmelin - 75020 PARIS.

THOMSON
BRANCHE GRAND PUBLIC

Organisme d'études Normandie

au service des collectivités locales recherche

SOCIOLOGUE

Ayant une connaissance de LA COMPLEXITÉ DES PHÉNOMÈNES URBAINS, ainsi qu'une pratique de la réalisation d'études urbaines (soit à caractère général, soit menées dans le cadre d'opérations d'urbanisme : H.V.S., O.P.A.H., équipements de quartiers...).

- Niveau maîtrise minimum ;
- Expérience indispensable ;
- Facultés d'initiatives et d'innovations ;
- Sens du dialogue ;
- Intégration à équipe pluridisciplinaire ;
- Travail en relation étroite avec services municipaux et administrations ;
- Disponibilité immédiate.

Envoyez lettre avec C.V. sous nº T 039.378 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

HAVAS CONTACT

Spécialiste vernis bois — 200.000 F

PA

Ingénieur d'application - Une entreprise strasbourgeoise en forte expansion, (+ 20 % par an, chiffre d'affaires de 40 millions de francs), fabriquant et commercialisant notamment des vernis et teintes pour bois, cherche son ingénieur d'application. Rendant compte à la direction générale et œuvrant avec une grande autonomie, il assurera un soutien technique à une clientèle d'industriels du meuble répartie sur l'est de la France. Il établira, en liaison avec la direction commerciale, le contact avec les clients importants, analysera leur problème et étudiera les différentes solutions possibles. Il assurera la formulation des produits neufs, en liaison avec le laboratoire, suivra le lancement en fabrication et supervisera les essais. Il apportera son soutien à l'application du produit chez le client, l'objectif de toute son action étant bien sûr d'apporter une présence auprès du client, et par là, une progression du chiffre d'affaires. Il aura atteint par l'expérience ou la formation un niveau ingénieur, sera âgé de 30 ans minimum et pourra faire valoir obligatoirement une connaissance approfondie de la formulation et de la mise au point des vernis pour bois. Ce poste exige bien sûr une bonne capacité de contact. A une rémunération qui progressera de façon notable en fonction de sa réussite se rajoute une voiture de fonction. Il rejoindra une entreprise dynamique où règne une excellente ambiance. Ecrire à R. SPIELER. Réf. A/6181M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22.01.54

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Chef du Personnel de nos Etablissements du Nord

Notre domaine d'activité, l'informatique distribuée, connait un très fort développement.
Nos perspectives de croissance sont considérables et l'effectif de nos équipes est par conséquent croissant. C'est pour notre usine de 250 personnes proche de LILLE, que nous recherchons *un nouveau chef du personnel. C'est incontestablement un homme de terrain que nous voulons rencontrer.*
A 35 ans environ, il a une réelle expérience à un poste comparable en usine y compris des relations avec les partenaires sociaux.
Pour plus d'informations nous vous prions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) à l'agence DESSEIN 69, rue de Provence - 75009 PARIS, en précisant la référence 4396 M.

Dessein

GROUPE TEXTILE recherche

DIRECTEUR D'USINE

Lieu : ROUEN. Age minim. : 40 ans. Formation :

ingénieur textile ou équivalent. Langue allemande souhaitable. Expérience minimum 5 à 10 ans.

Responsable Unité de production : textile ou enduction.

Rémunération selon expérience.

Ecrire C.V. + photo s/réf. 3.496 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

IMPORTANTE Clinique Mutualiste ST-ETIENNE recherche INFIRMIERE AIDE-ANESTHESISTE
Poste libre de suite.
Avantages conventions collectives 1951. Ecr. 5667 HAVAS ST-ETIENNE.

chef de bureau études et méthodes

200.000 F +

VILLE UNIVERSITAIRE — SUD-OUEST

Un Groupe Industriel français fabriquant et vendant des produits de grande consommation, leader dans sa profession, cherche le Chef du Bureau Études et Méthodes de son unité de production du Sud-Ouest (1.000 personnes).

Dépendant de la Direction Technique (90 personnes), il anime dix collaborateurs et a pour mission de :
• Collaborer, avec le bureau d'ingénierie du Groupe, à la construction d'une extension importante de l'établissement (30 millions de Francs d'investissement).
• Participer aux études d'investissements usine (machines et bâtiments) et fixer les normes techniques d'achat.
• Élaborer les gammes de production (plusieurs centaines), et procéder aux études de postes et d'organisation du travail.

Ce poste convient à un ingénieur AM ou équivalent, ayant acquis son expérience dans les industries agro-alimentaire, pharmaceutique, automobile ou petite mécanique. Il peut devenir à moyen terme, Directeur du Département Technique.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à Jeanne FAIVRE d'ARCIER, sous la réf. 300/M.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris
membre de syntec

HAVAS CONTACT

wavin

NOUS SOMMES FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL LEADER EN EUROPE DANS SON SECTEUR D'ACTIVITE
nous recherchons

GESTIONNAIRE TRÉSORERIE crédit clients

Rattaché au Chef des Services Administratifs et comptables, il assure :
— l'optimisation en valeur de la gestion de la trésorerie, ainsi que les prévisions à court terme, moyen terme,
— la couverture des risques de change et les mouvements avec l'étranger,
— le suivi du crédit clients et des encaissements (analyse des risques financiers, fixation des limites de crédit).

Ce poste convient à un diplômé d'enseignement supérieur (ESC ou équivalent) possédant une expérience de plusieurs années dans un poste similaire ou en milieu bancaire.

Lieu de travail : 15 kms de VICHY (03).

Merci d'adresser votre CV + photo + prétentions à WAVIN, B.P. 5 - 03150 VARENNES SUR ALLIER.

Organisme Mutualiste MOULINS (Allier)

– Plus de 300 salariés.
– 140.000 adhérents.

recrute 3 cadres :

1) Chef des services dentaires
- Coordin. 6 fauteuils (achats, etc.);
- Respon. 1 labo proth. ;
- Min. B.M. ; réelle expér. en cabinet.

2) Opticien diplômé
- Respons. centre d'opt. à créer ;
- Expér. souhaitée.

3) Chef du service du personnel et des moyens génér.
- Administ. et gestion du personnel ;
- Dossiers jurid. et admin. ;
- Respons. courrier, gardienn., etc. ;
- Maîtrise droit + spécialis. (CIFFOP...);
- 2 ans expér. min. dans serv. du personn.

Adr. lettre + c.v. photo (réc.) + prétentions
U.D.S.M. de l'Allier
Philippe GIFFARD,
B.P. 83 03007 MOULINS CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE DANS LE DOMAINE DE L'AGRO-INDUSTRIE recherche un

CHARGE D'ETUDES *HF*

pour s'intégrer au sein du service Marketing.

De formation DUT, option agronomie, il sera chargé du recueil, de l'analyse et de la synthèse de l'ensemble des données concernant le marché des semences de maïs. Le candidat devra être apte à mener des contacts tant avec les organismes professionnels que le milieu agricole, et il devra justifier de qualités de méthode et rigueur.

Pour ce poste, **basé dans la région de Clermont-Ferrand (63)**, les dossiers de candidature détaillés doivent être adressés, sous **référence 255 M** à **PUBLIPANEL** 20 rue Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DES PRODUITS DU MAÏS

Usine d'HAUBOURDIN (Nord)
recherche

JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN OU GÉNIE CHIMIQUE

diplômé Grande Ecole, ayant de préférence une expérience, même courte, en production. Dépendant d'un Directeur de Division, il aura pour mission d'assurer progressivement la direction d'un Département de fabrication.

B.T.S. OU D.U.T. GÉNIE CHIMIQUE OU MÉCANIQUE

(débutant ou ayant une courte expérience) destiné à assurer après formation des responsabilités d'encadrement en production. Statut cadre assuré à terme à candidat de valeur.

Ces postes offrent d'incontestables perspectives d'évolution pour des hommes de terrain dynamiques, volontaires et animateurs d'équipes.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photo et mention du salaire souhaité à Mme FROCOURT, SPM, 370, av. Général-de-Gaulle, 92142 CLAMART.

HAVAS CONTACT

Importante Industrie en expansion Produits Modernes pour le bâtiment à Strasbourg recherche

JEUNE CADRE COMMERCIAL
ESCE - ESC – formation export, ou similaire
Disposant d'une expérience de l'exportation de 1 à 2 ans, parlant bien l'anglais - l'allemand ou l'espagnol.

● Mission:
- Développement et gestion des marchés d'Europe de l'Ouest + Scandinavie, Grèce, Proche Orient.
- Missions ponctuelles dans le monde entier.
● Voiture de fonction type R9
● Larges possibilités d'avenir liées à la volonté exportatrice de la DG.

Adr. CV dét. ss réf. 1007 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

Grande distribution — A la source des informations de gestion...

LE BUT : bâtir les tableaux de bord de gestion de la direction générale à partir des informations collectées et vérifiées auprès des contrôleurs de gestion dans les surfaces de vente.
LES MOYENS : rattaché au secrétaire général, vous vous appuyez sur des hommes, des conseils extérieurs et vous participez au développement des moyens informatiques de l'entreprise.
La trentaine, vous avez une formation supérieure (technique ou commerciale) et vous vous êtes déjà frotté aux problèmes de contrôle de gestion, en production par exemple.

Le poste est basé à Lyon.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C V sous la référence 555.17 à notre Conseil -

ONOMA — Tour Crédit Lyonnais, 69431 LYON Cedex 03 (confidentialité, réponse assurée)

BORDEAUX

Etablissement Hospitalier privé, sans but lucratif, 200 lits, recherche :

UN(E) ASSISTANT(E) SOCIAL(E) D.E.

Bien sûr chargé(e), avec une collaboratrice, de répondre aux nombreuses sollicitations des Hospitalisés, notamment en ce qui concerne leurs démarches administratives, il (elle) aura à concevoir sa mission dans le sens d'un élargissement du dialogue avec les patients et l'équipe soignante.

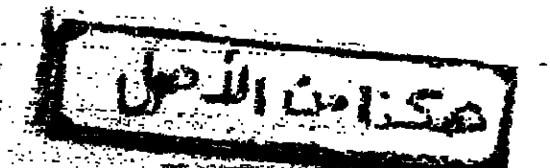
Une expérience de cinq ans minimum en milieu hospitalier parait indispensable, ainsi qu'une très bonne connaissance de la législation.

Une forte personnalité, une certaine créativité, le sens du contact, devraient permettre de réussir dans cette fonction très ouverte.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V., photo et rémunération, à **OCS**, en mentionnant la réf. 2591.



1, rue Guillaume Brochon
BP 37 - 33024 BORDEAUX Cédex



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

LCT
Laboratoire Central de Télécommunications

recherche

ingénieurs grandes écoles

ESE - ENST - ENSEEIHT - ECP - ENSERG

• pour participer à ses études dans le domaine de la télématique et des réseaux locaux pour téléphonie et données.

▶ ingénieurs électroniciens

débutants ou quelques années d'expérience en étude de circuits analogiques ou logiques, utilisation des technologies LSI et des microprocesseurs. réf. CF

▶ ingénieurs logiciel temps réel

débutants ou quelques années d'expérience dans la programmation de systèmes à microprocesseurs. réf. NT

Pour ces postes, la nationalité française est exigée. Bonne connaissance de l'anglais. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) en **rappelant la référence du poste,** à LCT - BP 40 78141 VELIZY - VILLACOUBLAY Cedex.

Société internationale d'électronique leader sur son marché

RECHERCHE

INGENIEUR DE VENTES TECHNICO-COMMERCIAL

DE FORMATION BTS-DUT MINIMUM

Sous la responsabilité du directeur de ventes, il est chargé :
- de développer les marchés existants ;
- de rechercher de nouveaux clients ;
- de promouvoir les nouveaux produits.

Cette fonction nécessite :
- une expérience confirmée dans les composants électromécaniques ou électroniques et les claviers ;
- le sens aigu de la vente ;
- celui de l'organisation ;
- un excellent contact.

La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Le poste est basé en proche banlieue parisienne.

Envoyer CV, photo et prétentions ss réf. 65.986 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société Française filiale d'un important groupe américain, leader dans sa branche fabricant de biens d'équipement lourd C.A. 400 millions dont 70 % à l'exportation, recherche pour son DEPARTEMENT FINANCIER

analyste bugétaire

Diplômé d'une école nationale d'ingénieurs

Après une période de formation d'un mois, il sera chargé des estimations de coûts des machines et des prototypes.

Il travaillera sur la détermination des tarifs et sur des études ponctuelles concernant la rentabilité des produits.

Outre l'aspect technique très important compte tenu de la fabrication, les candidats devront avoir le goût et la connaissance de la gestion financière et être intéressés par l'utilisation intensive de l'informatique.

Une première expérience dans un poste similaire ainsi que la pratique de l'anglais seraient des atouts supplémentaires.

Poste à pourvoir rapidement.
Lieu de travail : 50 kms au Nord de Paris (liaisons directes).

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 86188 à Contesse Publicité - 20 avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Importante société de distribution

recherche pour son siège en région parisienne

ANIMATEUR DE FORMATION

avec potentiel de prendre la direction du service à court terme.

Formation : ÉCAL ou équivalent.
Expérience : 3 à 4 ans en tant que formateur.
Connaissance du magasin et des produits frais.

Envoyer c.v. et prétentions sous réf. 8764 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

J'exerce une profession libérale dans une grande entreprise.

Ingénieur des Mines de Nancy, j'ai choisi IBM à la sortie de l'Ecole. Je me suis dit que l'informatique était un secteur plein de promesses et que, si je choisissais de travailler dans ce domaine, mieux valait être chez IBM.

Aujourd'hui, quelques années ont passé et je ne regrette pas ce choix. Tout a commencé par une bonne formation très diversifiée : gestion, économie, technique, partagée entre mon agence et le centre d'éducation.

Dans cette agence je suis donc devenue ingénieur technico-commercial. J'y ai trouvé une ambiance et des conditions de vie que l'on n'imagine pas dans une multinationale. Surtout une grande liberté dans l'organisation de mon travail dont je suis pleinement responsable. Et aussi des rapports simples et directs avec la hiérarchie. En fait, j'ai souvent l'impression d'exercer une profession libérale, tout en bénéficiant des avantages d'une grande entreprise. Il y a le travail en équipe aussi, avec l'ingénieur commercial, au service des clients qui me sont confiés et que je connais bien. J'ai un rôle d'assistance, de formation, de conseil. Je définis avec eux ce qu'ils vont faire de leur système et comment ils vont le faire, je les aide au démarrage, puis j'assure le suivi.

Mon avenir ? Pour l'instant je suis très bien là où je suis, car je continue d'apprendre beaucoup de choses : c'est d'une grande variété intellectuelle.

Je pourrai, si je le désire, poursuivre dans cette voie ou au contraire changer l'orientation de ma carrière et me tourner vers le marketing, le labo ou le management. Tout est possible.

Bien sûr, aucune entreprise n'est parfaite, mais je pense quand même avoir fait un très bon choix.

Catherine CHEN
Mariée - 2 enfants
Ingénieur technico-commercial IBM



Comment devenir ingénieur technico-commercial IBM ?
Posséder une formation Grande Ecole d'ingénieurs ou de commerce, être *débutant ou avoir une première* expérience professionnelle.
Nous vous demandons aussi d'accepter le principe de la mobilité géographique et d'avoir de bonnes connaissances en anglais. Des postes sont à pourvoir à *Paris et en province.*

J.P. Astor recevra avec intérêt votre candidature.
IBM France (réf. CM 03)
2, rue de Marengo - 75001 PARIS

IBM

Organisation et Publicité

THOMSON-TITN

Société d'ingénierie en informatique, 650 personnes, dont 400 ingénieurs et cadres, recherche pour la création d'un service recrutement et formation

• *Ingénieur*

plusieurs années d'expérience, expérimenté dans le domaine du recrutement et de la formation des ingénieurs en informatique. Ce poste, d'abord tourné vers l'intérieur de l'entreprise, sera amené *à évoluer vers des prestations extérieures.*

Envoyer C.V., photo et *prétentions sous référence DIR/Z à THOMSON-TITN* - Rue Denis-Papin - Z.I. la Vigne aux Loups - 91380 CHILLY-MAZARIN.

MEDIA BA



THOMSON-CSF
COMMUNICATIONS

Nous sommes une importante société industrielle d'équipement automobile, filiale d'un prestigieux groupe français. Avec nos filiales et licenciés en France et à l'étranger, *nous sommes leader mondial dans notre spécialité. Compte tenu de notre développement* et de la réalisation d'un très important projet à l'étranger, nous recherchons un

CONTRÔLEUR DE PROJET

Vous avez si possible complété votre diplôme d'ingénieur par une formation à la gestion et votre expérience professionnelle comprend *au moins 3 à 4 ans de pratique du* contrôle et de la gestion de grands projets industriels de préférence réalisés à l'étranger. Sous l'autorité du directeur de projet vous aurez pour mission de coordonner la mise en place des moyens de gestion et leur utilisation, définir avec les responsables concernés les plannings, plans de charge et budgets associés, confronter les réalisations aux prévisions, assurer l'interface avec la direction administrative et financière de la société... Votre rôle s'exercera donc au niveau de la méthodologie, de la prévision, de l'analyse et du contrôle dans le domaine de l'administration et de la gestion du projet.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Jean-Loup Parichon sous réf. 6691 M : il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

MEMBRE DE SYNTEC

Plan Chronica

Societe Produits Chimiques
VITRY-SUR-SEINE

recherche

pour son Service Administration des Ventes

agent de gestion "export"

Ce poste conviendrait à un(e) candidat(e) âgé(e) de 25 ans minimum *possédant une formation* niveau BAC, des connaissances, ou mieux encore une pratique de l'Exportation.

Anglais *et/ou* Espagnol souhaitable.

Si tel est votre profil nous vous invitons à adresser CV, photo et prétentions sous référence 202 à : EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney – 75002 PARIS, *qui transmettra.*

Emplois et Entreprises

Société spécialisée dans l'achat, la vente et la location de matériel informatique (CA 800 MF), *recherche*

Un(e) juriste

chargé(e) d'études et de missions juridiques opérationnelles

Ce poste pourrait convenir à un(e) jeune diplômé(e), ayant un à deux ans d'expérience en Droit des Affaires (Droit des Sociétés, Commercial, social, fiscal, assurances).

Envoyez votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo et prétentions) sous référence 1475M à

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris *(qui transmettra)*

AEROPORT DE PARIS

recherche
pour sa Direction chargée des études
de conception aéroportuaire à ORLY un

INGENIEUR DIPLOME

DANS LA SPECIALITE ELECTRICITE

Cet ingénieur débutant ou confirmé sera chargé, dans une organisation par projet, de mener des études techniques dans sa spécialité.

- Anglais courant.
- Déplacements à l'étranger.

Adresser lettre et CV à Monsieur CARRIERE
291 boulevard Raspail - 75014 PARIS
Téléphone : 320.15.00

sopalin s.a.

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL,
MARQUES : sopalin – Kleenex – Freedom
recherche pour sa division
GRANDE CONSOMMATION

ASSISTANT CHEF DE PRODUITS

Vous apprendrez votre métier de chef de produits au contact de professionnels pratiquant un marketing rigoureux. Une formation commerciale supérieure est demandée. La pratique de l'anglais est nécessaire. Ce poste est à pourvoir immédiatement à PARIS.

Voulez - vous joindre à votre courrier le récit, maximum une page, d'une de vos expériences (stages ou autres) mettant en évidence vos aptitudes pour ce poste.

Envoyer votre candidature (CV + photo) à Monsieur François ROBERT - SOPALIN S.A. Bureaux de la Colline - 92213 ST CLOUD - *Discrétion totale et réponse de rigueur.*

COFAP

GROUPE P.M.E.

(Habillement, petite métallurgie)
Recherche

SON RESPONSABLE
ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Niveau : D.E.C.S. ou équivalent
Age : 30/40 ans

Pour prendre en charge comptabilité générale et analytique bilan inclus, informatique, contrôle de gestion, organisation administrative, juridique, fiscale et animera une équipe de 15 personnes environ.

Rémunération : 180.000 F

Possibilité promotion D.A.F. pour candidat de valeur.
Disponible rapidement.

Ecr. C.V. + photo s/réf. 3498 à SWEERTS, B.P. 269 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

GROUPE MALAKOFF

BANLIEUE OUEST

UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES DE RETRAITE ET PREVOYANCE COLLECTIVE

DEVELOPPER NOS METHODES DE GESTION ADMINISTRATIVE

Vous participez depuis 3 à 5 ans à l'analyse de systèmes et procédures administratives dans le secteur tertiaire.
Vous connaissez l'informatique parce que vous en avez été l'interlocuteur dans les études d'organisation que vous avez menées.
Vous avez une formation supérieure (ESC, Maîtrise de Gestion ou équivalent) et votre expérience professionnelle vous amène maintenant à rechercher une plus large autonomie. Le poste que nous vous offrons au sein de notre département «Méthodes» représente une opportunité réelle d'évolution de carrière. Par notre taille (1800 personnes), notre volume d'activité et nos moyens informatiques, nous pouvons vous proposer de prendre des responsabilités importantes dans la conduite d'un projet d'organisation administrative.
En relations privilégiées avec l'informatique et les services utilisateurs, ce poste doit permettre à un candidat de valeur d'évoluer rapidement dans notre structure.
Vous souhaitez entrer en contact avec nous ?
Adressez votre candidature et votre CV à *Alain SHARP - Département Gestion des Ressources Humaines* - GROUPE MALAKOFF - 15, avenue du Centre - 78281 SAINT QUENTIN EN YVELINES Cedex.

Desseln



elf aquitaine

RECHERCHE POUR SA FILIALE LUBRIFIANTS

BUDGETAIRE H/F

PROFIL : DUT ou BTS gestion finance comptabilité.
Expérience souhaitée.
MISSION : chargé d'élaborer, suivre, coordonner les budgets investissements, suivi et analyse fonds de roulement en liaison avec les responsables locaux, le siège et les filiales.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à S.H.R.
Gestion du Personnel 55-65, rue Camille Desmoulins
92133 ISSY-LES-MOULINEAUX.

JEUNE DIPLOME ECOLE DE GESTION

Nous sommes l'une des premières Sociétés Françaises d'ingénierie. Nous réalisons, tant en France qu'à l'Etranger, des projets importants et diversifiés (Pétro-chimie, Offshore, Bâtiment, Industries de transformation...) Le succès de nos missions dépend à la fois de nos compétences techniques et de la qualité de notre système de gestion.
Nous vous proposons de venir compléter l'équipe du contrôle de gestion des réalisations de la Direction financière. Affecté à l'équipe de projet vous assisterez le Directeur de Réalisation, et veillerez tout au long de la vie du projet au respect des méthodes de gestion (contrôle budgétaire, prévision de trésorerie, règlements clients, planning...).
La pertinence de vos analyses et de vos conseils vous permettront de contribuer à la réussite du projet.
Pour ce poste nous recherchons un jeune diplômé d'école de gestion. Outre ses qualités d'analyse, de conseil et de contact, il aura un goût certain pour l'utilisation d'outils informatiques.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV détaillé à Mr Ollieuz SERETE, 86 rue Regnault 75640 Paris Cédex 13.

serete ingenierie

média-system

THOMSON-TITN

Société Ingenierie en Informatique recherche pour son département

Informatique répartie

prochainement situé à Malakoff (92).

• *Ingénieurs logiciel*

grandes écoles ou DEA, DESS option informatique, pour étude et réalisation de logiciel de base, écrit en langage « C » et « Pascal ». Les postes à pourvoir sont à tous niveaux (réf. R1).

• *Ingénieur commercial*

école supérieure de commerce, débutant ou 1 à 2 ans d'expérience, attiré par la vente de systèmes et de produits logiciel dans les domaines du S.G.B.D. et de la gestion transactionnelle (réf. R2).

• *Ingénieurs application*

école d'ingénieurs ou université (DEA, DESS, Maîtrise), option informatique pour analyse et réalisation de systèmes de gestion transactionnelle (réf. R3).

• *Analystes programmeurs*

DUT informatique pour analyse, programmation sur Mini et Micro-ordinateurs (réf. R4).

• *Ingénieur support-produit*

pour industrialisation de logiciel de base (réf. R5).

• *Ingénieur rédacteur technique*

pour rédaction et suivi de fabrication des notices techniques (réf. R6).

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence choisie à **THOMSON-TITN** - Rue Denis-Papin - Z.I. La Vigne aux Loups - 91380 CHILLY-MAZARIN.

THOMSON-CSF

MEDIA BA

OZOIR-LA-FERRIERE — Frs 160.000 +
(20 Km Sud Est Paris)

Groupe Français, CA 150 millions de Frs
(400 personnes en France, 200 en filiales),
rattaché à un Groupe International (15000 personnes)
produisant et commercialisant des produits chimiques
recherche son

CHEF COMPTABLE

Relevant du Directeur Administratif, il devra assurer le suivi de l'ensemble des opérations de comptabilité générale, de trésorerie; production des tableaux de bord, des arrêtés de fin d'année et déclarations fiscales et sociales. Ceci avec l'appui d'une équipe de 5 comptables et d'un IBM 38.

Le candidat recherché (35 ans environ) de formation ESC, DECS ou équivalent) sera un véritable professionnel, avec au moins 10 années d'expérience comptable. Il est familiarisé avec la réalisation d'un reporting mensuel et capable d'assurer l'interface comptable dans un contexte utilisant largement les moyens informatiques en temps réel.

Anglais apprécié.
Possibilité d'évolution à terme pour un candidat de valeur.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) à :

DIVERSEY FRANCE
Direction des Ressources Humaines - Avenue Maurice Chevalier - B.P. 19
77831 OZOIR-LA-FERRIERE CEDEX.
Une réponse rapide sera donnée à toutes les candidatures
qui devront impérativement nous parvenir avant le 15 Avril 1983.

FACOM

Leader Européen de l'outillage à main

recrute dans le cadre d'un contrat de solidarité pour son usine de Villeneuve le Roi :

Ingénieur d'études

Cet ingénieur généraliste et / ou mécanicien diplômé, Grandes Ecoles ou équivalent, possédant quelques années d'expérience, sera chargé : de préparer des avant-projets, suivre les essais, leur réalisation, la mise en fabrication de nouveaux produits ou mise en route de nouvelles machines. Des qualités de créativité, d'imagination et de l'animation des hommes seront mis en œuvre dans ce poste. Anglais ou allemand souhaité. .... réf. 531 A

Assistant au responsable gestion de production

Ce technicien de haut niveau ou ingénieur, possède une expérience de 3 à 5 ans dans un service de gestion de production. Il sera chargé de l'étude de l'amélioration du système de gestion des stocks et ordonnancement. .... réf. 531 B

Adresser votre dossier de candidature complet sous réf. correspondante au poste choisi à la Direction du Personnel Société FACOM B.P. 73 91423 MORANGIS Cedex

FACOM

Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Responsable paye

Importante société d'Assurance, nous recherchons pour notre siège social à Paris un cadre responsable des opérations de paye.

En liaison directe avec le chef du personnel, il aura en charge la paye informatisée de la totalité de l'effectif (700 personnes) et toutes les déclarations sociales et fiscales. Il réalisera le bilan social et les statistiques internes et externes, Il suivra l'évolution de la législation sociale et ses incidences.

Vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire et une solide formation en droit et en gestion de personnel. Vous savez dialoguer avec l'informatique et vous avez de bonnes qualités rédactionnelles.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence B4731M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom
Tél. 562.90.90 — Membre de Syntec

Nous sommes la
Filiale d'un Groupe pétrochimique International
et recherchons pour le siège social situé à
PARIS LA DEFENSE un

INGENIEUR D'AFFAIRES
H.E.C - ESSEC...

Débutant ou possédant quelques années d'expérience professionnelle. Il aura à assurer de nombreuses missions sur tous les territoires français.
La taille de la Société et le caractère international du Groupe offrent de larges perspectives d'évolution.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence 54M à l'Agence CURRICULUM - 26, Rue du 4 Septembre 75002 - PARIS

PEUTZ & ASSOCIÉS

Ingénieurs conseils en acoustique
Recherchent pour leur bureau de Paris :

UN INGÉNIEUR ACOUSTICIEN OU PHYSICIEN

débutant ou ayant quelques années d'expérience dans un ou plusieurs des domaines où la société exerce ses activités :

- L'acoustique de salle ;
- L'acoustique architecturale ;
- L'électroacoustique ;
- Le contrôle de bruit industriel et à l'intérieur de bâtiments ;
- Le contrôle des vibrations ;
- L'isolation thermique et les économies d'énergie.

Le candidat devra être disposé *à suivre un stage d'environ 6 mois au Pays-Bas.*
Connaissance de l'anglais ou de l'allemand nécessaire.
Notre société attache une grande importance tant à l'approche scientifique des problèmes qu'à la recherche des solutions pratiques.

Envoyer C.V. et prétentions à :
PEUTZ & ASSOCIÉS, 59, bd Magenta, 75010 PARIS.

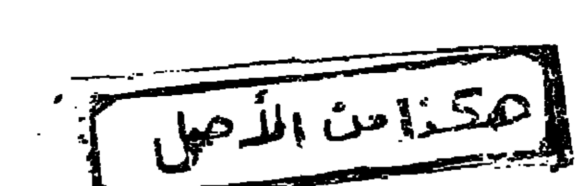
PARIS

Importante société de négoce internationale
recherche

Jeune cadre financier
Diplômé HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent

Vous avez de un à deux ans d'expérience et maîtrisez parfaitement l'anglais.
Vous participerez à l'analyse et à la gestion financière internationales de nos *opérations* : • *montage d'opérations.*
• gestion courante : crédit documentaire, garanties...
Réelles possibilités d'évolution au sein de notre groupe.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions. sous réf. 9912 (mentionnée sur l'enveloppe). à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.



Dans le cadre de son développement
UN GROUPE BANCAIRE SPECIALISE DANS LES CREDITS AUX PARTICULIERS
recherche

JEUNES DIPLOMES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DEBUTANTS HF

(Sup.-de Co., Sciences Eco., IEP ou équivalent)

Libérés des O.M.

Ils devront faire preuve de :
- *motivation commerciale,*
- *attirance pour le travail en équipe,*
- *goût prononcé des contacts humains,*
- *grande disponibilité géographique.*

Ils pourront très rapidement se voir offrir des postes de responsabilité dans le cadre du réseau d'agences du Groupe.

Adresser lettre manuscrite avec c.v., photo et prétentions sous référence 2226 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Société réalisant des biens d'équipements industriels, filiale d'un IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL *FRANÇAIS*, recherche pour fonctions techniques et commerciales

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

DIPLOMÉ E.T.P. ou équivalent spécialité CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES.

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

DIPLOMÉ DORIAN ou équivalent, spécialité FUMISTERIE INDUSTRIELLE.

Pour ces deux postes de bonnes connaissances en thermique et 3 à 4 ans d'expérience sont exigées. Poste à pourvoir rapidement. Lieu de travail banlieue Sud-Ouest.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prét. s/réf. 11.997 à PIERRE LICHAU S.A., B. P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

Importante Maison Edition cherche pour développer dép. jeunesse

ASSISTANT (E)

ayant plus. années expérience albums/documentaires pour jeunes enfants.
Conn. graphiques/techniques *indisp. ; excell. culture génér.*

Adr. C.V. et toutes réf. précises sur ouvrages/coll. réalisés sous nº 66.117 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
RECHERCHE POUR LA DIRECTION DE SES SERVICES JURIDIQUES

UN(E) JURISTE GENERALISTE

âgé(e) de 35 ans environ.

Il aura acquis d'excellentes connaissances dans les principaux domaines du Droit, sanctionnées par un diplôme de maîtrise et, si possible, d'études supérieures.

Il se sera familiarisé avec la procédure devant les juridictions, par une pratique de plusieurs années comme avocat, au sein d'un cabinet de conseils juridiques ou dans une entreprise.

Il aura une bonne connaissance de l'Anglais.

Il sera amené, au sein de la Direction des Services Juridiques, à traiter des dossiers contentieux de toute nature, mais il aura également, d'une manière générale, à conseiller les filiales du Groupe sur tous les problèmes juridiques dont il se trouvera saisi.

Adresser curriculum vitae détaillé sous référence 2215 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

LA SOCIETE NOUVELLE LOGABAX
recherche pour sa *Direction Industrielle* (ARCUEIL)

Responsable ordonnancement

Ingénieur de formation, vous avez quelques années d'expérience de la *fonction en milieu électronique ou informatique.*
Votre mission sera d'assurer **l'ordonnancement/lancement** du programme de fabrication en liaison étroite avec nos ateliers et plateformes *d'intégration ainsi que la* **gestion des ordres commerciaux.**
Une bonne connaissance du matériel informatique est un atout supplémentaire.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 4013 à SOCIETE NOUVELLE LOGABAX, Direction du Personnel 79, avenue Aristide-Briand, 94115 ARCUEIL

DATAID SERVICE
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

chargé d'animer une équipe *d'env. 10 personnes.*

AGENTS ADMINISTRATIFS

Préparation, gestion et suivi des dossiers de crédit, contentieux...
Niveau DEUG ou maîtrise.
La connaissance de la saisie sur terminal sera un atout supplémentaire.

Téléphone au 727-16-52.

QUARTIER LA DEFENSE

Le responsable des ressources humaines d'un groupe *industriel pluridisciplinaire* et très important (plus de 30 000 personnes) recherche un

Jeune cadre de la fonction personnel

dans des structures largement décentralisées :
- il prendra progressivement en charge le service du personnel du siège social,
- il participera à l'élaboration et à la mise en œuvre des politique d'emploi et de ressources humaines au *niveau du groupe,*
- à terme, il pourra évoluer dans le groupe.

Si vous êtes de formation supérieure, que vous puissiez justifier d'un minimum de 5 ans d'expérience, soit en *généraliste, soit en spécialiste et que l'exercice du* métier dans un contexte diversifié et de haut niveau vous attire, faites nous parvenir votre lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 3659, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

Etablissement financier

Notre "Controller" sera opérationnel

- Vous assurerez le contrôle de gestion, le suivi des états financiers des clients et les nôtres, la gestion des loyers, le reporting auprès du siège européen à Londres et de la Maison-mère aux U.S.A. et gérerez nos contrats de leasing et de crédit bail.
- Spécialisés dans le leasing et le crédit bail pour des opérations supérieures à 1 million de F, nous sommes filiale d'un grand groupe financier US.
- Votre expérience acquise dans un cabinet d'audit complétée si possible par une fonction en entreprise où vous avez utilisé les méthodes comptables anglo-saxonnes; votre connaissance de l'anglais et votre âge de 30 à 35 ans vous motivent pour postuler à ce poste à Paris.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous la référence 556.18 à notre Conseil :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurée)

THOMSON-TITN
recherche pour son département

Systèmes temps réel

• Ingénieur

grande école ou équivalent, 3 ans d'expérience, maîtrise du calculateur MITRA 225, connaissance des entrées/sorties physiques (HANDLER) *pour le développement d'une chaîne d'acquisition temps réel* (réf. T1).

• Ingénieurs

grandes écoles, débutants ou 1 an d'expérience, connaissance micro appréciée (68 000...) pour le développement d'un système d'acquisition, haute disponibilité (réf. T2)

• Analyste programmeur

2 ans d'expérience en contrôle de processus pour des systèmes de pilotage de convoyeur. Installation sur site Paris et province (réf. T3).

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence choisie à THOMSON-TITN - Rue Denis-Papin - Z.I. la Vigne aux Loups - 91380 CHILLY-MAZARIN.

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

MEDIA PA

Contrôle de gestion
L'homme du directeur général

Société de distribution, 900 points de vente, C.A. + de 3 milliards. *Travaillant pour le compte et sous le contrôle de la Direction* Générale, il se verra confier une double mission : il définira et mettra en place les procédures comptables et administratives, il développera *le contrôle de gestion et le contrôle budgétaire* afin d'en faire des outils de gestion véritablement opérationnels.

Nous souhaitons rencontrer un gestionnaire de formation supérieure E.S.C , D.E.C.S. et justifiant d'une expérience probante de quelques années en entreprise ou cabinet d'audit.
Marc Galopin traitera les dossiers confidentiellement s/réf. 683 - CLM

claude debray conseil
78, rue Olivier de Serres 75739 PARIS Cédex 15

SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES
Division approvisionnement et construction
recherche

Acheteurs confirmés

Dans le cadre de très importants projets d'ingénierie, il leur sera confié l'élaboration des documents commerciaux, les appels d'offres, la négociation des contrats et l'établissement des commandes.

Une formation supérieure, une bonne expérience technique notamment en mécanique, tuyauterie, chaudronnerie, électricité et instrumentation, la pratique de la négociation des contrats *ainsi que le goût du travail en équipe sont indispensables pour remplir cette mission.*

Si vous pensez correspondre au profil, envoyez CV, photo et prétentions sous la référence AC à

SGN
Direction du Personnel
1 rue des Hérons - Montigny-le-Bretonneux - 78184 St-Quentin-en-Yvelines Cedex

SOURCES

Importante société d'ingénièrie
filiale d'un grand groupe industriel français
recherche un

INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ EN THERMOHYDRAULIQUE THÉORIQUE

pour lui confier la responsabilité d'une petite équipe

Agé de 35 ans environ, il sera diplômé d'une grande école d'ingénieurs (X, ECP, INPG, ENSEEIHT) ou universitaire avec un 3e cycle en thermohydraulique.

Il aura acquis une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans ce domaine et possédera de bonnes connaissances en anglais.

Adresser C.V., photo et prétentions sous Réf. 674 à ICAR - 1, rue Rabelais - 75008 PARIS - qui transmettra.
Les candidatures seront traitées confidentiellement.

CENTRE DE RECHERCHE
Banlieue Ouest
recrute pour son
CENTRE DE DOCUMENTATION et d'ANALYSE DE l'INFORMATION

JEUNE SCIENTIFIQUE

2 à 3 ans d'expérience
CHERCHEUR
ou INGENIEUR DOCTEUR
ou DOCTEUR 3ème CYCLE

pour rédaction de rapports de *synthèse* sur des sujets de pointe.

Anglais obligatoire.
Allemand souhaité.
Toutes autres langues intéressantes.

Envoyer C.V. détaillé et photo *s/réf.* 66033 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE PARIS-15e
recherche :

JEUNES DIPLOMÉS

BTS/DUT de COMMERCE INTERNATIONAL ou équivalent

pour prospection *marchés* approvisionnement et consommation, *anglais* indispensable, pte expérience souhaitée.

Adr. C.V. et prét. à nº 66.359 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Recherchons négociateur à haut niveau — préférence donnée cadre dirigeant banque ou industrie — en retraite.
Ecr. s/nº 7.989 *le Monde Pub.*, service ANNONCES *CLASSÉES*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

École de langues (15e)

PROFESSEUR D'ANGLAIS

- Langue maternelle anglaise exigée.
- 2 à 3 ans minimum exp. TEFL.
- Statut vacataire.

Tél. Chastin 575-62-96 ou écrire avec C.V. 11, rue de Lavre, 75015 Paris.

Importante Société d'Ingénierie
Filiale de l'un des premiers Groupes *Industriels Français*
recherche son

Chef de Projet Informatique
Ingénieur Grande Ecole

Expérience requise :
- *5 à 7 années dont 2 au moins en gestion* de production
- la connaissance des systèmes d'exploitation PRIMOS (PRIME) et/ou VMS (Digital VAX) serait un atout majeur.

Anglais indispensable.

Le candidat retenu sera amené à diriger une petite équipe chargée de l'implantation d'un système de gestion de projets dans une *société d'ingénierie* (700 personnes).
Le goût du contact et l'esprit d'organisation *seront déterminants.*
Ses compétences d'ingénieur devront lui permettre d'assurer toutes liaisons techniques avec *les différents services de la* société.

Age minimum 28 ans.
Lieu de travail : proche banlieue St Lazare.
Poste à pourvoir rapidement. Rémunération attractive.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à SEGIME
2, avenue de Ségur 75007 Paris
à l'attention de M .André Armand

ECOLE AU CENTRE DE PARIS
recherche

PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Langue maternelle française licence ou équivalent, dipl. et exp. en *Français langue étr.* (Audiovisuel, etc.) à tous niv. *pour adultes. Au courant* recherches méthodologiques.
Adresser C.V., photo sous nº T 039.398 M, RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

VILLE DE BAGNEUX (92220)
recherche

1 RÉDACTEUR ANIMATEUR

Pour 3e âge
Service aide sociale
Rémunération et avantages statutaires.

Envoyer candidature et C.V. à M. le Maire.

Importante entreprise française d'aéronautique
recherche

ingénieur commercial

diplômé école d'ingénieurs ou *école de commerce*

Il sera chargé :
- de l'élaboration et de la gestion des contrats d'après-vente qui lient *l'entreprise aux différentes* COMPAGNIES AERIENNES,
- des relations avec les principaux *responsables de ces compagnies.*

Ce poste nécessite une expérience adaptative ou similaire dans un secteur technologique de haut niveau.
Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV sous réf. 504 M.

BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77.00	91.32
DEMANDES D'EMPLOI	22.80	27.04
IMMOBILIER	52.00	61.67
AUTOMOBILES	52.00	61.67
AGENDA	52.00	61.67
PROP. COMM. CAPITAUX	151.80	180.03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

WHO'S WHO
– a worldwide concept –

Cela vous intéresse-t-il...

d'interviewer les personnalités les plus importantes pour la préparation de nos encyclopédies de renommée mondiale.

Nous recherchons des représentants libres.

Nous attendons d'eux la capacité de présenter à des niveaux élevés notre conception journalistique, et de la traduire commercialement avec succès. Ils doivent pouvoir disposer de leurs propres voitures et du téléphone.

Les candidatures doivent être adressées par écrit à :

WHO'S WHO – Verlag
Hauptstr. 1
Postfach 1150
D-8031 Wörthsee
à l'attention de
Dr W. Knödel.

COMMODORE

Vivez la révolution micro-informatique de l'intérieur avec un constructeur leader.

CHEF DE PRODUIT LOGICIEL SYSTEME

Fonctions :
responsable d'une ligne de produits.
Support système / langages / transmission.

Profil :
expérimenté, anglais souhaité, qualités de contact

Adresser CV, photo et prétentions à PROCEP
19 - 21, rue Mathurin Regnier 75015 PARIS

BANQUE PRIVÉE
filiale d'un groupe bancaire international

recherche

CHEF DE LA SECTION PORTEFEUILLE

Titulaire du B.P. ou B.P. en cours.
Connaissant parfaitement toutes les opérations portefeuille.
3 ans d'expérience minimum dans le poste exigés.

Envoyer c.v., photo et prétentions sous no T 039.338 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Les Laboratoires de recherche d'une importante société de produits de grande consommation (BANLIEUE NORD-EST DE PARIS)

recrutent :

DOCTEUR en CHIMIE ANALYTIQUE

expérimenté en chromatographie liquide (H.P.L.C.)

Adresser curriculum vitae + photo à C.G.P. (réf. B 41), 14, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS, qui transmettra.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE SECTEUR BIENS DE CONSOMMATION

recherche pour animer sa politique de promotion des exportations

SON RESPONSABLE EXPORT

IL DEVRA :
- maîtriser parfaitement les techniques administratives de l'export ;
- avoir une expérience de plusieurs années ;
- avoir le sens du contact ;
- être trilingue anglais-allemand ;
- être très disponible (voyages représentant plus de 50 % du temps d'activité.)

Envoyer C.V., photo et prétentions sous no T 039.223 M, RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

SOCIETE D'INGENIERIE
250 Personnes
FILIALE DE LA SOCIETE NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recherche :

INGENIEUR DE PROJETS
(ENSAM - ENSI)

ayant 3 à 5 ans d'expérience dans les services généraux, pour concevoir et réaliser des installations de chaufferies industrielles, de distribution de vapeur et d'eau surchauffée ainsi que des installations de conditions d'air.

INGENIEURS DE PROJETS CONFIRMES
(ENSAM-ENSI-ENI)

pour assurer la conception et la réalisation
. soit d'atelier de fabrication de type chimique
soit d'atelier de fabrication de type mécanique.

Expérience en ingénierie souhaitée.
Des déplacements de courte durée en France sont à prévoir.
Ces postes sont à pourvoir à PARIS 12è.
Envoyer C.V. et lettre manuscrite avec photo sous référence 66.220 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

Importante Société Industrielle recherche pour son Siège Social à Paris un :

Jeune analyste programmeur

pour mise sur ordinateur de calculs techniques. Il travaillera au sein d'une petite équipe sur un terminal connecté à l'ordinateur de la Société.
Formation BAC - C ou D.
Expérience 1 à 2 ans en PL1.
Connaissance du Fortran souhaitable.
Adresser votre dossier de candidature, C.V. détaillé + photo + prétentions sous référence 1519 à TELEX P.A. JONCTION 34, bld. Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.

BANQUE QUARTIER BOURSE

recherche

pour son SERVICE ÉTRANGER

ADJOINT AU CHEF DE SERVICE
(CLASSE III/IV)

Le candidat devra avoir plusieurs années d'expérience au sein d'un service étranger et une très bonne connaissance de la réglementation des changes.

Ecrire sous la référence 6.697 à :
PIERRE LICHAU S.A.,
B.P. 220. – 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Association médicale 13e arrondissement recrute

UN CHEF DU PERSONNEL

CONNAISSANT :
- paye et comptabilité des salaires (effectif 260 agents) ;
- droit du travail (application conventions collectives d'*octobre 51*).

Rémunération : 108.000 F/an.

Envoyer candidature et C.V. à :
AURA - 26, rue des Peupliers, 75013 PARIS.

Fabricant matériel de laboratoire

recherche pour S A V. implanté proche Banlieue Sud de Paris.

TECHNICIEN BTS ou DUT MESURES PHYSIQUES

(Débutant ou 2/3 ans expérience dans SAV de matériel d'instrumentation - bonne connaissance électronique - anglais / permis conduire nécessaire) Poste évaluation contrôle et maintenance d'une gamme de produits Courts déplacements possibles

Envoyer C.V. prétentions et photo sous réf 58342 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - O T

THOMSON-TITN

recherche pour son département

Systèmes de communication et de réseau

• *Ingénieurs consultants*

6 à 8 ans d'expérience, capable d'assurer en clientèle des Etudes de définition du Réseau (fonctionnalités de communication, analyse de trafic, calcul d'architecture de réseaux...) (réf. C1).

• *Ingénieur commercial*

dynamique, assurant une bonne vision technique du domaine des Communications. Homme de terrain et bon négociateur, apte à des contacts de haut niveau et capable de réaliser des synthèses entre les besoins des utilisateurs et les contraintes d'Ingénierie Système (réf. C2).

• *Ingénieurs système*

3 à 5 ans d'expérience, ayant participé à des projets de Télécommunications, de préférence sur microprocesseurs (connaissance langage C appréciée), destiné à assurer des responsabilités de développement dans nos projets clé en main (réf. C3).

• *Ingénieurs*

débutants et 1-2 ans d'expérience, bonne formation de base Télécommunications et Microprocesseurs, pour des développements de pointe dans le domaine des réseaux (réf. C4).

• *Analystes programmeurs*

de formation IUT, débutants et 1-2 ans d'expérience, connaissance MITRA appréciée (réf. C5).

Envoyer C.V., photo et prétentions, en précisant la référence choisie, à **THOMSON-TITN** - 5 rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS.



MEDIA PA

CHEF DE PRODUIT (H/F)
Paris

Nous sommes l'une des filiales alimentaires de l'important groupe multinational SANDOZ d'un effectif de 33.000 personnes. Nous voulons promouvoir en France une ligne de produits de panification sèche fabriqués à partir de composants naturels.

Pour en assurer le développement, nous recherchons un jeune Chef de Produit qui devra mettre en oeuvre tous les moyens propres à assurer à cette ligne de produits un succès comparable à celui déjà obtenu dans d'autres pays européens : étude du marché, positionnement, packaging, définition des objectifs, action publicitaire,...

Formation : HEC, ESSEC, ESC, INM ou similaire. Environ 28 ans. Expérience de quelques années de la fonction dans les produits grand public, même non-alimentaires. Anglais impératif. Possibilité d'évolution au sein du Groupe.

Adresser CV détaillé sous réf. 232/13M à

France Cadres 22, rue St-Augustin 75002 Paris.

GESTION COMPTABILITE CLIENTS

Paris Est — **F 120.000**

Une société française, implantée à l'étranger, C.A. près de F 3 milliards dans les biens de consommation, recherche un CHEF DE SERVICE COMPTABILITE CLIENTS.

Ce poste requiert des qualités de manager, d'organisateur et de rigueur ; il conviendra à un candidat diplômé d'études commerciales ou comptables, ayant acquis 2 à 3 années d'expérience et souhaitant prendre la direction d'un service d'une dizaine de personnes, intéressé par l'amélioration et l'utilisation de l'outil informatique, le contrôle du crédit et la mise en place de procédures administratives.

La rémunération de l'ordre de F 120.000 par an sera négociée en fonction des compétences du candidat.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions sous référence 22.455-M à CLA RECRUTEMENT 11, av. Delcassé 75008 Paris



BANQUE PRIVÉE PARIS-1er
FILIALE D'UNE GRANDE BANQUE COMMERCIALE EUROPÉENNE
recherche

pour assurer son développement :

UN(E) ANALYSTE DE CRÉDITS

diplômé(e) de l'enseignement supérieur
- 1re expérience bancaire ;
- Bonne connaissance de l'anglais.

Au sein du service banque, il(elle) sera chargé(e) :
- De la préparation des dossiers de crédit :
- Du montage et du suivi des opérations avec la clientèle.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. + photo et prétentions sous no T 039.297 M à
RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Pour important chantier

TUNISIE

recherchons

INGÉNIEURS HYDRAULICIENS

pour POSTES

IMMÉDIATS

Expérience 10 ans exigée. Envoyer C.V., photo et prét. à PROCESS SERVICE 2, rue d'Abbeville 75010 PARIS.

DOO

116, Champs-Elysées recrute pour

PARIS/BRETAGNE

plusieurs

INGÉNIEURS LOGICIEL

Expérience appréciée : *TÉLÉPHONIE*
Salaire motivant.
Renseignements Mlle BLIN. 563-17-27, poste 256.

JANUS INFORMATIQUE recherche

INGÉNIEURS

logiciels + 2 ans d'expérience sur PDP, SOLAR,..., Z 80, 8086... pour des grands projets temps réel.
Travail et conditions intéressantes.
TANG : 952-60-06.

Centre René Huguenin, proximité gare S.N.C.F. St-Cloud, rech. pour ses services médecine et chirurgie

INFIRMIÈRE D.E.
HORAIRES DE NUIT

INFIRMIÈRE D.E.
HORAIRES ALTERNÉS

MANIPULATRICE
SERVICE RADIO

Rémunération selon expér.
. Disponibles rapidement.
Tél. pour r.-v. : 771-91-91, poste 3.196.

STE proche banl. Ouest R.E.R. Fabricant appareils de CHROMATO/SPECTOMETRE DE MASSE – recherche pour son laboratoire d'application.

TECHNICIEN (NE)

niveau B.T.S. ou D.U.T. bonne connaissance C.L.H.P. et si possib. en chromato-gaz.
Adr. C.V. à S.N.G. NERMAG. 49, quai du Halage 92500 RUEIL-MALMAISON.

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche

INFIRMIÈRES DIPLOMÉES D'ÉTAT.

Les candidates retenues seront appelées à pourvoir des postes dans les différents établissements gérés par la CAISSE RÉGIONALE selon les besoins du service. Disponibilité et mobilité nécessaires.

Téléphonez au MEDECIN-CHEF des réalisations sanitaires. Tél. : 200-67-24, poste 3231.

EXCEL

2e MARGARINIER FRANÇAIS Filiale du Groupe LESIEUR recherche d'urgence pour un remplacement de 6 mois

ASSISTANT (E) DE TRÉSORERIE

Vous assurez :
- La trésorerie de 2 sociétés en date de valeur et proposez les arbitrages (trésorerie francs et devises) ;
- le suivi auprès de la Holding ;
- le contrôle de la stricte application des conditions bancaires.

Vous avez au moins 2 ans d'expérience en comptabilité, de préférence en gestion-trésorerie.

Lieu de travail : PONT DE BEZONS A NANTERRE.

Ecrire avec C.V. détaillé à EXCEL 26/36, rue des Peupliers, 92000 NANTERRE.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

HARD - SOFT
pour réalisation sur micro-processeurs et mini-ordinateurs.
Spécialisation : informatique, automatisme électronique.

Ecrire ou téléphoner à : 78-80, avenue Galliéni Tour Galliéni 1 93174 BAGNOLET Cedex 360-13-54/55/56.

GESTION 2000 E.T.T.

recherche

DEPLACEMENT PROVINCE TECHNICIEN

électromécanique automatisme programmable. Supervision contrôle. Tél. : 246-42-01.

ORGANISME IMPORTANT chiffre d'affaires de 300.000.000 de francs recherche pour PARIS ou VERSAILLES

COLLABORATEURS

CCIAUX, HMMES, FMMES
- Très bonne présentation,
- goût des contacts haut niveau,
- sens des responsabilités,
- rémunération motivante,
- formation permanente,
- marché porteur.

Tél. pour rendez-vous : 500-24-03 (poste 31).

représentation offres

IMPORTANT DISTRIBUTEUR JOUETS en GROS rech. V.R.P. EXCLUSIF. Clientèle détail existante. Fixe + commission. Écr. avec C.V. no 651 – MURATET – 15, rue Taitbout, Paris 9e qui transm.

secrétaires

SOCIÉTÉ DES SUPERMARCHÉS DOC

C.A. 1,7 milliard

recherche pour son

DIRECTEUR DE GESTION

SECRÉTAIRE

Ce poste convient à une candidate confirmée de formation type BTS, qui saura par ses qualités de contact et son dynamisme s'intégrer à l'équipe existante.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à SMD, Service du Personnel, 17, avenue de la Résidence, 92160 Antony.

Importante Société d'Assurances
recrute pour PARIS

Secrétaire

- B.T.S. de Secrétariat,
- Excellentes capacités rédactionnelles,
- Sens des contacts,
- Sens de l'organisation et des responsabilités,
- Disponibilité,
- Connaissance du traitement de texte appréciée,
- Situation stable, avantages sociaux, 13ème mois et primes diverses.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 6077 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Société 8e arrdt recherche

SECRÉTAIRE ASSISTANTE

Méthodique, aimant les chiffres, niveau BAC minimum. Expérience souhaitée et connaissance informatique appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., réf. et prétentions sous référence 3.468 à EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS.

RANDSTAD FRANCE

Travail Temporaire engage

SECRÉTAIRE COMPTABLE

Service du Personnel

Connaissant paye et déclaration sociale.
Salaire élevé.

Tél. pour r.-v. au 322-14-87.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DEMANDES D'EMPLOIS

COTE D'IVOIRE
ABIDJAN

CADRE DIRIGEANT, 44 ANS, FRANÇAIS EXPATRIÉ, BIEN INTRODUIT SUR MARCHÉ IVOIRIEN

cherche poste *RESPONSABILITÉ*

Formation Sciences ECO + IAE + IFG. 12 ans direction Sociétés et Filiales. Anglais courant, espagnol.

Gestion comptable et financière, expert en Organisation informatisée. Aptitude et expérience contacts commerciaux *haut niveau*.

Disponible rapidement.

Contact et entretien possible à Paris 01/04 au 8/04. Tél. 766-46-89, M. Dupeyron ou écrire 02 CIDEX C 72 *ABIDJAN R.C.I.*

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

JURISTE D'ENTREPRISE — 46 ans, formation supérieure juridique, anglais, italien courants, grande expérience juridique internationale contractuelle et contentieux, bien introduit milieux internationaux domaine coopération export.
OFFRE : service entreprises, bureaux d'études techniques, cabinets prof. (mission ponctuelles France et étranger acceptées) (Section BCO/JCB 347).
CADRE RESPONSABLE COMMERCIAL — 34 ans, nat. sénégalaise, maîtrise sciences économiques et juridiques + commerce extérieur, anglais, espagnol, 10 ans expérience commerciale (Sté d'ingénierie de biens d'équipement, export...), gestion de trésorerie internationale, gestion de stock, comptabilité, bien introduit auprès administration locales, banques en Afrique (anglophone, lusophone, francophone).
OFFRE : service à Sté désirant améliorer relations commerciales avec continent africain (Déplacements acceptés courte ou longue durée) (Section BCO/JCB 348).
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT — 47 ans, homme d'analyse et de synthèse de dialogue et d'action.
RECHERCHE : collaboration étroite et comprise avec président de *PMI/PME tous secteurs* souhaitant les meilleurs résultats expérience, compétence, réussites prouvées (Section BCO/DK 349).
INGÉNIEUR D'AFFAIRES — 53 ans, technico-commercial, grande expérience bâtiments, habitations, industriels, hospitaliers, agro-alimentaire, réalisation de projets T.C.E. « clés en main », études techniques, devis, prix, suivi des chantiers, achats matériaux et matériels export., anglais courant, libre rapidement.
ÉTUDIERAIT : toutes propositions France-étranger (Section BCO/JCB 350).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

J.F. expérience hôtel, cadre adm. financier gestion personnel dans entreprise B.T.P. 70 salariés, connaiss. informatique, souhaitant évoluer dans carrière, apporterait à équipe dynamique toute sa compétence, rég. Aix-en-Provence, alentours.
Ecrire Havas 13100 Aix-en-Provence nº 1996.

Homme 27 ans, maîtrise psycho-sociale, imaginatif rigoureux, sens contact, bonne culture générale, anglais bon niveau, Serbo-Croate bilingue, de réelles capacités rédactionnelles et stylistiques, dégagé des O.M., cherche emploi dans secteur phycho, social, journalistique ou autre 200-90-46.

Etud. 23 a. lic. LEA espag., angl., ch. stage dans entrep. juil-août 83 237-31-71 Urgent.

BAC G1
J.F. 30 ans très bonne présent. rech. *place secrétaire direct.* ou assistante collaboratrice commerciale pour poste stab. 10 ans expérience.
Ecr. s/nº 6481 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ÉTUDES DE MARCHÉ
CHARGÉ D'ÉTUDES
10 ans d'exp. cherche emploi fixe ou temp. Tél. : 326-70-99

SECRÉTAIRE 43 ans, bilingue français — allemand, recherche poste à responsabilité, service gestion commerciale
Ecr. s/nº 1076 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Prof. anglais, 28 ans, licencié en anglais, beaucoup d'expérience, cherche poste. Ecrire, Mr A. Murphy, 25, Ostade Road, Upper Tulse Hill, London SW2 2AZ, England.

MAQUETTISTE
expérience édition/publicité (Rough, mise en page, exe, photogravure, suivi fabrication) bilingue anglais cherche poste à responsabilités à Angers/49
Ecr. s/nº 2981 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris

Recherche renseign. contacts, travail en prospection, géologie prospecteur école Nancy exp. Bruno Thoumel, 15, rue de la Paix, 63300 THIERS.

H. 40 ans, attaché de direction colaie. R.F.A. 11 ans, rech. emploi commercial, relations internationales. Formation universitaire, bancaire, juridique, commerce international. Quadrilingue. E. Courteix, « le Prieuré », rue Jean-XXIII, 95150 Taverny, 960-05-03.

FEMME CHERCHE PLACE
VENDEUSE RETOUCHEUSE
30/35 heures par semaine. 10 ans expér. coupe, vente. Ecr. s/nº 6.476 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 20 ans libéré O.M. cherche de suite emploi bureau 2 ans expérience. BEPC niveau BEP. service commerc. Mr Fouillot 206, rue des Pyramides 91 Évry — 078-50-76.

Etudiant maîtrise droit ch. travail juillet et temps partiel à part. oct. Paris (25) 82-23-95.

J.F. 32 ans, format. secrétariat direction, dipl. Cambridge, BTS traducteur ccial anglais, bonne notion gestion. Exp. gérance *petite société, rech.* poste stable, 9.000 F X 13. *Ecrire sous le nº T 039.390 M*
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DESSINATEUR INDUSTRIEL d'exécution recherche emploi, 17 mois d'expérience schémas électroniques et méthodes imprimé. Téléph. : 988-78-82.

J. H. allemand 22 ans, cherche emploi d'animateur, parlant 4 langues, ou autre travail. Tél. : (80) 88-18-22. Dem. Pavillon Sens chbre 111.

Technicien, expérience B.T.S. électronique, 34 ans, cherche emploi dans le sud de la France, région Provence. Ecrire ou Tél. le soir Delbommeau, 56, rue Sadi-Carnot, 92800 Puteaux. Tél. (1) 775-89-68.

CADRE DE DIRECTION
COMMERCIAL, ADMINISTRATIF ET FINANCIER
33 ans, diplômé sciences économiques, 9 ans d'expérience dans société, C.A. 80 m. recherche DIRECTION ou RESPONSABILITÉS. région Orléans.
Ecr. s/nº 1.038 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., Allem. 18 ans parle cour. franç. angl. Ch. Tr. du 15/6 au 30/7. Ecr : Silke Ebmer, Lurderweg, 20 B, Hannover 21 R.F.A.

capitaux propositions commerciales

SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE TEXANE

Cherche société ou particulier avec preuve de réussite pour représenter sa gamme de produits de production de haut rendement. Gains élevés et possibilité d'extension.

Expérience dans la branche pas nécessaire. Nous sommes des professionnels avec 50 ans d'expérience dans notre secteur d'activité et nous offrons une formation complète.

Contactez : B.A. Thomas, Senior Vice-Président, South-western Petroleum Corporation, p.o. box 789, For-Worth, Texas 76101 U.S.A., Telex 758300, câble : swepco.

Rech. agents expér. en FINANCEMENT pour arranger crédits FF, DM, FS, à petit taux en prov. de l'Allemagne. Transcapital AG Merzhauser Str. 4 D 7800 FREIBURG.

Cède CABINET DENTAIRE à MOANDA (GABON), clientèle 25 pers., 327 actes, jour. conditions financières intéressantes. Ville agréable, logement assuré. (7) 847-80-32.

cours et leçons

COURS D'ANGLAIS
J.H. Américain, expérience professionnelle. Tél. 262-51-62.

« Apprenez l'anglais avec "English Heritage Courses". Dès mai. Hébergement dans un hôtel dans le centre de Londres, repas et cours d'enseignement. *Tout compris*, 2 semaines 1 800 F, 4 semaines 3.300 F. Contact : Heritage Hotel, 47/48 Leinster Gardens, London W2 ».

formation professionnelle

FORMATION DE FORMATEURS EN MICRO-INFORMATIQUE

Stage 18 semaines à plein temps gratuit et rémunéré par l'Etat réservé à des Informaticiens (ciennes) diplômés ou non ayant expérience en analyse programmation.

Débouchés :
Encadrer et animer stages qualifiant jeunes 16-26 ans.

Se présenter pour inscriptions et dossiers avant 5 avril
SIGMA FORMATION
(857-10-00)
65, rue du Général-Gallieni,
93100 MONTREUIL.

travail à domicile

Secrétaire de direction frappe vos rapports, manuscrits, thèses sur I.B.M. 82 C. 803-14-14.

CHERCHE TOUS TRAVAUX
Copies, thèses, rapports, etc. Tél. au 306-06-88.

Je dactylographie sur I.B.M. vos manuscrits. Travail de mise en pages, 587-37-64 ap. 20 h.

traduction

Traducteur affaires anglais espagnol, accompagnateur voyages étranger. 783-22-07.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée
MIGRATIONS (LM)
3, rue Montyon,
75429 PARIS CEDEX 09.

L'ETAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16), Boîte postale 402-09 Paris.

représentation demandes

AGENT COMMERCIAL
très bien introduit en PARFUMERIE de standing et SHOPPINGS, *possédant sur* PARIS et BANLIEUE
1 fichier de 500 clients
RECHERCHE
sur ce même secteur
REPRÉSENTATION
de marques d'ALCOOL
et produits parfumants
Ecr. s/nº 7.955 *le Monde* Pub., service *ANNONCES CLASSÉES*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Messages aux entreprises exportatrices, *vous exportez* ou souhaitez exporter sur l'Afrique *mais* le suivi commercial s'avère souvent difficile. Je vous propose de créer en Afrique de l'Ouest, en position stratégique, un véritable bureau de représentation et d'appui logistique pour vos produits E.S.C., 40 ans, je vous offre ma connaissance des marchés africains, mes nombreux contacts, ma disponibilité et une étude approfondie. Un contact pourrait être utile.
Ecr. nº 0551 Agence HAVAS B.P. 346 06072. NICE CEDEX.

occasions

SOCIÉTÉ vend
MOBILIER BUREAU
Bureaux, armoire bahut.
Prix intéressant.
Téléphoner 500-66-23.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

PARTICULIER VEND
R5 GTL 1980
Traitée Dinitrol, gris métal., 3 portes, 70.000 km. Argus. Tél. hres bur. 288-62-79.

divers

BMW OCCASIONS
82/83 ex Tt peu roulé, 316-318-320-323 i, 520 i - 521 i - 528 i - 728 i. Auto Paris-XV, 533-69-95, 63, rue Desnouettes, PARIS-15e.

SAAB
GRANDE ARMEE
500.25.42
29, Avenue de la Grande Armée
PARIS 16e

LANCIA AUTOBIANCHI
nouvelle génération
DELTA
1300-1500-1600
Spéciale Pâques
PARIS 14e
539-57-33+

deux-roues

A vendre MOTO HONDA, type N 400 C.B. 1980. 12.900 km. Equipements neufs. 7.500 F à débattre. Téléphonez (entre 19 et 20 h) au : 749-66-75.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

ORIGINAL, APPT d'architecte, *séjour, 3/4 ch., 2 ptes palières.* Impecc. 850.000. 550-34-00.

3e arrdt

MARAIS
Dans imm. de caractère rénové, pptaire vend studio à aménager, 29 m². 500-54-00.

5e arrdt

Luxembourg 85 m². 354-42-70.
AT. ARTISTE LUX.
Pl. ciel. Caractère. Soleil.

6e arrdt

Luxembourg 7 P. 354-42-70.
SUR JARDINS
220 m². Parking. Exceptionnel.

9e arrdt

SAINT-GEORGES Imm. ravalé sur rue, gd stud., cuis., sal. bains, w.-c. 180.000 F, av. gd crédit. 206-23-76 - 206-76-32.

10e arrdt

SQUARE ST-LAURENT
Pptaire vend 2 p. et STUDIO. Bon placement. 553-91-45.

11e arrdt

RÉPUBLIQUE Bel imm. rest. 3 P., entr., cuis., salle d'eau, w.-c. 380.000 F, *av. gros créd.* 206-23-76 - 206-76-32.

MÉNILMONTANT
2 à 5 p. gd stand. tt cft PRÊT CONVENTIONNÉ
Im. neuf - Livraison immédiate
RÉSIDENCE
LES COURTILLES
PRIMM - Tél. : 788-11-23.

Rue SERVAN, dans imm. récent, stand., 3 pces, *double* expo., balc. 440.000 avec *10 %. Tél.* 347-57-07.

14e arrdt

DIDOT ALESIA 842-57-00
Très *beau 3/4 pces*, 2 chbres, bns, cours rénovat. 770.000 F.

15e arrdt

29, RUE CAMBRONNE
Beau *séjour*, 2 chbres, plein soleil, chauf. individ. 425.000 F. Mercredi de 12 h à 15 h.

16e arrdt

AVENUE MOZART
55 m², r.-de-ch., living + chambre, refait neuf. GARBI 567-22-88.

TROCADÉRO
emplacement exceptionnel vue sur Seine et tour Eiffel. 200 m², 6e ét., 2 chbres serv. APPARTEMENT D'ANGLE — GARBI - 567-22-88.

PLACE IENA
Très beau 6 P., 230 m², séj. + 5 chbres, 2 bns, excel. distrib., lumière, sol. Bur. 766-32-11 *Domicile : 720-65-19.*

18e arrdt

MARX-DORMOY s/r. B. 2 P., entrée cuisine, dche, w.-c. 180.000 F, avec gros crédit. 206-23-76 - 206-76-32.

RUE CARPEAUX, 2e étage, 3 pièces, 65 m². 585.000 F. Imm. pierre de taille, cuisine, w.-c., salle de bains, chauffage central indépendant, près square. Téléphone : 229-47-06.

91 - Essonne

MASSY (RER) 3/4 p., tout confort + loggia, 5e, *asc.* 350.000 F. 287-18-33.

92 Hauts-de-Seine

MEUDON
8, route des Gardes
VUE PANORAMIQUE
IMM. PIERRE DE TAILLE 2 et 3 P. avec GD BALCON. Livraison avril 83.
PRÊT CONVENTIONNÉ
Appartement témoin, samedi, *mardi, vendredi, 14 à 18 h.* 507-15-98 ou 200-23-20.

NEUILLY CHAUVEAU
Pptaire vend dans imm. ravalé *2 pces à rénover.* 553-91-45.

BOIS-COLOMBES
2 PIÈCES, 36 m²
Quartier calme et résidentiel. Entrée, cuisine avec éléments, séjour, chambre, salle d'eau, w.-c., cave, jardinet, cabanon, *5' gare, écoles.*
Prix : 198.000 F
REFAIT ENTIÈREMENT A NEUF
Magnifique exposition.
Tél. : 785-14-42 après 18 h ou week-end.

Sceaux. Stand., 3 pces, tt cft. 67 m² + balcons. *Rue et jard.,* park. 620.000 F. 278-77-63.

Province

HOSSEGOR BORDURE PLAGE *RÉSIDENCE LE POINT D'OR* STUDIO - 2 et 3 PIÈCES *à part. de 199.000 F av. PARK.* SUR PLACE (58) 43-78-53. SFGI - PARIS (1) 265-41-21.

appartements achats

Recherche 2 à 4 pièces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e avec ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de *Messine, 75008 PARIS* rech. URGENT APPART
120 A 150 m²
ACHAT ou LOCATION
16e, 8e ou 7e. Tél. 562-16-40.

locations non meublées offres

Paris

LOUEZ à un PARTICULIER
sans appréhension
sans intermédiaire
OFFICE DES LOCATAIRES
8 ans d'expérience
Tél. : 296-58-10.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur journal cherche 3/4 pièces, dans 1er, 2e, 3e, 4e, 10e, 11e, 14e, 18e arrond., loyer maximum : 3.500 F cc. Superficie minimum : 60 m².
Ecr. s/nº 6.480 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., ttes banl. *Loyer garanti.* 10.000 F. 283-57-02.

URGENT, particulier cherche
3 OU 4 P. LEVALLOIS
Téléphone : 757-18-95.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS
rech. pour clientèle étr. et diplomates APPTS HOTELS PARTIC. et BUREAUX LOCATION ou ACHAT. **562-78-99**

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction Beaux apparts de standing *4 pièces et plus.* 281-10-20.

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

villas

A VENDRE de préf. part. à partic. 1 km mer, 10 km de LA *BAULE, maison rénov.,* 5 pces 130 m² (séj. 50 m²), poutres *appar., cheminée pierre, salle* d'eau + salle de bains, cave, 2 *gar., dont un pour bateau,* terrain 1 700 m² clôturé et planté avec bassin.
Tél. : 588-37-38 après 18 h.

95 - HERBLAY
Très belle maison Ile-de-France 1977, 350 m² habitables + pavill. gardien s parc 4.000 m². Prix justifié.
Téléphonez H.B. 260-66-13.

A 1.800 m ST-CYR (Var)
Parc 5.000 m² mimosas, pins, chênes, etc., Maison pierre et traditionnelle 75 m² habit. + possibilité agrand. jusqu'à 250 m² solarium 30 m², terrasse sur. ombr. 30 m H.O. jardinières dépend. 20 m², terr. *plat + ruine pour garage* 35 m², électr. force, eau pres*sion, zone à 2.000 m,* COS 10 %. Prix : 1.300.000 F, crédit *possible.* Plan + photo à MARSEILLE. JEAN SÉGALA, 2, pl. Cordene, 13007 Marseille. Téléphoner de 13 h à 16 h au (91) 33-12-80.

terrains

LAMORLAYE - CHANTILLY
CENTRE VILLE
Propriétaire vend 4 ha un seul tenant, façade 130 m² s/N. 16. *Possibilité construction,* hôtel, loisirs, résidence services, 3e âge, ...
Que me proposez-vous ?
Je suis ouvert à toutes solutions y compris règlements différés offre.
Téléphonez au (39) 954-92-00.

viagers

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOETIE-8e
Px rentes indexées garanties.
Etude gratuite discrète.

maisons de campagne

Vends belle maison de campagne, en Normandie, près de La Loupe S.N.C.F. Moutiers-aux-Perches 61, 4 pces, cuis., s. de bns, w.-c., chft centr., gar., cellier, bûcher, tt cft sur terrain 879 m².
Tél. 980-38-50, après 19 h.

Pr. BOURG-S-GIRONDE
JOLI PLAIN-PIED
2 grandes pièces, S.E. (70m²)
Chauffage central mazout neuf.
E., El., tél. Dépend. Gd jardin.
Tél. 16 (57) 42-12-93.

MONTARGIS OUEST
110 km Autoroute Sud
LA BELLE AU BOIS DORMANT
A l'orée de la forêt, à saisir s/terrain 5.000 m² planté fruitiers, splendide maison campagnarde en pierres apparentes, situation *unique, site imprenable,* séjour rustique 60 m², che*minée, cuis.* + 4 P., w.-c., eau, électr. branchées, grenier amé*nageable + grange.* Px total : 298.000 F. Long crédit caisse d'épargne.
Tél. : 16 (38) 85-22-92 OU APRÈS 20 H.
16 (38) 96-22-29.

propriétés

Proche Montpellier, 20 km mer, villa, gd cft, 280 m², 5 chbres, 2 bains. 7.000 m², parc, bassin. 1.450.000 F. Tél. A.G.B.M.(67) 71-29-35.

ARDÈCHE, alt. 800, anc. *ferme* sur 5 ha boisés, route privée, *vue magn., b. ét., habitab.* immédiat., 4 pces, s. bns, 80 m² + 150 m² aménageabl., eau, élect., très bon climat, prox. ski. 485.000 F.
P. Janin, 07450 Burzet.
Téléph. au 75 38-43-90 h.r.

Particulier vend LUBERON (84)
DANS VILLAGE
réputé mas provençal pierre pays. Patio. Confort, luxe, dépendances, piscine, terrain arboré 6.000 m². Vue imprenable. Prix : 1.500.000 F. Téléphone : (16) 90-75-65-02. M. T. BARBE, 84220 Roussillon.

VAR : COTIGNAC
petit Mas, charme, confort. 4 chambres, grand séjour, Parc 8600 m², beaux arbres, oliviers. Prix : 1.000.000 F. Sur place du 27/3 au 9/4 *Téléphone : (94) 04-65-19.* jusqu'au 8 avril 83.

hôtels particuliers

PÈRE LACHAISE
Hôtel part., mansard., récept., bureau, 4 chbres, 2 s. de bains, cuisine équipée, gdes caves, jardin. Tél. : 278-77-63.

Immobilier d'entreprise et commercial

locaux industriels

Locations

VOUS CHERCHEZ DES ENTREPOTS
1.000 m² ET PLUS
N'HÉSITEZ PAS APPELEZ
SARI - 776-44-88.

boutiques

Ventes

POUR INVESTISSEURS
MURS BOUTIQUES
Rentabilité 8 à 10 %
- 75001 rue Molière, 145 m², 500.000 F.
- 75007 rue Sédillot, 29 m², 130.000 F.
- 75008 rue Bassano, 48 m², 430.000 F.
- 75011 rue Sedaine, 42 m², 130.000 F.

763-12-03.

A SAISIR POUR PLACEMENT Me Maubert dans bel immeuble, murs de boutique très bon rapport. Téléph. : 634-13-18.

Locations

SARI RECHERCHE
BOUTIQUES LUXUEUSES
20 m² ET PLUS
LOCATION, VENTE CESSION
776-44-88.

bureaux

Locations

VOTRE BUREAU
OU DEPUIS 150 F PAR MOIS
1 DOMICILIATION + SERVICES.
SARL ARTISANS 296-36-74.

BUILDING 66
vous accueille
BUREAUX MEUBLÉS
jour - semaine - mois
SALLES DE RÉUNION
Conférences - Lunches
DOMICILIATION 600 F
Services - Secrétariat
66, CHAMPS-ÉLYSÉES
Tél. : 562-66-00.

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris 8e 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
CONSTITUTIONS STÉS,
ASPAC, 293-60-50 +

VOUS CHERCHEZ DES BUREAUX
300 m² ET PLUS
N'HÉSITEZ PAS APPELEZ
SARI - 776-44-88.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.-M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services.
Permanence téléphonique
355-17-50.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14.
RECH. 3 A 6 BUREAUX
excellentes adresses ccial es

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

Décentralisation : la leçon de choses

A CASTELLANE (ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE)

L'administration en miniature

De notre envoyé spécial

Castellane (Alpes-de-Haute-Provence). — Quand on est la plus petite sous-préfecture de France (6 cantons pour 7 127 habitants) que demande-t-on à la décentralisation ? Et, au vrai, attend-on encore quelque chose de ces lois venues « d'en haut » ? Comme d'habitude en somme. Au fil des ans une évidente apathie a gagné bien des communes de l'arrondissement de Castellane, l'un des moins favorisés de ce département *où la nature semble offrir* des ressources inversement proportionnelles à la beauté des sites et du ciel.

Articulé autour de la merveilleuse vallée du Verdon, l'arrondissement s'étire et se disperse vers trois pôles situés dans trois départements différents : Nice, Digne, Draguignan. En zone de montagne dite moyenne — mais où les cols montent à plus de 1 000 m, — il a largement connu l'exode rural, perdant en un siècle les deux tiers de sa population. Dans bien des communes il y a plus de noms sur les monuments aux morts de 1914-1918 que de vivants au village. Le canton de Sénès compte un habitant pour 75 hectares, et les plus de soixante ans forment le tiers des citoyens.

A Castellane même, grouillante en été sous le flot des touristes déferlant par la route Napoléon (8 hôtels, 15 campings), quel vacancier reconnaîtrait en hiver la place aux platanes à demi déserte ? Une bonne part des commerçants locaux sont partis sur la Côte dès la fin de la saison. Dans la ville-sous-préfecture il reste 800 personnes... Dans les cantons d'alentour, tandis que végète une agriculture de subsistance là où l'élevage ovin n'a pas requis l'espace, « *villages et gens meurent doucement au soleil, paradoxalement heureux* », dit un fonctionnaire.

Sur un pareil fond, faut-il s'étonner que les maires, souvent âgés, des plus petites communes endormies aient été d'abord « dérangés » par les libertés et responsabilités nouvelles qui leur tombaient « d'en haut » ? *Habitués à ne pouvoir à* peu près rien — quels moyens financiers ? — et à dépendre des diverses administrations départementales aux arcanes impénétrables, les « petits maires » se sont effrayés de se trouver soudain à découvert, responsables sans partage devant leurs électeurs et éventuellement devant le tribunal administratif. Premier réflexe : avant toute décision, demander aux services, voire au sous-préfet, un « conseil » bien proche de l'autorisation de naguère.

De-ci, de-là se réveille toutefois un goût de l'autonomie qui fut jadis la passion des « gavots » — comme en témoigna l'insurrection massive de 1851 « *pour un pouvoir socialiste et paysan* », si durement réprimée par Napoléon III. Mais au temps de ces grands ancêtres le pays n'était pas à demi exsangue. Aujourd'hui, au mieux, on s'accommode peu à peu d'une liberté nouvelle... dans la mesure où elle demeure surveillée, d'abord par les « conseils » des administrations, puis par le contrôle *a posteriori*. On s'est adapté. Aucune des 900 délibérations municipales tenues en un an par les 34 communes n'est allée jusqu'au tribunal administratif.

Anot en liberté

Or, voilà que parmi tant de prudence, et sur le terrain du même arrondissement, se révèlent des élus décidés à jouer à fond le jeu de la « libre administration des communes » et de son corollaire, la responsabilité. Parmi eux : le maire, conseiller général d'Anot, une commune de 1 100 habitants sédentaires, plus importante dans son cirque de montagne que la sous-préfecture. Réélu massivement, ce jeune médecin, que les affrontements politiciens n'interressent pas, n'en parle pas moins d'« *une véritable révolution, surtout pour les communes rurales, car les grandes villes, avec leur appareil, leur budget, et leurs services techniques, étaient déjà plus ou moins entrées dans la décentralisation* ». Deux conditions toutefois au succès de cette entreprise : la capacité des conseils municipaux à maîtriser l'outil, et le test du troisième volet de la réforme, le « transfert financier » qui fera passer les nouveaux pouvoirs des textes à la réalité. Le maire d'Anot salue d'emblée un progrès de la démocratie : « *L'élu, soumis à la sanction électorale, ne pourra plus se camoufler — par exemple pour le POS (1) — derrière des ukases de l'administration.* »

Homme de réflexion, il a exposé la philosophie de son adhésion au cours d'un colloque de la Fondation nationale des sciences politiques : avant tout, la nécessité du couple décentralisation-planification, cette dernière « montant » de la base communale pour s'intégrer ensuite au département, à la région, à la nation. Il y faut la maîtrise de l'aménagement du territoire et les moyens financiers, la responsabilité de l'élu et, donc, sa formation.

Homme de terrain, il fouille la loi pour y trouver les moyens d'une action. Il a buté sur le centralisme des banques, nationalisées ou non, qui distribuent massivement le crédit aux grandes villes et « *laissent des miettes* » aux petites communes... après y avoir drainé l'épargne « *car les conditions de vie font qu'on dépense peu en milieu rural : tout en gagnant peu, on épargne* ».

Mais, dès maintenant, les exemples des libertés nouvelles sont multiples. Cela part de « détails » pour en arriver à une politique d'ensemble. Ainsi, la réalisation d'un programme solaire — aux potentialités considérables dans cette région au ciel net — était freinée pour un « détail » : les directives de l'administration imposaient une orientation des toitures d'immeuble complètement inadaptée aux conditions locales...

Plus globalement, la maîtrise de toute une filière de l'agro-alimentaire, autour d'un abattoir municipal, illustre le nouveau « pouvoir économique » de la commune. On trouve en amont, non plus seulement le POS — libéré lui aussi — mais le « zonage » devenu obligatoire. Grâce à quoi deviennent possibles la réutilisation des terres en friche et une négociation d'« égal à égal » avec l'Office national des forêts pour le pâturage en sous-bois. En aval, la commune peut effectuer un nouvel investissement dans l'abattoir municipal pour créer un « atelier de découpe des carcasses » loué à trois P.M.E. de salaisons-charcuterie et d'expédition.

Dès lors, libérées par les fonds publics d'un effort excessif pour leur taille, ces dernières peuvent consacrer leur propre investissement à leur matériel professionnel et à l'emploi (soixante-cinq personnes au total). Quatre autres ateliers-relais, construits et viabilisés par la commune, sur un terrain classé en zone industrielle, pourront accueillir, selon le même principe, deux menuiseries, une boulangerie qui « exporte » son pain au levain vers Nice et un atelier de lutherie : d'où neuf emplois nouveaux, que ces petites entreprises livrées à elles-mêmes n'auraient pas pu créer.

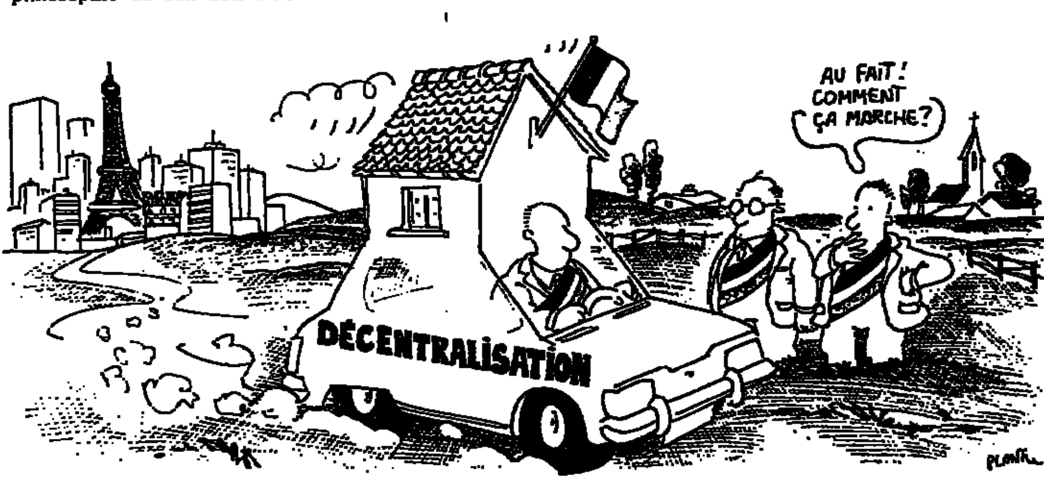
Au positif encore : la maigre enveloppe globale attribuée « *au prorata du nombre d'habitants* » va favoriser, non pas les décevantes fusions de communes, mais la formation de syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM), source d'équipements rationnellement utilisés et amortis.

Ainsi, pour le maire d'Anot, la décentralisation est un outil remarquable, « *une chance à saisir* », dont il faut apprendre à se servir, « *en combattant davantage routines et force d'inertie que de véritables hostilités* ». Qu'un tel espoir de renouveau se manifeste dans un arrondissement aussi dépeuplé n'est pas indifférent. Anot-de-la-Montagne, Anot à l'écart des grandes routes, construit des logements pour une population qui augmente et crée de l'emploi... y compris pour quatre-vingt-dix « immigrés » laotiens dont les douze chefs de famille sont pourvus de travail, sans l'avoir retiré à personne.

Mais Anot attend aussi le « troisième volet » de la loi : le transfert financier, garant de la vraie liberté des communes.

JEAN RAMBAUD.

(1) Plan d'occupation des sols.



(Dessin de PLANTU.)

PRÈS DE MORLAIX (FINISTÈRE)

Une affaire d'Etat...

De notre envoyée spéciale

Saint-Martin-des-Champs. — La décentralisation est en bonne voie ! L'expérience de Saint-Martin-des-Champs, situé quelque part sur la voie express, tout juste à côté de Morlaix (Finistère), en est la preuve. Il n'a pas fallu moins de deux ministres, et non des moindres puisqu'il s'agit de MM. Pierre Mauroy et du ministre de l'environnement (alors M. Crépeau), et d'un avis du Conseil d'Etat pour ordonner la suppression... d'un dépôt de cadavres d'animaux jugé insalubre, exploité par la Société anonyme de récupération des déchets d'animaux (SARDA) au lieudit Kerolzec. Un quart de page du *Journal officiel* du 21 février 1983 est consacré à cette « importante » affaire.

« *Tout s'explique lorsqu'on remonte aux origines de cette décision* », raconte le maire de Saint-Martin, M. René Sily (P.S.), que personne n'avait mis au courant de la publication de ces textes officiels. Jusqu'en 1975, la commune, mis à part quelque six mille âmes, comptait une usine d'équarrissage bien connue de tout Morlaix en raison des odeurs nauséabondes qui en émanaient. Et, il y a huit ans, la SARDA quittait Saint-Martin pour les Côtes-du-Nord, le département voisin. La mairie a depuis lors « toléré » les vestiges de l'entreprise : un dépôt de cadavres et un atelier de stockage de peaux, « *à condition que le propriétaire respecte la réglementation en vigueur en la matière* ». Mais la délibération du conseil municipal de février 1981 est restée sans suite, de même que l'arrêté du préfet du Finistère quatre mois plus tard. La SARDA faisait la sourde oreille.

Maintenant, changement de décor : la loi sur la décentralisation est votée, mais il fallait tout de même employer des moyens à la mesure du problème posé. Un nouvel arrêté du préfet, le 26 mars 1982, étant resté sans suite, Paris est prévenu... par l'administration préfectorale, « *sans qu'elle demande l'avis du conseil municipal* ». C'est ainsi que MM. Mauroy et Crépeau ont fait solennellement savoir à l'entreprise fautive que « *son dépôt de cadavres était supprimé et qu'elle devait exécuter sur le site les travaux nécessaires* » : démolition des bâtiments inutilisés, nettoyage des abords...

Ainsi donc, un maire peut désormais décider de l'urbanisme de sa commune, fixer les impôts qu'il lève, établir sa stratégie financière, mais il ne serait pas de taille à régler une affaire de cadavres d'animaux. Pourtant, souligne M. Sily, « *les habitants de la commune sont les premiers et les seuls concernés. Ce n'est pas Mme Bouchardeau, nouveau secrétaire d'Etat à l'environnement, qui viendra vérifier l'application paru au* Journal officiel ».

Le maire de Saint-Martin a envoyé le garde champêtre constater l'état des lieux. C'est tout de même plus sûr.

M.-C. ROBERT.

POINT DE VUE

Réforme régionale et rénovation du Sénat

par PAUL GRAZIANI (*)

La décentralisation a donc brutalement cessé d'être un apologue politicien et incantatoire, pour devenir une réalité à laquelle la théorie des corps sociaux est sommée de s'adapter. A vrai dire, le feuilleton législatif n'est pas terminé, qui voit les bœufs s'échiner derrière la charrue.

En 1984, la région sera effectivement instituée collectivité territoriale. Avec quinze ans de retard, un projet du général de Gaulle qui ressortissait, comme toujours, à une nécessité historique et à la prescience qu'il en avait, est imposé et élargi. Le référendum fatal portait, on le sait, sur deux questions conjointes : la régionalisation et la réforme du Sénat. Ce lien était voulu, et clairement affirmé par les consultants, au premier chef par le général de Gaulle : « *Il est clair que cette création des régions et cette transformation du Sénat forment un tout.* » C'était le 11 mars 1969.

Le fait que cette évidence ne soit pas apparue telle à tous, le caractère de question de confiance de la consultation, la « menace » sur le Sénat en elle-même, participent à des degrés subjectifs à l'échec de cette tentative. Or, force est de constater que la « révolution à froid » qu'est la décentralisation actuelle pose, comme en 1969 et de manière tout aussi concomitante, la question de la réforme du Sénat.

La pierre de touche

Les enjeux de la loi du 2 mars 1982, quant à la répartition des pouvoirs ; les mutations sociologiques, lentes mais décisives à leur terme, qu'elle induira : la décentralisation a initié un « travail sociologique » dont le point d'impact sera le « compromis centralisateur » sur lequel a fonctionné la société française des vingt dernières années, une fois admis et accommodé le système institutionnel de 1958.

Ce sont de nouvelles institutions qui vont émerger, de nouvelles élites pour les diriger. L'élu dont l'influence était gage de réussite, le notable enraciné dans son fief et ayant de la branche à Paris, vont irrémédiablement faire place au décideur : l'homme politique gestionnaire qui aura en charge un département ou une région, disposant de l'exécutif, des compétences économiques définies par les décrets du 22 septembre 1982, d'un personnel accru dont le futur statut va faire l'objet d'un débat crucial, ce responsable ne pourra être que d'un nouveau type.

Cette transformation de la fonction d'élu est à la fois une conséquence probable et une condition nécessaire d'une décentralisation effective. Ces hommes et ces femmes, placés dans des conditions où tout est à construire pour l'avenir, et beaucoup à assumer d'un passé de dérive institutionnelle et de dépossession administrative, devront en outre résoudre le problème des rapports de force entre le département et la région.

Il s'agit là, sans doute, de la pierre de touche de la loi Defferre. Les questions pendantes : évolution de la fonction publique, redéfinition du rôle de l'élu, capacité de notre démocratie de « digérer » et de s'enrichir, ne recevront pas de réponses qui ne soient peu ou prou déterminées par l'articulation entre ces deux collectivités locales. Le lien inverse est d'ailleurs vrai, puisque, aussi bien, les conditions légales entérinent les mutations sociologiques tout en les dessinant.

A cet égard, un risque apparaît à l'évidence : celui d'une déviation centralisatrice de la région, d'un glissement progressif du centre de gravité des pouvoirs qui ne se révélera pas conforme à l'esprit du projet. Ce risque conduit inévitablement à une réflexion sur la nécessité d'un Sénat rénové, qui, institué en instance suprême de la décentralisation, assurerait la régulation d'un système qui va voir se redéployer les centres de décision et de sites d'expression, et s'affirmer des identités fractionnelles qu'il s'agira de faire concourir à majorer l'unité nationale, au lieu qu'elles ne la grèvent par la discordance des politiques, l'incohérence des interventions économiques et les déséquilibres induits par la mise en dépendance d'un niveau par rapport à l'autre.

L'affirmation de la région, bien au-delà du cadre étroit de la loi de 1972, ne s'était pas faite jusqu'à présent au détriment du département. La cohérence étant assurée entre une planification de plus en plus indicative et le développement régional ; la réforme régionale avait au contraire abouti à une réactivation du département.

L'actuelle répartition des compétences, la loi du 7 janvier 1982 approuvant le plan intérimaire et ses décrets d'application dessinent une tendance inverse. En matière de développement économique et de soutien à l'emploi, c'est un rôle de complément dans le temps et le volume d'intervention qui est attribué au département. Les aides directes (prime à l'emploi, à la création d'entreprises, prêts bonifiés), notamment, sont régentées de telle manière que le département, n'intervenant que si la région a décidé d'en faire autant et à concurrence du plafond légal, risque d'avoir une action subordonnée quant aux choix et résiduelle quant aux moyens.

L'architecture de 1972 était, de ce point de vue, plus équilibrée. Ayant su imposer sa compétence dans sa spécialité, l'impulsion des équipements collectifs importants, les établissements publics régionaux (E.P.R.) manifestaient leur sensibilité à l'impératif d'équilibre interdépartemental en complétant les budgets départementaux sur les « petits projets ». La faculté qu'ils avaient acquise de délivrer des primes à l'emploi et à la création d'entreprises était indépendante et non exclusive des velléités départementales en ce domaine. Bref, la notion d'intérêt régional s'est concrétisée jusqu'à faire éclater le cadre étroit de la loi de 1972, sans préjudice pour la vie départementale.

« *A l'évidence, le texte socialiste privilégie la structure par rapport à la compétence* », comme l'écrit A. Bournazel (1). Autrement dit, il attribue à la structure régionale, dont l'autorité sera élevée par le recours au suffrage universel direct, une compétence générale pour le développement économique. Le département est confiné dans la sphère dite d'« animation ». Le risque est grand qu'il doive se contenter d'un rôle de super-assistante sociale, la définition de l'économique et les orientations budgétaires devenant l'apanage de la région, les deux collectivités vont inévitablement connaître des conflits, s'installer en concurrence sur le terrain économique, qui est, sans doute, le plus mouvant, mais aussi le plus probant pour des responsables devenus plus encore comptables des pertes et profits de leur tissu industriel.

Une réforme du Sénat paraît donc doublement justifiée. Pour une institution censée refléter la société française dans la diversité de ses forces, il y a en effet question de légitimité et quête de fidélité à l'heure de la grande redistribution décentralisatrice.

Les grandes lignes du projet de 1969 restent valables. On peut s'y reporter, ainsi qu'aux débats — qui n'étaient pas tous angéliques — du moment. Et l'on peut raisonnablement penser qu'une présence de droit des présidents de Conseils généraux et régionaux serait de nature à répondre le mieux au formidable besoin de concertation et de coordination qui va se faire jour, et ce d'autant plus qu'il va s'agir, pendant longtemps encore, de gérer la crise.

La France a beaucoup à gagner d'une modernisation de ses institutions assurant la cohérence de ses représentations : l'unité dans la diversité. Elle a tout à perdre de l'apparition de nouvelles féodalités, du retournement de la décentralisation contre la nation.

(*) Président (R.P.R.) du conseil général des Hauts-de-Seine, vice-président de l'assemblée des présidents de conseils généraux.

(1) A. Bournazel, *le Conseil général à l'heure du changement*. Ed. Conti-Fayolle.

TRANSPORTS

AUTOS, BATEAUX, TRAINS, AVIONS

Une industrie qui a rapporté 33 milliards de francs en devises en 1981

Avec une balance extérieure positive de plus de 33 milliards de francs en 1981, le secteur des transports est un atout important dans la lutte pour la reconquête de l'équilibre commercial de la France engagée par le gouvernement (1). Telle est du moins l'opinion des experts du groupe de politique des transports du IXe Plan.

Certes, ceux-ci conviennent que le coût d'importation de l'énergie nécessaire à la construction et à la mise en œuvre des moyens de transport engendre un déficit – 56 milliards de francs en 1981 – qui fait plus qu'annihiler ce bon résultat. Mais c'est là un facteur qui pèse à peu près aussi lourdement sur l'économie de la plupart des pays développés, sans qu'ils en retirent tous des contreparties industrielles *– et commerciales dans certains secteurs –* comparables à la France.

En 1981, les transports ont participé pour plus de 20 % aux exportations nationales, et l'industrie des transports terrestres – première branche exportatrice française – a représenté à elle seule la moitié de cet effort, dégageant un excédent de 27,1 milliards de francs. Ce résultat est essentiellement dû à l'automobile. Le solde bénéficiaire a en effet atteint 12,4 milliards de francs pour les voitures particulières, 1,8 milliard pour les véhicules utilitaires, 1,5 milliard pour les carrosseries d'utilitaires et semi-remorques, et 9,4 milliards pour les pièces et équipements d'automobiles.

L'autre grand poste excédentaire des transports terrestres est celui du matériel ferroviaire. Les importations de matériel roulant (264 millions de francs en 1982) sont dérisoires au regard des exportations (2,7 milliards), et si l'on y ajoute les pièces et les équipements fixes, la balance positive dépasse 3,2 milliards de francs.

En dépit d'une conjoncture internationale défavorable, la construction navale est, elle aussi, bénéficiaire. Avec 4,1 milliards d'excédents (4,8 milliards d'exportations, 0,7 milliard d'importations), son solde favorable augmente même de 240 % en une seule année. Enfin, la *construction aéronautique* demeure excédentaire de 2,1 milliards en 1981, bien que les importations aient presque doublé en un an pour atteindre 11,3 milliards de francs.

La balance globale des services de *transports est, elle, beaucoup moins* favorable, puisqu'elle enregistre un déficit de près de 6,2 milliards de francs. Le solde est pourtant positif pour le transport aérien (4,5 milliards) et le chemin de fer (1,5 milliard). Mais il est négatif pour la navigation fluviale (–0,2 milliard) et surtout pour le transport maritime (– 6,1 milliards) et *« les services annexes de transport, et les auxiliaires »*, qui incluent notamment les *transports routiers* (– 5,8 milliards).

Route ou rail ?

C'est cependant le poste énergétique qui déséquilibre le plus lourdement le secteur. En 1981, les transports ont consommé 35,8 millions de tonnes-équivalent pétrole, et ils ont nécessité des importations d'hydrocarbures pour un coût de 50 milliards de francs (2), dont 80 % pour les seuls transports routiers. On comprend, dans ces conditions, que les experts du IXe Plan nourrissent quelques solides griefs contre l'automobile (*le Monde* du 18 *février*). Pourtant, à moins d'une redistribution autoritaire des trafics à laquelle le gouvernement s'est toujours déclaré opposé, il paraît difficile de reprendre à la route une part significative du rôle qu'elle a conquis depuis trente ans.

Une telle politique supposerait en *effet d'agir sur des comportements* solidement enracinés qui s'évaluent *en quelques chiffres : sur 252 milliards* de francs que les ménages ont consacré aux transports en 1981 (soit 12,5 % de leurs dépenses), *38,5 milliards sont allés aux transports collectifs* (3) et le reste aux transports individuels. Près de 62 milliards ont été consacrés à l'achat de *véhicules et près de* 152 milliards à leur utilisation.

Une réorientation en profondeur de l'usage des transports aurait, de *plus, des conséquences importantes* sur l'emploi. Sur une population active de 21,6 millions de personnes, 3,2 à 3,5 millions vivent directement *ou indirectement des transports*, et parmi elles 2,3 à 2,5 millions dépendent de la route, compte non tenu des entreprises de travaux publics et des *administrations* partiellement concernées (trois cent mille employés)... ni des effectifs mobilisés dans les services de soins aux victimes de la route. Autant de considérations qui inclinent à penser que l'automobile a certainement encore de beaux jours...

J. Sn.

(1) En 1981, le déficit global du *commerce extérieur* de la France atteignait 55,6 milliards de francs pour l'ensemble des biens et des services.

(2) S'y ajoutent 6 milliards de francs au titre de l'énergie nécessaire à la fabrication des matériels de transport.

(3) Dont 14,8 milliards aux transports routiers, *taxis et déménagements*.

CONSTRUCTION NAVALE

Les Européens s'inquiètent d'un regain de la concurrence japonaise

(Suite de la première page.)

Ces difficultés s'expliquaient, bien sûr, par la crise économique mondiale, mais aussi par les effets de la concurrence internationale dont le pays avait, en d'autres temps, pourtant bien profité. C'est ainsi que les constructeurs de Singapour ont réalisé en 1982 un chiffre d'affaires record : près de 900 millions de dollars, en augmentation de 20 % sur l'année précédente. Un « outsider » sérieux est aussi apparu sur le marché : la Chine. Grâce à *des prix inférieurs de 10 à 15 %* à ceux de ses voisins, elle a emporté quelques beaux contrats étrangers, et notamment des commandes totalisant vingt navires fin 1982.

Mais le rival le plus menaçant du Japon demeure la Corée du Sud dont la production a centuplé en dix ans. Pour l'instant, avec 16 % de la production mondiale, la Corée construit encore trois fois moins de bateaux que le Japon. Mais avec des salaires plus bas, une « paix sociale » assurée par l'interdiction du droit de grève et des circuits de financement qui échappent aux règles de l'O.C.D.E., elle est en train de combler l'écart à vive allure.

Ce choc de Titans ne laisse guère de chances aux Occidentaux. Jadis leaders incontestés, les États-Unis sont aujourd'hui tombés à la dou*zième place des producteurs*, loin derrière l'Espagne, le Brésil ou même la Roumanie. Même subventionnés à 50 %, les chantiers navals *américains* ne peuvent lutter contre les prix étrangers. La Suède, qui était encore le deuxième constructeur mondial en 1974, ne figure même plus parmi les dix premiers, et le gouvernement a laissé dernièrement percer son intention de réduire ses *subventions aux treize chantiers* encore en activité. En Norvège, les effectifs affectés à la construction de bâtiments neufs ont diminué de 60 % *en quelques années*.

En Grande-Bretagne aussi, l'époque *faste est révolue*. Depuis leur nationalisation, en 1977, les chantiers navals ont perdu vingt-quatre mille emplois, et le président des British Shipbuilders, Sir Robert Atkinson, *estime que neuf mille* ouvriers devront encore être mis au chômage cette année. Il a en outre demandé aux syndicats d'accepter *un gel total des salaires pendant un* an. Ses chantiers, qui ont sorti en 1982 trois fois moins de bateaux qu'en 1976, n'ont plus guère de travail *assuré que pour une année*. Sir Robert n'exclut pas que l'industrie de la construction navale ait totalement cessé d'exister en Grande-Bretagne dans trois ans.

Les deux pôles français

Le premier constructeur naval ouest-allemand, Howaldtswerke Deutsche Werft (H.D.W.), qui a perdu, en 1982, 85 millions de *deutschemarks (environ 240 millions* de francs), a annoncé il y a trois semaines son intention de licencier deux mille cent personnes à *Hambourg et mille cinq cents* à Kiel. En attendant, des mesures de chômage partiel sont appliquées depuis plus d'un an. Et, comble de dé*chéance, les Pays-Bas parlent* de revendre un de leurs chantiers navals... à Taïwan : Wilton Feyenoord, une entreprise du puissant *groupe industriel* R.S.V. (*en cessation de paiement* depuis le mois dernier) est en effet dans l'incapacité de rembourser au gouvernement de *Taipeh le million de dollars versé* par ce dernier en accompte d'une commande de deux sous-marins passée en 1981.

En France, la *crise* a débuté vers 1975. Depuis cette date, la construction navale a vu sa production réduite de moitié et ses effectifs réduits d'un tiers. Son carnet de commande la situe encore en on*zième position mondiale*, mais avec un tonnage quinze fois moindre que celui du Japon. Et, en 1982, elle n'a travaillé qu'à moitié de ses capacités, un *marché intérieur dépressif* compensant mal des exportations de plus en plus concurrencées. Pourtant, la construction navale française *demeure un secteur important*, avec vingt mille emplois directs, autant d'emplois indirects et 7 milliards de francs de chiffre d'affaires, *dont plus de la moitié* à l'exportation. C'est pour lui donner toutes ses chances que le gouvernement l'a restructurée à *la fin de l'an passé en la* concentrant autour de deux pôles Nord-Méditerranée (Dunkerque, La Seyne, La Ciotat) et Atlantique (Alsthom, Dubigeon-Normandie) – chacun d'eux se rapprochant ainsi de la taille des chantiers étrangers.

Dans le même temps, les pouvoirs publics se sont engagés à favoriser l'achat de bateaux français, non seulement par les armements nationaux, mais aussi par les étrangers, partant du fait que les règlements de l'O.C.D.E. sont de plus en plus souvent transgressés par les autres pays *européens. Enfin*, la *recherche et* la diversification des productions seront encouragées. Il s'agit, ainsi que le déclarait l'ancien ministre de la mer, M. Louis Le Pensec, devant le conseil des ministres du 30 décembre dernier, de doter le pays *« d'une structure capable de prendre pleinement sa part dans le développement des nouvelles technologies marines, tout en sauvegardant des outils de production dont nous aurons encore la disposition lorsque se redressera la conjoncture dans le secteur maritime »*. A condition de prendre garde à un redoutable danger que dénonçait M. Le Pensec : une concurrence internationale *« particulièrement déloyale »* et qui n'ira certainement pas en s'amenuisant.

JAMES SARAZIN.

APRÈS LE RETOUR DE L'« ARMORIQUE » A ROSCOFF

La compagnie Brittany Ferries porte plainte pour incendie volontaire

La compagnie de navigation Brittany Ferries a déposé une plainte contre X auprès du procureur de la République de Morlaix, estimant que l'incendie survenu, samedi 2 avril, à bord de l'un de ses car-ferries, *l'Armorique*, provoquant la mort d'un passager (*le Monde* du 5 avril), ne peut résulter *« que d'un feu volontaire »*.

Les causes du feu *« ne peuvent être imputées en aucun cas à une défaillance technique de quelque nature que ce soit »*, selon Brittany Ferries, dont le secrétaire général, M. Michielini, a révélé qu'*« on a observé dans différents endroits de* l'Armorique *plusieurs tentatives d'incendie avortées »*.

L'Armorique est rentré, lundi, à son port d'attache, Roscoff, où il devra recevoir des réparations. C'est l'un des quatre car-ferries exploités, outre un bateau de fret, par cet armement né en 1972 d'une volonté régionale de désenclaver la Bretagne. Sa création résulte d'une initiative des agriculteurs du pays de Léon (et notamment de M. Alexis Gourvennec) qui voyaient là un moyen d'ouvrir le marché britannique à leurs produits maraîchers. Dans le même temps, le port de Roscoff était aménagé avec l'appui de l'Etat, de la chambre de commerce de Morlaix et des organisations agricoles. Brittany Ferries devait par la suite étendre son activité au transport de passagers vers la Grande-Bretagne et la République d'Irlande et même à une ligne Plymouth-Santander (Espagne).

Elle a connu, à partir de 1980, des difficultés financières résultant d'une insuffisance de moyens.

ENVIRONNEMENT

Aux Etats-Unis

Nuages toxiques, explosions, marée noire...

De notre correspondante

New-York. – *C'est par une* succession de miracles que la série d'accidents, qui aurait pu transformer le week-end de Pâques *en tragédie, s'est* finalement soldée par quelques plaies et bosses. Le plus grave de ces *accidents a eu lieu à Denver* (Colorado), dont la population a été réveillée en sursaut par les sirènes d'alerte dimanche matin, peu après 4 heures. Un wagon d'acide nitrique, qui se trouvait sur une voie de garage proche du *centre de la ville, venait d'être* crevé par l'attelage d'un wagon voisin. En quelques instants, un épais nuage toxique enveloppait le quartier et se déplaçait vers le centre. La police tenta de faire évacuer quelque vingt-cinq mille habitants *de la zone menacée*, mais le dixième à peine, semble-t-il, prit l'alerte suffisamment au sérieux pour abandonner son domicile.

Il a fallu six heures aux pompiers et 700 tonnes de soude pour enrayer le sinistre. Bilan d'une matinée d'angoisse : 20 000 gallons d'acide nitrique répandus dans l'ouest de la ville ; onze blessés légers, dont trois pompiers, et des dizaines d'appels *aux hôpitaux*.

Dans la *même journée*, quatre péniches de pétrole, heurtant successivement deux ponts à Saint-Louis, ont *explosé et incendié toute une série* de barges à quai. Il n'y a eu qu'un seul blessé, *mais le Mississipi, qui est* en crue, est pollué sur 15 kilomètres.

A 80 kilomètres au nord de *New-York, neuf wagons d'un* train comportant soixante-seize voitures de naphte ont déraillé, *heureusement sans exploser*. Enfin, cinquante maisons de Long-Island ont dû être évacuées d'urgence, après avoir été *contaminées par un pesticide*, l'aldrin, destiné à la lutte contre les termites.

Les Américains sont de plus *en plus obsédés par la pollution*, et on peut les comprendre : il se passe peu de jours sans que la presse ne rapporte un accident ou un *incident* mettant en cause l'utilisation de produits toxiques. Le laxisme observé par l'administration Reagan *à l'égard des règlements*, jadis sévères, de l'Agence pour l'environnement, la nouvelle complaisance dont *bénéficient les entreprises polluantes*, ajoutés au manque de coordination des législations locales, multiplient le nombre des infractions. A *voir les immenses trains* de matières inflammables qui transitent paisiblement à travers les plus grandes villes du pays – sans passages à niveau, – *on se demande comment* le type d'accident dont Denver a failli être victime ne se produit pas plus souvent.

N. B.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

LA DIFFICILE RELANCE DE LA PRODUCTION NATIONALE DE CHARBON

Prisonnier du passé

par AUGUSTIN DUFRESNE (*)

« *LE conflit de Carmaux s'achevait dans les chants et les danses* », précise, en introduction à un long article paru dans *le Monde* du 25 mars, M. Hug, directeur général de Charbonnages de France.

Il aurait pu évoquer celui de Ladrecht, qui s'est terminé dans les mêmes conditions, la caractéristique de ces conflits étant, point par point, la même : empêcher la casse, l'abandon, imposer la relance.

Le directeur général, qui répète à qui veut l'entendre que c'est une erreur économique que d'exploiter Ladrecht, sous-entendu que Giscard avait raison contre les mineurs et les populations cévenoles, ne pouvait que déplorer que les mineurs de Carmaux aient réussi à lui imposer l'embauchage pour le fond et l'ouverture de la découverte.

Victoire à la Pyrrhus, dit-il, qui pose question au plan national. Effectivement, cette victoire des mineurs de Carmaux, *pour ne pas être à la Pyrrhus*, pose problème au plan *national. Celui de la relance* ou non de la production charbonnière française.

La politique antérieure a fait ses preuves. Elle a conduit la France à dépendre de l'étranger pour 70 % environ de son approvisionnement en énergie, à sacrifier, entre autres, le charbon national au *pétrole importé*, avec toutes les conséquences économiques, sociales, sur la balance commerciale que nous subissons encore gravement aujourd'hui.

Il fallait en changer, c'est la décision qu'a prise le Parlement, *c'est* l'orientation prise par le gouvernement ; les mineurs, les populations des régions minières s'en sont réjoui ; la France a tout à y gagner.

Que M. Hug, chargé à la direction des Charbonnages d'appliquer cette politique, donne aujourd'hui de la voix et de la plume pour s'inscrire en contre, pose problème. Qu'il le fasse en reprenant l'argumentaire bien connu et quelque peu vieilli des bradeurs d'hier, en esquivant les arguments fondamentaux qui avaient déterminé la nouvelle politique (sécurité des approvisionnements, économie de devises, développement de l'emploi), *situe bien sa démarche de fond*, parfaitement contradictoire, en opposition à celle voulue par le législateur.

Une partie importante de la production nationale coûte cher à la collectivité, écrit M. Hug, il faut donc concentrer la production sur les secteurs bénéficiaires, *et* ce qu'il n'écrit pas ici, mais ailleurs, c'est qu'il faut multiplier par cinq ou six les capacités de contrôle des gisements à l'étranger et d'importation par Charbonnages de France.

Pour M. Hug, c'est le retour au charbon dans l'industrie, dans le chauffage, certes, mais au charbon d'importation. Le ministre Giraud, sous Giscard d'Estaing, ne proposait rien d'autre, avec une petite variante cependant sur le niveau de production nationale.

Le coût du charbon

Le charbon français coûte cher à la collectivité ? Parlons-en : rappelons d'abord que notre coût d'extraction n'est guère supérieur à celui de la R.F.A., où il ne vient à l'idée de personne de diminuer ni la production ni les capacités de production.

Les coûts actuels sont des coûts de récession. Charbonnages de France paie des dizaines d'années d'absence d'investissement, le vieillissement du matériel et du personnel, et la sous-utilisation flagrante de nos capacités de production, provoquée par les perspectives de fermeture.

Mais nous ajouterons que la gestion actuelle, qui se traduit par le blocage de l'embauche et le manque général de personnel, les économies imposées sur le matériel d'exploitation, le blocage des investissements, accentue la dégradation au point d'écœurer les mineurs et une bonne partie de l'encadrement.

Notre Fédération a *publiquement* dénoncé cette situation et demande aux groupes parlementaires de gauche de constituer une mission d'étude *pour faire le* point de la situation et de l'application de leur décision.

Le coût de l'importation

Le directeur général préconise de s'en remettre, pour l'essentiel de nos besoins, à l'importation, et de faire de Charbonnages de France un acteur de premier plan sur le négoce international. La charge de la collectivité serait, paraît-il, moins lourde.

Faisons le point : pour importer et assurer aux Charbonnages une place dominante dans le négoce, il faut : acheter des mines à l'étranger, donc sortir des devises, constituer une flotte charbonnière, aménager des ports minéraliers.

Le choix de l'importation va de plus maintenir, voire accentuer, le chômage et le coût de l'indemnisation. Avec le chômage, c'est la perte de recettes de la Sécurité sociale, des organismes de retraite, la perte de rentrées fiscales, impôt sur les revenus, T.V.A. sur la consommation, etc. ; perte de recettes fiscales pour les collectivités locales, régionales ; la dégradation du commerce, de l'artisanat.

Enfin, par le biais de la T.V.A. et des divers impôts, il revient environ à la collectivité publique 25 % des frais de main-d'œuvre, 12 % des fournitures, 20 % des frais généraux. N'a-t-on pas tendance à confondre coût budgétaire et coût national pour l'exposé des chiffres quand on parle de la charge que représente l'aide de l'Etat ?

Qui va payer cela si ce ne sont les citoyens, la collectivité. En outre, que les Charbonnages de France soit propriétaire ou non des mines à l'étranger, il nous faudra quand même le payer et au prix du marché. Et il se trouve que, avec l'augmentation des cours du dollar et du mark (l'Amérique et la R.F.A. sont nos deux principaux fournisseurs) ; on n'a rien de *bon à attendre sur l'évolution* des prix du marché mondial.

C'est tout cela qu'il faut prendre en compte pour apprécier, pour définir, une politique charbonnière et l'intérêt national. Le rapport du Conseil économique et social sur les différentes énergies, rédigé par M. Le Guen et adopté pratiquement à l'unanimité fin 1981, concluait d'ailleurs : *« Le remplacement du charbon importé par du charbon national peut avoir des effets globaux positifs pour des coûts de productions nationales supplémentaires allant jusqu'au double des coûts à l'importation. »*

La stratégie de M. Hug repose, à n'en pas douter, sur les anciens critères de gestion ; il en est resté prisonnier. Il raisonne en termes de rentabilité du capital, en évacuant toutes les données sociales d'intérêt régional et national.

C'est la dictature de la rentabilité financière de son entreprise qu'il veut imposer sur toutes les autres considérations, qui ont pourtant été à la base des décisions parlementaires de relance de la production nationale, et pour laquelle les mineurs, les populations minières, se sont battus pendant des dizaines d'années. La sécurité d'approvisionnement : connaît *mal ; l'emploi : connaît pas ;* le déficit du commerce extérieur : pas entendu parler.

M. Hug a raison de craindre de voir se développer d'autres conflits comme celui de Carmaux où s'affronteront, dit-il, des considérations humaines et des considérations économiques. Selon que l'on donne pour finalité à l'économie l'enrichissement d'un capital excluant toute considération humaine — et il paraît que c'est le cas de M. Hug — ou que l'on a la conception que l'économie doit répondre aux besoins des individus, contribuer à l'évolution de la Société — et c'est notre cas — les comportements sont différents et l'affrontement inévitable. M. Hug reste prisonnier du passé, et la question qui est posée est de savoir s'il est en mesure aujourd'hui d'appliquer las politique pour laquelle il a été désigné, politique d'indépendance énergétique de reconquête du marché intérieur, de l'emploi, tel qu'en ont décidé le Parlement et le Gouvernement.

(*) Secrétaire général de la Fédération nationale du sous-sol C.G.T.

SOCIAL

La C.G.T. propose une profonde « correction » du plan de rigueur

La C.G.T. a publié les propositions qu'elle a présentées, vendredi 1er avril, au premier ministre, afin de relever les bases d'imposition supplémentaires et d'améliorer le pouvoir d'achat des rémunérations faibles et moyennes. Ces propositions tendent à modifier profondément le plan de rigueur. *« Ne pas se tromper de poches et dire clairement à quoi vont servir les fonds récupérés »*, écrit dans *l'Humanité* du 5 avril, M. Louis Viannet, secrétaire confédéral qui invite les salariés à multiplier les interventions : *« C'est aux travailleurs qu'il appartient de faire se lever le vent contraire. Vous avez des choses à dire au gouvernement. Il faut le faire et vite : motions, pétitions, délégations, rien ne doit être négligé pour que votre volonté se fasse entendre vite et fort. Mais vous avez des choses à imposer aux patrons pour la défense du pouvoir d'achat, pour l'augmentation des salaires, pour barrer la route aux licenciements, pour empêcher la poursuite de la casse et cela nécessite de s'y mettre tous ensemble avec beaucoup d'énergie. »*

Déjà des pétitions ont été envoyées et sont communiquées à la presse. Les mesures du gouvernement vont *« dans le mauvais sens »*, affirme l'une d'entre elles. *« Nous demandons à M. Mauroy de revenir sur ces dernières qui sont une erreur politique. Dans le cas contraire nous demandons aux députés socialistes et communistes de ne pas les voter. »*

● Impôt obligatoire : *« Il ne devrait s'appliquer qu'à ceux ayant versé, au titre de 1982, un impôt d'un montant supérieur à 15 000 F* (au lieu de 5 000 F). *Cela représente des ressources dépassant 5 800 F par mois pour un célibataire, 10 000 F par mois pour un ménage avec deux enfants. Son pourcentage devrait être progressif : moins de 10 % au départ pour dépasser ce taux en ce qui concerne les plus haut revenus (...). Les salariés ayant subi une baisse importante de ressources de 1982 à 1983 par suite de chômage total ou partiel, de réduction d'horaire ou de toute autre cause économique seraient exonérés. En compensation (...) l'impôt sur les grandes fortunes devrait être doublé et les exonérations abusives supprimées. »*

● Prélèvement de 1 % sur les revenus imposables : *« Les petits et moyens revenus devraient être exonérés, et les charges familiales prises en compte. »* La C.G.T. propose de libérer *« de tout prélèvement les ressources inférieures à 7 000 F mensuels, ce seuil étant relevé en fonction des charges de famille. En compensation une taxe de 2 % devrait être prélevée sur les revenus qui ne découlent pas du travail »*.

● Préserver le pouvoir d'achat des salariés : *« Le SMIC doit être amélioré et relevé, son pouvoir d'achat réel progressant de 5 % en 1983, les petits et moyens salaires doivent également progresser. La remise en ordre des rémunérations et classifications doit d'engager. Les accords contractuels et les garanties qu'ils prévoient doivent être rigoureusement respectés. »*

● L'utilisation des moyens : *« Les moyens dégagés doivent être utilisés au développement industriel, à la lutte contre le chômage, à la formation des travailleurs, à l'amélioration de leurs conditions de travail. Cette utilisation doit se faire en accord avec les organisations syndicales et avec la participation des travailleurs et de leurs représentants notamment des comités d'entreprise. La C.G.T. propose une procédure de concertation entre les ministères, la C.G.T. et ses fédérations en vue de définir les priorités »*, afin de relancer l'investissement dans *« le secteur productif et coopératif »*.

● Lutte contre le déficit extérieur : *« La C.G.T. propose un inventaire précis, (...) afin de déterminer et rendre public ce qui est abusif et de prendre les mesures indispensables pour relancer la production française. »* La C.G.T. *« propose des mesures sévères pour limiter l'exportation des capitaux, l'instauration d'un impôt significatif sur les transferts légaux de capitaux, la confiscation des sommes transférées contrairement à la loi. »*

● Réduire les déficits publics : *« Il est possible de limiter sensiblement les dépenses publiques sans mettre en cause les frais de personnels, de modernisation (...) Les modalités d'attribution des aides publiques doivent être transparentes, leur utilisation doit être contrôlée, les moyens d'intervention des syndicats et des C. E. étant améliorés. »*

● Soigner mieux sans dépenser davantage : *« La C.G.T. considère qu'il faut écarter les fausses solutions, du genre forfait hospitalier, à la fois injuste, inégalitaire et inefficace. Elle propose des économies et des ressources nouvelles. Sur les 15 milliards de dettes patronales, 7 milliards peuvent être versés immédiatement par des entreprises en parfaite santé financière. »*

● Donner aux travailleurs, à leurs représentants, aux organisations syndicales, des moyens réels d'intervention.

Le bilan 1982 de l'Agence nationale pour l'emploi : une radiographie de la lutte contre le chômage

L'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) a rendu publics ses principaux résultats concernant les demandes et offres d'emplois ainsi que les placements enregistrés en 1982. Le bilan définitif de l'activité pour l'année écoulée ne sera connu qu'en juin.

Pour les responsables de l'A.N.P.E., malgré une conjoncture économique « difficile », le nombre de *placements* réalisés a « sensiblement » augmenté, ainsi que le volume des offres proposées par l'Agence.

Côté demandes, l'année 1982 est *marquée par un ralentissement* général dans le rythme de croissance jusqu'alors observé : de + 9,4 % en 1981, ce dernier est passé à + 3,3 % en 1982. L'Agence a reçu cette même année 3 902 677 demandeurs d'emploi à ses guichets. 86 % de ces demandes proviennent, comme en 1980 et 1981, de personnes *« immédiatement disponibles, sans emploi et à la recherche d'un emploi durable à temps plein »* (c'est la catégorie statistique dite « 1 ») ; 6 % sont le fait de gens sans emploi à la recherche d'un travail à temps partiel (catégorie « 2 ») : cet effectif poursuit sa croissance, mais à un rythme moins rapide (de + 10,7 % en 1981 à + 6 % en 1982).

En revanche, le nombre de demandeurs sans emploi à la recherche d'un *contrat à durée déterminée* (catégorie « 3 ») connaît en 1982 une quasi-stagnation – + 1,1 % – après une forte augmentation – + 22,1 % – en 1981. C'est sans doute là un des effets des ordonnances du 5 février 1982 réglementant le recours à ce type de contrats. De même, la modification de méthode en fin d'année concernant la correction saisonnière a joué.

Les demandeurs d'un emploi à temps plein mais disponibles à terme (catégorie « 4 »), de moins en moins nombreux, ne forment plus en 1982 que 0,8 % de l'ensemble des demandeurs. Quant aux actifs à la *recherche d'un autre emploi* (catégorie « 5 »), leur effectif total augmente de + 5,6 % en 1982.

Passons maintenant au plus important : recherche d'un travail stable à temps plein. Ce sont en *majorité des hommes* (55,6 % de l'effectif « 1 »), des jeunes de moins de vingt-cinq ans (52,6 %) principalement des non-qualifiés. L'absence de qualification est de plus en plus fréquente : le nombre d'ex-O.S. (en majorité des hommes) et celui d'employés non qualifiés (surtout des femmes) croissent très vite : *+ 6 % et + 5,6 % respectivement* en 1982.

Comment devient-on chômeur ? Près des trois quarts des enregistrements à l'A.N.P.E. se font après la perte d'un emploi salarié ou une *démission*. Ce phénomène est en léger ralentissement ; le rythme de croissance de l'effectif reste de + 2,9 % en 1982. Seules les inscriptions consécutives à une fin de *contrat à durée déterminée* présentent une forte croissance (+ 16 %). Le nombre des actifs inscrits à l'Agence après un emploi de type précaire est lui aussi en augmentation. *Mais les enregistrements après* un licenciement économique sont en diminution : – 10,5 % en 1982.

Offres et placements

Les offres d'emplois recueillies par l'A.N.P.E., toutes catégories confondues, ont augmenté de 10,9 % en 1982, après avoir diminué de 5,9 % en 1981. Les propositions d'emplois durables à temps plein restent les plus nombreuses : *57,3 %* du total des offres (au lieu de 57,6 % l'année précédente). Mais les offres d'emplois saisonniers ou temporaires augmentent vite ; au rythme de + 15,4 %, elles représen*tent désormais près du tiers du total.* La procédure des contrats de solidarité a fourni, en 1982, 6,5 % de ce même total.

Qu'en est-il des placements effectivement réalisés par l'Agence ?

Au nombre de 787 339, ils sont en progression de + 6,8 %, de 1981 à 1982. 70 % d'entre eux concernent des demandeurs immédiatement disponibles à la recherche d'un emploi durable à temps plein. Ce type de placements est en augmentation : + 7,1 % en mars. Mais les placements dans un emploi à durée déterminée croissent plus vite : + 16,8 % de 1981 à 1982, soit une part de 15 % dans l'ensemble des placements.

Cette politique de placements stables menée par l'Agence bénéficie davantage aux hommes qu'aux *femmes, aux jeunes qu'aux plus âgés*. Cela dit, les insertions ou les ré-insertions professionnelles sont plus aisées : + 12,7 % d'augmentation en 1982. Elles résultent de plus en plus des démarches personnelles *des demandeurs (+ 15,5 %) plutôt* que des placements par l'Agence (+ 7,5 %).

L'année 1982 a été l'occasion pour l'Agence de « rénover » ses modes de gestion. Ainsi a-t-elle relancé son programme informatique, passé une convention de collaboration plus étroite avec l'AFPA, lancé des « opérations pilotes » dans une cinquantaine d'agences.

L'Agence a participé aux divers *plans gouvernementaux de lutte* contre le chômage. Pour ce faire, mille nouveaux agents ont été recrutés et formés au cours du premier semestre de 1982.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E-U.	7,2440	7,2470	+ 150	+ 190	+ 280	+ 340	+ 640	+ 760
$ can.	5,8632	5,8671	+ 130	+ 170	+ 240	+ 300	+ 535	+ 650
Yen (100)	3,6418	3,6443	+ 135	+ 170	+ 275	+ 315	+ 765	+ 835
DM	2,9996	3,0021	+ 180	+ 205	+ 345	+ 380	+ 955	+ 1020
Florin	2,6603	2,6619	+ 185	+ 215	+ 340	+ 380	+ 890	+ 955
F.B. (100)	15,0948	15,1074	– 105	+ 90	– 115	+ 120	– 485	– 40
F.S.	3,5846	3,5886	+ 235	+ 265	+ 460	+ 505	+ 1300	+ 1420
L (1 000)	5,0333	5,0372	– 240	– 115	– 445	– 290	– 1520	– 1280
£	10,8066	10,8161	+ 125	+ 205	+ 255	+ 365	+ 745	+ 955

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	9 1/4	9 3/4	9 5/16	9 11/16	9 3/8	9 3/4	9 5/8	10
DM	4 9/16	4 15/16	4 3/4	5 1/8	4 3/4	5 1/4	5	5 3/8
Florin	3 3/8	4 1/8	3 7/16	4 1/16	3 5/8	4 3/8	4 7/16	5 1/16
F.B. (100)	12	13 1/2	11 1/2	13	11 1/2	13	11 3/4	13 1/4
F.S.	3 7/8	4 5/8	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/8	3 3/4	4 1/4
L (1 000)	16 1/4	18 3/4	15 3/4	17 3/4	15 3/4	17 3/4	17 1/8	18 1/2
£	10 1/2	11	10 5/8	11	10 9/16	10 15/16	10 7/16	10 13/16
F. franç.	12 1/4	13	12 1/4	13 1/4	12 1/4	13 1/4	13 5/8	14 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MONNAIES

NOUVELLE HAUSSE DE LA LIVRE

L'événement mardi matin 5 avril sur les grandes places financières internationales a été la nouvelle hausse de la livre, dont le cours s'est élevé à 1,4920 dollar (contre 1,4825 dollar).

La devise américaine s'est légèrement effritée vis-à-vis des autres monnaies, côtant 7,266 F à Paris (contre 7,2695 F jeudi 31 mars), et 2,4150 DM. à Francfort (contre 2,4265 DM). Dans le S.M.E., le deutschemark a légèrement décollé de son cours-plancher (3 F contre 2,9985 F), tandis que le florin y retournait. Ces diverses variations de cours ont été enregistrées dans des marchés creux.

L'or s'est vivement redressé et s'est traité aux alentours de 424 dollars l'once à Londres contre 414,75 dollars le 31 mars.

Faits et chiffres

Affaires

● **La production de magnétoscopes japonais en R.F.A.** devrait commencer plus tôt que prévu. Le groupe Hitachi a avancé de trois *mois la sortie du premier magnétoscope* de sa nouvelle usine de Landsberg en R.F.A.

La production, qui commencera en octobre, devrait être de 5000 unités par mois, pour monter progressivement *à 10 000* en 1986. L'accord d'autolimitation sur les exportations de magnétoscopes accepté récemment par le Japon, explique cette accélération du programme européen d'Hitachi.

● **La Société nouvelle des aciéries de Pompey** va supprimer un millier d'emplois d'ici au 31 décembre 1984. Conformément au plan acier annoncé l'été dernier, la filiale de Sacilor verra ses effectifs passer de trois mille cent personnes à deux mille deux cents, principalement grâce aux départs des travailleurs de plus de cinquante ans, et au passage à trente-cinq heures pour les postés.

Agriculture

● **Soja : récolte record au Brésil.** – Le Brésil réalisera en 1983, pour la quatrième année consécutive, une récolte record de soja. Selon le service du *commerce extérieur* de la Banque du Brésil, l'exportation de graines, de farine et d'huile de soja rapporterait, cette année, quelque 2 milliards de dollars, les *600 000 tonnes de soja* dont le Brésil négocie actuellement la vente à l'Union soviétique n'étant pas prises en compte dans ce calcul. – *(A.F.P.)*

Colloque

● **Le ministère de l'industrie et de la recherche et celui de l'éducation nationale et de la formation professionnelle** ont chargé le Groupe d'études et d'assistance aux choix technologiques du CESTA d'organiser un colloque national : « *Formation, qualification et politique industrielle* ». Ce colloque se tiendra les 14 et 15 avril prochains au CESTA, 5, rue Descartes, Paris-5e.

Social

● **Aux élections de délégués du personnel chez Usinor-Mardyck,** près de Dunkerque (Nord), la C.G.T. *a progressé de 0,92* point dans le collège « ouvriers », au détriment de F.O., qui perd 0,56 point, et de la C.F.D.T., qui recule de 0,36 point. Dans le collège « cadres » par contre, la C.G.T. a reculé de *1,09 point*, la C.G.C. de 1,22 point, mais la C.F.D.T. progresse de 1,09 point, et F.O. de 1,22 point.

Collège « ouvriers » : Inscrits : 1 101 ; exprimés : 777 ; C.G.T. : 72,59 % ; C.F.D.T. : 23,68 % ; F.O. : 3,73 %. *Collège « cadres »* : Inscrits : 495 ; exprimés : 343 ; C.G.C. : 51,90 % ; C.F.D.T. : 34,69 % ; C.G.T. : 7,58 % ; F.O. : 5,83 %.

ÉTRANGER

En Autriche

Les experts font preuve d'un optimisme prudent

De notre correspondante

Vienne. – L'Autriche s'attend à une reprise économique modeste pour la seconde moitié de cette année. Les signes d'un redémarrage discret au plan mondial ont conduit les instituts économiques *à réviser en hausse* leurs pronostics et à prévoir une croissance de 0,7-1 % (contre 0-0,50 % en décembre 1982) pour 1983. Cet optimisme prudent se justifie *également, semble-t-il*, par les résultats en somme encourageants obtenus en 1982.

La conjoncture autrichienne s'est stabilisée à la fin de l'année dernière, après avoir traversé une période de faiblesse préoccupante. Les exportations, en chute libre depuis l'été dernier, ont retrouvé leur rythme de croissance, notamment *vers la R.F.A., le débouché le plus important de l'Autriche* (+ 12,50 % en janvier 1983). En 1982, les exportations ont augmenté de 6 %, tandis que les importations ont baissé de 1 % par rapport à 1981.

Le déficit de la balance commerciale a diminué de 21 %, revenant à 65 milliards de schillings (1). Cette réduction est essentiellement due à une *baisse de 12 % des importations* d'énergie (– 18 % pour le pétrole ; 24 % pour le gaz naturel) et à une nette amélioration des termes de l'échange : les prix à l'exportation ont augmenté de 4,5 % en moyenne, les prix à l'importation de 0,4 % seulement. Pour la première fois depuis 1969, la balance des comptes courants s'est soldée par un excédent de 7,8 milliards de schillings par rapport à *un déficit de 22,3 milliards* en 1981.

Une menace continue cependant à planer sur les exportations autrichiennes : de nombreux clients importants, en particulier les pays du *Comecon et la Yougoslavie, souffrent* d'une sérieuse pénurie en devises, ce qui pourrait donner un nouveau coup de frein à leur essor. Il s'y ajoute, à la suite de celle du mark, une nouvelle réévaluation de la monnaie autrichienne, qui constitue un obstacle aux efforts des exportateurs du pays.

Cependant, le PIB autrichien s'est accru de 1,1 % en 1982, ce qui *est nettement supérieur à une moyenne ouest-européenne* de l'ordre de 0,5 %. Un des stimulants majeurs de la conjoncture a été la consommation des ménages, en augmentation de *1,5 %* par rapport à 1981. Selon les experts, l'annonce d'un impôt sur l'épargne après les élections du mois d'avril serait, en grande partie, à l'origine de cette hausse, favorisée également par le *taux d'inflation relativement* faible (5,4 %) et l'augmentation des revenus réels de 1 %.

Cette *« joie de vivre »* des consommateurs n'est toutefois pas partagée par l'industrie, qui se *trouve, elle, dans un « creux historique »*, estiment les experts. Les revenus industriels continuent à reculer, restant en dessous du niveau enregistré dans les autres pays industrialisés comme *la* R.F.A., la France, les États-Unis et le Japon. Les investissements sont en baisse depuis 1981 (– 4 % en 1982). Pour freiner cette évolution dangereuse, les représentants de l'industrie récla*ment aux pouvoirs publics un allégement* du fardeau fiscal, en particulier pour les P.M.E.

La marge d'action du gouvernement, qui tous les ans se voit aux prises avec une nouvelle explosion du déficit budgétaire, devient cependant de plus en plus mince. Actuellement la part des taxes et des impôts dans le revenu national est de l'ordre de 43 % en Autriche. En *outre, la baisse de la production* industrielle – de l'ordre de 0,7 % – en 1982, accompagnée d'une hausse de la productivité du travail de 3,5 % a conduit à une diminution de la *main-d'œuvre industrielle* de 4,8 %.

Les pronostics, dans leur ensemble prudemment optimistes, restent sombres pour l'emploi. Le chômage, qui a été de *3,7 % en 1982 (2,4 % en 1981), atteindra de 4,5 à 4,8 % de la* population active en 1983. Signe particulièrement préoccupant : le chômages de jeunes au-dessous de dix-neuf ans a doublé par rapport à *1981. En janvier 1983, 25 % environ* des personnes sans emploi avaient moins de vingt-cinq ans.

Enfin, l'Autriche, qui réalise plus de 10 % de son PIB avec le tourisme, s'inquiète. Après un net ralentisse*ment en 1982 (– 2,8 % pour les nuitées)*, l'hôtellerie autrichienne broyé du noir : le chômage persistant en R.F.A. et aux Pays-Bas portera, craint-on, un coup de frein au plaisir de voyager des *meilleurs clients* de l'Autriche. Les restrictions de devises décidées en France constituent une perte importante pour les responsables du tourisme autrichien ; les Français ont représenté en 1982 plus de 2 millions de nuitées, soit 2,4 % de l'ensemble, ce qui correspond à une augmentation de 12 % pour les seules deux dernières années.

La défense tous azimuts contre l'inflation, le chômage et le déficit extérieur menée par l'Autriche avec un succès indéniable a cependant son prix : fin 1982, l'État avait accu*mulé des dettes* de l'ordre de 341,6 milliards de schillings (295,2 milliards en 1981), dont 30 % à l'égard de l'étranger.

WALTRAUD BARYLI

(1) 1 schilling = 0,4 franc.

● **Hausse des salaires de 3,2 % sur 12 mois dans la métallurgie rhénane du Nord-Westphalie,** selon un accord qui devait *être signé mardi* 5 avril entre l'I.G.-METALL et le patronat. Il aurait un rôle pilote pour les deux millions et demi de salariés de la métallurgie et de la sidérurgie. *Semblable à l'accord signé* dans la chimie, il apparaît en retrait par rapport aux revendications du syndicat, qui demandait une hausse de 6,5 %. *L'inflation en R.F.A. devrait atteindre 3,5 % en 1983.*

CONJONCTURE

Hausse des prix de détail en février : + 0,7 %

	Variation (en %) au cours			
	des 12 derniers mois (fév. 83/ fév. 82)	des 6 derniers mois (fév. 83/ août 82)	des 3 derniers mois (fév. 83/ nov. 82)	du dernier mois (fév. 83/ janv. 83)
• ENSEMBLE	+ 9,2	+ 4,5	+ 2,5	+ 0,7
• ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 3,6	+ 4	+ 2,1	+ 0,8
Produits à base de céréales	+ 9,2	+ 6	+ 2,2	+ 0,4
Viandes de boucherie	+ 10,1	+ 4,7	+ 2,3	+ 0,7
Porc et charcuterie	+ 8,3	+ 3,4	+ 1,6	+ 0,1
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 6,5	+ 6,4	+ 2,4	+ 0,2
Produits de la pêche	+ 11,5	+ 6,1	+ 3,8	+ 1,2
Laits, fromages	+ 9,3	+ 4,2	+ 2,6	+ 1,5
Œufs	– 3,6	+ 4	+ 0,6	+ 2,4
Corps gras et beurres	+ 0,7	– 0,9	– 1,6	+ 2,4
Légumes et fruits	+ 8,8	+ 2	+ 0,9	+ 0,3
Autres produits alimentaires	+ 8,6	+ 2,9	+ 1,7	+ 0,6
Boissons alcoolisées	+ 8,1	+ 2,9	+ 2,3	+ 1,1
Boissons non alcoolisées	+ 12,1	+ 5,9	+ 5,4	+ 1,9
• PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 9,1	+ 4,2	+ 1,8	+ 0,7
1) Habillement et textiles	+ 9,6	+ 4,6	+ 1,8	+ 0,8
Vêtements de dessus	+ 8,7	+ 4,3	+ 1,3	+ 0,6
Autres vêtements et accessoires	+ 10,6	+ 5,1	+ 2,2	+ 0,9
Articles chaussants	+ 8,9	+ 4,8	+ 1,8	+ 0,5
Autres articles textiles	+ 9,8	+ 4,1	+ 2,3	+ 1,1
2) Autres produits manufacturés	+ 9	+ 4,2	+ 1,8	+ 0,7
Meubles et tapis	+ 9,8	+ 3,8	+ 2,6	+ 1
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 7	+ 2,8	+ 2,1	+ 0,9
Autres articles d'équipement du ménage	+ 9,2	+ 3,6	+ 2,8	+ 1,2
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 8,7	+ 3,5	+ 3,4	+ 1,5
Articles de toilette et de soins	+ 4,6	+ 1,2	+ 1,7	+ 1
Véhicules	+ 8,7	+ 5,1	+ 1,8	+ 1
Papeterie, librairie, journaux	+ 8,9	+ 4,3	+ 3,2	+ 1,1
Photo, optique, électro-acoustique	+ 2,6	+ 1	+ 0,8	+ 0,4
Autres articles de loisir	+ 9,5	+ 4,5	+ 2,3	+ 0,9
Combustibles, énergie	+ 12	+ 4,6	– 0,1	– 0,7
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 7,5	+ 6,3	+ 4,4	+ 2,6
• SERVICES	+ 10,1	+ 5,4	+ 4	+ 0,7
Services relatifs au logement	+ 9,4	+ 5,1	+ 3,8	+ 0,8
dont : loyers	(+ 8,8)	(+ 5,6)	(+3,8)	(+ 0,6)
Soins personnels, soins de l'habillement (1)	+ 11,7	+ 6,1	+ 5,3	+ 0,6
Services de santé	+ 6,1	+ 5,8	+ 4,9	+ 0,2
Transports publics	+ 11,7	+ 5,4	+ 3,1	+ 0,7
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 9,6	+ 4,6	+ 3,2	+ 0,3
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 12,6	+ 5,9	+ 4,7	+ 1,3
Autres services (3)	+ 9,4	+ 4,4	+ 2,6	+ 0,4

L'indice de l'INSEE calculé sur la base 100 en 1970 s'est inscrit à 335,6 en février, contre 333,2 en janvier. *En rythme annuel calculé sur trois mois, l'inflation revient à* 10,4 %.

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation *des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance* O.R.T.F., *etc.*

AFFAIRES

PATRONAT

Quand l'AFEP remplace l'AGREF

L'Association des grandes entreprises françaises faisant appel à l'épargne renaît de ses cen*dres : officiellement* décédée pour cause de nationalisation de ses principaux membres, l'AGREF, créée et animée par M. Ambroise Roux, alors P.-D.G. de la Compagnie générale d'électricité, était une sorte de « club » où les grands patrons pouvaient échanger leurs réflexions sur les problèmes auxquels leurs entreprises étaient confrontées. En fait, l'AGREF était un peu pour les grandes entreprises ce que la C.G.P.M.E. était pour les petites et moyennes. Tous leurs membres étant par ailleurs affiliés au C.N.P.F.

Pour reconstituer ce « *club* » après la défection des nationalisés, M. Ambroise Roux vient de créer l'Association française des entreprises privées. L'AFEP regroupe d'ores et déjà trente-six sociétés privées parmi les plus importantes (Peugeot, Air Liquide, Carrefour, la Redoute, etc.) ; elle veut être un « *lieu privilégié de réflexion sur les grands problèmes économiques, industriels et sociaux* ».

M. Pierre Delmon, ancien président des Charbonnages de France, vient d'être nommé délégué général de l'AFEP. M. Ambroise Roux, son président-fondateur, avait été reçu à ce titre, par M. François Mitterrand, il y a quelques semaines.

Aux États-Unis

Le Pentagone veut financer le développement des ordinateurs de cinquième génération

Le département américain de la défense veut financer un programme de recherche sur les ordinateurs de la « cinquième génération ». Le directeur adjoint de l'Agence pour les projets de recherche avancée (ARPA), M. Carl Romney, a indiqué la semaine dernière qu'environ *50 millions* de dollars *seraient* demandés au Congrès, à cette fin, pour l'année budgétaire 1984.

En janvier dernier, un rapport présenté à la Fondation nationale des sciences américaine avait indiqué que le Japon pourrait rattraper les *États-Unis* dans le *domaine* de l'informatique si le gouvernement ne soutenait pas les recherches sur la nouvelle génération de « super-ordinateurs ». Le programme de recherche de l'ARPA, a expliqué M. Romney, porterait plus sur les nouvelles applications possibles de la prochaine génération que sur la construction proprement dite de ces « super-ordinateurs ».

[*Le* souhait du département de la défense, un des principaux utilisateurs pour les machines de très haut de gamme, se veut une réponse au projet du MITI japonais sur la cinquième génération d'ordinateurs, qui mobilise, depuis un an, plusieurs dizaines de chercheurs.

En France, la construction, à l'unité, de quelques très grandes machines pour le traitement de données scientifiques et militaires est également envisagée avec la participation financière du ministère des armées. Ce projet, officiellement annoncé par M. Chevènement lorsqu'il était au ministère de la recherche et de l'industrie, ne saurait être cependant comparé aux travaux japonais sur la « cinquième génération », qui impliquent des recherches tous azimuts pour aboutir à une nouvelle architecture *des systèmes informatiques.*]

AGRICULTURE

Les agriculteurs manifestent à Dijon et en Bretagne

A l'approche des négociations européennes sur les prix agricoles, l'agitation reprend dans les campagnes françaises. Mardi 5 avril, plusieurs centaines d'agriculteurs ont bloqué, dès 6 heures du matin, les accès à la base aéronavale de Landivisiau, près de Brest (Finistère), à l'appel de la Fédération des exploitants (F.D.S.E.A.) et du Centre des jeunes agriculteurs (C.D.J.A.) du Finistère. Les producteurs entendent protester contre les « *distorsions de concurrence à l'intérieur du Marché commun* » et contre « *l'existence de montants compensatoires monétaires* ».

Lundi 4 avril à Dijon (Côte-d'Or), une quarantaine de jeunes agriculteurs ont également manifesté devant l'hôtel de la préfecture pour protester contre les montants compensatoires monétaires et demander l'alignement du « franc vert » sur le franc monétaire. Les manifestants ont maculé le porche et les murs de la préfecture de sang de porc, puis lancé des œufs sur la façade et incendié des pneumatiques sur la chaussée. Une légère échauffourée a eu lieu avec les forces de police dépêchées sur place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Damart serviposte

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes de l'exercice 1982 s'élève à 818,6 millions de francs, contre 718,2 millions l'exercice précédent. Il marque une progression de 13,97 % dans une conjoncture générale peu favorable.

L'augmentation des ventes par correspondance ressort à + 13,44 % et celle des centres-conseil à + 14,64 %.

Les comptes ne sont pas définitivement arrêtés. Il apparaît cependant que, par suite de l'accroissement des charges et du pincement des marges, le résultat d'exploitation ne devrait progresser, par rapport à 1981, que de 4 % environ pour la société mère et de près de 11 % en consolidé.

En revanche, par l'effet de diverses provisions du compte de pertes et profits, la progression du résultat net consolidé devrait dépasser celle du chiffre d'affaires.

SÉLECTION VALEURS FRANÇAISES

Société d'investissement à capital variable

Réunie le 29 mars sous la présidence de M. René Barbier de la Serre, l'assemblée générale a approuvé les comptes du quatrième exercice de la société, arrêté au 31 décembre 1982.

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative de l'action Sélection valeurs *françaises a connu une croissance de* 19,52 %, dividende distribué en cours d'année compris.

Le dividende net a été porté à 11,40 F contre 8,50 F au titre de l'exercice précédent, le dividende global (y compris l'avoir fiscal) passant de 10,43 F à 12,59 F. La date de mise en paiement a été fixée au 30 mars.

Les actionnaires auront la faculté de réinvestir le dividende brut en actions de Sélection valeurs françaises en exonération totale de la commission d'entrée, sous réserve de faire connaître leur option avant le 30 juin 1983.

Les épargnants nés avant le 1er janvier 1932 peuvent, sous réserve d'exercer encore une activité professionnelle, acquérir des actions de Sélection valeurs françaises dans le cadre de la loi du 13 juillet 1978.

De même, les actions Sélection valeurs françaises sont admises à figurer dans les comptes d'épargne en actions, qui ouvrent droit aux avantages fiscaux accordés par la loi de finances pour 1983.

BOUYGUES

Le Conseil d'administration de Bouygues, dans sa séance du 31 mars 1983, a arrêté les comptes de l'exercice 1982 faisant ressortir un bénéfice net de F 228 000 000 après amortissement de F 135 845 000. Les bénéfices correspondants de l'exercice 1981 s'élevaient à F 179 868.000 et F 102 518 000.

Le bénéfice net consolidé du Groupe hors part des tiers est de F 290 058 000 après F 234 219 000 d'amortissements. Les chiffres correspondants de l'exercice 1981 s'élevaient respectivement à 218 707 000 F et 187 116 000 F.

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires prévue le 26 mai 1983 une distribution de F 80 751 993, permettant de donner à toutes les actions, y compris les actions nouvelles qui ont été créées par attribution gratuite en février à raison de UNE nouvelle pour TROIS anciennes, un dividende net de 21 F égal à celui de 1981 auquel s'ajoute l'impôt payé d'avance de 10,50 F. Un acompte de 12 F a déjà été versé en décembre dernier.

Au cours du conseil d'administration, Francis Bouygues a commenté le plan 1983, qui prévoit un chiffre d'affaires de 17,5 milliards de francs, en développement de 30 % sur 1982. Malgré une conjoncture très compétitive, l'international augmentera de 60 % et, en France, la progression sera un peu supérieure à l'inflation.

Francis Bouygues a précisé que les grands chantiers de l'international se déroulent d'une manière très satisfaisante, en particulier la construction de l'université de Riyad, débutée il y a deux ans, s'exécute dans une excellente qualité et un strict respect des délais prévus au contrat ; la livraison doit intervenir de 4 août 1984.



LA BANQUE NATIONALE DE PARIS A ROME

Il est précisé que l'agence de ROME de la B.N.P., dirigée par M. Michel LAFONT, est installée via Vittorio Veneto 84.

(*voir* le Monde *du 1er avril 1983*)

Epargne Industrie

Placée sous le régime de la loi du *13 juillet 1978 relative à l'orientation* de l'épargne vers le financement des entreprises, ÉPARGNE INDUSTRIE a été ouverte au public le 23 novembre 1978.

Au 31 décembre 1982, date de la clôture de l'exercice, l'actif net de la société était évalué à 933,45 MF ; la valeur liquidative de chacune des 2 809 361 actions en circulation à cette date ressortait à 332,26 F.

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice et a décidé de proposer à l'assemblée *générale* des actionnaires la mise en distribution d'un dividende par action de 23,88 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 2,89 F, soit un total de 26,77 F.

Exercice	Actif net	Valeur liquidative	Dividende global
78/79	MF 241,94	F 273,16	F. 16,08
79/80	MF 476,03	F 317,19	F 16,85
80/81	MF 703,53	F 297,38	F 23,49
81/82	MF 933,45	F 332,26	F 26,77

COFIMEG

Le Conseil d'administration, réuni le 29 mars 1983 sous la présidence de M. Jean WEIL, a arrêté les comptes de l'exercice 1982, qui seront soumis à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée pour le 8 juin 1983 à 10 h 30 au Club des Ingénieurs des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, à Paris 16e.

Le résultat d'exploitation, après dotation de 28,7 millions aux amortissements et provisions, s'établit à 95 945 000 F, en progression de 10 % sur celui de l'exercice 1981, qui s'élevait à 87 179 000 F. Compte tenu de plus-values à long terme, le bénéfice net est passé de 99 210 000 F en 1981 à 108 127 000 F en 1982.

Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende de 15,50 F par action, celui de l'exercice précédent ayant *été* de 14 F.

La Société poursuit par ailleurs sa politique de cession de certains éléments de son patrimoine. Le produit des ventes et les ressources d'autofinancement lui ont permis d'acquérir en fin d'année 1982 un immeuble neuf de 4 500 m² à usage industriel au nord de Paris, presque entièrement commercialisé, et un petit immeuble de 1 000 m² de bureaux, cours Pierre-Puget à Marseille, intégralement loué. Deux programmes à usage d'habitation à Paris 20e et à Lyon La Part-Dieu, totalisant 150 appartements, sont actuellement en chantier *pour être* achevés dans le courant de 1984.

Avis financiers des sociétés

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 avril

Toujours bien orienté

La Bourse de Paris a rouvert ses portes mardi après quatre jours de chômage. Elle l'a même fait avec un quart d'heure de retard sur l'horaire en raison du renouvellement des ordres au comptant au début du mois. Il y en eut, paraît-il, beaucoup de très petits mais aussi, disait-on, « farfelus » mais qu'il fallait bien enregistrer.

Dans l'ensemble, le marché est resté bien orienté, mais avec très peu d'affaires en général et, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,5 % environ au-dessus de son niveau du 31 mars dernier.

Cette légère hausse est surtout imputable à la réticence des détenteurs de titres à se défaire de leur « papier » et aussi à la persistance d'un courant d'achats en provenance de l'étranger. La plupart des opérateurs attendaient de connaître les mesures que le gouvernement envisage de prendre pour soutenir l'industrie.

Le seul fait vraiment saillant a été la très vive reprise des cours de l'or. Sur les indications de New-York, le métal précieux est remonté à 425,75 dollars l'once dans la City (contre 414,75 dollars). A Paris, le lingot a progressé de 2,35 % à 99 800 F (+ 2 300 F). Le napoléon l'a suivi, gagnant 15 F à 700 F.

Les satellites se sont eux aussi raffermi. Indexé sur le lingot, le 7 % s'est élevé de 2,38 % et le 4 1/2 % 1973, rattaché au napoléon, de 2,1 %. Le volume des transactions a un peu diminué : 10,89 millions de F contre 11,30 millions. La devise-titre s'est échangée entre 8,64 F et 8,67 F contre 8,53 F-8,65 F.

Par achats en Bourse, la Financière de Suez a porté sa participation dans le capital de la Parisienne de Réescompte à 33,3 %.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949	25 mars	31 mars
Valeurs franç. à revenu variable	951,5	958,4
Valeurs étrangères	2699,6	2717,7
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	137,3	138,3
Valeurs étrangères	361,2	367,7
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à revt. var. (base 100 au 31-12-1981)	118,6	119,4
Pétroles-Energie	94,5	94,6
Métallurgie	80,6	79,5
Chimie	124,4	122,9
Bâtim., mat. constr., trav. publics	108,9	108,7
Constructions mécaniques	105,7	103
Matériel électrique	146,4	146,2
Automobile et accessoires	116,9	116,1
Industr. de consom. non alim.	146,1	145,4
Agro-alimentaire	141,1	142,1
Distribution	84,6	88
Transports	127,7	126
Services	131,3	133,6
Assurances	97,4	97,3
Banques	144,2	147,7
Immobilier et foncier	120,4	120,7
Investissement et portefeuille	124,8	125,1
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe (*)	101,8	101,6
Emprunts d'État (*)	102,5	102,9
Emprunts garantis et assimilés (*)	101,3	101,3
Sociétés (*)	101,1	101,1
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés (*)	89	89
Sociétés (*)	96,1	96,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	114,5	114,8
Produits de base	97,2	96,6
Construction	104,2	105,9
Biens d'équipement	116,5	113,4
Biens de consom. durables	129,6	128,3
Biens de consom. non durables	147,6	147,2
Biens de consom. alimentaires	139,3	139,9
Services	99,7	102
Sociétés financières	129,3	130,1
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	95,4	94,5
Valeurs industrielles	116,6	116,1
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général		104,5

(*) Indices provisoires.

NEW-YORK

Nouveau tassement

La crainte d'un durcissement de la politique du crédit a de nouveau légèrement pesé sur les cours lundi à Wall Street. L'indice des industrielles a, pour sa part, perdu 2,42 points à 1 127,60. Mais le bilan de la séance s'est révélé, de son côté, assez nettement négatif avec 893 baisses, 665 hausses et 393 valeurs inchangées sur un total traité de 1 951.

Cependant, aucune véritable pression à la vente n'a été enregistrée, le mouvement de repli ayant été dû pour l'essentiel, à la faible activité, 66,01 millions de titres seulement ayant changé de mains contre 100,57 millions le jeudi précédent.

Tout s'est passé comme si les opérateurs attendaient de voir comment la situation allait évoluer sur un plan monétaire. Selon les statistiques, les banques américaines auraient emprunté plus d'argent au cours de la semaine écoulée qu'elles n'en avaient en réserve. Beaucoup en ont déduit que le Fed pourrait saisir l'occasion pour relever les taux de l'argent au jour le jour. Serait-ce le cas ?

Les avis étaient partagés. En attendant, sur la recommandation des analystes financiers, les valeurs pétrolières ont derechef été recherchées. En revanche, les actions des entreprises exerçant leurs activités dans les technologies de pointe ont été délaissées.

VALEURS	Cours du 31 mars	Cours du 4 avril
Alcoa	32 1/8	32 7/8
A.T.T.	64 1/2	64 3/4
Boeing	40	39 3/4
Chase Manhattan Bank	53 1/4	53 1/4
Du Pont de Nemours	41 5/8	41 7/8
Eastman Kodak	82 1/4	82 1/4
Exxon	30 5/8	31
Ford	40 1/4	40 1/2
General Electric	105	104 1/8
General Foods	40 1/2	40
General Motors	59 3/8	58 1/4
Goodyear	28	28 1/4
I.B.M.	101 3/4	102 1/4
I.T.T.	35 5/8	35 5/8
Mobil Oil	28 3/4	29 1/8
Pfizer	76 3/4	76 1/2
Schlumberger	42 3/4	42 5/8
Texaco	33 1/8	33 1/4
U.A.L. Inc.	33 1/2	33 5/8
Union Carbide	59 7/8	58 1/2
U.S. Steel	22 7/8	22 3/4
Westinghouse	48 1/2	46
Xerox Corp.	41 3/8	41 1/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	29 mars	30 mars
Valeurs françaises	116,5	116,8
Valeurs étrangères	112	111,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	30 mars	31 mars
Indice général	114,6	114,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 5 avril .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 avril	5 avril
1 dollar (en yens)	239,45	238,60

BOURSE DE PARIS — Comptant — 5 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 537
5 %	36 70	0 877
3 % amort. 45-54	71	2 038
4 1/4 % 1963	103 10	2 434
Emp. N. Eq. 6 % 67	114 65	5 078
Emp. 7 % 1973	8190	..
Emp. 8,80 % 77	106 95	7 667
9,80 % 78/93	87 70	7 198
8,80 % 78/86	87 25	2 773
10,80 % 79/94	90	6 332
13,25 % 80/90	98 90	11 145
13,80 % 80/87	100 16	6 603
13,80 % 81/98	100 02	3 062
16,75 % 81/87	108 25	9 545
16,20 % 82/90	108 50	3 684
16 % juin 82	106 80	13 196
E.D.F. 7,8 % 61	135	3 015
E.D.F. 14,5 % 80-82	98 80	11 156
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	99 10	4 047
CNB Paribas	98 75	4 047
CNB Suez	98 71	4 047
CNI janv. 82	98 74	4 047

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Interbail (obl. conv.)	186 70	....
Aciers Peugeot	49	49 70
A.G.F. (St Cent.)	335	335
A.G.P. Vie	3325	3330
Agr. Inc. Madag.	58 10	58 50
Air-Industrie	13 30	14 70 d
Alfred Herlicq	84 50	82
Allobroge	385	....
André Roudière	40	38 40
Applic. Hydraul.	235	238
Arbel	44 15	44
Artois	300	....
Az. Ch. Loire	28	....
Aussedat-Rey	14	14
Bain C. Monaco	79	82 20
Banania	405	398
Banque Hypoth. Eur.	330	330
Blanzy-Ouest	333	319 70
B.N.P. Intercontin.	82	82
Bénédictine	1035	1025
Bon-Marché	73	72
Borie	348 50	....
Bras. Glac. Int.	430	430
Cambodge	157	157
C.A.M.E.	98	....
Campenon Bern.	170	170
Caout. Padang	191	200
Carbone-Lorraine	47 50	49
Carnaud S.A.	80	59
Caves Roquefort	613	615
C.E.G.Frig.	130 20	130 20
Centen. Blanzy	810	810
Centrest (Ny)	106	108
Cerabati	71	71
C.F.F. Ferrailles	119	114 20
C.F.S.	620	....
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	12	11 50 o
C.G.V.	93	90
Chambon (M.)	310	306
Chambourcy (M.)	1399	1310 o
Champex (Ny)	115	116
Chim. Gde Paroisse	61 30	58 o
C.I. Maritime	305	315
Ciments Vicat	225	224
Citram (B)	131	132
Clause	300	305
Cl. MA (Fr.-Bail)	330	....
CMM-Mar Madag.	15	....
Cochery	58 50	....
Cofradel (Ly)	406	413
Cogifi	181 50	181
Comindus	299	300
Comiphos	150 10	150 10
Comp. Lyon-Alem.	151 10	148 50
Concorde (La)	253	251
C.M.P.	6	6
Conte S.A. (Li)	16 30	15 o
Crédit (C.F.B.)	287	287
Créd. Gén. Ind.	351 50	350
Crédit Univers.	405	404
Créditel	107 50	106
C. Sabl. Seine	115	....
Darblay S.A.	101 50	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	290 10	298
Degremont	137	....
Delalande S.A.	145	140
Delmas-Vieljeux	491	488
Dév. Rég. P.d.C (Li)	118 80	118 80
Didot-Bottin	284	284
Dist. Indochine	353 60	....
Drag. Trav. Pub.	188	195 50
Duc-Lamothe	239 20	248 70
Dunlop	4 85	4 85
Eaux Bass. Vichy	901	903
Eaux Vittel	589	612
Ecco	1900	1920
Economats Centre	500	501
Electro-Banque	219	224
Electro-Financ.	390	406 60
Elf-Antargaz	170 50	....
E.L.M. Leblanc	510	513
Entrepôts Paris	186 60	189
Epargne (B)	1210	1250
Epargne de France	220	....
Epeda-BF	920	920
Escaut-Meuse	270	275
Eurocom	415	425
Europ. Accumul.	38	38
Eternit	206	210
Félix Potin	893	....
Ferm. Vichy (Ly)	125	117 90 o
Files-Fourmies	3 25	....
Finalens	79 90	80
FIPP	81	....
Fnac	212	212
Focep (Chât. eau)	1525	....
Foncière (Cie)	148	148
Fonc. Agache-W.	65	66
Fonc. Lyonnaise	1300	1300
Foncina	112	116 50
Forges Gueugnon	12 10	12 10
Forges Strasbourg	124 20	126
Fougerolle	150 10	149
France I.A.R.D.	105	108
France (La)	430	430 20
Frankel	135 10	130
Fromageries Bel	440	439
From. P.-Renard	190 10	....
GAN	670	687
Gaumont	499	495
Gaz et Eaux	885	895
Genvrain	124 10	125
Gér. Arm. Hold.	36 55	35
Gerland (Ly)	560	560
Gévelot	52	....
Gr. Fin. Constr.	147 50	150 50
Gds Moul. Corbeil	104	101
Gds Moul. Paris	240	240
Groupe Victoire	320 20	321 20
G. Transp. Ind.	118	117 90
Huard-U.C.F.	43 10	....
Hutchinson	21	....
Hydro-Energie	71 50	....
Hydroc. St-Denis	58	....
Immindo S.A.	160 50	....
Imminvest	105 90	105 80
Immobail	216	216
Immobanque	399	394 80
Immob. Marseille	1260	1262
Immofice	288	284
Imp. G.-Lang	3 50	....
Industrielle Cie	630	655
Interbail (act.)	298 50	296 50
Jaeger	57	69 60
Kinta S.A.	639	640
Lafitte-Bail	215	220
Lambert Frères	38	35 50
Lampes	158	142 60
La Brosse-Dupont	66 50	....
Lebon Cie	377	385
Lille-Bonnières	265	256
Locabail Immob.	405	400
Loca-Expansion	145	141
Locafinancière	163	165
Locatel	323	324
Lordex (Ny)	106 20	107 d
Louvre	273	275
Luchaire S.A.	100	101
Magasins Uniprix	61 50	63
Magnant S.A.	49	48 50
Maritimes Part.	95 20	97
Marocaine Cie	25 10	....
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	290	300
M. H.	62	60 20
Mic	224	230
Mors	300	304 50
Nadella S.A.	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navel Worms	109	109 90
Navig. (Nat. de)	73 60	62 50 o
Nicolas	310 50	310 50
Nodet-Gougis	69	68
OPB Paribas	92	92
Optorg	85	84
Origny-Desvroise	136	135
Palais Nouveauté	294	295
Paris-Orléans	98	98 50
Part. Fin. Gest. Im.	173	175 10
Pathé-Cinéma	148 20	....
Pathé-Marconi	100	....
Piles Wonder	84	85
Piper-Heidsieck	243 20	235
Porcher	179 50	180
Profils Tubes Est	7 40	7 20
Prouvost ex-Lain.R.	34 70	34 50
Providence S.A.	280	291
Publicis	686	692
Raff. Soul. R.	159 10	159 10
Ressorts Indust.	97	97 50
Ricqlès-Zan	123	....
Ripolin	46 25	....
Risla (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	67 90	68 05
Rochette-Cenpa	17 50	17 50
Rosario (Fin.)	98	98
Rougier et Fils	51	50
Rousselot S.A.	365	366
Sacer	56 20	....
SAFAA	68 20	68 80 d
Safic-Alcan	166	164
SAFT	136 20	138
Sanrapt et Brice	....	....
Saint-Raphaël	76 10	78 10
Salins du Midi	235	234
Santa-Fé	157	161
Satam	53 50	53
Savoisienne (M)	87	90
SCAC	196	192
Sellier-Leblanc	198	191
Senelle Maubeuge	144 80	148
S.E.P. (M)	82	82 50
Serv. Equip. Véh.	29 50	29
Sicli	51	51 50
Sicosal	178 20	176 20
Sintra-Alcatel	535	557
Savem	123 50	126
Siph (Plant. Hévéas)	166 50	173 10
Siminco	335	345
SMAC Acieroïd	180	183 80
Sofal financière	361	351 50
Sofio	170	176 80
Soficomi	300	306
S.O.F.I.P. (M)	90 50	91 50
Sofragi	621	645
Sogepal	215 50	230 50 d
Soudure Autog.	118	118
S.P.E.G.	89	89
Speichim	190	....
S.P.I.	152	152 40
Spie Batignolles	158	150
Stemi	230	....
Synthelabo	190	191
Taittinger	458 50	470
Testut-Aquitaine	58 70	....
Thann et Mulh.	50 70	48 70
Tissmétal	28	28
Tour Eiffel	300	312
Trailor S.A.	200	200
Ufiner S.M.D.	108	107
Ugimo	147 20	147 40
Unibail	415	415
Unidel	83	85
U.A.P.	565	568
Union Brasseries	37 40	37 50
Union Habit.	186	189
Un. Imm. France	206	205 80
Un. Ind. Crédit	325	329
Unipol	....	....
Vincey Bourget (Ny)	10 85	....
Virax	45	43 20
Waterman S.A.	160	165
Brass. du Maroc	126 60	....
Brass. Ouest-Afr.	26 20	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	186	....
Akzo	174	175
Alcan Alum.	289	269 20
Algemeine Bank	1105	1125
Am. Petrofina	460	....
Arbed	190	....
Asturienne Mines	50	....
Bco Pop Espanol	78	80
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	40000	40600
Barlow Rand	90	92 50
Bell Canada	176	174
Blyvoor	120	132 50
Bowater	22	22 05
British Petroleum	41	44
Br. Lambert	320	....
Caland Holdings	86	....
Canadian-Pacific	300	301
Cockerill-Ougre	....	....
Cominco	322	337
Commerzbank	535	....
Courtaulds	11 06	....
Dart. and Kraft	625	650
De Beers (port.)	62 90	....
Dow Chemical	258	255
Dresdner Bank	612	628
Formes d'Auj.	79	....
Finoutremer	200	....
Finsider	0 36	....
Fosseco	20	....
Gén. Belgique	263	272
Gevaert	354	....
Glaxo	110	115
Goodyear	257	257
Grace and Co	341	....
Grand Metropolitan	45	46
Gulf Oil Canada	85	....
Hartebeest	590	630
Honeywell Inc.	820	....
Hoogovens	87	....
I. C. Industries	346	380 c
Int. Min. Chem.	340 50	....
Johannesburg	862	....
Kubota	11 35	11 35
Latonia	226 50	224
Mannesmann	602	602
Marks-Spencer	27 50	27 50
Midland Bank Ltd	48 90	48 10 c
Mineral-Ressourc.	94	....
Nat. Nederlanden	479	....
Noranda	156 10	159
Olivetti	14 90	....
Pakhoed Holding	180	186
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	690	690
Phoenix Assuranc.	36 30	39 d
Pirelli	10 20	10 10
Procter Gamble	540	535
Ricoh Cy Ltd	28 40	28 10
Rolinco	829	836
Robeco	893	860 c
Shell fr. (port.)	55 30	....
S.K.F. Aktiebolag	180	184
Sperry Rand	315	312 50
Steel Cy of Can.	189	....
Stilfontein	133	....
Sud. Allumettes	214	....
Tenneco	290	....
Thorn EMI	58	....
Thyssen c. 1 000	272	....
Toray indust. inc	13 70	13 75
Vieille Montagne	650	670
Wagons-Lits	344	325
West Rand	63 60	69

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	715	720
Far East Hotels	1 37	1 40
Merlin Immobilier	1830	1830
Métallurg. Minière	148	144 60
M.M.B.	263 50	263 60
Novotel S.I.E.H.	985	998
Sarakreek N.V.	271	275
Sodexho	1800	1800
Sofibus	217	218
Rodamco	412	420

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	177 10	....
Cellulose du Pin	11 85	13 75 d
Copartex	308	308
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	61	....
Océanic	9 50	....
Petrofigaz	379	....
Pronuptia	137	....
Ratier Forest G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	595	600
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	92	....
Total C.F.N.	69 30	....
Ufinex	235 50	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

31/3	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	167 01	159 44
Actions-Investiss.	222 41	212 32
Actions sélectives	245 45	234 32
Aedificandi	278 75	267 06
A.G.F. 5000	211 69	202 09
Agfimo	311 09	297 84
Altefi	187 75	188 78
A.L.T.O.	167 08	159 51
Amérique Gestion	452 75	432 22
Bourse-Investiss.	241 32	230 39
Capital Plus	1129 45	1129 45
C.I.P.	714 68	682 27
Convertimmo	242 35	231 36
Cortexa	813 37	776 49 ◆
Credinter	300 28	286 66
Croiss. Immobil.	284 17	271 28
Démeter	57443 25	57271 44 ◆
Drouot-France	220 66	210 84
Drouot-Investiss.	542 70	518 09
Drouot-Sécurité	172 90	165 06
Energie	210 59	201 04
Epacourt Sicav	5633 98	5506 43
Epargne Associations	21385 17	21342 49
Epargne-Croiss.	1140 60	1089 07
Epargne-Industr.	376 52	359 45 ◆
Epargne-Inter	532 84	508 68
Epargne-Oblig.	155 23	148 19
Epargne-Unie	726 90	693 94
Epargne-Valeur	274 85	262 39
Eurocic	7171 44	6846 24
Euro-Croissance	320 77	306 22
Financière Privée	691 06	659 72
Foncier Investiss.	542 11	517 53
France-Garantie	245 81	240 99
France-Investiss.	338 95	323 58
Fr.-Obl. (nouv.)	383 48	366 09
Francic	200 91	191 80
Fructidor	207 94	198 51
Fructifrance	338 88	323 51
Fructivar	53461 39	53328 07
Gestion Mobilière	475 47	453 91
Gest. Rendement	423 47	404 27
Gest. Sél. France	294 18	280 84 ◆
Haussmann Oblig.	1110 47	1060 11
I.M.S.I.	291 30	278 09 ◆
Indo-Suez Valeurs	532 23	508 10 ◆
Ind. française	11226 79	11226 79
Interoblig.	9001 62	8593 43
Intersélect France	216	206 21
Intervaleurs Indust.	339 85	324 54
Invest. Obligataire	11112 61	11090 43
Invest. St-Honoré	552 54	527 48
Laffitte-crt-terme	106081 76	106081 76
Laffitte-Expansion	526 08	502 22
Laffitte-France	165 10	157 60
Laffitte-Oblig.	142 11	135 67
Laffitte-Rend.	189 24	180 66
Laffitte-Tokyo	631 75	603 10
Livret portefeuille	398 63	380 55
Mondial Investiss.	276 82	264 27 ◆
Monecic	57158 20	57158 20
Multi-Obligations	393 58	375 73
Natio.-Assoc.	20385 10	20354 39
Natio.-Epargne	12126 93	12006 86
Natio.-Inter.	798 49	762 28
Natio.-Placements	110178 91	110178 91
Natio.-Valeurs	403 86	385 55
Obligam	140 33	133 97
Pacifique St-Honoré	323 78	309 10
Paribas Epargne	10611 20	10588 92
Paribas Gestion	448 22	425 99
Phénix Placements	209 04	208
Pierre Investiss.	372 86	355 95
Province Investiss.	243 77	232 14
Rendem. St-Honoré	11300 38	11244 17
Sécur. Mobilière	355 56	339 44 ◆
Sél. court terme	12064 44	11974 63 ◆
Sélec. Mobil. Div.	270 11	257 86
Sélection-Rendem.	164 73	157 26
Sélect. Val. Franç.	161 73	154 40
S.F.I. fr. et étr.	354 24	338 18
Sicavimmo	407 65	389 16
Sicav 5000	163 14	155 74
S.I. Est	783 99	748 44
Sivafrance	274 51	262 06
Sivam	250 80	239 43
Sivarente	187 65	179 14
Sivinter	284 17	271 28
S.I.G.	839 54	809 84
S.N.I.	883 83	843 85
Sofinvest	371 86	355
Sogepargne	302 21	288 51
Sogevar	696 87	665 27
Soginter	894 91	854 33
Soleil Investiss.	377 60	360 48
U.A.P. Investiss.	270 58	258 31
Unifrance	202 94	193 74
Unifoncier	578 08	551 87
Unigestion	517 51	494 04 ◆
Uni-Japon	772 30	737 28
Unirente	1668 05	1613 20
Univer	11794 57	11794 57
Valorem	320	305 49
Valrea	118131 86	118013 95
Worms Investiss.	608 41	580 82

◆ : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1935	4,5 % 1973	1880	1915	1925	1880
3140	C.N.E. 3 %	3185	3130	3180	2990
500	Agence Havas	520	528	528	523
470	Air Liquide	478	484	486	475 10
295	Als. Superm.	298	299 50	299 50	299 50
66	A.L.S.P.I.	67 70	68 40	68 40	67 05
163	Alsthom-Atl.	168 50	167	167 50	167
700	Amrep	670	685	685	698
250	Applic. gaz	248 80	253 50	255 50	249 50
178	Arjom. Prioux	180	181 50	181 50	178 10
900	Aux. Entrepr.	940	952	952	940
440	Av. Dass.-Br.	430	450	455	441
191	Bail-Equipem.	203	204	204	202
435	Bail-Investiss.	459	448	449	448
305	Cie Bancaire	318	320	320	313 50
108	Bazar H.-V.	108 30	108 30	108 30	110
150	B.C.T. Midi B.	158 50	156	156	153
240	Béghin-Say	248	250	250	246
470	Bic	466	468	468	465
182	B.I.S.	189 50	188	188	189 60
575	Biscuit (Génér.)	600	595	595	589
1240	Bongrain S.A.	1355	1365	1365	1340
555	Bouygues	590	605	608	600
1500	B.S.N.-G.D.	1612	1631	1629	1615
1590	— (obl.)	1675	....	....	1675
1290	Carrefour	1382	1400	1404	1372
280	— (obl.)	280 50	....	....	280
840	Casino	980	998	998	980
555	Cedis	572	570	572	580
28	CEM	28 30	28 80	28 80	28 85
280	Cetelem	258	255	256	255
460	C.F.A.O.	447	458	468	460
63	C.F.D.E.	60	60	60	59
10	Ch. France-Dunk.	9 70	9 50	9 55	9 35
193	Charg. Réunis	214	213 50	213 50	210 10
14	Chiers-Châtill.	13 85	13 75	13 75	13 50
180	Ciments franç.	198 50	205	204	206
860	C.I.T. Alcatel	965	970	986	970
570	Club Méditerr.	850	857	859	844
105	Codetel	105 90	107	107	107 20
150	Cofimeg	159	154	154	153
285	Colas	208	206	206	205
121	Compt. Entrepr.	126	126	126 10	126 80
270	Compt. Mod.	280	281	281	284 90
425	Créd. Foncier	451	454	454	450
205	Crédit F. Imm.	213	217	220	213
365	Crédit Nat.	376	381 90	377	376
58	Creusot-Loire	53 20	53	53 10	53
181	Crouzet	183	183	183	179 40
240	C.S. Saupiquet	248	239	239	238
685	Damart-Servip	678	676	676	680
635	Darty	692	693	693	707
575	Docks France	539	543	545	542
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
680	Europe n° 1	658	656	656	649
840	Facom	805	812	812	801
760	Fichet-Bauche	760	760	760	760
154	Finextel	157	159	159	158
170	Fives-Lille	173	172	172	173
18	Fonderie (Gén.)	18	15 60	15 60	15 90
83	Fraissinet	83	82	82	82
310	Francarep	306	296	296	298 80
137	Gal. Lafayette	136 50	143	143	144 10
900	Gén. Géophys.	892	905	905	891
365	GTM-Entrepose	375	379	379	371 50
315	Guyenne-Gasc.	328	316	317	320
780	Hachette	855	850	868	844
335	Hénin (La)	340 50	341	341	339 90
50	Imétal	50 50	51 50	51 50	50 45
200	Imm. Plaine-M.	200	200	201 50	197
250	Ind. et Particip.	262 10	268	268	261
695	Inst. Mérieux	704	710	710	710
950	Intertechnique	951	950	951	946
135	J. Borel Int.	142	141 50	141 60	139 20
142	J. Lefebvre	147 90	148	149	152
157	Jeumont Ind.	167 50	156 10	155 10	152
295	Lab. Bellon	306	300	300	294
265	Lafarge-Coppée	259 20	254	254	254
310	— (obl.)	296 90	296 90	296 90	292 50
1790	Legrand	1871	1887	1871	1887
860	Lesieur	926	870	894	886
230	Locafrance	230	230	230	230
490	Locindus	510	510	510	500
480	Lyonn. Eaux	468	460	460	459 90
45	Machines Bull	39 80	40	41	39 20
475	Mais. Phénix	469	460	460	455
785	Majorette (Ly)	761	751	751	750
215	Manurhin	238	235 50	235 50	230 80
53	Mar. Wendel	52	53	52 60	53
625	Martell	678	698	698	698
655	— (obl.)	667	675	675	675
685	Merlin-Gerin	762	760	765	746
1250	Matra	1305	1305	1305	1305
830	Michelin	790	796	799	795
600	— (obl.)	601	600 20	600 20	600 20
700	Midi (Cie)	764	758	762	758
106	Mines Kali (Ste)	114 50	113 90	113 90	112 50
41	M.M. Penarroya	43 90	43	43	43
950	Moët-Hennessy	980	980	980	965
1130	— (obl.)	1170	1175	1176	1175
550	Mot. Leroy-S.	580	570	570	561
78	Moulinex	81 50	80 80	80 10	80
320	Mumm	311	311 50	320 50	315 50
145	Navig. Mixtes	146	143	143	143
11	Nobel-Bozel	11 60	11 30	11 30	11 10
50	Nord-Est	49 40	50 70	50 70	49 70
245	Nordon (Ny)	245	245 50	245 50	245 50
69	Nouvelles Gal.	69 10	70	70	66 60
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
94	Pechelbronn	94 60	94 50	94 50	94 50
370	Penhoët	410	412	412	412
445	Pernod-Ricard	464	467	467	458 50
158	Pétroles (Fse)	157	164 80	165	162
181	— (obl.)	190	189 50	189 50	186
37	— (certific.)	38 55	38 55	38 55	37 75
100	Pétroles B.P.	97 70	99 30	99 40	99 30
178	Peugeot S.A.	197	198	198	198
330	— (obl.)	331	330	330	325
128	P.L.M.	115	115	118 50	113
97	Poclain	92	90 10	90 10	83 30
340	Poliet	358	360	360	352 80
97	Pompey	96	106	106	105
240	P.M. Labinal	230 50	226	226	226
940	Presses Cité	1060	1060	1060	1041
635	Prétabail Sic.	684	696	696	689
240	Primagaz	244 90	244 50	244 90	244
116	Printemps	116 40	118	118	116
910	Promodès	985	1000	1020	1000
385	Radiotechn.	369 50	384	362	364
127	Raffin. (Fse)	115 50	117	117	115 10
850	Redoute (La)	850	855	855	850
525	Révillon	540	535	535	528
280	Roussel-Uclaf	308	310	310	304
835	Rue Impériale	830	842	842	830
10	Sacilor	11 05	11 80	11 80	11 60
126	Sade	130	130	130	128
1200	Sagem	1240	1225	1225	1221
152	St-Louis B.	162 90	161	161	159 50
350	Sanofi	357	361 50	365	360
470	— (obl.)	486	476	476	472
320	S.A.T.	313	319	320	315 10
15	Saulnes	14 40	14 50	14 50	14 20
29	Saunier-Duval	28 20	29 20	29 20	29 20
122	Schneider	118	116	117	114 30
25	S.C.O.A.	24 90	24 90	24 90	24 40
111	S.C.R.E.G.	129	129 50	129 50	129 50
130	— (obl.)	135	....	....	135
275	Seb	276	271	271	266 80
184	Sefimeg	188 60	190	190	188
676	S.F.I.M.	678	675	675	682
125	S.G.E.-S.B.	128	135	138	132 40
660	Sign. Ent. El.	671	679	679	680
315	Silic	309 90	309 90	309 90	308
210	Simco	209 50	212	212	210
105	Simnor	105 50	106 50	106 50	105
790	Skis Rossignol	848	850	850	833
265	Sogerap	270	266	267	266
210	Sommer-Allib.	235	248	248	243 30
260	Source Perrier	275	277 80	273 50	277 80
280	Talcs Luzenac	283 50	283 50	283 60	282
1030	Tél. Elect.	1100	1099	1100	1085
139	— (obl.)	137 50	137 50	137 50	137 50
187	Thomson-C.S.F.	198	202	205	198 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
85	Vallourec	94 90	95 50	95 50	94 40
1170	V. Clicquot-P.	1250	1245	1250	1250
620	Viniprix	628	617	617	605
920	Elf-Gabon	931	940	940	922
200	Amax Inc.	205	202 20	201	201 10
500	Amer. Express	548	548	548	553
580	Amer. Teleph.	580	578	578 c	571 c
155	Anglo Amer. C.	159 10	163	163 50	162 60
950	Amgold	976	1020	1020	1020
940	B. Ottomane	969	950	950	950
495	BASF (Akt)	508	508	509	517
475	Bayer	494	494 90	494 90	496
400	Buffelsfont.	418	450	450	458
29	Charter	29 80	29 80	29 80	30
445	Chase Manh.	465	459 90	459 90	459 90
200	Cie Pétr. Imp.	204	204	204 c	202 c
63	De Beers	67 50	69 80	70 60	69 80
1100	Deutsche Bank	1165	1175	1175	1150
128	Dome Mines	138 50	144 50	145 60	142 50
250	Driefontein Cal	267	280 60	282 20	282 20
345	Du Pont-Nem.	365	384	384	384
760	Eastman Kodak	743	729	729 c	730 c
150	East Rand	145	157	158	154
455	Ericsson	443	457	457	453
280	Exxon Corp.	268 50	267 50	267 50	264
350	Ford Motors	360	354	354	364
340	Free State	348 80	369	369	369
220	Gencor	217	230	230	228
266	Gén. Belgique	267	272	279	268
920	Gén. Electr.	940	928	928	927
535	Gen. Motors	530	514	517	524
62	Goldfields	62	64 50	64 70	63 20
180	Harmony	172 50	183	184	183 50
29	Hitachi	29 50	29 05	29 c	29 20 c
500	Hoechst Akt.	495	509	506	515

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
53	Imp. Chemical	52 95	51 45	51 45 c	50 50 c
113	Inco. Limited	110 10	110	110 20	109
880	IBM	917	911	909	909
40	Ito-Yokado	39 90	39 50	39 50	39 50
320	ITT	326 80	313 90	314 c	315 70 c
50	Matsushita	49 40	49	48 50	48 95
765	Merck	740	747	747 c	736 c
700	Minnesota M.	697	687	687	690
225	Mobil Corp.	243	248 80	248 80	245 20
16780	Nestlé	16700	17000	17000	17000
360	Norsk Hydro	368 80	371	370 30	370 30
820	Petrofina	849	868	871	860
580	Philip Morris	562	568	569	570
130	Philips	139 90	138 80	138 60	139
335	Pres. Brand	373	395	391	390
365	Président Steyn	394	424	428	433
1200	Quilmès	1240	1185	1195	1201
1070	Randfontein	1120	1210	1210	1234
330	Royal Dutch	342	357	358	365
66	Rio Tinto Zinc	65 40	65 10	65 60	64 60
325	St Helena Co	327	347	347	340 10
335	Schlumberger	372	369 70	370	367
58	Shell transp.	60	61 75	61 75	60 55
1140	Siemens A.G.	1175	1176	1176	1175
134	Sony	133 80	131	131	128 50
168	T.D.K.	167 90	166 20	166 60	165 50
700	Unilever	700	700	700	....
585	Unic. Techn.	603	594	594	595
830	Vaal Reefs	860	930	925	925
420	West Deep	439	470	470	469 50
400	West Hold.	407	425	430	421
350	Xerox Corp.	370	363 50	363 50 c	365 c
2 40	Zambia Corp.	2 72	2 81	2 82	2 84

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/4	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 269	7 266	7 050	7 450
Allemagne (100 DM)	298 850	298 950	290	310
Belgique (100 F)	15 081	15 087	14 200	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	266 150	266 140	257	277
Danemark (100 krd)	84 550	84 440	80	88
Norvège (100 k)	101 100	101 650	97	104
Grande-Bretagne (£ 1)	10 787	10 907	10 150	11 250
Grèce (100 drachmes)	8 670	8 680	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 037	5 043	4 850	5 400
Suisse (100 fr.)	349 270	350 850	340	361
Suède (100 krs)	96 760	96 870	93	100
Autriche (100 sch)	42 640	42 640	42	44
Espagne (100 pes.)	5 339	5 346	5 200	5 600
Portugal (100 esc.)	7 430	7 490	6 700	8 200
Canada ($ can 1)	5 905	5 885	5 750	6 050
Japon (100 yens)	3 042	3 049	2 930	3 090

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/4
Or fin (kilo en barre)	97800	100000
Or fin (en lingot)	97500	99800
Pièce française (20 fr)	685	700
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	685	671
Pièce latine (20 fr)	660	662
Souverain	788	800
Pièce de 20 dollars	3905	3920
Pièce de 10 dollars	1860	1870
Pièce de 5 dollars	1015	.....
Pièce de 50 pesos	4230	4300
Pièce de 10 florins	700	702

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

TROUBLES SOCIAUX AU BRÉSIL

Une centaine de personnes ont été blessées à Sao-Paulo au cours d'une manifestation contre la misère

L'archevêque de la ville prédit une « explosion populaire » dans le pays

Environ trois mille cinq cents personnes ont manifesté, le lundi 5 avril, dans un quartier de Sao-Paulo, au Brésil, contre la misère et le chômage. Au cours des heurts avec la police, il y a eu cent dix blessés, d'après la chaine de télévision O Globo. Plusieurs dizaines de manifestants ont été interpellés. Des magasins ont été pillés, une voiture de la police a été renversée.

L'explosion sociale tant redoutée au Brésil commence à se produire. Plusieurs milliers de personnes sont descendues le lundi 5 avril dans les rues de Sao-Paulo pour protester contre la misère et le chômage. Il y a eu une centaine de blessés dans les affrontements avec la police. Déjà, à la mi-mars, des manifestants avaient lapidé des autobus à la suite d'une augmentation des tarifs des transports. De tels incidents surviennent dans la ville la plus riche et la plus peuplée du pays (treize millions d'habitants avec les banlieues), qui est aussi le premier centre industriel d'Amérique latine. C'est dire le climat de violence et de désespoir qui peut régner dans les autres régions.

Le cardinal Evaristo Arns, archevêque de Sao-Paulo, l'avait dit deux jours plus tôt dans une interview au journal *A Folha de Sao-Paulo :* certaines localités du Nord-Est sont régulièrement envahies par des paysans affamés, qui pillent les magasins pour se nourrir ; l' « *explosion populaire* » peut s'étendre aux grandes villes, auquel cas, affirme le cardinal, elle ne pourrait être dominée et conduirait au « *chaos* ». « *Dans le désespoir, les hommes sont capables de tout* », dit-il.

Telle est la première conséquence, visible, des mesures « en catastrophe » prises au début de cette année par le gouvernement de Brasilia pour remédier au déficit grandissant de ses finances extérieures. Le recours au Fonds monétaire international a conduit à une « maxi-dévaluation » du cruzeiro, qui a porté un coup très rude au pouvoir d'achat de la population. En outre, les autorités seront peut-être contraintes — si ce n'est déjà fait — de « décrocher » les réajustements salariaux, qui ont lieu tous les six mois, d'un taux d'inflation qui a été d'environ cent pour cent l'année dernière, et qui risque de se répéter cette année.

Une telle austérité est particulièrement ressentie dans un pays qui est entré, après une décennie de forte croissance, dans sa troisième année de récession. Le chômage touche 13 % de la population active à Sao-Paulo, selon des sources syndicales. Il est surtout manifeste dans le commerce et les services. La chute de l'emploi a évidemment des conséquences très lourdes dans une nation comme le Brésil, où la couverture sociale est insignifiante, le sous-emploi endémique, et où une majorité de la population vit très au-dessous des standards de vie européens.

Les députés paulistes de l'opposition qui ont reçu les manifestants de lundi s'en sont pris à la crise, mais surtout à une politique économique qui en a amplifié les conséquences. Politique qui a consisté, depuis 1964, à industrialiser le pays à outrance, en copiant les modèles techniques et technologiques des pays avancés, au détriment de l'équilibre alimentaire d'une nation dont les campagnes ont été vidées par la priorité donnée aux cultures d'exportation — beaucoup de capital et peu de main-d'œuvre — destinées à soutenir le prix de l'industrialisation.

L'explosion sociale de Sao-Paulo met dans l'embarras non seulement le gouvernement fédéral, mais aussi le nouveau gouverneur de l'Etat, M. Franco Montoro, un élu de l'opposition. Comment réprimer des manifestations contre la faim et le chômage, quand on appartient à une formation, le Parti du mouvement démocratique brésilien, qui se range aux côtés des chômeurs et des affamés ? Et comment laisser la violence gagner la rue (des vitrines ont été brisées, lundi) sans inquiéter les militaires au pouvoir à Brasilia et donner un prétexte aux plus durs d'entre eux pour remettre en cause la démocratisation ?

C.V.

LA POLLUTION DES EAUX DU GOLFE

Polémique irano-irakienne au sujet d'un cessez-le-feu

Manama *(A.F.P., Reuter)*. — Le représentant iranien à la réunion d'experts de l'organisation régionale pour la protection de l'environnement marin (ROPME), qui s'est tenue lundi 4 avril à Manama, capitale du Bahrein, a rejeté l'offre irakienne d'un cessez-le-feu dans le nord du Golfe.

L'ambassadeur d'Iran à Koweït, M. Ali Shams Ardakani, a qualifié les conditions irakiennes à un tel cessez-le-feu d'« *irrecevables* ». Il a affirmé que son pays se refusait à accepter le terme de cessez-le-feu, car il considère que l'Irak est seul responsable des actions militaires dans la région des champs de pétrole de Nowrouz qui, a-t-il rappelé, « *n'étaient plus en production depuis trois ans* », et ne pouvaient donc être considérés comme des « *objectifs de guerre* ». M. Ardakani a soutenu que Bagdad était responsable de tous les dégâts causés aux puits de Nowrouz, lors des attaques du 27 janvier, du 11 février et du 2 mars. Il a ajouté qu'en vertu de la convention de lutte contre la pollution signée par les pays du Golfe, l'Irak aurait à payer le coût des opérations de nettoyage, et devrait également abroger un communiqué officiel diffusé le 2 mars dernier dans lequel il déclarait que tout navire se trouvant à proximité des puits endommagés serait considéré comme un « *objectif militaire* ». Le pétrole s'échappe du puits à raison de 3 000 barils par jour.

Le délégué irakien avait auparavant fait savoir que son pays était disposé à observer « *un cessez-le-feu conditionnel et limité dans la zone du Golfe où sont concentrées les nappes de pétrole* ». Il avait ajouté que « *le cessez-le-feu ne devrait pas permettre au régime iranien d'envoyer ses navires dans la zone incriminée, d'acheminer armes ou munitions par ces voies d'eau, ou de nettoyer la zone des mines navales* ».

La réunion de Manama était destinée à préparer la rencontre à Koweït, le 6 avril, entre les ministres des Etats concernés par la marée noire : Iran, Irak, Bahrein, Koweït, Arabie Saoudite, Qatar, Oman, Emirats arabes unis.

Les nappes de pétrole qui dérivent dans le Golfe n'ont cependant encore touché aucune des côtes des quatre pays considérés comme les plus menacés : Qatar, Bahrein, Arabie Saoudite et Emirats arabes unis.

LES ENTRETIENS ENTRE LE ROI HUSSEIN ET M. YASSER ARAFAT NE PARAISSENT PAS AVOIR ABOUTI

(Correspondance.)

Amman. — Le président du comité exécutif de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, a quitté Amman, ce mardi matin 5 avril, sans que le communiqué final qui était attendu lundi soir, à la suite des entretiens jordano-palestiniens, ait été publié.

Des difficultés inattendues sont intervenues dans la rédaction de ce texte. Les difficultés en question seraient survenues au sein du comité exécutif de l'O.L.P., qui s'est réuni toute la journée de lundi pour examiner, notamment, les résultats des entretiens Hussein-Arafat.

Selon M. Abu Maizer, l'un des membres du comité, M. Yasser Arafat est parti pour Koweït d'où il pourrait se rendre à Damas. Il est possible qu'il revienne ensuite à Amman, indique-t-on dans l'entourage du chef de l'O.L.P.

E. J.

LE CHANCELIER KOHL EST INVITÉ A WASHINGTON ET A MOSCOU

Le chancelier d'Allemagne fédérale, M. Helmut Kohl, a été invité officiellement à se rendre aux Etats-Unis et en Union soviétique, a annoncé lundi 4 avril à Bonn un porte-parole du gouvernement. A Bonn, les milieux informés estiment que le voyage devrait avoir lieu dans un proche avenir et la visite à Moscou au cours du deuxième semestre de cette année.

A Moscou, la *Pravda* de lundi a qualifié d'« *hypocrite* » la réaction américaine au rejet par Moscou de *la proposition de M. Ronald Reagan* d'accord « *intérimaire* » sur les euromissiles. Dans deux articles, le même jour, *Tass* a déclaré que cette réaction était « *hâtive* » et « *falsifiait les faits* ».

A Washington, le président Reagan a demandé, lundi au Congrès, de modifier la législation sur le commerce extérieur. Une des principales modifications tend à permettre au président de prendre des sanctions contre les pays qui réexportent de la haute technologie américaine dont l'exportation est restreinte ou interdite vers les pays de l'Est.

L'ancien président américain, M. Gerald Ford, l'ancien chancelier de R.F.A., M. Helmut Schmidt, et l'ex-premier ministre britannique, M. Edward Heath, réunis au Texas, pour un séminaire sur « *l'avenir de l'alliance occidentale* », se sont tous trois prononcés, au cours d'une conférence de presse, pour un sommet entre le président Reagan et le numéro un soviétique M. Youri Andropov.

UN VIRUS POURRAIT ÊTRE A L'ORIGINE D'UNE FORME RARE DE LEUCÉMIE HUMAINE

Une équipe scientifique américaine du Centre de recherche sur le cancer de l'université de Duke (Caroline du Nord), vient d'annoncer qu'elle est parvenue à isoler un virus supposé être en cause dans l'apparition d'une forme de leucémie humaine. Cette information *vient à l'appui des résultats déjà obtenus* dans ce domaine par le docteur Robert Gallo de l'Institut national du cancer (Washington).

« *Dans la communauté scientifique, il faut une confirmation indépendante pour valider une découverte et nous sommes heureux de confirmer la découverte par le docteur Gallo d'un virus du cancer humain* », a déclaré le docteur Dani Bolognesi, directeur adjoint du centre de recherche. Le virus concerné — un virus à A.R.N. — est supposé être à l'origine d'une forme de leucémie touchant une catégorie de globules blancs (les lymphocytes T).

Cette affection cancéreuse est relativement rare. Elle est dépistée actuellement au Japon, dans les îles Caraïbes et le sud des États-Unis. L'isolement de ce virus pourrait, à terme, permettre la mise au point d'un vaccin. Le docteur Gallo avait estimé, il y a quelques semaines, que les banques de sang devraient commencer à examiner les donneurs pour éviter la diffusion du virus.

● *Un avion Jaguar* de la base aérienne de Toul s'est écrasé, mardi 5 avril, en fin de matinée près de Bapaume (Pas-de-Calais), en bordure de l'autoroute A 1, lors d'un vol d'entraînement. Le pilote a été tué.

● *Le séisme qui a secoué*, samedi 2 avril, le sud du Costa-Rica, aurait, contrairement aux premières informations données par les autorités locales, fait une dizaine de morts et plusieurs centaines de blessés. Selon l'Institut de séismologie costaricain, le séisme, qui a, depuis, été suivi de nombreuses secousses secondaires, aurait atteint la magnitude 7,1 sur l'échelle de Richter. *(A.F.P.)*

Les sommaires d'avril

● LE MONDE DIPLOMATIQUE : Les « rigueurs » de la droite et de la gauche.

Mettant en parallèle les critiques adressées à la gestion de gauche et le bilan économique de la droite au pouvoir dans les pays industrialisés, Claude Julien, dans un article intitulé « Rigueur économique et passion politique, de l'analyse à la flibuste », considère que le mot « rigueur » ne peut avoir le même sens sur les deux bords de l'éventail politique, et il évoque l'usage traditionnel que la droite fait de ses dénonciations du communisme et de la « gauche sectaire ». Le même mouvement de pensée anime le président Reagan lorsqu'il défend son extraordinaire budget de la défense, qu'analyse Konrad Ege. Il imprègne également la brutale répression qui continue de s'abattre sur l'Amérique centrale, où l'Église catholique joue un rôle essentiel, que passent en revue Pierre de Charentenay, Charles Antoine, Raul H. Green, Pierre Toulat, Félix Lacambre et Michel Demyk. On le retrouve sous une autre forme dans la politique sud-africaine à l'égard des bantoustans, qui fait l'objet d'une enquête de trois pages.

Le même numéro contient des articles sur les troubles de l'Assam, les élections au Portugal, l'économie japonaise, la résistance en Afghanistan et la politique de l'environnement.

● LE MONDE DE L'ÉDUCATION : Réussir dans la vie, la mobilité sociale.

Peut-on changer de condition sociale ? Comment ? Les études y aident-elles ? Malgré les bouleversements sociaux considérables des dernières décennies (exode rural, croissance industrielle), la mobilité sociale des Français reste limitée. Arrivés à l'âge adulte, la plupart d'entre eux se trouvent au même niveau social que leurs parents, même si les réussites sont plus fréquentes dans les classes moyennes qu'ailleurs. Pour les enfants des couches populaires, enfin, s'installer à son compte est souvent la seule chance de promotion.

Au sommaire du même numéro, un dossier sur « les embûches des séjours linguistiques ». Comment faire son choix dans cette mosaïque d'organismes, agents de voyages ou associations, qui se disputent le marché, et quelles précautions faut-il prendre ? Faut-il préférer le simple échange entre deux familles au séjour classique avec cours de langues ? Enfin, un article est consacré au développement à l'école du marché privé du micro-ordinateur.

● DOSSIERS ET DOCUMENTS : L'Italie.

Est-il un pays plus méconnu que l'Italie, d'autant plus méconnu que chacun s'en forme une image encombrée d'idées reçues. L'Italie, c'est le terrorisme, la Maffia et la *combinazione,* la permanence d'un régime catholique à l'ombre du Vatican, un parti communiste « intelligent », un cinéma qui ne produit que des chefs-d'œuvre, un Nord oppulent et un Sud misérable, etc.

Dans un dossier de quatre pages, réalisé sur la base de la documentation du *Monde* et présenté par Jacques Nobécourt, Patrick Evens, professeur d'histoire et de géographie au lycée de Bondy, dresse un tableau nuancé de l'Italie d'aujourd'hui, « *État d'un seul parti* » où se sont multipliés les pouvoirs parallèles au sein d'une société à la fois « *légère* » et « *libertaire* ».

Le second dossier, réalisé par Pierre Audibert, traite du « partage de l'eau », une matière première indispensable à la vie, convoitée par un nombre croissant d'utilisateurs et souvent gaspillée par les pays développés alors qu'elle fait souvent cruellement défaut dans le tiers-monde.

● LE MONDE DE LA MUSIQUE : Une interview de Jean-Luc Godard.

Au sommaire du numéro d'avril, trois grands interprètes : le chef et compositeur Igor Markevitch, disparu récemment, et qui a légué *le Testament d'Icare,* un inédit dont *le Monde de la musique* publie un chapitre. Rudolf Serkin a quatre-vingts ans ; il raconte toute une vie au service du piano. Le chef Simon Rattle n'en a pas trente, mais on voit en lui déjà le futur Karajan.

Jean-Luc Godard tourne *Prénom Carmen,* sur une musique de Beethoven : un grand reportage et une interview exclusive du grand cinéaste français qui voit en le quatuor un modèle d'organisation.

Rudolf Noureev prendra en septembre le poste de directeur de la danse au palais Garnier. Il décrit les carences de la danse française, ses qualités, et il expose sa politique.

Chabrier, le compositeur français à double visage, voisine avec Marcel Proust qui fut l'auteur d'un « Eloge de la mauvaise musique » et qui s'exprime dans une interview imaginaire. Quant à Michel Bouquet, il explique ce que lire veut dire.

● *Des sidérurgistes de la Chiers* (aciers spéciaux) à Vireux-Molhain (Ardennes) ont barré la R.N. 51 à partir du 5 avril à 9 h 30, pour protester contre leur mise en chômage technique. L'usine doit fermer ses portes début 1984. La C.G.T. a lancé, pour cette semaine, un appel à diverses actions.

Le numéro du « Monde » daté 5 avril 1983 a été tiré à 403 435 exemplaires